TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11 259 | DERNIÈRE ÉDITION 3 | SAMEDI 11 AVRIL 1981

Quatre-vingt-quatorze pays représentés à la conférence sur l'aide aux réfugiés africains

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

La France et le Liban

Il ne servirait à rien de prêter des arrière-pensées électoralistes à l'action de la France dans la nouvelle crise qui déchire le Liban : la situation y est trop grave, le sort de la communauté chrétienne trop menacé pour que les jeux électoraux français influent sur cette affaire. C'est pourquoi il faut se féliciter des efforts déployés par les autorités françaises pour, tout d'abord, apporter une aide humanitaire — si faible soit-elle — aux habitants de Zahlé, la seule « épine » chrétienne dans le dispositif syrien.

Grâce à ces efforts — et notamment à l'envoi de M. de Guiringaud à Damas — et à ceux d'autres puissances, l'armée syrienne a finalement levé partiellement le siège de cette agglomération. La trêve, cependant, est extrêmement fragile. C'est pourquoi Paris « déplore » à juste titre l'opération de commando effectuée dans la nuit de jeudi à vendredi par l'armée israélienne au Sud-Liban. La répétition de ce genre d'opérations ne pourrait qu'aggraver encore le sort de cette communauté chrétienne libanaise dont on se dit tellement préoccupé à Tel-Aviv.

Il reste maintenant à Paris — mais pourquoi ne pas associer d'autres puissances européennes à cette entreprise ? — à tout faire pour obtenir un renforcement de la trêve et pour mettre en place une aide sanitaire à la mesure des besoins. C'est ce sujet qui a été au centre des entretiens qu'a eus, jeudi, M. François-Poncet avec les ambassadeurs du Liban et de la Syrie. Il est probable que le ministre des affaires étrangères a également évoqué avec ses interlocuteurs le second volet de l'action de la France, c'est-à-dire la mise en place d'une force neutre chargée de séparer musulmans et chrétiens à Beyrouth.

Cette idée, lancée il y a plusieurs semaines par M. Chirac, a été bien reçue, évidemment, par la communauté chrétienne. Elle se heurte en revanche à l'hostilité de la Syrie et, semble-t-il, à l'irrésolution sinon à l'apathie des autorités libanaises. Il ne peut de toute façon s'agir que d'un projet à assez long terme, ne serait-ce que parce qu'il doit obtenir l'approbation du Conseil de sécurité, où Moscou jouit du droit de veto.

D'autres projets, peut-être plus faciles à réaliser que l'envoi d'un contingent français, sont dans l'air. C'est ainsi que Washington songerait à une force-tampon multinationale. La difficulté qu'éprouve dans le sud du pays la FINUL pour s'imposer aux belligérants ne doit pas, de toute façon, faire considérer ce genre de solution comme une panacée.

Sans minimiser l'énorme responsabilité de la Syrie, beaucoup va dépendre maintenant de l'attitude israélienne. La tentation est grande en effet pour les dirigeants de Tel-Aviv d'exploiter la situation à leur profit sous prétexte de venir en aide aux chrétiens libanais. Le général Haig aurait eu le plus grand mal, lors de sa récente visite en Israël, à les en dissuader. La dernière opération de Tsahal au Sud-Liban le confirme, d'autant plus que M. Begin pourrait espérer rétablir sa difficile situation politique, avant les élections législatives du mois de juin, grâce à quelque « exploit » spectaculaire hors du territoire national.

(Lire page 40.)

LA SYRIE « CITADELLE DE LA FERMETÉ »

(Lire page 5 le début de l'enquête de JEAN GUEYRAS.)

Le général Jaruzelski demande à la Diète polonaise d'interdire la grève pendant deux mois

Le premier ministre polonais, le général Jaruzelski, a demandé, vendredi matin 10 avril, à la Diète polonaise d'adopter une loi interdisant le droit de grève pendant deux mois. Le général, qui est arrivé au pouvoir le 12 février dernier, a laissé entendre qu'il démissionnerait si satisfaction ne lui était pas donnée. Vendredi, en début d'après-midi, la direction du syndicat indépendant Solidarité n'avait toujours pas réagi à cette demande. La commission nationale siège ce vendredi à Gdansk.

C'est dans son discours d'ouverture de la session de printemps de la Diète que le général Jaruzelski a demandé l'interdiction du droit de grève pour deux mois. Cette mesure, a-t-il dit, « *concerne les intérêts les plus vitaux de notre nation, nous apportera la paix et le début de stabilité que toute la société réclame* ». Après avoir sévèrement mis en cause certains éléments « extrémistes » qui seraient « *passés à l'action au sein ou dans l'entourage de Solidarité* », le premier ministre a évoqué les incidents de Bydgoszcz, qui ont été à l'origine de la menace de grève générale et au cours desquels plusieurs syndicalistes ont été volontairement malmenés.

Selon le général Jaruzelski, ces incidents ont été grossis « *hors de toute proportion* » et ont placé la Pologne « *au bord de la rupture* ». « *Combien de fois encore le pays pourra-t-il ainsi être placé au bord de l'abîme ?* », a-t-il demandé. « *Nous avons de la bonne volonté et le désir de comprendre et de parvenir à un accord, mais où sont les limites ? Que ferons-nous si des grèves nous menacent à nouveau ? (...) Le gouvernement compte sur l'interdiction du droit de grève pour permettre un apaisement général. Je dois vous rappeler que lorsque j'ai occupé ce poste, j'ai promis de démissionner si le gouvernement ne pouvait pas remplir ses fonctions.* »

Le général, qui avait réclamé un « moratoire social » de trois mois lorsqu'il avait été désigné comme premier ministre, a également demandé le blocage des salaires jusqu'à la fin de l'année. Il a dressé un tableau sombre de l'économie, affirmant que la situation est pire qu'il ne l'avait imaginé, que le marché intérieur s'est effondré et qu'un rationnement serait nécessaire.

(Lire la suite page 3.)

Le lancement de la navette spatiale américaine a été retardé par une série d'incidents

Initialement prévu vendredi en début d'après-midi, le lancement de Columbia, *la navette spatiale américaine, a été différé alors que les deux astronautes John W. Young et Robert L. Crippen, avaient déjà pris place dans le poste de pilotage.*

Alors que rien, ou pratiquement rien, si l'on exclut les incidents mineurs d'il y a trois jours — purge des piles à combustible, et court-circuit d'une vanne de régulation — n'était venu perturber le bon déroulement de la mission, le compte à rebours a dû être interrompu neuf minutes avant l'heure H.

Des problèmes techniques sont, en effet, apparus dans l'alimentation électrique de la navette (piles à combustible, trop sollicitées semble-t-il), puis dans les programmes d'un des ordinateurs du véhicule.

Si la première difficulté a été rapidement surmontée, la seconde a, en revanche, réclamé un important travail de la part des techniciens. D'autant que l'ensemble du matériel informatique installé à bord de *Columbia* — quatre ordinateurs et un ordinateur de secours de grande puissance — est essentiel au contrôle de la mission.

L'ordinateur incriminé était le cinquième, c'est-à-dire celui qui sert de réserve et de secours pour les quatre autres. Ces cinq calculateurs fonctionnent, en effet, en se surveillant l'un l'autre et en s'interrogeant quatre cents fois par seconde pour assurer, entre autres tâches, le guidage et la navigation de la navette.

(Lire page 15, l'article de notre envoyé spécial Maurice Arvonny.)

La tournée européenne de M. Haig

Washington va négocier avec Madrid un accord « totalement nouveau » sur les bases américaines en Espagne.

(Lire page 3.)

POINT

L'exode des pauvres

La terre se rétrécit. Les nations se recroquevillent. Des pays naguère ouverts à ces migrations multipliées par les moyens de transport contemporains ferment leurs frontières, ou dissuadent efficacement les étrangers de séjourner sur leur territoire. La route des Indes par voie terrestre, qui faisait il y a encore peu d'années la joie du voyageur, est désormais impossible.

Simultanément, les pays qui conduisent à l'Orient et d'autres sur d'autres continents se soumettent à des régimes où la liberté fait pâle figure. Beaucoup tentent de s'en évader et partent à la recherche d'une terre d'accueil. Et les pays clos sont souvent aussi des terres de la faim dont on cherche à s'évader pour échapper à la mort.

Fuyant l'oppression ou fuyant la misère, des hommes cherchent refuge vers des Etats que l'on sait riches et que l'on devine plus libres que ceux que l'on quitte.

Mais la balkanisation de la terre s'étend aussi aux nations de la prospérité et de l'opulence. Le mondialisme, la générosité universelle ou la fraternité le cèdent au réalisme absolu. Pour d'autres causes, où l'égoïsme et la peur prévalent, les riches s'entourent de barrières afin de se protéger des pauvres.

Les riches, par mauvaise conscience notamment, font cependant des efforts en faveur des réfugiés de la politique. Mais ils contestent qu'il puisse aussi exister des réfugiés de la misère. Ne serait-ce que parce que ces derniers sont de toute évidence plus nombreux encore que les réfugiés politiques.

Tout principe aujourd'hui paraît incertain. Une nouvelle « crise de la conscience » ne frappe pas désormais que la seule Europe. Il est clair que les révisions, qu'elles concernent les esprits ou qu'elles touchent au gouvernement des hommes, vont pour la plupart dans le sens du rétrécissement. Peut-on à cette règle imaginer des exceptions ?

La vieille notion du réfugié politique et son corollaire le droit d'asile sont caducs. Le vrai réfugié est à présent celui que la faim menace sur sa terre d'origine.

Ce constat empêche les pays du confort de s'en tenir à la définition traditionnelle du droit d'asile. Tout autre projet réduirait bien vite le mot de réfugié à un mythe.

(Lire page 14.)

MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand s'affrontent avec une vigueur croissante

Le Conseil constitutionnel ayant retenu les noms des dix candidats qui pourront briguer, le 26 avril, les faveurs du suffrage universel (voir pages 8 et 9), la phase officielle de la campagne présidentielle ouverte vendredi 10 avril se terminera le 24 à minuit.

L'ordre d'attribution des temps de parole des candidats sur les antennes de Radio-France et des chaînes de télévision devait être déterminé, dimanche 12 avril, par la commission nationale de contrôle.

La dernière semaine de la phase officieuse de la campagne a été marquée par un durcissement du ton de M. Giscard d'Estaing, qui ne se contente plus désormais d'exposer ses propres desseins et attaque avec vigueur son principal concurrent, M. Mitterrand. Ce dernier, qui le lui rend bien, doit compter, d'autre part, avec le comportement du P.C.F., qui lui prodigue tantôt les critiques, tantôt les démonstrations d'apaisement (voir page 8). On assiste, d'autre part, à la multiplication des controverses sur les sondages et sur le rôle des chaînes de radio et de télévision.

Une nouvelle politique de crédit

par JACQUES CHIRAC (*)

L'économie française, chacun le sait, souffre des atteintes conjuguées de l'inflation et du chômage. Le gouvernement s'efforce de soigner le mal en appliquant une thérapeutique d'essence monétariste : la progression de la masse monétaire d'une année sur l'autre est encadrée dans d'étroites limites ; c'est le rationnement de la quantité de crédit mise à la disposition de l'ensemble de l'économie.

Simultanément, nous subissons les effets du désordre monétaire international. La fluctuation généralisée des monnaies provoque une surenchère des taux d'intérêt, qui n'a d'autre but que de fixer les masses énormes de capitaux dont les mouvements erratiques peuvent, en quelques heures, balayer une devise. C'est ainsi que, le mois dernier, l'Allemagne a brusquement doublé les taux de son marché monétaire pour arrêter le contrecoup de l'ascension vertigineuse du dollar sur la tenue du mark.

(Lire la suite page 10.)

(*) Ancien premier ministre, candidat à la présidence de la République.

Ma préférence

par OLIVIER GUICHARD (*)

De tous nos candidats, je préfère Michel Debré. C'est bien naturel, me dit-on, il est votre ami. Et l'on veut dire : l'amitié cela ne se discute pas, mais cela n'a pas valeur exemplaire, cela ne se partage pas.

Je voudrais donc exposer ici les raisons de ma préférence, qui peuvent être, il me semble, partagées. Du reste, notre amitié personnelle, elle a sa racine dans un engagement commun auprès du général de Gaulle ; elle a fleuri sur le long chemin parcouru ensemble auprès de lui, puis sans lui. Bref, elle est née de la politique et si elle lui a résisté — car chacun sait que nous ne sommes pas toujours d'accord sur tout, — peut-être est-ce parce que nous avons l'un et l'autre une certaine conception de la politique : c'est pour cette conception que Michel Debré se bat aujourd'hui ; c'est elle que je voudrais faire comprendre et partager.

(Lire la suite page 10.)

(*) Député R.P.R., ancien ministre d'État.

AU JOUR LE JOUR

Emprunt

1) Mitterrand est, décidément, encore et toujours, un homme de la IVe République qui croit nécessaire d'aller chercher son investiture et des garanties financières à l'étranger ;

2) M. Mitterrand est un ignare qui ne comprend rien à l'économie moderne et qui ne sait même pas que, la France étant endettée, l'endetter plus encore la conduirait fatalement à la faillite ;

3) En outre, le candidat Mitterrand vend scandaleusement la peau de l'ours qu'il n'a pas encore tué, en faisant semblant d'avoir la certitude que ce sera lui le futur président.

Oui, voilà à peu de chose près ce que l'on aurait fort probablement dit si ce n'était pas M. Giscard d'Estaing mais M. Mitterrand qui avait proposé de lancer un emprunt avec M. Helmut Schmidt.

MICHEL CASTE.

« LE TRAVAIL FANTOME », D'IVAN ILLICH

Les valeurs vernaculaires

Ah ! Illich ! on l'avait cru un peu gêné aux entournures avec le déferlement de la crise. Il est plus facile de combattre l'économie marchande, les institutions, le professionnalisme, l'abus de consommation quand le monde occidental est en expansion que lorsqu'il cherche à quoi il va bien pouvoir employer ses millions de chômeurs. Mais voilà que le diable ressort de sa boîte et d'une longue méditation pour nous inviter à réfléchir sur la face cachée du travail, et l'on constate qu'il n'a rien perdu de ses facultés de provocation. Mieux, il s'est plongé dans des ouvrages historiques, linguistiques, économiques de langues et de siècles variés pour essayer d'enraciner ses thèses, prouvant du même coup sa dévorante curiosité.

L'axe de la recherche qui court à travers les cinq essais groupés sous le titre *le Travail fantôme* est celui-ci : on a l'habitude de distinguer aujourd'hui deux secteurs d'activité, celui que l'on qualifie de « formel », et qui répond aux besoins par les biens et services marchands, et l'autre, le secteur « informel », complètement non rétribué du labeur.

PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 37.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

LES MILITANTS DU REPLI

Enquête de Patrick Benquet

Le Monde

idées

L'ENJEU POLONAIS

L'Ouest se passionne pour la Pologne. Mais son regard est trouble. Ryszard Wojna se rend compte que l'Occident, qui clame sa sympathie pour Solidarité, *ne serait pas fâché* que les événements parviennent à déstabiliser le système socialiste. C'est aussi l'avis de Gabriel Matzneff, qui sait que les puissances occidentales aiment faire *leurs croisades anti-Russes* par Polonais interposés. Mais, pour Marc Ferro, la brèche dans le système communiste est cette fois-ci plus profonde que celles qui avaient été ouvertes à Cronstadt, Poznan, Budapest ou Prague, comme il le constate à propos d'un colloque, « Cronstadt 1921 - Gdansk 1981 », organisé récemment à Paris.

Le trouble regard de l'Ouest

par RYSZARD WOJNA (*)

LA plupart des observateurs des *événements de Pologne* s'accordent généralement à constater que le peuple polonais est à ce point préoccupé par ce qui se passe chez lui qu'il ne réagit qu'assez peu à ce qui, hors de ses frontières, concerne la Pologne. Dans les périodes de tensions intérieures aiguës et de *brusques transformations*, l'attention d'un peuple se concentre avant tout sur lui même.

C'est pourquoi certains journalistes *occidentaux*, venant ces derniers mois pour la première fois à Varsovie, s'étonnent que le climat social des bords de la Vistule ne reflète nullement l'excitation et la fièvre qui s'emparent tour à tour des grandes agences de presse occidentales à chaque nouvelle vague de spéculations sur le thème : est-ce que l'Union soviétique et les autres pays socialistes discernant une menace pour le socialisme en Pologne s'apprêtent, oui ou non, à participer directement aux événements de notre pays ?

Cela ne veut pas dire que ce qui s'écrit en dehors des frontières de la Pologne — à l'Est et à l'Ouest — et nous parvient le plus souvent sur les ondes de dizaines de stations de radio émettant quotidiennement une centaine d'heures de programmes en langue polonaise ne constitue pas un élément important influençant l'état d'esprit d'une certaine partie de la société polonaise.

Concentrés sur ce qui se passe chez eux, les auditeurs polonais des stations étrangères trouvent dans ces programmes des arguments et des éléments pour *former leurs propres appréciations*, sans se référer pour autant à des cadres de politique étrangère. Certains de mes compatriotes semblent ne pas percevoir les réalités du monde contemporain, d'autres ne le veulent pas sciemment. Ce n'est nullement un reproche, seulement une constatation.

Les opinions étrangères sur les inquiétudes polonaises ne nous parviennent *pas seulement par la* radio. En Pologne fonctionnent, depuis des dizaines d'années, les « clubs de la presse internationale » où les lecteurs ont à leur disposition les plus importants journaux de l'Est et de l'Ouest, y compris, évidemment, *le Monde*. De nombreux Polonais sont également abonnés *individuellement* à des journaux de la presse internationale.

A ce sujet, je voudrais présenter quelques remarques personnelles. D'une manière générale, la presse bourgeoise occidentale — de même qu'une partie de la presse communiste — suit le développement des événements en Pologne avec une franche sympathie pour le mouvement qui s'est baptisé lui-même syndicat indépendant et *autogéré Solidarité*.

Solidarité est, de par ses *structures*, *un phénomène* nouveau à l'échelle mondiale, ne correspondant pas aux formes syndicales d'organisation qui nous sont connues aujourd'hui. En réalité, Solidarité constitue précisément un mouvement en voie de formation, donc pas *encore homogène*, encore à la recherche des formes *définitives de sa personnalité*.

(*) Membre du comité central du POUP, député à la Diète.

Une sympathie compréhensible

La sympathie de la majorité des sociétés occidentales pour Solidarité est compréhensible. Elle se place dans le cadre de la confrontation qui agite le monde. Le mouvement syndical a dévoilé les erreurs commises par les gouvernements communistes en Pologne, a mis à jour le mécontentement profond et fondé de la classe *ouvrière dû à la mauvaise gestion* du pays. C'est à travers lui que s'expriment les pressions en faveur de profondes réformes dans le parti et dans l'Etat visant à étendre largement le champ des libertés individuelles et à rétablir le sens réel de la démocratie socialiste.

Mais, en même temps, ce règlement de comptes des Polonais avec *leur mauvais et récent passé* a fourni — *nolens volens* — aux adversaires du socialisme, dans le monde entier, une série d'arguments contre celui-ci, bien que, d'après notre façon de le concevoir, il conviendrait de parler non des erreurs du socialisme, mais de ses déformations. Nous avons *affaire à un phénomène de généralisation* des erreurs commises par la *direction du parti ouvrier* unifié polonais et d'attribution de reproches semblables aux autres pays socialistes.

Parmi les motifs de sympathie pour Solidarité, il convient de mentionner aussi le fait que l'hétérogénéité politique de cette organisation permet aux commentateurs *occidentaux de se référer* — selon leurs propres besoins — à des énoncés et déclarations choisis, sans prendre en considération leur degré de représentativité dans le syndicat. Il s'agit donc d'une situation extrêmement commode pour les professionnels de l'anticommunisme.

En principe, ce serait déjà suffisant pour qu'à son tour l'Est *socialiste* ait à *observer* les événements de Pologne avec une *inquiétude non voilée*.

En fait, son inquiétude a des *raisons plus graves*, de nature politique et économique. En ce qui concerne *cette* dernière, on doit être stupéfié par le manque d'intérêt dans la société polonaise pour les préjudices, se chiffrant non plus en millions mais en milliards de dollars, que cause à l'économie des autres pays *socialistes l'impossibilité pour* la Pologne de tenir ses engagements d'exportation et de coopération.

Dans le fond, rien n'a changé et ne changera dans les fondements géographiques et politiques *de la Pologne. Nos pays voisins* étaient, sont et resteront nos partenaires économiques les plus proches. Mais dans les voix que l'Ouest adresse à notre opinion publique nous ne trouvons pas ce rappel réaliste des Polonais à l'évidence.

La force politique responsable

Ce qui prédomine dans les voix de l'Occident bourgeois qui s'adressent à la Pologne, ce sont les préférences motivées par un manque de sympathie, d'autre *part compréhensible, pour le socialisme*. Par préférence, j'entends dans ce cas le fait de revêtir de marques bienveillantes ce qui semble être orienté vers une agitation plus poussée de l'opinion publique contre le parti. Parfois même, il s'agit de conseils explicites sur les orientations à *suivre dans cette action. On* pourrait citer des centaines *d'exemples tirés des services de* la radio Europe libre.

Ainsi, il est très significatif que les stations de radio occidentales émettant en langue polonaise citent très rarement ou ne citent pas dans leurs revues de presse les voix des journaux ouest-européens *où s'expriment des craintes* profondément fondées sur la direction que pourrait prendre le développement des événements en Pologne et ses conséquences négatives pour tout notre continent. Non, vers la Pologne on ne transmet presque uniquement que des paroles d'encouragement et *de soutien aux forces tendant* à aggraver la déstabilisation. Il est dans la *logique des choses que* les forces anticommunistes à l'Ouest — et elles ne sont certainement pas inventées par la propagande — s'efforcent de présenter la situation en Pologne dans un esprit hostile au socialisme.

Faut-il s'étonner alors que *Rude Pravo, Neues Deutschland* ou la *Pravda* expriment une profonde inquiétude à propos des événements de Pologne et y *voient une action directe des forces* antisocialistes inspirées de l'extérieur ?

Hélas ! les Polonais ont déjà deux siècles d'expérience de tentatives visant à les exploiter comme instrument contre leur voisin de l'Est. Evidemment, l'histoire *polono-russe et ses douloureuses* séquelles ont fourni bien des *motifs* à cela. Il *n'en reste pas* moins que, dans ce qu'à l'Ouest on appelait la « question polonaise », il s'agissait davantage de ce que la Pologne soit l'objet et non le sujet. Alors que les Polonais soulignaient et soulignent leur rôle de sujet, bien des forces à l'Ouest voudraient nous considérer *comme* un *instrument* d'activités antisoviétiques. Nous en avons *payé le prix plus d'une fois*. Je ne me plains pas et ne recherche la compassion de quiconque. Telle est la réalité brutale, et la politique polonaise doit en tenir compte.

Mais ce qui me donne à réfléchir, ce sont les raisons pour lesquelles tant de milieux à l'Ouest ont brusquement cessé de voir que l'unique *force politique responsable* en Pologne — malgré les violentes discussions *internes sur les recherches* de programme — reste invariablement le parti ouvrier unifié polonais. C'est pourtant lui qui fut le partenaire de la plupart des forces politiques dominantes en Europe de l'Ouest dans l'établissement d'un ordre de paix sur notre continent après la seconde *guerre mondiale*, et *il* reste invariablement le partenaire responsable et crédible *même si dans sa* direction s'effectuent des remaniements essentiels.

Il représentait et représente les intérêts supérieurs du peuple et de la nation polonais, indépendamment de l'attitude de divers milieux à l'égard du socialisme et de la *place* de la Pologne dans la communauté socialiste.

Sans compter sur un accueil favorable de mon appel, je voudrais toutefois suggérer aux porte-parole de l'opinion occidentale de consacrer moins d'attention aux facteurs déstabilisant la situation dans cette partie de l'Europe et plus à ceux qui constituent les prémices de solutions nouvelles et constructives.

Ces jours derniers, le parti ouvrier unifié polonais les présente à la société sous forme de « thèses » à son congrès extraordinaire. Pour l'avenir de la Pologne, ces thèses sont sans conteste plus importantes que ce que les journaux occidentaux rapportent souvent en première page à propos de notre pays. Elles représentent le positif, le constructif, le nouveau, ce qui est l'apport de Solidarité à la vie sociale et politique polonaise.

De Cronstadt à Gdansk

par MARC FERRO (*)

LA révolution polonaise a ouvert une brèche dans le système bien clos des régimes communistes. Quelle que soit l'issue, cette brèche est plus profonde que toutes les échancrures ouvertes et refermées jusqu'à ce jour, grâce à Cronstadt ou Poznan, à *Budapest ou* à Prague.

Car à Prague, en 1968, devant le *mécontentement général et la* faillite du régime, l'initiative d'un changement avait émané du parti communiste lui-même ; il avait senti la nécessité de se réformer et avait été à l'origine du mouvement, sauvegardant, d'une certaine façon, la légitimité du système. En fait, avec douze ans de retard sur Budapest, il reprenait les accents de Nagy, qui avait *parlé le premier d' « un communisme qui n'oublie pas l'homme ».*

La différence, toutefois, entre 1968 et 1956, outre un plus grand *degré de haine envers les Soviétiques* à Budapest et à Poznan qu'à Prague, était que, en 1956, à ce mouvement venu d'en haut s'était joint spontanément un mouvement venu d'en bas, particulièrement puissant en Hongrie. Cette irruption d'un deuxième foyer révolutionnaire avait désemparé Nagy, *incapable d'imaginer* que la légitimité du pouvoir pût sourdre d'ailleurs que du parti, de lui seul. Ainsi paralysé, il n'avait su ni se dresser contre l'armée soviétique, ni, bien sûr, fraterniser avec l'occupant. Ce deuxième foyer était né en milieu ouvrier, comme en Pologne alors, mais *les étincelles qui l'avaient* fait flamber provenaient de milieux communistes « indépendants », d'intellectuels aussi.

La chance de la Pologne, à cette date, fut que des réformes avaient *été introduites dès 1953*, que Gomulka put ensuite faire accepter aux Soviétiques une libéralisation qui apparut comme un exemple de déstabilisation et comme une victoire sur les Russes. Toutefois, devant la puissance de la pression populaire, il procéda à une « *kadarisation à froid* », ce qui mit fin aux espérances des Polonais. Il était néanmoins *censé procéder* à une libéralisation ; de sorte que le deuxième foyer put continuer à couver sous la cendre.

En 1968, à Prague, le mouvement populaire qui se développa avec la victoire de Dubcek prit une ampleur si gigantesque qu'il déborda l'action réformiste née au sommet, la « fourvoya », et Dubcek, vaincu, survécut même à *l'intervention, avant de s'ensevelir* à son tour.

En Pologne aujourd'hui, différence essentielle avec Budapest, Poznan, Prague, le mouvement ne doit rien au parti ; il s'enracine totalement dans ce deuxième foyer, né en 1956, mais qui, depuis, a, en quelque sorte regénéré. Car depuis la répression de Prague et surtout la faillite de la deuxième *promesse de libéralisation*, par Gierek, les illusions des *Polonais sur l'hypothèse d'une* réforme venue d'en haut sont bien mortes, mortes comme les victimes de la répression en 1970. La seule collusion possible de Solidarité avec le parti est leur intérêt commun : à prévenir une répétition de l'histoire, une nouvelle convention Alvensleben, c'est-à-dire l'intervention armée sur appel de l'autre, d'un des deux *chers voisins*, l'Allemand de l'Est de préférence (1). A coup sûr, Kania (et Solidarité) s'emploie à éviter le pire, assurant à Brejnev qu'en Pologne soviétique tout va bien ; nul ne saurait prétendre que la sécurité de l'U.R.S.S. est menacée, que le régime ne peut survivre...

Comme partout à l'est de l'Elbe, ce régime comporte les mêmes définitions : règne unique d'un parti (même si, sur le papier, plusieurs cohabitent) ; détournement des institutions sociales de leur vocation ; contrôle de ces institutions par le parti qui leur impose *son mode de fonctionnement* ; identification du parti avec la légitimité, comme s'il était l'incarnation de l'histoire (2).

Que s'est-il passé en Pologne ?

Pour le mesurer, rappelons *qu'en Russie comme en Europe*, depuis le début du siècle, les partis révolutionnaires ont toujours voulu mettre la main sur les syndicats, leur imposer un mode de représentation par tendances, de sorte qu'au bureau règne le parti « majoritaire » ; ils ont réussi également à faire admettre *qu'il leur revenait de délimiter* et définir la fonction de ces syndicats (alors que ce pourrait être l'inverse). Puis, depuis Octobre 1917, de façon irréversible, l'un de ces partis, le parti communiste, a conquis la direction du syndicat, la gardant soit par la voie démocratique, soit par la colonisation des bureaux, soit par la violence ; ensuite, en 1919, les *communistes des syndicats soviétiques* ont décidé, unilatéralement, que ces syndicats devraient être subordonnés au parti, sinon intégrés ; ainsi, ils ont fait triompher leur conception de syndicats « bien ficelés », puis ont subverti leurs fonctions et activités traditionnelles (défense des travailleurs, organisation de grèves, etc.), en les transformant en organes *de cogestion du Plan et en courroies* de transmission de leur pouvoir.

Pour commencer, les Polonais *ont décroché la courroie*. Puis, ils ont élu eux-mêmes leurs délégués, institué leurs propres formes organisationnelles, nié enfin toute dépendance à l'égard du parti. Ainsi est né Solidarité sur les décombres de l'ancienne centrale.

Les Polonais ont été ainsi plus loin que les conseils *ouvriers* hongrois, dont la création avait été, en partie, suscitée par la *direction des syndicats, c'est-à-dire* des syndicats domestiqués par le parti. En ce sens, bien que dénommé « syndicat », Solidarité évoque, par ses formes organisationnelles, le conseil pan-russe des comités d'usine (en 1918) plus que le syndicat centralisé ou même que les Soviets de députés *dont le* mode de représentation était lié, lui aussi, à des *appartenances de parti, ce qui permettait* à ces derniers d'en contrôler, bureaucratiquement, le comité exécutif.

Sur le plan de la compétence, Solidarité, à ce jour, ne vise pas, à la façon des comités d'usine en Russie ou, plus récemment en Hongrie, à instituer une quelconque *forme* d'autogestion *ou* de cogestion des entreprises. Toutefois, *Solidarité tend* à une extension verticale de sa compétence sans *se présenter comme un contre-pouvoir* ; ses membres mettent en cause certains aspects du fonctionnement de l'Etat : sa justice, sa police, le contrôle de l'information surtout, etc. Prenant, en quelque sorte, la relève de *l'Eglise*, voire des intellectuels, Solidarité prend en compte les *revendications de la société globale*.

(*) Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

(1) En 1863, à la demande du tsar, le roi de Prusse intervint militairement contre les Polonais.

(2) Sur les démocraties populaires depuis 1956, on lira F. Kende, K. Pomian et autres, *1956, Varsovie-Budapest, la deuxième révolution d'Octobre*, Le Seuil, 1978.

LA GRIMACE DE L'AMOUR

par GABRIEL MATZNEFF

LES Français n'aiment pas les Russes, ils n'aiment pas les Allemands, ils n'aiment pas les Espagnols, ils n'aiment pas les Anglais, mais ils aiment les Polonais. Lorsque nous écrivons sur la Pologne, c'est le Général Dourakine à perpétuité : les Russes sont nécessairement des brutes, ou des salauds, ou des niais, et le seul personnage sympathique est un pauvre Polonais catholique, échappé du bagne de Sibérie. La comtesse de Ségur avait déjà tout prévu : le méchant Brejnev, le gentil Walesa, et même Jean-Paul II. Vive la Pologne, monsieur, et honte à la vilaine madame Papovski. Nous ne sommes pas les enfants de Marx et du Coca-Cola, mais les enfants du marquis de Custine et d'une renégate, née Rostopchine.

Vous êtes chez le coiffeur, ou dans la salle d'attente du dentiste. Imprudemment, vous feuilletez un hebdomadaire. Qu'il soit de droite ou de gauche, vous n'avez aucune chance d'échapper aux photos d'ouvriers polonais à genoux, se confessant ou recevant la communion, ni aux commentaires mystiques de journalistes obligatoirement touchés par l'aile de la colombe ardente : c'est à qui, dans les salles de rédaction, fera la plus belle genuflexion devant la vierge de Czestochowa. Si au lieu d'être Polonais, ces fervents catholiques étaient paroissiens de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, ils n'intéresseraient personne, et on ne parlerait d'eux que pour railler leur obscurantisme réactionnaire ; mais dès lors qu'ils font leurs processions sur les rives de la Vistule, et non sur celles de la Seine, ils deviennent passionnants, et exemplaires.

« L'ambition, la vengeance et la sottise perdirent la Pologne, mais la sottise en premier chef. » *Qui a écrit ces lignes véridiques ? C'est notre cher Casanova, qui a publié une* Histoire des troubles de Pologne *et a consacré, dans ses Mémoires, de captivants chapitres à son séjour dans ce pays. Ce sont des pages que tous ceux qui se mêlent aujourd'hui d'écrire sur la Pologne devraient lire, car elles demeurent, après deux siècles, d'une justesse et d'une actualité admirables. Et puis, quoique bon chrétien, Casanova ne se croit pas obligé, parce qu'il parle de la Pologne, de farcir sa prose d'hypocrites bondieuseries. Le Christ n'apparaît que discrètement sous sa plume. Cependant, c'est toute la théologie chrétienne qui est resserrée dans cette réflexion que lui fit un jour Stanislas-Auguste, roi de Pologne :* « La couronne de Pologne est la couronne du martyre. » *Alors déjà, les puissances occidentales aimaient à faire leurs croisades antirusses par Polonais interposés. Il faudrait bien que les Polonais cessâssent un jour d'être dupes du prétendu amour que leur porte l'impitoyable Europe. Les Polonais, les Libanais, les Chypriotes devraient le savoir : l'Europe n'aime personne. Ce n'est chez elle, comme chez la comtesse de Ségur, que la grimace de l'amour.*

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	[illegible]	670 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	702 F	1 016 F	1 330 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	434 F	615 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	823 F	1 080 F

Par voie aérienne Tarif sur demande.

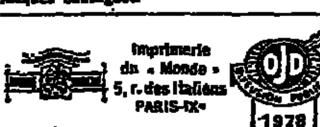
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

Interdire la grève pendant deux mois

(Suite de la première page.)

Il a enfin précisé que des négociations sont en cours pour la création d'un syndicat pour les agriculteurs indépendants et s'est déclaré prêt à coopérer avec Solidarité pour résoudre tous les conflits.

Jeudi 9 avril, le chef du parti ouvrier unifié, M. Kania, a assisté à Gdansk à une réunion houleuse de six heures de l'organisation du parti des chantiers navals Lénine. Destinée à « *regagner la confiance de la base* » — « *tâche fort difficile* », avouait M. Fiszbach, le secrétaire régional du parti et membre suppléant du bureau politique. — cette réunion a permis à la base *de faire part de ses doléances*. L'un des ouvriers a déclaré notamment : « *Il y a toujours dans les discours des membres du bureau politique énormément de généralités et de slogans usés depuis longtemps qui ne répondent pas aux revendications concrètes de la base. Les mass media, dont la crédibilité est de plus en plus douteuse, ne font que renforcer cette impression on a de plus en plus l'impression qu'il n'y a que la base qui soit pour le renouveau et cela ne fait qu'approfondir la méfiance de la population à l'égard de la direction et du parti tout entier, car la population forge son opinion sur le parti d'après les activités de ses dirigeants* » Pour sa part, M. Kania, a estimé que la discussion avait été « *sérieuse et passionnée* », disant : « *Nous apprenons beaucoup sur l'état d'esprit des membres du parti et sur les problèmes qui les tracassent Nous tâcherons de tirer profit de cette expérience. J'accepte vos doléances : réactions faibles aux illégalités de la période précédente, manque de sensibilité ces derniers mois et jusqu'à présent.* » Ce sont là des critiques dont les organisations du parti devront tirer la leçon, a-t-il conclu.

Abondant dans le sens de la punition des coupables des erreurs du passé, le quotidien de Varsovie *Zycie Warszawy* cite la déclaration du responsable du parti pour la ville de Wloclawek disant que « *l'office du procureur général est en train de mener une procédure préalable* » en ce qui concerne les responsabilités de M. Piotr Jaroszewicz dans la mauvaise situation économique actuelle. (Limogé en février 1980 de la présidence du gouvernement, M. Jaroszewicz a été depuis exclu du parti pour cette raison.) Le même responsable demandait une explication *sur les responsabilités de l'ancien* chef du parti, M. Gierek, limogé le 6 septembre dernier (officiellement démissionnaire pour raison de santé). Pour l'instant, celui-ci est à la retraite et vit, selon le journal, dans la petite ville d'Ustronié, en Silésie, auprès de ses petits-enfants. Jeudi, d'autre part, on a appris l'arrestation de M. Adam Glazur, ancien ministre de la construction. Il est accusé de détournement de fonds publics (pour se construire une villa). Il avait été exclu du parti l'année dernière.

La situation en Pologne continue à être soigneusement observée à l'Ouest comme à l'Est. Le secrétaire d'Etat américain, le général Haig, a déclaré jeudi à Madrid qu'il se sentait « *quelque peu soulagé* » après les récentes déclarations du président Brejnev tout en restant « *préoccupé* » par le niveau de préparation militaire des troupes soviétiques et de celles d'autres pays du pacte de Varsovie qui encerclent la Pologne ; de source autorisée américaine, on affirme qu'une centaine d'hélicoptères de transport, entre cinquante et cent avions de transport et de cinq cents à mille pilotes et techniciens soviétiques avaient atterri dans la nuit du vendredi 3 avril à Legnica, quartier général des forces soviétiques dans le sud-ouest de la Pologne. Tous ces appareils venaient non d'U.R.S.S., mais de Tchécoslovaquie. On signale aussi que les forces aériennes soviétiques ont entrepris un nouvel exercice dans cette région.

A Prague cependant, où se termine ce vendredi 10 avril, le seizième congrès du P.C. tchécoslovaque, M. Brejnev et la délégation soviétique ont rencontré jeudi la direction tchécoslovaque au château de Hradcany. M Brejnev, selon l'agence Tass, a dit notamment : « *Les pays socialistes sont entrés dans les années 80 plus forts sous tous les rapports C'est un fait indiscutable. Mais les tâches qui se posent aujourd'hui à nous, sont plus grandes qu'auparavant. Le front principal pour nous tous est le front économique. Ce qui prime, c'est la nécessité de relever l'efficacité de la production, le niveau de la gestion, d'apprendre à mieux gérer l'économie. C'est, peut-on dire, la conclusion générale de nos congrès. L'organisation du travail politique, idéologique et d'éducation de nos partis dans les conditions présentes doit être conforme à la solution de ces tâches Il est bien que nous ayons la même position vis-à-vis de la solution des problèmes d'intensification de l'économie : utilisation maximale par chaque pays frère de son potentiel de production et réunion des efforts dans les sphères industrielle, scientifique, technique et autres.* »

● *Le trente-huitième anniversaire du ghetto de Varsovie* : une matinée commémorative aura lieu, dimanche 12 avril, à 15 h, au Palais des arts, 325, rue Saint-Martin, à Paris. La partie artistique de cette manifestation du souvenir sera assurée par la chorale populaire juive de Paris, le comédien Gilbert Robin et la comédienne et chanteuse argentine Jacinta.

Yougoslavie

Une polémique oppose Belgrade et l'Albanie à la suite des émeutes de Kosovo

Belgrade (*A.F.P., Reuter*) — La polémique entre la Yougoslavie et l'Albanie a rebondi après que l'organe officiel du parti albanais du travail, *Zeri I Popullit*, a pris fait et cause le mercredi 8 avril pour les manifestants qui se sont violemment heurtés aux forces de l'ordre dans la région de Kosovo. Le journal affirmait notamment que les Albanais du Kosovo « *demandent à être libérés de la tutelle serbe et la possibilité de créer leur propre république dans le cadre de la Yougoslavie fédérale* ».

Cet article a immédiatement suscité de très vives réactions dans la presse yougoslave. Le journal en langue albanaise de Pristina (capitale du Kosovo), dans son éditorial, a accusé le quotidien de Tirana « *d'ingérence flagrante dans les affaires intérieures yougoslaves* » et lui a reproché de « *se faire l'avocat des éléments les plus hostiles et les plus réactionnaires de la nationalité albanaise* ». Les quotidiens de Belgrade ont modifié leurs éditions de vendredi pour reproduire cet éditorial. *Politika* accuse le journal albanais d' « *appeler le forces hégémonistes et impérialistes à menacer la Yougoslavie* ».

Cette polémique annonce une nouvelle phase de tension, alors que les relations entre les deux pays s'étaient nettement améliorées depuis quelques mois. En juillet, pour la première fois depuis 1948, un membre du gouvernement de Tirana, M. Nedin Hodja, ministre du commerce extérieur, était venu en Yougoslavie pour conclure un accord sur les échanges commerciaux entre les deux pays. Rendant compte, le 6 avril, des émeutes qui se sont déroulées dans le Kosovo, M. Stane Dolantz, membre de la direction collégiale de la Ligue des communistes, avait pris soin de dégager le gouvernement albanais de toute responsabilité dans ces événements.

Les dirigeants yougoslaves ont, d'autre part, annoncé, mercredi, que le dispositif de l'état d'urgence a été allégé dans certains districts du Kosovo. Les établissements d'enseignement, notamment l'université d'où sont partis les troubles, restent cependant fermés. La région demeure également fermée aux étrangers, notamment aux journalistes.

Belgique

● LE SENAT A VOTE LA CONFIANCE AU GOUVERNEMENT. — Après la Chambre des députés, le Sénat a accordé, dans la nuit du 9 au 10 avril, sa confiance au gouvernement belge de coalition (socialiste, social-chrétien) dirigé par M. Mark Eyskens.

La confiance a été votée par 96 oui, 26 non et 8 abstentions, dont 3 émanant de sénateurs C.V.P. (social-chrétien flamand), parti du premier ministre. (*A.F.P.*)

Bulgarie

● DES ELECTIONS LEGISLATIVES AURONT LIEU LE 7 JUIN, telle est la décision prise par le Conseil d'Etat bulgare (présidence collégiale de la République). Le Parlement a décidé que les mandats des conseils populaires, des maires et des membres des conseils municipaux seraient suspendus avant leur terme normal (le 25 septembre 1981) afin que leurs élections aient lieu en même temps que celles des députés. — (*A.F.P.*)

DIPLOMATIE

EN L'ABSENCE DES PAYS DE L'EUROPE DE L'EST

Quatre-vingt-quatorze nations sont représentées à la conférence sur l'aide aux réfugiés

Inaugurée par M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, la conférence sur l'assistance aux réfugiés africains, qui se propose d'obtenir 1 300 millions de dollars de crédits pour couvrir pendant les cinq prochaines années les besoins des cinq millions de réfugiés en Afrique, s'est ouverte, jeudi matin, avec plus de deux heures de retard.

Ce retard est imputable à des difficultés de dernière minute, qui avaient surgi entre les Etats-Unis et certains pays arabes au sujet de la participation d'Israël. Aucun pays de l'Europe de l'Est n'assiste à cette conférence, convoquée à l'initiative de l'ONU, en coopération avec l'Organisation de l'unité africaine et le Haut-Commissariat aux réfugiés. La Chine et Cuba sont, en revanche, au nombre des quatre-vingt-quatorze nations présentes.

De notre envoyé spécial

Genève. — « *Les Africains sont excédés par les bouderies de leurs partenaires arabes* », nous a dit jeudi après-midi le chef de l'une des délégations africaines francophones à la Conférence de Genève. Il aura fallu, en effet, d'innombrables allées et venues entre les diverses délégations pour qu'en fin d'après-midi, seulement, des délégués arabes qui avaient boudé le début des travaux regagnent la salle où étaient réunis les participants.

Durant toute la matinée, seuls quelques Etats membres de la Ligue arabe, abritant eux-mêmes des réfugiés sur leur territoire national, parmi lesquels le Soudan et la Somalie, assistèrent à la première séance. En revanche les deux membres de la délégation israélienne, MM. Barroni et Manor, deux diplomates appartenant à la représentation permanente auprès des Nations unies à Genève, restèrent constamment dans la salle. Ils écoutèrent sans broncher M. Birido, diplomate soudanais, porte-parole du groupe africain, lire une brève déclaration regrettant qu'une invitation eût été adressée à Israël et proclamant que si l'O.U.A. avait été consultée sur ce point cette invitation n'aurait jamais été formulée, eu égard notamment aux relations que les Israéliens entretiennent avec l'Afrique du Sud.

Une fois de plus, les Africains venaient d'exprimer publiquement, par solidarité avec les Etats arabes et surtout par souci de ménager des partenaires qui peuvent les aider à résoudre quelques-uns de leurs problèmes financiers, un point de vue tout à fait différent de celui que la majorité d'entre eux défendent en privé.

Les points forts de cette première journée de travaux ont été l'allocution de M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, l'intervention puis la conférence de presse de Mme Jane Kirkpatrick, ambassadeur aux Nations unies, chef de la délégation américaine, l'intervention de M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, puis celle de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui conduisait la délégation française.

M. Kurt Waldheim, qui présidait la conférence, assisté de MM. Kodjo, secrétaire général de l'O.U.A., et Hartling, haut commissaire au H.C.R., a d'abord rappelé le triple objectif de ces assises : « *Il s'agit premièrement d'appeler l'attention de la communauté internationale sur la situation des réfugiés en Afrique ; deuxièmement, de mobiliser des ressources supplémentaires pour financer les programmes en faveur des réfugiés en Afrique ; et, troisièmement, d'aider les pays d'asile à supporter la charge que l'afflux de réfugiés représente pour leur économie.* » Puis il a ajouté : « *Si la situation en Afrique mérite une sympathie particulière, c'est que, sur les cinq millions de réfugiés, quatre millions sont hébergés dans dix-huit pays africains qui, en majorité, font partie de la catégorie des pays les moins avancés et dont les ressources sont à peine suffisantes, déjà pour assurer la subsistance de leur propre population...* »

Enfin, le secrétaire général de l'ONU a conclu : « *Il faut en priorité satisfaire leurs besoins immédiats de façon à permettre aux réfugiés de survivre. Mais, au-delà de ces besoins immédiats — alimentation, médicaments et abri, — il existe un besoin essentiel : assurer à ce très grand nombre de personnes des conditions de vie adéquates. En outre, il faut appuyer pleinement les programmes de réinstallation des réfugiés et des rapatriés ; sinon le problème des réfugiés ne ferait que se perpétuer...* »

Un problème politique

La plupart des orateurs qui se succédèrent annoncèrent une augmentation substantielle de la contribution financière accordée par leur pays. Ce fut cas notamment de M. Van der Klaauw, ministre néerlandais des affaires étrangères, qui promit l'équivalent de 9,5 millions de dollars, du Nigeria, qui, après une véhémente philippique anticolonialiste, annonça la remise d'un chèque de 3 millions de dollars, de Mme Kirkpatrick, qui remplaçait le vice-président George Busch retenu à Washington par l'état de santé de M. Ronald Reagan. Cette dernière a annoncé que son pays allait libérer 285 millions de dollars spécialement destinés aux réfugiés africains, concluant : « *Il faut renoncer aux aventures militaires et à la politique de violence. Dans cet effort vous pouvez compter sur les Etats-Unis.* »

Au cours de sa conférence de presse, le chef de la délégation américaine a dit que les Etats-Unis finançaient le tiers du budget du H.C.R. et pris position contre l'attitude des pays arabes à la conférence : « *Aucune nation ne doit être exclue arbitrairement d'une conférence pour une raison politique... Sur la demande des Etats africains eux-mêmes, nous sommes contre toute politisation de cette rencontre.* » Elle critiqua l'absence de toute représentation des pays de l'Est, excepté la Chine. « *Je suis très surprise et j'estime que c'est très regrettable de constater ce désintérêt pour les questions humanitaires.* »

A un journaliste qui lui reprochait certains contacts récents avec des officiels sud-africains, Mme Kirkpatrick répondit : « *J'ai rencontré les représentants de plus de vingt nations africaines, et les Etats-Unis procèdent à des échanges de vues réguliers avec l'Afrique du Sud, avec laquelle ils entretiennent des relations diplomatiques normales...* »

M. Boutros-Ghali annonça que l'Egypte mettait 1 million de dollars à la disposition du H.C.R. pour financer des missions médicales égyptiennes dans les camps de réfugiés. « *Le problème est, en dernière analyse, politique*, dit-il. *Notre première approche pour le résoudre doit être l'adoption de la charte des droits de l'homme et du citoyen américain mise au point par l'O.U.A. et notre deuxième approche une action médiatrice permanente destinée à régler pacifiquement les conflits africains.* »

Les ministres des affaires étrangères du Danemark et de la République fédérale allemande, M. Pierre Aubert, conseiller fédéral suisse chargé des affaires étrangères, M. Mark Macguigan, secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures, annoncèrent un accroissement de l'aide financière de leur pays chiffré à 10 millions de dollars pour le gouvernement danois, et à 4,5 millions de francs suisses pour le gouvernement helvétique.

Quant à M. Olivier Stirn, il rendit hommage à l'O.U.A., déclarant : « *Il est juste de souligner la manière exemplaire dont les Etats membres de l'organisation de l'Unité africaine se sont acquittés de leur devoir humanitaire en apportant des réponses proprement régionales au problème des réfugiés.* » Puis il insista sur la nécessité de maintenir l'aide à un certain niveau, affirmant : « *Il serait souhaitable que la part du continent africain dans le programme d'assistance du H.C.R. ne descende pas au-dessous d'un seuil qui permette de soulager les Etats africains. Sans vouloir fixer une proportion contraignante, j'observerai seulement que les sommes affectées au programme d'assistance aux réfugiés africains qui s'établissait en 1978 à 43,3 % du budget du H.C.R. n'était plus que de 26 % en 1979 et de 32 % en 1980.* »

Enfin le ministre français annonça : « *Consciente de l'urgence et de la gravité de la situation et déterminée à prendre sa part des charges nouvelles imposées au H.C.R. pour venir en aide aux réfugiés en Afrique, la France a décidé de verser au H.C.R. en 1981 une contribution exceptionnelle de 5 millions de francs qui sera affectée aux programmes généraux d'assistance.* »

PHILIPPE DECRAENE.

LA TOURNÉE EUROPÉENNE DE M. HAIG

Washington va négocier avec Madrid un accord « totalement nouveau » sur les bases américaines en Espagne

Le général Haig poursuit, ce vendredi 10 avril à Londres, sa tournée européenne. Attendu à Paris samedi matin, il sera reçu par M. François-Poncet et par le président de la République avant de partir pour Bonn en début d'après-midi. Après un entretien, jeudi à Madrid, avec le chef de la délégation américaine à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, le secrétaire d'Etat avait fait publier un communiqué espérant que « l'Union soviétique se joindra bientôt à l'initiative française d'une conférence portant sur des mesures de confiance qui soient, sur le plan militaire, significatives, obligatoires, vérifiables et applicables sur tout le continent européen, depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oural ».

Pendant ce temps, le ministre américain de la défense, M. Weinberger, achevait à Rome sa propre tournée européenne qui l'a conduit notamment à la frontière entre les deux Allemagnes : « J'ai vu le mur du bagne soviétique, a-t-il dit à cette occasion, ce grand monument à la gloire du réalisme soviétique qui s'étend des Balkans à la Baltique. »

De notre correspondant

Madrid. — Les Etats-Unis et l'Espagne vont commencer « immédiatement » la négociation d'un accord bilatéral « *totalement nouveau* » : telle est la principale conclusion de la visite de vingt-quatre heures qu'a faite le secrétaire d'Etat américain à Madrid, qu'il a quitté jeudi 9 avril dans l'après-midi M Haig s'est entretenu avec les principaux responsables de la politique espagnole, dont le président du gouvernement, M. Calvo Sotelo, et a été reçu par le roi.

Les Etats-Unis ont donc accepté la thèse de Madrid suivant laquelle le traité bilatéral devait être adapté aux nouvelles réalités, c'est-à-dire à la structure démocratique actuelle de l'Espagne. Conclu en 1953 par le général Franco qui cherchait alors à rompre son isolement diplomatique, il fut reconduit à plusieurs reprises, moyennant de légères *modifications*, la *dernière fois* en 1976 alors que l'Espagne était plongée dans les incertitudes du début de l'après-franquisme.

Dans les négociations qui vont s'ouvrir, le gouvernement actuel de Madrid entend obtenir des modifications substantielles du texte. Sur le plan de la souveraineté d'abord : l'Espagne désire que soient précisées plus strictement *les conditions* d'utilisation des quatre bases que l'armée américaine possède *sur* son territoire, particulièrement en cas de conflit international. Elle ne veut pas, par exemple, que ces bases puissent être utilisées comme relais aérien par les Etats-Unis en cas de conflit au Proche-Orient, un problème à propos duquel les vues de Madrid et de Washington *sont loin de coïncider*.

Dans le domaine des compensations offertes par Washington, Madrid entend aussi améliorer sa position. Non seulement par une augmentation des compensations financières mais aussi par une plus grande participation espagnole dans la fabrication des armements achetés aux Etats-Unis par l'Espagne. Madrid demande qu'un effort particulier soit fait en ce sens en matière aéronautique. Si les négociations, qui s'annoncent difficiles, ne pouvaient se conclure avant le mois de septembre, lorsque le traité actuel arrivera à expiration, une prorogation provisoire serait sans *doute décidée*.

M. Haig s'est apparemment montré réceptif aux préoccupations espagnoles de « rééquilibrage » des relations bilatérales entre les deux pays. Le souci d'apaiser les susceptibilités de ses hôtes a d'ailleurs marqué la plupart de ses contacts. Tout en réaffirmant à plusieurs reprises son désir, « *en tant que diplomate et en tant que militaire* », de voir l'Espagne entrer dans l'OTAN, il a aussi fait valoir, tant dans ses conversations que durant sa conférence de presse, que la décision appartenait au « *peuple espagnol* » et que les Etats-Unis ne voulaient pas exercer de pressionse en ce sens. M. Calvo Sotelo, lui, a de toute manière réaffirmé la vocation atlantiste de son pays.

M. Haig a affirmé l'appui de Washington au processus démocratique espagnol, avec une insistance visiblement destinée à effacer le souvenir de ses premières déclarations au moment de la tentative de putsch militaire du 23 février dernier (qu'il avait d'abord qualifiée d' « *affaire intérieure* » espagnole). Interrogé à ce sujet, il a affirmé qu'il manquait alors d'information sur ce qui se passait réellement au Congrès des députés de Madrid, mais il a finalement, dans un style qui lui est peu coutumier, « *regretté vivement* » les « *mauvaises interprétations* » données à ses paroles qui « *ne correspondent aucunement à la politique tant de l'administration républicaine que de l'administration démocrate américaine à l'égard de l'Espagne* ».

THIERRY MALINIAK.

ASIE

Thaïlande

Le récent coup de force militaire a porté gravement atteinte à l'autorité du gouvernement

De notre correspondant

Bangkok. — Il y a une semaine, le vendredi 3 avril, le général Prem Tinsulanond, premier ministre, reprenait le contrôle de Bangkok, « tombé » deux jours auparavant aux mains d'un groupe de colonels putschistes. Membres du mouvement nationaliste des « jeunes turcs », ils avaient placé à leur tête le général Sant Chitpatima, commandant en chef adjoint de l'armée de terre.

La plupart des auteurs et complices de ce coup d'Etat — une cinquantaine d'officiers de l'armée et de la police — ont été arrêtés. Le général Sant est toujours en fuite. Sa femme, qui, contrairement aux premières informations, est à Bangkok, vient d'écrire au premier ministre pour lui demander de « comprendre » l'attitude de son mari.

Le gouvernement a indiqué que toutes les personnes impliquées dans le coup d'Etat, qui ne seront pas présentées aux autorités avant le samedi 11 avril à midi (heure locale), ne pourront plus bénéficier de mesures de clémence. A cet égard, le colonel Manoon Rupkerchorn, ancien commandant de la 4e division blindée et l'un des « cerveaux » du putsch, que l'on croyait en état d'arrestation, ne s'est pas encore rendu.

Certains accusés devront répondre de leurs actes devant une cour martiale. « *Ses jugements seront sans appel mais il n'y aura pas de condamnations à mort* », a-t-on assuré de source gouvernementale. De son côté, le général Pramarn Adireksarn, vice-premier ministre, a demandé que les organisateurs du coup d'Etat puissent bénéficier d'une amnistie car, selon lui, ces jeunes officiers représentent pour le pays un « *capital précieux* ».

Une succession d'erreurs

Le général Prem a commencé de remplacer les « manquants » dans l'armée et dans l'administration. Ainsi, le général Athit Kamlang-Ek, ancien commandant en second de la IIe armée, qui avait été le « rassembleur » des troupes loyalistes, a été nommé commandant de la Ire armée, qui contrôle Bangkok, le centre et l'est du pays. Il remplace à ce poste le général Visin Issarengun Na Ayutthaya, qui s'était rangé aux côtés des putschistes.

On s'était habitué en Thaïlande à voir des généraux sortir des chemins de la légalité. On vient de voir des colonels suivre leurs traces avec moins de bonheur : leur coup d'essai ne fut pas un coup de maître. Se tiendront-ils tranquilles ? Rien n'est moins sûr. « *A l'évidence, il y a un fossé entre les vieux généraux et les jeunes colonels* », reconnaissait récemment le *Bangkok Post*. Un fossé qui n'est pas prêt de se combler.

Certes, pour se conformer à la tradition, pour assurer l'« honorabilité » de leur entreprise, les colonels putschistes avaient besoin du « *patronage* » d'un général en vue. Puisque, sollicité par leurs soins, le général Prem Tinsulanond, premier ministre, avait refusé de conduire un coup d'Etat contre son propre gouvernement (d'aucuns affirment qu'avant d'en référer au roi il aurait hésité), ils se retournèrent, semble-t-il, à la dernière minute, vers le général Sant Chitpatima, commandant en chef adjoint de l'armée de terre, qui avait trop de griefs personnels contre ses supérieurs pour ne pas « sauter sur l'occasion » qui lui était ainsi offerte.

La première erreur des putschistes fut d'avoir fait appel à un membre de l'« establishment » militaire qui n'avait ni les faveurs du palais où on le tenait pour un dangereux « intellectuel », ni celles de ses pairs, ni, enfin, celles du public, au courant de son train de vie un peu trop voyant. Ce faisant, ce fut une autre erreur — beaucoup plus grave — d'avoir laissé « filer » à Korat le roi, sa famille et « son » premier ministre (celui-ci leur avait-il fait des promesses de neutralité bienveillante ?) au lieu de les garder à Bangkok sous leur « protection ».

Ce fut encore une erreur de ne pas s'être rendu maître de l'aéroport qui servit ensuite de point d'appui aux troupes loyalistes pour « reconquérir » Bangkok. Ce fut, enfin, une erreur de ne pas s'être assuré le contrôle total des mass media — presse, radio, télévision — donnant ainsi la possibilité au général Prem de faire savoir à la population qu'il entendait bien relever le défi des putschistes, assuré qu'il était du soutien royal. Jugeant que la partie était loin d'être gagnée par les auteurs du coup d'Etat, beaucoup de ceux — civils et militaires — qui leur avaient promis leur concours se sont alors prudemment tenus sur la réserve.

Une série d'ordres et de contre-ordres ont fini par donner l'impression qu'il y avait, dans ce coup d'Etat peu banal quelque chose d'improvisé, d'inachevé. Lorsque, enfin, le « comité révolutionnaire », à court de militaires, voulut compromettre les civils, il apparut alors clairement que ses heures étaient comptées car, en définitive, personne — sauf peut-être quelques têtes brûlées — ne souhaitait pousser les choses jusqu'à un affrontement fratricide.

Nationalistes et réformateurs

Peut-être avaient-ils mal assimilé la technique du coup d'Etat. Toujours est-il que les colonels putschistes « ruminaient » leur affaire depuis quelque temps déjà. Ces « jeunes turcs » — tous camarades de promotion — rêvaient d'autre chose pour la Thaïlande, quelque chose qui ne soit ni une dictature militaire, ni une démocratie civile, puisque, à leurs yeux, généraux et politiciens avaient prouvé leur incompétence à diriger le pays. Ils souhaitaient récupérer le pouvoir politique, se poser en authentiques serviteurs du système démocratique et sauver ainsi l'honneur de l'armée.

Nationalistes et réformateurs, sans attachement particulier à la monarchie, commandants de régiments d'élite, ces « jeunes turcs », dont l'idéologie rappelle, par certains aspects, celle des « officiers libres » du colonel Nasser (le « comité révolutionnaire » n'avait-il pas, dans une de ses proclamations, plaidé pour une Thaïlande neutre et non alignée ?), étaient bien résolus à effacer la honte des massacres d'étudiants des 14 octobre 1973 et 6 octobre 1976 à Bangkok. Agissant dans l'ombre, ils réussirent, malgré tout, à imposer leurs idées — nouvelle Constitution, élections législatives — à la faveur du coup d'Etat d'octobre 1977 qui favorisa l'arrivée au pouvoir du général Kriangsak Chamanand.

Le souci de « civiliser » peu à peu la vie politique thaïlandaise valut au général Kriangsak, puis au général Prem, son successeur, le soutien des « jeunes turcs ». Se montraient-ils à la longue trop impatients, trop encombrants ? On leur enjoignit, ces derniers temps, de rentrer dans le rang.

Au moment même où leur étoile pâlissait, le gouvernement donnait des signes inquiétants d'essoufflement. Le scandale pétrolier qui confirmait la corruption de certains politiciens en cour et le remaniement ministériel qui, à la mi-mars, suivit cette affaire avec l'attribution d'un portefeuille ministériel au général Sudsai Hasdin, chef de la milice fasciste les Buffles rouges, finit d'exaspérer les « jeunes turcs ».

« *Cette nomination est une honte pour le pays et fait perdre la face à l'armée* », déclarèrent-ils leurs décision était prise de passer à l'action. Le détournement d'un avion indonésien sur l'aéroport de Bangkok les obligea à différer de quelques jours la date de leur coup d'Etat, initialement prévu, semble-t-il, pour le samedi 28 mars.

Les putschistes du 1er avril ont-ils « raté leur coup » ? N'étaient-ils que de vulgaires comploteurs, assoiffés de pouvoir et d'honneurs ? D'aucuns, qui cherchent à minimiser la portée des événements, définissent le mouvement des « turcs » comme « *une écume de libéralisme sur un océan de frustration* ».

Tout porte à croire, au contraire, que cette affaire aura des suites à un terme qui reste à préciser. « *C'est la première vague d'une grande marée* », affirment de nombreux observateurs. Le phénomène « jeunes turcs » n'est pas spécifiquement militaire. Il intéresse la société thaïlandaise dans son ensemble, particulièrement les jeunes, qui dénoncent « *l'ancien système* » et aspirent à davantage de démocratie.

Cette aspiration remonte loin dans le temps, à 1932, lorsque civils et militaires obtinrent l'abolition de la monarchie absolue. Depuis lors, l'armée a confisqué le pouvoir à son profit s'abritant, pour le conserver, derrière l'institution royale. Il n'empêche que le courant « *civiliste* », socialisant et antimonarchiste n'a jamais tari. On s'en rend compte aujourd'hui. A cet égard, il est significatif de constater que la Thaïlande possède deux hymnes : l'hymne royal, celui des grandes occasions et des cérémonies officielles, et l'hymne nationaliste, celui des jours ordinaires que diffusent la radio et la télévision et dont les couplets, comme ceux de la *Marseillaise*, ont de curieux accents révolutionnaires...

Le « message des putschistes »

Si les putschistes ont échoué dans leur entreprise, du moins ont-ils réussi à faire passer leur message, à dénoncer toutes les tares de la société thaïlandaise : drogue, prostitution, travail des enfants, criminalité, concussion, contrebande, etc. Ils ont insisté sur la nécessité d'assurer un revenu décent aux paysans. Le général Prem ne reconnaissait-il pas lui-même, dans son dernier message du Nouvel An, que le pays comptait plus de six millions de « *pauvres absolus* » sur une population de quarante-sept millions d'habitants ? Ils ont plaidé aussi pour la suppression des intermédiaires, responsables d'une hausse artificielle du coût de la vie. N'y a-t-il pas, en effet, quelques « *grandes familles* », chinoises notamment, qui contrôlent les marchés du sucre, du riz, du tapioca, de l'étain ? « *Tout ce qu'ont dit les rebelles était vrai* », murmure-t-on à Bangkok.

Même s'ils y ont été poussés, syndicalistes et étudiants n'ont pas manqué de saisir le micro qui leur était tendu par les rebelles, lors de débats télévisés, pour « déballer » tout ce qu'ils avaient sur le cœur, pour se défouler dans le style « mai 68 ». Et le *Bangkok Post* de conclure : « *La réputation du gouvernement a été gravement atteinte par ces attaques verbales et ces accusations lancées à la radio et à la télévision pendant quarante-huit heures.* »

Que faire ? Purger l'armée de ses éléments douteux ? Après les « jeunes turcs », les « *soldats démocrates* » qui raprochent, aujourd'hui, aux premiers de leur avoir « *volé* » leur plate-forme politique ? Le gouvernement ne peut se priver de ses meilleurs soldats alors qu'il doit combattre « *l'ennemi communiste* » sur deux fronts à la fois, à l'intérieur du pays et aux frontières.

Jouer plus franchement le jeu démocratique ? Les événements ont montré, selon le *Bangkok Post*, « *qu'une partie de l'opinion publique souhaitait la mise en vigueur d'un système parlementaire authentique* ». Hélas, la plupart des observateurs sont obligés de constater qu'il n'y a pas de forces de renouveau valables dans le pays, que même les plus avertis et les plus honnêtes, une fois parvenus au faîte du pouvoir, finissent par succomber à ses délices. C'est là le drame de la Thaïlande.

JACQUES DE BARRIN.

Cambodge

En réponse à Phnom-Penh

LE PRINCE SIHANOUK SE DÉFEND D'AVOIR COLLABORÉ AU GÉNOCIDE PERPÉTRÉ PAR LES KHMERS ROUGES.

En réponse à une déclaration faite à notre envoyé spécial à Phnom-Penh (*le Monde*, du 28 mars) par M. Hun Sen, et dans laquelle le ministre des affaires étrangères du gouvernement Heng Samrin affirmait : « *Sihanouk a été un collaborateur actif des auteurs du génocide Pol Pot-Ieng Sary. Il est devenu un criminel. C'est un traître.* » L'ancien chef d'Etat cambodgien nous a câblé de Pyongyang : « *J'ai cessé toute collaboration avec le régime khmer rouge depuis avril 1976. Entre avril 1976 et janvier 1979, les Khmers rouges m'ont mis en résidence surveillée et ont fait disparaître une vingtaine de membres de ma famille, appartenant tous au Front uni national khmer. Je rappelle aussi que les Khmers rouges ne m'avaient pas permis de rentrer au Cambodge entre avril 1975 et septembre 1975 ; entre fin 1975 et avril 1976 j'étais privé de tout pouvoir et de toute liberté. Hun Sen a lui-même avoué à M. de Barrin qu'il a été un chef militaire sous le régime Pol Pot. Ce sont les Hun Sen, Heng Samrin, Pensovan* (dirigeants actuels de Phnom Penh) *qui furent complices de Pol Pot dans le génocide du peuple khmer et non pas Sihanouk.* »

PROCHE-ORIENT

Iran

La grande colère des ayatollahs de Meched

Meched (*A.F.P.*). — Les deux grands ayatollahs de Meched, la grande ville sainte iranienne rivale de Qom, sont en colère contre les responsables du pays. Rompant le silence, ils lancent de très graves accusations à leur encontre, allant jusqu'à leur reprocher — comme l'ayatollah Hassan Qomi — de ne pas être de « *vrais musulmans* ».

Immense barbe blanche et turban noir (signe des descendants du Prophète), le grand ayatollah Qomi, qui est d'un âge avancé, lance les attaques les plus virulentes depuis son « *école* » située non loin du sanctuaire de l'imam Reza (très vénéré en Iran), aux coupoles d'or et de turquoise.

Pour lui, « *Tout ce que font ces responsables, y compris (le président Abolhassan) Banisadr n'est pas islamique ; ils le font au nom de l'islam, mais leurs procès, leurs tortures, leurs décisions, la confiscation des biens personnels sont contre les lois islamiques. Souvent, les tribunaux islamiques sont dirigés par des gens qui ne connaissent pas l'islam, qui sont corrompus, sans pitié, et la grande majorité de leurs décisions n'a aucune valeur...* »

Il ajoute : « *Pour que le pays sorte de la crise, il faut que tous les organes révolutionnaires qui existent en Iran soient dissous, car ils sont « corrompus »*, y compris les « *comités* » (forces islamiques de sécurité) et les *pasdarans* (gardiens de la révolution).

Après avoir déploré que le clergé de Meched ne soit pas écouté par les responsables iraniens, l'ayatollah ajoute : « *Le vrai clergé ne veut pas le pouvoir (...). Il n'approuve pas le clergé qui nous gouverne. Le vrai travail du clergé est de donner son avis au peuple et de l'éclairer. Le vrai islam est la religion du pardon et de la pitié, comme l'a montré le Prophète qui a pardonné à ses plus grands ennemis.* »

L'ayatollah Chirazi estime, pour sa part, que « *les difficultés viennent des pratiques de plusieurs appareils exécutifs qui provoquent le mécontentement du peuple* ». Il qualifie la prise de l'ambassade américaine de « *grand acte* », mais la libération des prisonniers de « *trahison* ». « *Nous disons que le peuple iranien avait le pouvoir de faire aboutir ses demandes, si certaines personnes n'en avaient pas fini avec ce problème de la façon que vous savez.* »

Le leader chiite condamne un article très important de la réforme agraire, qui vise à la distribution de la terre des grands propriétaires fonciers aux ouvriers agricoles. « *Nous résisterons fermement devant l'application de cette loi, qui n'est pas encore votée, mais en pratique plus sérieusement appliquée qu'une loi votée.* » « *Ce projet est une trahison de l'islam. Il va détruire l'agriculture iranienne et fera que l'Iran aura besoin de blé ennemi* », dit-il.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Ronald Reagan devrait quitter l'hôpital dimanche

Washington (*A.F.P.*). — Le président Ronald Reagan n'avait plus de fièvre mercredi soir ni jeudi à son réveil, indique le bulletin *de santé quotidien publié jeudi*, 9 avril, par la Maison Blanche.

Le président, ajoute le bulletin, a passé une bonne nuit et a reçu jeudi matin le secrétaire adjoint à la Maison Blanche, M. Michael Deaver.

Le retour de M. Reagan à la Maison Blanche reste prévu pour dimanche 12 avril, a indiqué le docteur Dennis O'Leary, à l'hôpital George-Washington où le président est soigné depuis l'attentat dont il a été victime le 30 mars. Toutefois, ses médecins l'ont mis en demeure de ne reprendre que progressivement ses activités normales.

Le président disposera de toutes ses facultés lorsqu'il regagnera la Maison Blanche, a précisé M. O'Leary, mais, au début, il ne devra consacrer que « *quelques heures par jour au travail* » puis augmentera progressivement le *rythme de ses activités*.

M. Larry Speakes, porte-parole adjoint de la Maison Blanche, a d'autre part indiqué que le porte-parole en titre, M. James Brady, grièvement blessé à la tête lors de l'attentat se remet « sans problèmes » et pourrait exercer à nouveau ses fonctions dans l'avenir. Le rétablissement spectaculaire de M. Brady, dont on avait annoncé la mort quelques heures après l'attentat, est confirmé par le fait que ce dernier a pu s'entretenir par téléphone avec divers membres de l'équipe présidentielle.

L'HISTOIRE ASSASSINÉE...

Plusieurs erreurs figurent dans la relation que nous avons faite (le Monde du 1er avril) *des tentatives d'assassinat (réussies ou non) à l'encontre de présidents des Etats-Unis antérieurs à M. Reagan, nous indique un de nos lecteurs, le professeur Claude-Jean Bertrand. Nous avons, d'abord, assez systématiquement assassiné... l'orthographe du nom des meurtriers, adroits ou non : celui de John Wilkes (et non Wiltres) Booth, assassin de Lincoln, ainsi que ceux de Lynnet (et non Lynne) Alice Fromme et de Sarah Jane (et non Joan) Moore, qui ont toutes deux, en 1975, tenté de tuer le président Gerald Ford.*

Notre lecteur rectifie, d'autre part, des erreurs de fait : Lincoln a été assassiné dans un théâtre (et non «devant»); l'assassin du président Garfield, en 1881, voulait se venger de n'avoir pas obtenu le poste de consul à Paris (et non un « poste dans le gouvernement »).

Notre lecteur rappelle, en outre, que lors de la tentative d'assassinat dont il a été l'objet en 1912, Theodore Roosevelt n'était déjà plus président des Etats-Unis (il l'avait été de 1901 à 1908).

M. Bertrand précise, enfin, que l'on ne saurait faire la chronique des assassinats et tentatives d'assassinat à partir de 1776, date de la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis, puisque le premier président, George Washington, n'a assumé ses fonctions qu'en 1789. (Les Etats-Unis ont, d'abord, été une Confédération d'Etats sans magistrature suprême.)

El Salvador

Estimant que les forces armées régulières ne sont pas impliquées dans le massacre du 7 avril

Washington réaffirme son soutien au « gouvernement centriste » de M. Duarte

Les Etats-Unis ont affirmé, le jeudi 9 avril, que « *les forces armées régulières salvadoriennes* » n'avaient joué « *aucun rôle* » dans le meurtre, l'avant-veille, de « *quelque vingt civils* », à Monte-Carmelos, dans les faubourgs de la capitale. Le porte-parole du département d'Etat, M. William Dyess, a ajouté que le gouvernement américain était actuellement en contact avec les autorités salvadoriennes pour déterminer les circonstances exactes de ce meurtre. Selon la presse américaine, qui fait état d'une trentaine (et non pas vingt) de victimes, la police salvadorienne serait directement impliquées dans cet incident sanglant.

Dans une déclaration diffusée simultanément par la Maison Blanche et le département d'Etat, les Etats-Unis dénoncent cet « *incident tragique qui menace tout espoir de réformes et de progrès démocratique au Salvador* ». « *Ces meurtres*, ajoute le texte, *renforcent la volonté des Etats-Unis de soutenir le gouvernement centriste du Salvador qui est menacé par des forces extrémistes de droite et de gauche.* »

« *Malheureusement*, poursuit la déclaration, *de tels incidents se poursuivront jusqu'à ce que le gouvernement salvadorien puisse démontrer qu'il est en mesure de rétablir la stabilité et de mettre fin à la violence.* » Le gouvernement américain, ont déclaré M. Dyess et le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, estime que « *le renforcement de l'armée régulière et du gouvernement salvadorien constitue le meilleur moyen de rétablir la stabilité* ».

De son côté, le gouvernement du Canada a fait part de ses « *grandes inquiétudes* » et de son « *indignation* » au sujet du massacre du 7 avril. L'opposition a demandé à M. Trudeau d'intervenir auprès des Nations unies pour réclamer une enquête.

A San Salvador, le directeur de la « police fiscale », le colonel Moran, a donné l'explication officielle du massacre : prévenus qu'une « *importante réunion* » de guérilleros se tenait dans le quartier, des policiers arrivés sur les lieux ont été attaqués par « *quelque soixante hommes armés* » Les guérilleros auraient bandé les yeux et attaché les mains des victimes pour faire croire à « *un massacre délibéré* ». Selon l'opposition, pourtant, les victimes sont des civils qui ont été arrêtés à leur domicile, puis assassinés par des membres de la « police fiscale » (1).

Amnesty international a, d'autre part, le jeudi 9 avril, demandé au gouvernement du Salvador de « *garantir la sécurité* » de 138 personnes qualifiées de « *traîtres* » par les forces armées de ce pays. La liste des 138 personnes, indique le siège londonien d'Amnesty, a été publiée début avril. Elle comporte des noms de prêtres, d'activistes des droits de l'homme, d'universitaires et d'anciens membres du gouvernement. Les dirigeants de l'Eglise catholique estiment que la publication de cette liste était l'équivalent d'une condamnation à mort pour ceux qui y figurent. Amnesty, dans un télégramme au président Duarte, demande à la junte de manifester son hostilité à une telle pratique « *alarmante et sans précédent* ».

Enfin, a indiqué le jeudi 9 avril le colonel Vides Casanova, chef de la garde nationale, la guérilla tient toujours « *plusieurs positions importantes et d'accès difficiles* » dans le pays. L'armée, a ajouté l'officier, « *lance des opérations pour nettoyer, dans la mesure du possible, toutes les zones tenues par les rebelles* ». Sa tactique, a-t-il assuré, est de limiter les effectifs des forces engagées, afin de contrôler les insurgés, mais non de les anéantir. Il s'agirait de permettre aux rebelles de profiter du décret d'amnistie promulgué par le gouvernement, leur donnant jusqu'au 11 avril pour déposer les armes.

De son côté, le Front Farabundo Marti de libération nationale a affirmé que les guérilleros tenaient toujours de « vastes zones » dans le département central de Cuscatlan. Des rumeurs courent par ailleurs à San-Salvador sur la possibilité d'une deuxième offensive générale de la guérilla, pendant la Semaine sainte ou le 1er mai. — (*A.F.P.*)

(1) Le colonel Moran a déclaré le jeudi 9 avril que la moitié des agents de la « *police fiscale* » ont été renvoyés pour abus d'autorité. Il a précisé que certains des trente agents ainsi congédiés pourraient répondre de leurs actes criminels devant des tribunaux.

● *M. Robert White*, l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à San-Salvador a déclaré le jeudi 9 avril qu'il ne pensait pas que le Salvador deviendra un nouveau Vietnam, mais qu'il redoutait un enlisement similaire à celui de l'Union soviétique en Afghanistan. Il a fait cette déclaration devant la commission sénatoriale des affaires étrangères. Interrogé sur le point de savoir si cela impliquait une force américaine au Salvador comparable à celle de Moscou en Afghanistan, pour soutenir le régime en place, le diplomate a répondu qu'une telle éventualité ne pouvait être exclue. M. Robert White avait été rappelé à Washington par l'administration de M. Reagan, qui lui reprochait d'avoir manifesté publiquement son désaccord avec la politique au Salvador de la nouvelle équipe républicaine. — (*A.P.*)

PROCHE-ORIENT

La Syrie « citadelle de la fermeté »

I. — Victoire à la Pyrrhus sur les Frères musulmans

De notre envoyé spécial JEAN GUEYRAS

Damas. — « *Les Frères musulmans n'existent plus en Syrie en tant que mouvement organisé. Ceux de leurs dirigeants qui ont réussi à échapper aux forces de l'ordre se terrent dans des cachettes ou se trouvent à l'étranger où il mènent entre eux un combat fratricide.* » M. Ahmed Iskandar, ministre de l'information, considéré comme l'un des proches du président Assad, est, comme la plupart des dirigeants syriens interrogés, catégorique : la période critique qu'a traversée le régime baasiste de Damas, au cours du premier semestre 1980, est bel et bien révolue, et la « *bataille contre le terrorisme* » a été définitivement gagnée.

Le fait même que les journalistes occidentaux — interdits en Syrie jusqu'en février — soient de nouveau admis dans le pays indique que les autorités estiment contrôler suffisamment la situation sur le plan de la sécurité pour ne plus redouter le témoignage d'observateurs impartiaux. Deux semaines de séjour à Damas — où nous avons pu travailler en toute liberté contrairement à ce qui se passe sous certains autres régimes arabes pourtant moins contestés — nous ont permis de constater que l'optimisme de nos interlocuteurs était en partie fondé. Il n'est guère contestable que l'organisation des Frères musulmans, qui, il y a encore un an, représentait dans certaines villes du nord de la Syrie une sorte de pouvoir parallèle défiant les autorités, a été neutralisée sur le plan de l'action militaire, notamment à Alep, la grande métropole du nord, et à Hama, le fief traditionnel de l'Islam sunnite.

Il n'en est pas moins vrai que le succès remporté par les autorités de Damas sur leurs détracteurs religieux, que certains qualifient ici de « *victoire à la Pyrrhus* », n'a pratiquement rien réglé et a même aggravé les problèmes politiques, sociaux et économiques qui avaient alimenté le mécontentement populaire et la contestation armée.

« *Nous n'avions pas le choix. Nous devions réagir sous peine de perdre notre crédibilité. Notre existence même en tant que pouvoir légal et révolutionnaire de ce pays était mise en question* », nous a déclaré en privé une personnalité proche du régime. « *En mars 1980, toute l'activité commerciale d'Alep était réduite à zéro, Hama était paralysée, et Damas menacée d'une grève générale, sans parler des autres villes du nord, pratiquement livrées au contrôle des bandes armées des Frères musulmans.* » Ce que les partisans du régime oublient de rappeler, c'est que les moudjahidin, présentés officiellement comme de « *simples agents de l'étranger* », se mouvaient à l'époque au sein de la population de certains centres urbains comme des poissons dans l'eau.

Une situation sociale tendue

Le gouverneur de Hama, nommé à son poste un mois environ avant le début des événements de mars 1980 *qui faillirent ébranler le régime baasiste*, reconnaît implicitement que le mécontentement populaire a facilité la tâche des terroristes. « *Dès ma nomination,* nous dit-il, *je me suis efforcé de calmer les esprits en essayant de désamorcer une situation sociale tendue par les difficultés de la vie quotidienne. Je me suis rendu compte rapidement que les revendications sociales n'étaient qu'un prétexte pour entretenir une agitation dont l'objectif essentiel était le renversement du régime socialiste en vigueur dans ce pays.* »

En fait, depuis la tuerie d'Alep du *16 juin 1979, au cours de laquelle* furent froidement massacrés une soixantaine de cadets alaouites de l'académie militaire, l'opposition au régime était entrée dans une nouvelle phase marquée par une intensification de la répression et une radicalisation de l'action terroriste qui revêtit, *vers la fin de l'année*, le caractère d'une guérilla urbaine essentiellement dirigée contre les membres des services des renseignements *(moukhabarat)*, les fonctionnaires et les intellectuels, baasistes ou non, collaborant avec le régime. Les autorités évaluent à « *plusieurs centaines de tués* » le nombre des « martyrs » tombés sous les balles des terroristes pour la seule année 1980. Les tueurs s'attaquaient, en outre, à des fonctionnaires subalternes peu protégés et donc vulnérables, donnant l'impression que nul n'était à l'abri de leur action, alors qu'eux-mêmes, agissant dans l'ombre et disposant de nombreuses complicités au sein de la population, semblaient jouir d'une relative impunité.

Le grand mouvement de grève de mars 1980, à Alep et à Hama, a démontré la puissance et l'efficacité de l'organisation militaire des Frères musulmans disposant de commandos aguerris capables de mener aussi bien une lutte clandestine qu'ouverte. C'est ainsi que la grève d'Alep, dont l'un des *objectifs était d'empêcher la célébration du dix-septième* anniversaire de la révolution baasiste du 8 mars 1963, avait été préparée par des tracts distribués, au nez et à la barbe des forces de sécurité impuissantes, par de jeunes militants organisés en cortèges pétaradants de motocyclettes et de Toyota. Ce sont *ces mêmes militants qui, par la suite,* intervinrent pour obliger à se joindre à la grève les commerçants contraints par les autorités à ouvrir leurs boutiques avant de s'attaquer aux édifices publics et d'incendier les autobus et les bureaux de la compagnie aérienne syrienne et de l'Aeroflot.

Le défi était insoutenable pour le régime. Pour essayer de redresser la situation, le président Assad a choisi de recourir à la violence plutôt qu'à des mesures politiques susceptibles de désamorcer le mécontentement populaire. Peut-être n'avait-il pas alors d'autre solution. Le « mouvement de redressement », qu'il avait amorcé fin 1979 en réorganisant et épurant le parti, en remaniant le gouvernement pour en éliminer les éléments les plus compromis, avait échoué face au scepticisme général à l'égard de réformes jugées insuffisantes et peu susceptibles de modifier la nature du régime. On affirme à ce propos que le chef de l'Etat a longuement hésité avant de faire son choix et a envisagé à un certain moment de demander à son frère Rifaat, commandant des fameuses « brigades de défense », de s'effacer provisoirement. Quoi qu'il en soit, une décision s'imposait d'urgence, la situation à Alep et à Hama risquant à tout instant de déboucher sur un mouvement insurrectionnel généralisé.

Au début d'avril, le chef de l'Etat *franchit un nouveau pas dans l'escalade* de la répression en envoyant la troisième division blindée encercler les deux villes insurgées. Le 6 du même mois, le dimanche de Pâques, les « unités spéciales » du colonel Ali Haydar, réputées pour leur « efficacité », pénètrent dans *Alep et s'installent à l'intérieur de* la fameuse citadelle des Ayyoubides qui domine la ville. Alep est rapidement divisée en deux secteurs dont le premier sera « nettoyé maison par maison » en six jours et le deuxième en trois. Selon les milieux officiels, ces opérations de quadrillage, qui se renouvelleront sur une moindre échelle en mai, juin et surtout en juillet — à l'occasion d'une nouvelle flambée de violence coïncidant avec le mois du Ramadan, — n'avaient pour seul objectif que de faciliter la recherche des terroristes et de leurs caches d'armes, et elles n'ont donné lieu à aucun acte de brutalité. En privé, cependant, certains admettent que des « bavures » ont été commises par les forces de sécurité exaspérées par l'« agressivité » et les « méthodes criminelles » des « bandes terroristes ». Il ne fait pas de doute que certaines de ces « bavures », qui ont fait de *nombreuses victimes innocentes au* sein de la population, ont été organisées sciemment dans le but de faire comprendre à ceux qui aidaient les Frères musulmans qu'ils avaient tout à perdre en appuyant et en se solidarisant avec leur action.

L'*opposition parle à ce propos de « punition collective* », de « *prise d'otages sommairement exécutés par la suite* », de « *cadavres traînés dans les rues pour impressionner la population* ». Il est difficile de vérifier ces informations, dont certaines ont été vraisemblablement, en partie, grossies par la rumeur publique. Mais l'opération de répression à Alep, qui s'est renouvelée suivant un scénario identique à Hama, s'est avérée particulièrement efficace. « *La population, et notamment la bourgeoisie alepine, qui avait jusque-là soutenu les Frères musulmans, a compris que le combat était par trop inégal et désespéré. Les commerçants, durement touchés par le marasme économique dû au climat de guerre civile qui régnait depuis la tuerie de l'Académie militaire, souhaitaient le retour au calme. Un dernier massacre, le 11 août 1980 à Alep, au cours duquel les quatre-vingts habitants d'une maison de la vieille ville d'où était parti un coup de feu furent tirés de leurs appartements et sommairement exécutés, a porté la consternation et le désarroi de la population à son comble. Du coup, la rébellion s'est effondrée tel un château de cartes.* »

Depuis, l'équilibre des forces s'est modifié en faveur du camp gouvernemental, aussi bien à Alep qu'à Hama. Les Frères musulmans ont été lâchés par une population lasse et traumatisée par la rigueur de la répression qui l'avait atteinte de plein fouet. Les organisations terroristes ont perdu l'initiative et ne mènent plus que des opérations ponctuelles de plus en plus rares. Les autorités, qui sont arrivées à noyauter certaines des cellules terroristes, disposent désormais de renseignements précis sur les intentions et projets des moudjahidin, qui « *ont cessé de se mouvoir au sein de la population comme des poissons dans l'eau* ».

Le calme est revenu graduellement sur l'ensemble du territoire. Le gros des troupes de la troisième division blindée a regagné ses casernes vers la mi-janvier, suivi un mois plus tard par les unités spéciales du colonel Ali Haydar. La citadelle d'Alep est désormais ouverte aux touristes. Le visiteur étranger qui se rend à Alep ou à Hama peut difficilement imaginer que ces villes ont été, il y a quelques mois encore, le théâtre de dramatiques et sanglants événements. Seuls quelques civils armés montent la garde autour des bâtiments publics des deux cités dont les issues sont toujours contrôlées par des barrages.

Les rideaux démantelés

La défaite militaire des moudjahidin dans le nord de la Syrie n'a pas été uniquement le résultat de la sévérité de la répression. Elle a été également provoquée par la défection de Damas qui n'a pas suivi, *en mars 1980, le mouvement* de révolte du nord. En effet, les Frères musulmans ne sont jamais parvenus à mobiliser la rue et le Bazar de la capitale syrienne. Les commerçants damascènes, rassurés personnellement par le président Assad, se sont cantonnés dans une *stricte neutralité. Un autre élément* de dissuasion a été l'impressionnant dispositif de protection mis en place par les autorités et qui, à ce jour, n'a pas été allégé, malgré l'amélioration de la sécurité sur le plan national. Certains quartiers de Damas, notamment ceux abritant les *ministères* et les *ambassades*, ainsi que les résidences des hauts dignitaires du régime ressemblent à de véritables places fortes assiégées. Des kiosques aménagés à la hâte sur les trottoirs abritent de nombreux agents des *moukhbarat* en civil qui, kalatchnikov et walkie-talkie à la main, veillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre sur la sécurité des riverains. Dans les ministères et les sièges du parti et des journaux, les bureaux des principaux responsables sont verrouillés de l'intérieur. D'innombrables voitures militaires ou banalisées, ayant à leur bord des policiers en uniforme bleu, ou des gendarmes en kaki aux bérets écarlates, ou les soldats du colonel Rifaat en tenue *camouflée, sillonnent en permanence* les rues de la capitale.

Le maintien de cet énorme dispositif de sécurité indique que les autorités ne sont pas dupes de leurs propres déclarations lénifiantes et que l'ordre dans le pays demeure précaire. La menace militaire que *faisait peser la rébellion des Frères* musulmans a, certes, *été écartée*, mais le vide politique et idéologique demeure. La répression a accentué encore plus l'isolement d'un régime usé par dix-sept années d'exercice solitaire du pouvoir. Le palais présidentiel et le complexe administratif que l'on construit sur l'une des collines désertiques dominant Damas ne peuvent que symboliser cette solitude si rien n'est fait rapidement sur le plan politique pour élargir les bases du pouvoir baasiste. Mais n'est-il pas déjà trop tard, après tant de sang versé ?

Prochain article :

L'IMPOSSIBLE ALTERNATIVE



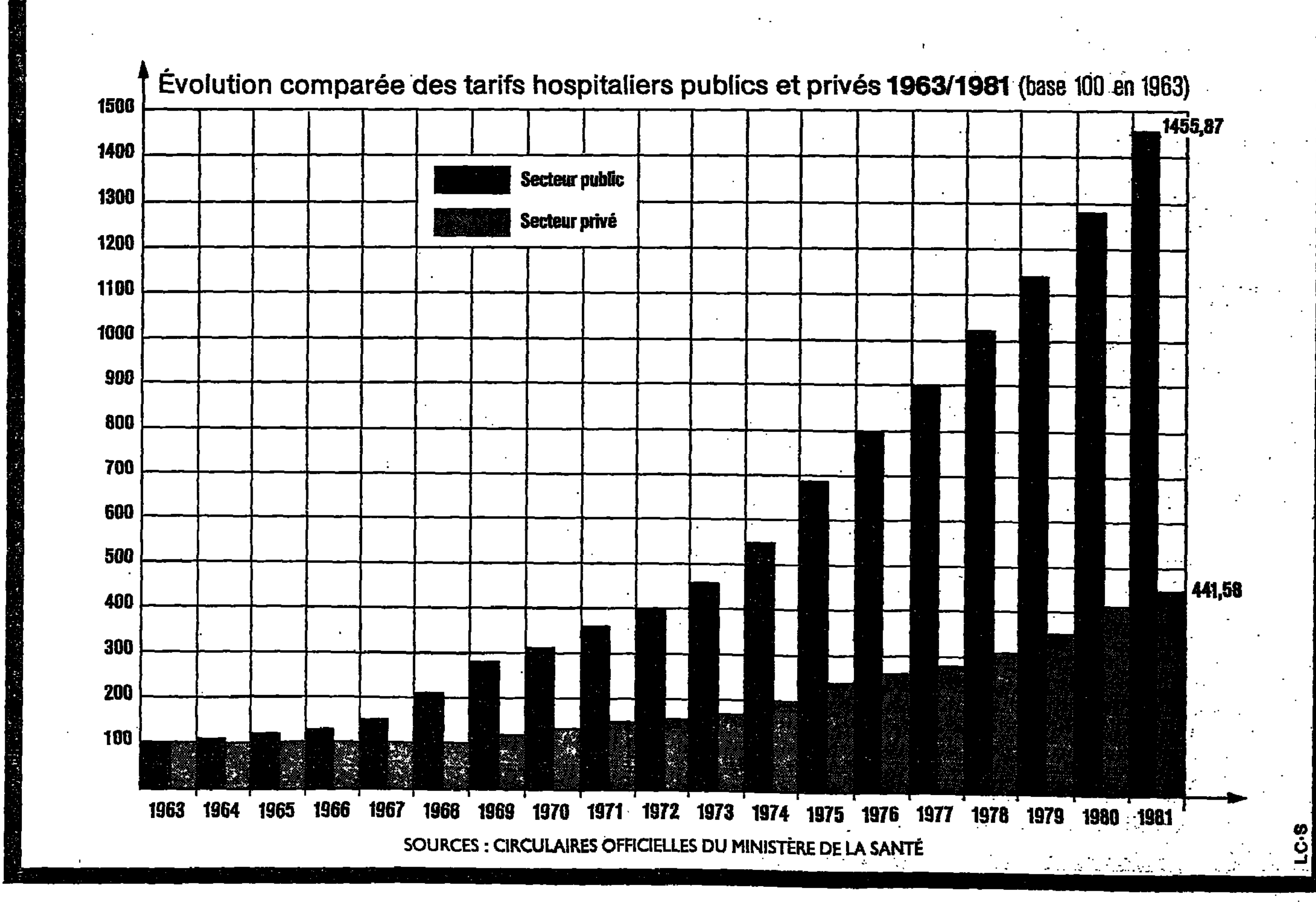
(Publicité)



UNION HOSPITALIÈRE PRIVÉE
148, BOULEVARD MALESHERBES 75017 PARIS

18 ans de discrimination entre l'Hospitalisation Privée et les Hôpitaux Publics.

La comparaison des hausses de tarifs accordées par le gouvernement à ces deux secteurs est éloquente.



SOURCES : CIRCULAIRES OFFICIELLES DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

LC-S

ENQUÊTE

Les agriculteurs des pays de l'Est à la recherche d'un nouveau modèle

III. — Le retard roumain et la déviance polonaise

par ALAIN POULIQUEN (*)

Après avoir tenté d'industrialiser leurs agricultures, la Bulgarie, la Hongrie, la R.D.A. et la Tchécoslovaquie constatent que la spécialisation et la centralisation excessives nuisent à l'efficacité. Derrière la Hongrie, ces pays tentent de « repaysanniser » leur agriculture et de déconcentrer les unités de production (« le Monde » des 9 et 10 avril).

La Roumanie a *exceptionnellement* prolongé une politique agricole ayant des traits staliniens marqués : *tutelle administrative* tatillonne à l'égard de coopératives de production dont le retard technique et social par rapport aux fermes d'État moins nombreuses était important ; prix agricoles longtemps faibles ; nécessité pressante d'améliorer un régime alimentaire spécialement médiocre dans les villes ; enfin, une industrie en croissance très rapide.

La quasi-stagnation agricole depuis 1976, assortie d'un exode encore très rapide bien que très contrôlé administrativement, semble imposer aujourd'hui une politique agricole nouvelle, dont la « mutation industrialiste » des coopératives et la liquidation des disparités sociales entre l'agriculture et l'industrie sont les axes centraux. Les fermes d'État devraient devenir les pôles de cette restructuration pour les coopératives, jusqu'à présent peu transformées par les « associations intercoopératives » spécialisées. Mais cette mutation devra emprunter des voies prudentes, du fait de la crise de l'énergie très grave dans ce pays.

Les trois quarts de la terre agricole sont encore utilisés par des fermes familiales structurellement archaïques (4,5 hectares en moyenne, non-spécialisation, sous-mécanisation et sous-chimisation). Divers facteurs ont entretenu jusqu'à présent cet archaïsme :

— On assiste à un refus profond depuis l'échec de la collectivisation des implications idéologico-sociales d'une stratégie non léniniste de modernisation des fermes familiales ;

— L'industrialisation agraire s'est concentrée *sur le* secteur socialisé minoritaire (25 % de la terre agricole), sous une forme exceptionnellement gaspilleuse de moyens industriels et parfois même de terre, avec de médiocres résultats à l'hectare ;

— Il faut souligner que la quasi-stagnation depuis 1975 de la production de ces moyens — ce qui était pourtant un objectif prioritaire depuis 1970 — a considérablement freiné la modernisation des fermes privées, encore entravée par des restrictions à l'acquisition de terres et par la méfiance paysanne envers la politique agricole.

La concurrence, de plus en plus forte après 1970, du travail salarié, qui passe ici surtout par le canal de la pluri-activité très répandue des familles paysannes, a fourni à celles-ci une alternative confortable à l'aventure de la « modernisation-spécialisation-intensification ». La ferme fournit la subsistance alimentaire et le logement à une famille, dont l'argent peut venir d'emplois salariés non agricoles ou de ventes occasionnelles quand les marchés sont très attractifs.

La parité des revenus

Devant cette capacité de résistance (facilitée de plus par une épargne forcée abondante) et l'évasion « à temps partiel » vers le salariat, l'État a été conduit, pour garantir l'alimentation des villes, à consentir des hausses considérables de prix agricoles, assorties, pour les rares exploitations « spécialisées », d'énormes avantages financiers. Ces hausses sanctionnent en même temps la nécessité d'une parité des revenus agricoles avec les salaires industriels, en hausse rapide jusqu'en 1975, en dépit d'un retard énorme et croissant de la productivité horaire du travail paysan. En fait, après une augmentation très positive *de l'offre agricole privée* jusqu'en 1974, c'est à sa régression qu'on a assisté, cependant que les gaspillages (1) du secteur étatique conduisaient à d'énormes importations de céréales fourragères (40 % de la production céréalière), en bonne part responsables de l'endettement actuel du pays (25 milliards de dollars).

Aujourd'hui, la crise industrielle et sociale impose les perspectives suivantes :

— Les deux secteurs, privé et étatique, devront pouvoir accéder également aux moyens de production et à la terre, le secteur d'État étant contraint à l'économie, à l'autonomie financière et de gestion, dans le cadre d'unités plus petites qu'auparavant ;

— On assurera la promotion d'un modèle technique « doux » de modernisation privée à large diffusion possible, c'est-à-dire « autonome et économe » ;

— La gestion du secteur para-agricole sera démocratisée sous la pression et, peut-être, sous le contrôle de nouveaux syndicats agricoles, dont le rôle, dans la définition négociée de la politique de modernisation, pourrait être très précieux et même irremplaçable au regard de l'expérience occidentale, française notamment ;

— La dépression globale du marché de l'emploi enfin, conséquence de la crise, combinée au déclin démographique, peut être favorable à la modernisation privée, en réduisant les possibilités de travail salarié à temps partiel.

Mais la solution de la crise agraire passe, tout de même, par celle de la crise industrielle, donc par une réforme socio-économique globale profonde (2).

En définitive, la décennie 80 sera celle de réajustements parfois radicaux et toujours dans un esprit moins « industrialiste » et centralisateur que la décennie 70. Mais peut-on encore espérer, comme on semble le faire aujourd'hui, récupérer certains avantages économiques d'un héritage sociologique « paysan » après avoir été si loin dans sa liquidation ? Ce sera plus facile en Pologne et dans les pays du Sud (Hongrie, Bulgarie, Roumanie) que dans les pays les plus industrialisés (R.D.A. et Tchécoslovaquie). *D'autre part, jusqu'à quel point* le retour général à une déconcentration économique sur le mode hongrois et la coexistence durable avec une agriculture massivement privée comme en Pologne sont-ils socialement « digérables » par le système dans son ensemble ? Aujourd'hui, en tout cas, la sortie des crises agraire et industrielle, qui s'amplifie mutuellement (3) est à ce prix.

FIN

(*) Maître de recherches à l'INRA.

(1) Ou plus exactement, des choix de mode d'alimentation animale de type « industrialiste », privilégiant les céréales par rapport aux pommes de terre et à l'herbe. Ces choix sont largement responsables du déficit céréalier de la zone.

(2) Cf. *Crise de la politique agraire polonaise*, dans *Economie rurale*, n° 139, septembre-octobre 1980.

(3) Par le coût industriel de la production agricole et parce que les ouvriers travaillent en fonction de la qualité de leur approvisionnement alimentaire.







Le Monde

politique

Le point de la semaine

M. Mitterrand demeure exposé aux attaques convergentes des giscardiens et des communistes

La volonté de MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand de reprendre d'entrée de jeu le rôle de rassembleurs de la droite et de la gauche qu'ils avaient assumé *en 1974 s'est heurtée*, de part et d'autre, à des difficultés. Le candidat de l'U.D.F. et celui du P.S. ont dû faire des concessions à *la réalité* d'une compétition qui réunit — pour l'essentiel — quatre protagonistes. Déjà, lors de son dernier passage à la télévision, le 30 mars, M. Giscard d'Estaing avait déclaré souhaiter, comme *M. Jacques Chirac*, réduire le poids des dépenses publiques sur l'économie. Alors que les résultats des sondages demeu*raient mauvais pour le président* sortant (28 % à 29 % au premier tour, et même 27 % selon le sondage Sofres que le *Figaro* ne publie pas), M. Giscard d'Estaing affirme qu'il n'entend pas se quereller avec son ancien premier ministre et multiplie les assurances sur le comportement pacifique qu'il adoptera vis-à-vis du R.P.R. s'il est réélu.

Les avantages prévus pour les entreprises, parmi les mesures que doivent financer les emprunts franco-allemands annoncés le 8 avril, *sont aussi* destinés à montrer que M. Chirac n'est pas seul à compter sur l'initiative privée pour améliorer la situation économique. Sans le dire, M. Giscard d'Estaing tient compte de l'intérêt que *suscitent*, dans l'électorat qui leur est commun, les propositions de M. Chirac et de l'activité que le candidat du R.P.R. déploie en province comme à Paris. En dépit de la candidature de M. Michel Debré, que l'Elysée avait encouragée, et de celle de Mme Marie-France Garaud, l'écart qui sépare les représentants des deux tendances de la majorité ne semble pas, à un peu plus de quinze jours de l'élection, devoir être comparable à celui que M. Giscard d'Estaing *était parvenu* à creuser entre M. Jacques Chaban-Delmas et lui-même en 1974. Cela explique, d'une part, l'euphorie dont on fait montre parmi les organisateurs de la campagne de M. Chirac et, d'autre *part*, la nervosité qui a gagné l'entourage du « citoyen-candidat ».

M. Valéry Giscard d'Estaing a *renouvelé* les thèmes *de ses* attaques contre son adversaire le plus probable au second tour. Il exploite l'avantage qu'il peut y avoir pour lui à mettre en valeur le P.C.F., dont M. Mitterrand redeviendra l'allié au lendemain du premier tour. En allant à Montreuil, fief communiste, le 6 avril, donner à M. Georges Marchais l'occasion de lui répliquer, M. Giscard d'Estaing a rappelé à l'électorat modéré que le candidat socialiste n'est que l'un des deux candidats de gauche. M. Jean Lecanuet, président *de l'U.D.F., s'est chargé*, de son côté, de souligner, à la télévision, face à M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central *du P.C.F., que* M. Mitterrand n'est pas maître de la coalition sur laquelle il compte pour l'emporter. Le président sortant et ses amis se prêtent volontiers au jeu de M. Marchais, « *candidat anti-Giscard* », en présentant celui-ci comme leur véritable adversaire, M. Mitterrand a p p a r a i s s a n t comme le représentant d'un cou*rant avec lequel il serait pos*sible de s'entendre si son chef ne s'obstinait pas à vouloir devenir président de la République. *Le candidat du P.S. est* accusé de vouloir « escamoter » les réalités et de proposer aux électeurs de fausses solutions à une crise au sujet de laquelle il partagerait, en fait, l'analyse du président sortant.

M. Mitterrand a *été* amené, lui aussi, à tenir compte d'un concurrent, M. Marchais, dont il pouvait espérer au départ que, s'étant placé de lui-même en marge de cette élection et de son enjeu, il permettrait au can*didat du P.S. de mener plus* librement qu'en 1974 sa course à l'Elysée. La façon dont le secrétaire général du P.C.F. a annoncé, le 23 mars, son intention de se désister pour M. Mitterrand a obligé celui-ci à répondre, devant l'électorat communiste, des accusations dont il est l'objet de la part des dirigeants du parti. Il a réaffirmé *son eng:_ement à gauche* et récusé l'hypothèse selon laquelle il pourrait rechercher une majorité différente de celle qu'il a toujours fait profession de vouloir rassembler. Néanmoins, dans le même temps, M. Mitterrand a maintenu que la formule gouvernementale qui serait l'expression de cette majorité ne sortira pas de l'élection présidentielle, mais des élections législatives qui suivront la dissolution de l'Assemblée nationale et des accords qui auront été passés, pour ces *élections, entre les partis. Le* candidat socialiste a souligné, le 8 avril, que les conditions d'un accord entre le P.S. et le P.C.F. ne sont pas réunies, et qu'il dépend des communistes qu'elles le soient.

Critiques et démonstrations d'apaisement

Les communistes n'entendent pas laisser M. *Mitterrand* mener à sa guise le combat contre le président sortant. M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du P.C.F., responsable des questions économiques, reproche au candidat socialiste, dans *l'Humanité* du 10 avril, de continuer à parler de l'échec de M. Giscard d'Estaing, alors que la situation actuelle, selon les communistes, est le résultat d'une politique délibérée. Au fond, M. Herzog suggère que M. Mitterrand est, pour le candidat de l'U.D.F., un adversaire un peu mou, beaucoup plus facile à combattre que M. Marchais. Après avoir énoncé, le 6 avril, les mesures qu'un gouvernement d'union devrait prendre si M. Giscard d'Estaing était battu, *M. Marchais a souligné* que M. Mitterrand *refuse* de faire entrer les communistes dans le gouvernement qu'il formerait au lendemain de son élection.

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré, jeudi, que M. Mitterrand avait, la veille, fermé la porte à des négociations avec les communistes. Comme M. Mar*chais avait affirmé*, dès le 5 février, à la télévision, qu'il n'y aurait pas de négociations entre les deux partis avant ou après le premier tour de l'élection, le reproche adressé aujourd'hui au P.S. montre que le P.C.F. cherche à exploiter tous les arguments possibles pour démontrer que M. Mitterrand ne veut pas de l'union de la gauche, *au risque de se contredire lui-même*. S'ajoutant à la critique de l'insuffisance du candidat socialiste face à M. Giscard d'Estaing, la déclaration de M. Juquin prouve, s'il en était besoin, q..e la victoire de M. Mitterrand n'est pas exactement le but que poursuit le P.C.F.

M. Marchais est cependant contraint, pour être assuré de retrouver à peu de chose près l'électorat du P.C.F. dans les précédentes consultations, d'insister sur sa volonté de « *battre Giscard* » et sur les conditions nécessaires, selon lui, pour y parvenir, plutôt que sur le fait que le candidat socialiste ferait à l'Elysée — comme le secrétaire général du P.C.F. l'avait dit au mois de septembre dernier — *la même politique que M. Giscard* d'Estaing. Cette tactique s'accompagne de démonstrations d'apaisement au sein du P.C.F. Ainsi, M. Etienne Balibar, dont M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, avait lui-même demandé — et obtenu — l'exclusion du parti par le comité fédéral de Paris, semble-t-il bénéficier au moins *d'un sursis, puisque le comité* central, qui doit, selon les statuts, ratifier cette décision, n'en a pas été saisi lors de sa réunion *du 8 avril*. Les enseignants de la Sorbonne, de Saint-Denis (ex-Vincennes) et de Nanterre, dont les cellules s'étaient prononcées contre cette exclusion, peuvent estimer que leurs souhaits sont pris en compte.

La réunion du comité central communiste a été, du moins officiellement, l'occasion de se féliciter de la mobilisation du parti et de l'électorat dans la campagne pour le premier tour. Voter pour M. Marchais, selon le comité central, c'est « *voter pour battre Giscard d'Estaing* ».

Il est clair que ce vote ne pourra contribuer à la défaite du président sortant que si la direction communiste juge que les conditions sont réunies. M. Mitterrand estimant inutile de chercher à donner des gages, les deux partenaires se préparent à une épreuve de force entre les deux tours.

PATRICK JARREAU.

Le Conseil constitutionnel publie

En présence de ses huit collègues du Conseil constitutionnel (MM. Gaston Monnerville, *Louis Joxe*, *Louis Gros*, Robert Lecourt, René Brouillet, Georges Vedel, André Ségalat et Achille Peretti), M. Roger Frey, président, a rendu publique, jeudi après-midi 9 avril à 17 heures, la déclaration suivante :

« Le Conseil constitutionnel a reçu seize mille quatre cent quarante-trois présentations de candidats à l'élection du président de la République. Celles-ci ont fait l'objet d'un triple contrôle et ont donné lieu, en outre, à deux cent dix-neuf vérifications, dans soixante-treize départements.

» Sur ces seize mille quatre cent quarante-trois présentations, cent soixante-quinze n'ont pas été retenues, en raison *d'irrégularités substantielles, sans que* cela ait eu pour conséquence d'éliminer une candidature.

» L'utilisation du formulaire adressé par les préfets à chacun des élus habilités à présenter un candidat s'est révélée comme un important *facteur* d'ordre et de *clarté dans la rédaction* et l'envoi des présentations.

» D'une façon générale, les présentateurs ont montré une grande conscience dans l'exercice du droit particulièrement important qui leur est attribué par la loi, et ils ont, de ce fait, largement contribué à l'excellent déroulement de cette phase préliminaire de l'élection du président de la République. »

M. Frey a ensuite donné lecture de la liste des candidats telle qu'elle venait d'être arrêtée par le Conseil constitutionnel, dans l'ordre déterminé par voie de tirage au sort. Il s'agit de : Mlle Arlette Laguiller ; Mme Marie-France Garaud ; M. Michel Crépeau ; Mme Huguette Bouchardeau ; MM. Brice Lalonde ; François Mitterrand ; Valéry Giscard d'Estaing ; Georges Marchais ; *Michel Debré* ; Jacques Chirac.

Cette liste est publiée au « Journal officiel », vendredi 10 avril.

La « triple » vérification dont a fait état le président du Conseil constitutionnel a été effectuée, d'une part, par le personnel du secrétariat général du Conseil ; d'autre part, par les rapporteurs adjoints délégués du Conseil, et enfin par le Conseil lui-même, réuni en séance plénière.

Certaines présentations n'ont pas été retenues, parce que les formulaires étaient incomplets : absence de cachet, ou... du nom du candidat. Les vérifications, au nombre de deux cent dix-neuf, ont *été effectuées quand* il y avait doute sur la validité.

Ainsi que le prévoit l'article 7 du décret du 14 mars 1964, « le droit de réclamation contre l'établissement de la liste des candidats est ouvert à *toute* personne ayant fait l'objet de présentation. Les réclamations doivent parvenir [avant le samedi 11 avril à minuit] au Conseil constitutionnel [qui] statue sans délai. » M. Jean-Marie Le Pen, président du Front

Mme Arlette Laguiller

Mme Arlette Laguiller est née le 18 mars 1940 aux Lilas (Seine-Saint-Denis). Employée au siège central du Crédit Lyonnais, à Paris, elle y a milité au sein de la C.G.T., puis de F.O. Elle est, aujourd'hui, déléguée au comité d'établissement. Militante trotskiste depuis 1960, dans les rangs du groupe Voix ouvrière, devenu, après les événements de mai-juin 1968, Lutte ouvrière (L.O.), elle appartient à la direction nationale *de cette organisation*.

Mme Laguiller a été candidate aux élections municipales de mars 1971 sur une liste « Paris aux travailleurs », puis, lors des élections législatives de mars 1973, dans la vingt-sixième circonscription de Paris (dix-huitième arrondissement), où elle a obtenu 2,47 % des suffrages exprimés. En mai 1974, Mme Laguiller a été candidate à l'élection présidentielle, et elle a obtenu 2,33 % des suffrages exprimés au premier tour, tandis que son concurrent trotskiste, M. Alain Krivine (Ligue communiste révolutionnaire, L.C.R.) n'en recueillait que 0,36 %.

Lors des élections municipales de mars 1977, Lutte ouvrière s'est associée avec la L.C.R. et l'Orga*nisation communiste* des travailleurs pour présenter, dans vingt-six villes de plus de trente mille habitants, des listes communes, qui ont approché, atteint ou dépassé 10 % des suffrages exprimés, à Montbéliard, Vénissieux et Orléans. En mars 1978, L.O. a présenté, seule, quatre cent soixante-dix candidats aux élections législatives. L'extrême gauche a recueilli, au total, 3,33 % des suffrages exprimés au premier *tour*. En juin *1979*, une *liste* commune L.O.-L.C.R. a recueilli 3,08 % des suffrages exprimés à l'élection européenne.

Mme Marie-France Garaud

Mme Marie-France Garaud, née Marie-Françoise Quintard, a vu le jour le 6 mars 1934 à Poitiers (Vienne). Mariée le 28 décembre 1959 à M. Louis Garaud, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, elle est mère de deux enfants.

Après des études à l'institution de la Providence et à la faculté de droit de Poitiers — elle est diplômée d'études supérieures de droit public, de droit privé et d'histoire du droit, — elle s'inscrit au barreau de Poitiers (1964).

Attachée *juridique* au ministère de la m a r i n e (1957-1960) Mme Garaud devient, en 1961, attachée parlementaire au cabinet de M. Jean Foyer, ministre de la coopération, puis, de 1962 à 1967, chargée de mission au cabinet de M. Jean Foyer, devenu garde des Sceaux, ministre de la Justice.

De la place V e n d ô m e, Mme Garaud passe à l'hôtel Matignon en qualité de chargé de mission auprès de Georges Pompidou, p r e m i e r ministre, fonction qu'elle exercera en 1967 et *1968. Puis Georges Pompidou*, élu président de la République en 1969, la fait entrer à l'Elysée où elle est conseillère technique au *secrétariat général, poste* qu'elle occupera jusqu'à la mort du chef de l'Etat, le 2 avril 1974.

Elle rejoint alors la Cour des comptes où elle avait été nommée conseiller référendaire le 4 mai 1974. Mme Garaud exerce le rôle, officieux, de conseillère auprès de M. Jacques Chirac, premier ministre. Elle suit M. Chirac lorsque ce dernier quitte Matignon, le 25 août 1976, participe à la création du R.P.R., à la campagne des élections législatives de 1978 et à celle des élections européennes de 1979. Le lendemain de cette élection, elle quitte l'entourage du président du R.P.R.

M. Michel Crépeau

Né le 30 octobre 1930 à Fontenay-le-Comte (Vendée), M. Michel Crépeau, marié le 18 avril 1955 à Mlle Pierrette Perès, est père de deux enfants.

Diplômé d'études supérieures de droit privé et d'histoire du droit, inscrit au barreau de La Rochelle en 1955, il a cessé d'exercer sa profession d'avocat en 1973. Militant, dès 1948, des Jeunesses radicales, il participe à *la direction de l'Union nationale* des étudiants de France. Elu maire de La Rochelle en 1971, réélu au premier tour en 1978 *à la tête* d'une *liste* d'union de la gauche, il a entrepris de faire de La Rochelle une ville-pilote en matière de réalisation à caractère écologique. Parallèlement, le maire accorde une priorité à l'action culturelle et facilite l'implantation de festivals de musique et de danse. Elu député de la première circonscription de la Charente-Maritime en mars 1973 (réélu en 1978), conseiller général depuis 1967 (réélu en 1973 et en 1979), M. Crépeau siège à *l'Assemblée* nationale au groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche.

Président de la fédération départementale de la Charente-Maritime du parti radical-socialiste en 1971, il participe à la création du Mouvement de la gauche radicale-socialiste (né d'une scission du parti radical valoisien) en octobre 1972. Vice-président du Mouvement des radicaux de gauche de 1976 à 1978, M. Crépeau est élu président du M.R.G. en mai 1978.

Signataire du programme commun de gouvernement avec le parti socialiste et le parti communiste en juin 1972, le maire de La Rochelle a toujours revendiqué l'orientation à gauche du M.R.G., tout en accentuant ses critiques à l'égard des directions du P.S. et du P.C. depuis 1978. Partisan d'un « socialisme du possible » et d'une « écologie du réel », il se veut le porte-parole d'une gauche à la fois « radicale » et « *humaniste* ».

Mme Huguette Bouchardeau

Née H u g u e t t e *Briant* le 1er juin 1935 à Saint-Etienne, mariée depuis le 25 mai 1955 à M. Marc Bouchardeau et mère de *trois enfants. Mme Bouchardeau* est agrégée de philosophie et titulaire d'un doctorat en sciences de l'éducation. Elle a enseigné au lycée Honoré-d'Urfé, à Saint-Etienne, et elle est depuis 1970 assistante à l'université de Lyon.

Ancienne militante de l'UNEF, Mme Bouchardeau a adhéré au P.S.U. dès sa fondation en 1960. Parallèlement, elle a milité dans le syndicalisme enseignant (FEN et S.G.E.N.), au *mouvement du* Planning familial et dans des organisations féministes. Secrétaire fédérale du P.S.U. de la Loire en 1974, elle siège la même année au bureau national de ce parti comme responsable du secteur femmes.

Elue secrétaire nationale du P.S.U. en janvier 1979, elle est désignée par son parti, en novembre de la même année, comme candidate à l'élection présidentielle. Elle est *l'auteur* d'une histoire du mouvement des femmes en France entre 1914 et 1968 et dirige la collection « Mémoire des *Femmes* » aux *Editions* Syros.

M. Brice Lalonde

M. Brice Lalonde est né le 10 février 1946 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Il est journaliste. Président de l'UNEF-Sorbonne de *1966 à 1968*. *M. Lalonde* a participé, sans responsabilités syndicales ni politiques, au mouvement de mai-juin 1968. Il a en*suite adhéré au P.S.U. et, en* 1971, aux Amis de la Terre. Exclu du P.S.U., pour s'être présenté contre un candidat de son parti à l'élec*tion législative partielle du* 14 novembre 1976 dans le cinquième arrondissement de Paris (il avait obtenu 6,57 % des suffrages exprimés), *M. Lalonde* a *dirigé* une liste écologiste, dans le même arrondissement, lors des élections législatives de mars 1977. Cette liste a *obtenu 13 % des suffrages* exprimés.

Un an plus tard, M. Lalonde a été l'un des *animateurs d'Ecologie* 78. Candidat dans la troisième circonscription de Paris (Ve), il a obtenu 8,73 % des suffrages exprimés au premier *tour*. Il a déclaré, entre les deux tours, que les écologistes « *sont dans l'opposition* », ce qui lui a été reproché par les partisans d'un écologisme « indépendant des partis politiques », qui ont vu dans cette déclaration un appel à voter à gauche au second tour.

Lors de l'élection européenne de juin 1979, M. Lalonde a pré*conisé la formation d'une* « liste des minorités », associant les écologistes et les petites formations de gauche (P.S.U. et M.R.G.). Cette formule a été rejetée par l'assemblée *générale* du Réseau des Amis de la Terre (RAT), tandis que les adversaires de M. Lalonde au sein du mouvement écologiste préparaient la liste Europe-Ecologie, conduite par Mme Solange Fernex. M. Lalonde a envisagé, ensuite, de constituer une liste qui aurait réuni le P.S.U., des écologistes et des oppo*sitionnels* communistes. *La* négociation a échoué par suite d'un désaccord entre M. Lalonde et M. Jean Elleinstein.

Des *animateurs écologistes* issus de la liste Europe-Ecologie ont créé, en *février* 1980, le Mouvement d'écologie politique (MEP), qui *s'est* engagé, avec le RAT, dans un *processus* devant conduire à la désignation d'un candidat à l'élection présidentielle. M. Lalonde l'a emporté, lors des assises régionales réunies le 15 juin 1980, sur M. Philippe Lebreton, président du MEP.

M. François Mitterrand

M. François Mitterrand, né à Jarnac (Charente) le 26 octobre 1916, marié le 28 octobre 1944 à Mlle Danielle Gouze, est père de deux enfants.

Il fait ses études au collège Saint-Paul à Angoulême, puis à Paris, où, étudiant en droit et à l'Ecole libre des sciences politiques, il est pensionnaire d'un foyer *tenu* par des pères maristes. Il est incorporé comme sergent-chef dans l'infanterie coloniale pendant la guerre ; il est blessé *et fait prisonnier en 1940. Il tente* trois fois de s'évader en 1941. Sa deuxième tentative le conduit à Metz ; repris, il s'évade enfin du *camp de triage de* Boulay en Lorraine et gagne la zone libre.

Il rejoint la Résistance et organise le Mouvement national des prisonniers. Il est secrétaire général aux prisonniers de guerre dans le gouvernement de Gaulle aux mois d'août et de septembre 1944.

Licencié en droit, licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Ecole libre des sciences politiques, journaliste, puis avocat au barreau de Paris, il entre à l'U.D.S.R. (Union démocratique et socialiste de la Résistance). Il est élu, en 1946, député de la Nièvre, où il est réélu en 1951 et 1956.

Entre le 23 janvier 1947 et le 21 mai 1957, il participe à onze gouvernements : *il est successivement* ministre des anciens combattants de Paul Ramadier, socialiste (janvier-octobre 1947), et *Robert Schuman, M.R.P. (novembre* 1947-juillet 1948), secrétaire d'Etat à l'information d'André Marie, radical (juillet-août 1948), secrétaire d'Etat de Robert Schuman (quarante-huit heures en septembre), secrétaire d'Etat à la présidence du conseil avec Henri Queuille, radical (septembre 1948-octobre 1949), ministre de la France d'outre-mer de M. René Pleven, U.D.S.R. (juillet 1950-février 1951), puis à nouveau d'Henri Queuille (mars-juillet 1951), ministre d'Etat de M. Edgar Faure, radical (janvier-février 1952), ministre délégué au Conseil de l'Europe de Joseph Laniel, modéré (juin-septembre 1953), m i n i s t r e de l'intérieur de M. Pierre Mendès France, radical *(juin 1954 - février 1955)*, *et* garde des sceaux de Guy Mollet, socialiste (février 1956-mars 1957).

En juin 1958, il vote contre *l'investiture* du *général* de Gaulle et entre dans l'opposition. Candidat des « républicains » à l'élection présidentielle en 1965, il parvient à *mettre le général* de Gaulle en ballottage, le 5 décembre, en recueillant, avec 7 694 003 voix, 31,72 % des suf*frages exprimés*. Au second *tour*, le 19, il en totalise 10 619 735 (44,80 %).

Après avoir fondé, le 10 septembre *1965*, la *Fédération de la* gauche démocrate et socialiste (F.G.D.S.), il prend le contrôle du P.S. au congrès d'Epinay-sur-*Seine en juin 1971* et *signe, fin* juin 1972, le programme commun de gouvernement de la gauche avec le P.C.F. et le M.R.G. Candidat unique de la *gauche* à l'élection présidentielle de 1974, il recueille, le 5 mai, 11 044 373 voix, soit 43,24 % des s u f f r a g e s exprimés, et en obtient, le 19, 12 971 604 (49,19 %).

Il est maire de Château-Chinon depui 1955, conseiller général de Montsauche depuis 1959 *et* président du conseil général de la Nièvre depuis 1964.

M. Valéry Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing est né le 2 février 1926 à Coblence (Rhénanie), où son père, Edmond Giscard d'Estaing, occupait le poste de directeur des finances au haut commissariat de France. Marié le 17 décembre 1952 à Mlle Anne-Aymone de Brantès, il est père de quatre enfants.

Il a passé une partie de son enfance au château de Varvasse, à Chanonat (Puy-de-Dôme), puis a poursuivi ses études au lycée Jeanson-de-Sailly, à Paris. En 1943, il participe à des actions de résistance étudiante et prend part, l'année suivante, à la libération de la capitale. Il s'engage dans la Ire armée française et combat en Allemagne et en Autriche. Il sert dans les chars. Entré à l'Ecole polytechnique en 1946, il est admis, sur titre, à *l'Ecole nationale d'administration* en 1949 et en sort en 1951.

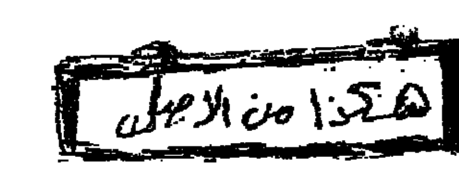
En 1954, M. Giscard d'Estaing est directeur adjoint du cabinet de M. Edgar Faure, alors président du conseil. Lorsque celui-ci dissout l'Assemblée, il donne à son collaborateur l'occasion de se porter candidat à la députation : le grand-père, Jacques Bardoux, cède son siège du Puy-de-Dôme, et, le 2 janvier 1956, M. Giscard d'Estaing devient député de ce département. Il sera réélu, à chaque é c h é a n c e, dans la deuxième circonscription, de 1958 à 1973. A partir de 1958, il est *conseiller général de Rochefort-*Montagne et, à partir de 1967, maire de Chamalières, commune de la banlieue de Clermont-Ferrand.

Son premier poste gouvernemental est celui de secrétaire d'Etat aux finances d a n s le *gouvernement* de *M. Debré* en 1959 (avant l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir, en octobre 1957, M. Antoine Pinay avait voulu lui confier les *mêmes fonctions*, mais son gouvernement n'avait pas été investi). Ministre des finances de janvier 1962 à janvier 1966 dans le gouvernement de M. Michel Debré et dans ceux de Georges *Pompidou*, il est ensuite écarté des responsabilités ministérielles et remplacé par M. Michel Debré.

En 1958, M. Giscard d'Estaing avait opté sans hésitation pour le général de Gaulle, tout en demeurant membre du Centre national des indépendants et paysans. En 1962, une forte proportion de ce parti s'étant opposée à la politique algérienne du général de Gaulle, le député du Puy-de-Dôme entouré de ceux que l'on commençait à nommer les « *giscardiens* » s'était écarté d'eux et avait choisi la fidélité au chef de l'Etat. En juin 1966, il fonde, après les premiers clubs Perspectives et Réalités, la Fédération nationale des républicains *indépendants*, q u i va *devenir* l'outil de son a c c e s s i o n au *pouvoir*. Peu à peu, la contestation de l'action du général de Gaulle devient une des *données* de la stratégie de cette fédération, mais, jusqu'en 1969, cette contestation se développera sans jamais que soit mise en cause l'existence de la majorité.

En 1969, M. Giscard d'Estaing fait savoir qu'il votera « non » au référendum, dont le résultat *négatif*, le 27 avril, conduit le général de Gaulle à renoncer au pouvoir. Georges Pompidou étant élu président de la République le *15 juin*, *M. Giscard* d'Estaing devient le ministre de l'économie et des finances du cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas.

Le lundi 8 avril 1974, six jours après la mort de Georges Pompidou et alors que M. Chaban-Delmas est lui-même candidat *depuis* le 4, *M. Giscard d'Estaing* brigue la magistrature suprême. Il obtient le 5 mai, au premier tour, 8 326 774 voix, soit 32,60 % *des suffrages exprimés*. Il est élu au second tour, le 19 mai, avec 13 396 203 voix, soit 50,80 % des suffrages exprimés.



la liste des dix candidats

national, a indiqué qu'il déposerait, dès vendredi après-midi 10 avril, un recours « en vue de sa réintégration dans la liste des candidats ».

Avant de rendre publique la liste des candidats, le Conseil constitutionnel s'est assuré du consentement de chacun de ceux-ci, lesquels ont versé « entre les mains du trésorier payeur général du lieu de [leur] domicile, agissant en qualité de préposé de la Caisse des dépôts et consignations, un cautionnement de 10 000 F ». Ce versement a été effectué avant le 9 avril à minuit, comme il était obligatoire.

La campagne électorale, ouverte vendredi 10 avril, s'achève le vendredi 24 avril à minuit pour le premier tour. Toutefois, la loi constitutionnelle du 18 juin 1976 précise que, « si avant le premier tour, un des candidats décède ou se trouve empêché, le Conseil constitutionnel prononce le report de l'élection ».

En application de la loi du 29 décembre 1966 (article L 52-1 du code électoral), « pendant la durée de la campagne électorale est [...] interdite l'utilisation, à des fins de propagande électorale, de tout procédé de publicité commerciale par la voie de presse ». De même, seules sont autorisées les appositions sur les panneaux électoraux d'affiches d'une surface égale pour chaque candidat. Chaque candidat ne peut faire apposer, durant la campagne électorale précédant chaque tour de scrutin, sur les panneaux réservés par les communes, qu'une affiche énonçant ses déclarations et une autre annonçant la tenue de ses réunions électorales et, s'il le désire, l'heure des émissions qui lui sont réservées sur les antennes de la radiodiffusion-télévision française. Le texte de l'affiche énonçant les déclarations doit en outre être uniforme pour l'ensemble du territoire de la République. De même doit être uniforme le texte envoyé aux électeurs par chaque candidat.

L'ordre d'attribution des temps de parole sur les antennes de la radiodiffusion-télévision française est fixé par voie de tirage au sort effectué par la commission nationale de contrôle de la campagne électorale. Chaque candidat dispose au premier tour de deux heures d'émission *télévisée* et de deux heures d'émission radiodiffusée. Compte tenu du nombre de candidats, la commission envisage de réduire la durée de ces émissions. La décision doit intervenir avant le 10 avril à minuit. L'opération de tirage au sort devrait avoir lieu dans la journée du 12 avril.

De son côté, le Conseil constitutionnel doit — également par tirage au sort — établir la liste des cinq cents « parrains » de chaque candidat. Les dix listes de cinq cents noms chacune devraient être publiées au « Journal officiel » au début de la semaine prochaine, sans doute dans le numéro du 14 avril.

Le nombre des candidats est inférieur à celui enregistré en 1974 (douze) mais supérieur à ceux de 1969 (sept) et de 1965 (six). Alors que l'extrême droite était représentée en 1965 avec M. Jean-Louis Tixier-Vignancour et en 1974 avec M. Jean-Marie Le Pen, elle est cette fois absente. La concurrence à laquelle se sont livrés M. Le Pen, président du Front national, et M. Pascal Gauchon, leader du Parti des forces nouvelles, a sans doute privé l'un et l'autre de la possibilité d'être candidat. M. Gauchon a appelé, jeudi 9 avril, l'électorat de droite « à voter dans l'esprit d'un vote-sanction » contre M. Giscard d'Estaing et à apporter ses suffrages à Mme Garaud ou à M. Chirac le 26 avril. Les royalistes, qui avaient participé au scrutin de 1974 avec M. Bertrand Renouvin, n'ont pas de candidat cette fois. Le courant trotskiste, dont les chefs de file ont été en 1969 M. Alain Krivine et, en 1974, M. Krivine et Mlle Laguiller, ne sera défendu que par Mlle Laguiller. Cette dernière est la seule des trois femmes candidates, en 1981, à s'être déjà engagée dans une campagne présidentielle. Mme Huguette Bouchardeau (P.S.U.) avait participé aux élections européennes de juin 1979. Elle n'avait toutefois pas fait distribuer les bulletins de la liste dont elle était l'un des chefs de file. Troisième femme en lice, Mme Marie-France Garaud est le seul des dix candidats qui n'appartienne et n'ait jamais appartenu à aucune formation politique.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. Georges Marchais

Né le 7 juin 1920 à La Hoguette (Calvados), M. Georges Marchais a trois enfants d'un mariage en premières noces avec Mme Paulette Noetinger et un quatrième de son second mariage contracté le 18 février 1977 avec Mme Liliane Grelot.

Mécanicien ajusteur dans l'industrie aéronautique, M. Marchais a travaillé en Allemagne pendant la deuxième guerre mondiale, dans des conditions qui ont donné lieu, ces dernières années, à de vives polémiques et à une procédure judiciaire.

En 1946, il commence une carrière de responsable syndical, comme secrétaire du syndicat des métaux d'Issy-les-Moulineaux, secrétaire du centre intersyndical C.G.T. dans la même commune en 1951, secrétaire de l'Union des syndicats de travailleurs de la métallurgie de la Seine de 1953 à 1956. Membre du P.C.F. depuis 1947, il devient, en 1956, secrétaire de la Fédération de la Seine-Sud et membre suppléant du comité central. En 1959, il est désigné comme membre titulaire et entre la même année au bureau politique.

Deux ans plus tard, il est secrétaire du comité central chargé du travail d'organisation, un poste-clé au P.C.F. En 1970 il est secrétaire général adjoint et en décembre 1972 il succède comme secrétaire général à M. Waldeck-Rochet, écarté par la maladie.

Il donne tout son essor à la stratégie d'union de la gauche amorcée par son prédécesseur, et le 27 juin 1972 il est co-signataire avec MM. François Mitterrand et Robert Fabre du programme commun de gouvernement. Le 11 mars 1973 il est élu député de la première circonscription du Val-de-Marne (Arcueil, Villejuif) où il est régulièrement réélu depuis. En juin 1979, il conduit la liste communiste pour l'élection de l'Assemblée des communautés européennes.

En 1977, c'est M. Marchais qui, interrompant ses vacances d'été, a relancé la bataille sur l'actualisation du programme commun, qui devait de solder par un échec et conduire à la rupture, le 27 septembre.

Reconduit dans ses fonctions de secrétaire général aux vingt-deuxième congrès (février 1976) et vingt-troisième congrès (mai 1979) M. Marchais avait été désigné comme candidat de son parti à l'élection présidentielle par une conférence nationale réunie le 12 octobre 1980.

M. Michel Debré

M. Michel Debré est né le 15 janvier 1912. Marié en 1936 à Mlle Anne-Marie Lemaresquier, il est père de quatre enfants.

Après des études au lycée Louis-le-Grand, à la faculté de droit de Paris — M. Debré est docteur en droit — et à l'Ecole libre des sciences politiques, il entre au Conseil d'Etat à vingt-trois ans, en qualité d'auditeur.

M. Debré, qui a effectué son service militaire à Saumur, participe à la bataille de France au printemps de 1940 et est fait prisonnier. Lors de sa troisième tentative d'évasion, en septembre de la même année, il passe en zone libre, gagne le Maroc au début de 1941 puis revient en France où il deviendra par la suite, sous le nom de Jacquier, l'un des dirigeants du mouvement Ceux de la Résistance. Adjoint au délégué en France occupée du gouvernement de Londres, puis d'Alger (1943-1944), il est commissaire de la République à Angers lorsqu'il accueille le général de Gaulle à Laval quatre jours avant la libération de Paris.

En avril 1945, M. Michel Debré entre au cabinet du général de Gaulle où il se consacre aux problèmes liés à la réforme administrative et constitutionnelle. C'est de cette époque que date la création de l'Ecole nationale d'administration (ENA). Sénateur d'Indre-et-Loire en 1948 (il le restera jusqu'en 1958), il est élu conseiller général d'Amboise en 1951, mandat qu'il détiendra jusqu'en 1970, puis conseiller municipal (1959) et maire (1966) d'Amboise.

Le général de Gaulle l'appelle à ses côtés en juin 1958, afin d'être le garde des Sceaux du dernier gouvernement de la IVe République. Il prépare alors la nouvelle Constitution et devient en janvier 1959 premier ministre du premier gouvernement de la Ve République. Il le restera jusqu'en avril 1962. Battu aux élections législatives générales de novembre 1962 dans la troisième circonscription de l'Indre-et-Loire, il est élu député de la Réunion, le 5 mai 1963, à l'occasion d'une élection législative partielle dans la première circonscription de l'île.

En janvier 1966, M. Debré revient au gouvernement comme ministre de l'économie et des finances, poste qu'il occupera jusqu'au 30 mai 1968. Ministre des affaires étrangères (mai 1968-juin 1969), il devient, après l'élection de Georges Pompidou à la présidence de la République, ministre d'Etat chargé de la défense nationale (juin 1969-mars 1973).

M. Debré exerce à nouveau son mandat de député de la Réunion et milite dans les instances dirigeantes de l'U.D.R., puis du R.P.R. En 1979, il conduit, conjointement avec M. Jacques Chirac, la liste DIFE aux élections européennes.

M. Jacques Chirac

M. Jacques Chirac est né le 29 novembre 1932 à Paris. Marié le 16 mars 1956 à Mlle Bernadette Chodron de Courcel, il est père de deux enfants.

Après des études aux lycées Carnot et Louis-le-Grand, à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'Ecole nationale d'administration, où il entre en 1957, M. Chirac devient auditeur à la Cour des comptes en 1959. Trois ans plus tard, il est chargé de mission au secrétariat général du gouvernement et il entre, la même année, au cabinet de Georges Pompidou, premier ministre, avec le même titre. M. Chirac s'occupe à Matignon des problèmes de l'équipement, de la construction et des transports.

Encouragé par Georges Pompidou, il brigue un mandat électif et l'emporte, dans la troisième circonscription de Corrèze, en mars 1967, sous l'étiquette « Ve République ». *Nommé*, la même année, secrétaire d'Etat aux affaires sociales chargé des problèmes de l'emploi, il occupe cette fonction jusqu'en mai 1968. C'est en 1968 qu'il est élu conseiller général du canton de Meymac (Corrèze) et en 1970 qu'il est porté à la présidence du conseil général de ce département.

Réélu député de la Corrèze (U.D.R.) en mars 1968, il est nommé secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, puis, en 1971, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, en 1972, ministre de l'agriculture et du développement rural, en 1974, ministre de l'intérieur. Il n'occupera ce dernier poste que trois mois, jusqu'à la formation du premier gouvernement qui a suivi l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République.

Après la mort de Georges Pompidou, le 2 avril 1974, M. Jacques Chirac avait contribué, en créant au sein de l'U.D.R. un courant défavorable à la candidature de M. Jacques Chaban-Delmas, à placer M. Valéry Giscard d'Estaing en tête des candidats de la majorité au premier tour de l'élection présidentielle.

L'élection passée, M. Giscard d'Estaing fait de lui son premier ministre. Après plus de deux années passées à l'hôtel Matignon, M. Chirac considère qu'il ne dispose plus des moyens d'exercer efficacement ses fonctions de chef du gouvernement. Il présente la démission de son gouvernement le 25 août 1976, puis il crée le Rassemblement pour la République, le 5 décembre de la même année, présente sa candidature à la mairie de Paris et est élu en octobre 1977.

Après avoir conduit la campagne nationale du R.P.R. pour les élections législatives de mars 1978, et obtenu sa réélection en Corrèze, il mène conjointement avec M. Michel Debré la campagne de la liste DIFE aux élections européennes de juin 1979.

M. Jacques Chirac avait annoncé sa candidature le 3 février 1981.

POLITIQUE

L'élection présidentielle

Une nouvelle politique de crédit

(Suite de la première page.)

La France n'échappe pas à cette dialectique : pour maintenir la valeur du franc sur les marchés des changes, nous pratiquons aussi une politique d'argent cher. Lorsqu'une entreprise demande un découvert à son banquier, elle doit payer, dans le meilleur des cas, 15 % l'an. Lorsqu'une famille désire obtenir un prêt complémentaire pour accéder à la propriété de son logement, on lui réclame entre 16 % et 17 %, à condition qu'elle puisse donner des sûretés hypothécaires et la preuve d'un revenu garanti. Il arrive naturellement qu'on lui refuse purement et simplement tout crédit au mépris des engagements pris par l'Etat lors de la création de l'épargne-logement. Encadrement oblige.

Cette politique de taux d'intérêt élevés n'a malheureusement aucune raison d'être sur le plan interne. Pour les épargnants eux-mêmes, elle comporte des conséquences très négatives : la hausse des taux d'intérêt sur le marché obligataire — moins de 10 % à la mi-1979, plus de 15 % aujourd'hui — s'est en effet traduite par des décotes très importantes sur les valeurs à revenu fixe. Dans le même temps, l'épargne populaire reste fortement pénalisée.

L'économie française est ainsi enfermée dans une sorte de cercle vicieux. Le coût du crédit est devenu tel que l'investissement productif privé est totalement découragé. Lorsque des entreprises finissent néanmoins par s'endetter, les frais financiers considérables qu'elles doivent supporter grèvent leurs coûts d'exploitation, entretiennent la hausse des prix, et créent un intéressement généralisé à la poursuite de l'inflation.

Ainsi, la politique d'argent cher et de crédit rare qui, selon certains théoriciens, devrait atténuer les déséquilibres économiques ne fait en réalité qu'alimenter l'inflation et le chômage.

Il faut en sortir.

Il est vraisemblable qu'une suppression brutale de l'encadrement du crédit présenterait plus d'inconvénients que d'avantages. Sans doute faut-il aménager ce système, essayer de corriger les bases de référence pour éviter qu'elles ne figent trop les situations acquises et ne stérilisent toute concurrence, prendre en compte les besoins réels de l'économie et notamment ceux des petites ou moyennes entreprises dynamiques qui courent des risques pour se développer.

Mais la sortie de l'encadrement ne peut être que prudente et progressive.

Aussi, à défaut d'abandonner tout contrôle sur la quantité, faut-il peser d'abord sur le prix du crédit.

Une remise en ordre des politiques de taux d'intérêt implique une concertation internationale, dont j'ai indiqué que je prendrai rapidement l'initiative, une fois élu. Le non-système monétaire international n'est en effet plus viable. Il est intéressant de voir combien les idées sur le rôle de l'or, la discipline des parités, le rééquilibrage durable des balances des paiements par une alliance pour le développement font actuellement du chemin dans les sphères internationales et même américaines.

Sans attendre, des mesures nationales contre l'argent cher s'imposent. La conjoncture permet, en France, de peser sur les taux, sans remettre en cause l'encadrement ni manipuler le marché monétaire.

La proposition que j'ai récemment faite en ce sens repose sur un constat : en 1980, les banques françaises — nationalisées ou privées — ont accumulé des bénéfices tout à fait exceptionnels par rapport à 1979. Certaines d'entre elles ont déjà publié leurs comptes et leurs bilans, qui font apparaître des augmentations des bénéfices nets après impôt — et après provisions — de l'ordre de 30 à 60 %.

Ce phénomène a une explication relativement simple. Tout au long de l'année 1980, le taux de base bancaire — c'est-à-dire le prix que les banques font payer à leurs meilleurs clients — s'est maintenu au-dessus du taux du marché monétaire — c'est-à-dire le prix auquel les banques se procurent leurs ressources de refinancement, lorsque les fonds provenant de leur réseau de collecte ne sont pas suffisants.

Il serait choquant que les banques françaises puissent engranger de tels bénéfices au moment où notre économie, et beaucoup d'entreprises industrielles, connaissent les difficultés que l'on sait.

Le mécanisme proposé

D'où la proposition qui consiste à leur demander d'affecter une fraction de ces bénéfices à la bonification de prêts destinés d'une part aux familles qui cherchent à emprunter pour acheter leur logement principal, d'autre part aux petites et moyennes entreprises qui ont besoin de financer des équipements ou la reconstitution de leur fonds de roulement.

Concrètement le mécanisme serait le suivant : le taux d'intérêt serait abaissé de 3 à 4 points sur une enveloppe de prêts de 10 milliards de francs. Les familles paieraient donc 12 à 13 % au lieu de 16 %, les entreprises 11 % à 12 % au lieu de 15 %.

Pour bonifier de 3 à 4 points une enveloppe de 10 milliards sur une durée moyenne de vie des prêts de dix ans (sept à huit ans pour les P.M.E., douze à quatorze ans pour les familles), il faut 300 à 400 millions par an, soit 3 à 4 milliards de francs au total.

La valeur actuelle de 3 à 4 milliards, compte tenu d'un taux d'inflation ramené, dans un premier temps à 9 %, est de 2 à 2,5 milliards. Le bénéfice des banques, après impôt, a été de 5,2 milliards en 1979 ; il devrait dépasser 7 milliards en 1980, soit 2 milliards de plus. Le superbénéfice ainsi dégagé permettrait à lui seul de financer la mesure que j'envisage.

Cette proposition mérite d'être discutée et précisée dans ses modalités, en concertation avec la profession bancaire.

Mais son principe doit être retenu car elle permet à la fois de régler un problème conjoncturel choquant — celui des superbénéfices bancaires —, et d'engager la lutte contre l'argent cher, qui constitue l'une des conditions de la relance de la production et de la lutte contre l'inflation et le chômage.

JACQUES CHIRAC.

Ma préférence

(Suite de la première page.)

Il s'agit de donner à la République son président, à l'Etat son chef, à la nation son guide, pour sept ans. Grave affaire ! En 1962 les Français ont décidé de l'enlever aux spécialistes et aux partis, de se la réserver. Et d'en décider à la française, en deux temps : le premier temps où l'on évalue les personnes, une à une, et où l'on essaie de faire valoir sa préférence. Le second où, compte tenu du choix des autres, on tranche.

Faut-il se laisser déposséder de ce libre choix par les sondages ? On parle de grands et de petits candidats. Je ne connais pour ma part que les présidents possibles et les témoins courageux. Les seconds souhaitent seulement faire usage de la tribune télévisée pour promouvoir leurs idées ou marquer leur présence dans le jeu politique : ils ne songent nullement à la présidence de la République, et personne ne les considère sous cet angle, ni même ne votera pour eux avec cette pensée. Les premiers sont ceux qui ont l'ambition et la capacité de diriger la France — bien ou mal ! Je ne vois que MM. Chirac, Debré, Giscard d'Estaing, Marchais et Mitterrand qui répondent à cette définition.

Est-ce un de trop ? Puisqu'il paraît que la France est « coupée en quatre », faut-il éliminer Michel Debré ? Je verrais plutôt là une raison de le suivre et de vouloir son succès. Pour échapper, par en haut du moins, au fatigant quadrille de nos grands partis. Est-ce trop tard ? On verra bien : en tout cas, au premier tour, mon vote pour Michel Debré marquera que je préfère un président qui dérange les figures trop connues du quadrille.

Préférer Michel Debré, c'est préférer un homme qui a fait l'effort de s'arracher aux habitudes de son propre parti, afin de se présenter aux Français « tel qu'en lui-même ».

A l'intention de ceux qui, comme moi, sont fiers de s'appeler gaullistes, je voudrais ajouter ceci. En Michel Debré, je reconnais à chaque instant, dans chaque propos, la démarche qui est celle du gaullisme : souci permanent, exigeant, de l'intérêt général, refus de la démagogie catégorielle et des logiques partisanes, dédain des complaisances et des habiletés, regard toujours porté sur l'avenir. Et à travers cela une immense confiance, un respect émouvant pour le jugement des Français.

Sauront-ils l'écouter ? Mais, s'ils entendent, pourquoi refuseraient-ils leur adhésion ? Au nom de quoi ? Sûrement pas au nom du gaullisme.

Cinq présidents possibles. J'élimine M. Marchais, candidat à la présidence d'une France qui ne serait plus elle-même. J'élimine M. Mitterrand, qui ne peut nous apporter que l'une de ces catastrophes : ou bien, à l'occasion des présidentielles ou dans leur sillage, une union de la gauche refaite et donc une majorité pour mettre en œuvre le collectivisme ; ou bien, élu au bénéfice du flou, et descendant la pente trop connue, une nouvelle version de la IVe République.

Des trois candidats qui peuvent retenir un électeur de la majorité, je préfère Michel Debré, parce qu'il incarne un renouvellement nécessaire de l'action politique, économique et sociale, parce qu'il est un homme de rigueur et de cohérence, dont les promesses ne paralyseraient pas l'action, parce qu'il donne l'image d'un président dégagé des partis.

Les autres ne manquent sans doute pas de ces qualités, même s'ils ne les ont pas au même degré ou dans le même équilibre. Ce n'est le moment ni d'en douter ni d'en discuter puisque nous ne savons pas de quoi demain sera fait. Le général disait : « *Il ne faut pas insulter l'avenir.* »

Serais-je minoritaire dans ma préférence ? C'est possible, mais je ne vois pas pourquoi cela devrait m'empêcher de la manifester. Cette préférence est mon honneur mais, au-delà du choix d'un homme, elle marque une exigence ; pour avoir exprimé déjà cette exigence, je la maintiendrai plus facilement et plus fermement demain, à l'égard du président que les Français auront choisi.

OLIVIER GUICHARD.

Une lettre de Mme Christian Fouchet

Nous avons reçu la lettre suivante de Mme Christian Fouchet, veuve de l'ancien ministre du général de Gaulle :

Engagée depuis toujours, comme mon mari, Christian Fouchet, dans le combat pour la grandeur et la liberté de la France, avec le général de Gaulle, je porte à ma patrie une passion intransigeante, qui n'a cessé d'inspirer mon action.

Pour moi, et d'ailleurs pour toute ma famille, le gaullisme n'était pas seulement une inspiration de cœur et d'esprit, mais un engagement total, une ardeur et une foi qui n'ont jamais failli, jalonnés depuis juin 1940 de sacrifices et de sang versé pour la Fance.

Aujourd'hui le général de Gaulle, incarnation d'une forme particulièrement exigeante et rigoureuse de l'amour de son pays, n'est plus. Personne ne peut le remplacer.

Rassemblés dans l'idéal et le souvenir, il reste aux gaullistes l'exemple, les principes et les grands desseins, ainsi que le refus des petitesses et des médiocrités.

L'œuvre doit être poursuivie. Les chances de survie de l'héritage spirituel, qui nous a été légué, doivent se trouver dans les qualités et le caractère de l'homme qui sera appelé à diriger le pays. C'est de l'exemple du général de Gaulle, de sa personnalité et de son tempérament, qu'il faut s'inspirer : « *Il était l'homme du combat, l'homme de l'effort et l'homme de la victoire. Il ne cherchait pas à dissimuler les problèmes, mais à les attaquer de front.* »

Au cours du prochain septennat, il ne s'agira plus de continuer à chercher à plaire à tous, en tentant d'éviter de mécontenter les uns et les autres, sous l'apparence d'un libéralisme de façade.

On ne s'étonnera pas, en me lisant, que, dans ma recherche d'un candidit, l'homme m'apparaisse plus important que le programme. Aussi bien, qui pourrait dire ce que ferait aujourd'hui le général de Gaulle, dont la puissance d'action n'allait pas sans un certain pragmatisme, en face des problèmes de l'heure ?

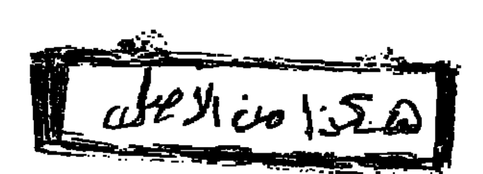
C'est pourquoi notre choix doit, à mes yeux, se porter sur celui dont le tempérament et l'ardeur dans l'action paraissent les plus proches de ceux du général.

Par la manifestation de son caractère au service de son pays, j'estime que Jacques Chirac se trouve aujourd'hui dans le droit fil du gaullisme. Sa capacité de rassembleur, son ardeur, son succès incontesté dans la victoire de la majorité aux élections législatives de 1978, en sont le témoignage.

On lui a beaucoup reproché son verbe parfois brutal, mais, comme l'écrivait le général de Gaulle lui-même, dans le *Fil de l'épée* : « *La passion d'agir par soi-même s'accompagne, évidemment, de quelque rudesse dans les procédés. L'homme de caractère incorpore à sa personne la rigueur propre à l'effort.* »

La succession des générations pousse sans cesse sur la scène de l'histoire des hommes nouveaux, et c'est à un homme jeune, tourné vers l'avenir, qu'il faut confier le flambeau.

L'intérêt national commande de donner sa chance à la seule candidature susceptible de ranimer l'idée d'une vocation de la France, et de donner une âme et un élan à notre espoir.



SAMEDI 11 AVRIL DE 12H A 19H
JACQUES CHIRAC
AU PARC DES PRINCES

A l'appel du Comité de Soutien de Paris à la Candidature de Jacques Chirac.

Aimable, Accordéoniste.
Mathé Altéry, Artiste lyrique.
Jean Balladur, Architecte.
Maurice Bayrou, Compagnon de la Libération.
Juliette Benzoni, Ecrivain.
Renaud de la Borderie, Journaliste et écrivain sportif.
Léon Boutbien, Ancien Député.
Félix Brunau, Inspecteur Général des Monuments Civils et Palais Nationaux.
Bernard et Annabel Buffet,
Manuel Canovas, Créateur,
Roger Carel, Comédien.
Jean Castel,
Jacques Castelot, Comédien.
Jean Cédille, Compagnon de la Libération.
Jacques Chazot, Danseur.
Philippe Clay, Comédien, Chanteur.
Caroline Cler, Comédienne.
Iris Clert, Artiste.
Pierre Clostermann, Compagnon de la Libération.
Jean-Laurent Cochet, Metteur en scène.
Jean Constantin, Auteur, Compositeur, Interprète.
Pierre-Michel Le Conte, Chef d'Orchestre.
Espanitas Cortez, Danseuse-étoile.
Jacques Dacqmine, Comédien.
Sophie Darel, Artiste de variétés.
Liliane Dayde, Danseuse-étoile.
Pierre Dervaux, Chef d'Orchestre.
Jean Delannoy, Metteur en scène.
Pierre Delanoë, Auteur.
Jean Desailly, Comédien, Directeur de théâtre.
Professeur Florian Delbarre, Médecin.
Patrice Dominguez, Champion de tennis.
Maurice Doublet, Ancien Préfet de la région parisienne.
Guy Drut, Champion olympique.
Michel Duchaussoy, Sociétaire de la Comédie Française.
Norbert Dufourcq, Organiste.
Richard Dupuy, Avocat.
Charles Dumont, Auteur, Compositeur, Interprète.
Anne-Marie Dupuy, Ancien Directeur du Cabinet de Georges Pompidou.
Pierre Dux, Comédien, Ancien Administrateur de la Comédie Française.
Pierre Emmanuel, de l'Académie Française.
Renée Faure, Comédienne.
Amiral François Flohic, Ancien aide de Camp du Général de Gaulle.
Jacques Foccart,
Marie-Madeleine Fourcade, Chef de réseau de la Résistance, Membre de l'Assemblée Européenne.
Le Professeur Jean Frezal, Médecin.
Loulou Gasté, Auteur, Compositeur.
Raymond Gérôme, Comédien, Metteur en scène.
Alain Gillot, Architecte.
Professeur Hugues Gounelle de Fontanelle, Médecin.
Denise Grey, Comédienne.
Paul Guers, Comédien.
Michel de Guillenschmidt, Avocat.
Jean Guitton, de l'Académie Française.
Alphonse Halimi, Ancien Champion du Monde de boxe.
Guillaume Hanoteau, Ecrivain.
Jean Heckly, Président de la Fédération Française des sports de glace.
Colonel Claude Hettier de Boislambert, Ancien Chancelier de l'Ordre de la Libération.
Roger Iglesis, Réalisateur T.V.
Jean-Louis Jaubert, Compagnon de la Chanson.
Stéphane Jobert, Comédien.
Michel Klein, Docteur-Vétérinaire.
Marcel Landowski, Compositeur.
Guy Laroche, Couturier.
Professeur Géraud Lasfargues, Médecin.
Jacques Lassaigne, Critique d'Art.
Joël Le Tac, Député, Compagnon de la Libération.
Serge Lifar, Chorégraphe.
François Maistre, Comédien.
Jean Marais, Artiste.
Jean-Claude Massoulier, Auteur, Comédien.
Mme Paul Meurisse,
Guy Michel, Pensionnaire de la Comédie Française.
François Missoffe, Ancien Ministre du Général de Gaulle.
Jean-Jacques Mounier, Champion d'Europe de Judo.
Moustache, Musicien, Chef d'Orchestre.
Jules Muracciole, Compagnon de la Libération.
Jean Negroni, Comédien.
Philippe Nicaud, Comédien.
Léon Noël, Ancien Président du Conseil Constitutionnel.
Paule Noëlle, Sociétaire de la Comédie Française.
Christiane Papon, Présidente du CFEI.
Jacques Pernet, Compagnon de la Libération.
Charles Ravier, Compositeur.
Colette Renard, Chanteuse, Comédienne.
Line Renaud, Artiste.
Bernard Restout, Président de la Fédération Française de boxe.
Thierry Rey, Champion du monde de Judo.
Jean-Marie Rivière, Directeur artistique.
Michel Rougerie, Pilote Moto.
Jean-Michel Rouzières, Directeur des théâtres du Palais Royal et des Variétés.
Maurice Schumann, Compagnon de la Libération, ancien ministre du Général de Gaulle.
Perette Souplex, Comédienne.
Monique Tarbès, Comédienne.
Sylvie Telliez, Ancienne Championne de France d'athlétisme.
Patrick Topaloff, Comédien, Chanteur.
M. Touchaleaume, Compagnon de la Libération.
Simone Valère, Comédienne.
Hervé Vilard, Chanteur.
Danielle Volle, Comédienne.
Jean-Pierre Wallez, Violoniste, Chef d'Orchestre.

Président: Nicole de Hauteclocque, Député-Adjoint au Maire de Paris.

La campagne de M. Giscard d'Estaing

A PROVINS, REIMS ET TROYES : je suis seul contre neuf candidats « anti-Giscard »

Poursuivant son tour de France électoral, M. Giscard d'Estaing s'est rendu, jeudi 9 avril, à Provins (Seine-et-Marne), à Reims (Marne) et à Troyes (Aube). A *Reims*, municipalité d'union de la gauche, le « citoyen-candidat » a repris à son compte les attaques vigoureuses lancées par deux députés U.D.F., MM. Schneiter et Stasi, contre la gestion municipale des élus de l'opposition, en soulignant que la division de la majorité ne peut qu'aboutir au succès de la gauche.

Outre cette mise en garde, *qui* s'adressait à M. Chirac et qui a été faite devant M. Sourdille, député R.P.R. des Ardennes (1), M. Giscard d'Estaing a donné l'impression d'avoir été meurtri par les attaques — « à la limite du *supportable* » — dont il a été et dont il est l'objet. A mesure que le premier tour de scrutin se rapproche, on constate, en effet, une évolution dans le ton employé par le président de la République : devenu plus pugnace, le chef de l'État, qui s'était fixé comme objectif de conduire une campagne « digne », sans « s'occuper des autres candidats », n'hésite plus à employer les arguments qui, jusque-là, ont toujours assuré la victoire de la droite : *la dénonciation du « danger » que ferait courir* à la France le succès de l'opposition. Ainsi, en annonçant qu'il mettra en garde les Français entre les deux tours de scrutin, M. Giscard d'Estaing laisse deviner ses intentions. Gageons que le spectre d'une « société collectiviste » n'est pas loin...

Mais, plus encore, le président sortant montre qu'il n'accepte pas de figurer en perpétuel accusé, d'être la cible facile des neuf autres candidats qui sont *tous*, selon lui, des candidats « anti-Giscard ».

LAURENT ZECCHINI.

Reims. — Devant environ deux mille personnes, réunies *sous* un chapiteau, M. Giscard d'Estaing est accueilli par M. Maurice Prévoteau, sénateur *(U.C.D.P.)* de la Marne, président du conseil général, qui fait une brève déclaration. Après un discours de M. Schneiter, député U.D.F., M. Bernard Stasi, député U.D.F., dénonce « *les querelles, les noyautages, le sectarisme, l'impuissance et l'agitation qui caractérisent les municipalités de gauche* ». M. Giscard d'Estaing, après avoir souligné que les luttes pour le pouvoir ne le concernent plus, car, ayant atteint le sommet, il n'a à attendre de sa carrière politique que « *des tâches écrasantes, des soucis, des critiques et des coups bas* », déclare : « *Il y a désormais dix candidats et M. Georges Marchais affirme dans ses discours, qu'il est le seul candidat « anti-Giscard », mais c'est faux. A la lecture de leurs déclarations, j'observe qu'il y en a neuf qui me critiquent. Tous les candidats, ou presque tous, sont des candidats anti-Giscard !* » (...) *Je n'ai que les Français et les Françaises avec moi, mais cela me suffit bien. Je constate, après des mois de critiques et de dénigrements injustes, excessifs et parfois blessants, que je suis celui que les Français placent toujours en tête, quel que soit le nombre de candidats et quels que soient les sondages. Le roc giscardien tient bon !* »

Le candidat évoque ensuite les problèmes spécifiques de la région Champagne-Ardenne, puis, parlant de l'accord de Bruxelles sur les prix agricoles, il indique avoir défendu la situation des agriculteurs « *contre l'indifférence bruxelloise et les égoïsmes nationaux de certains de nos partenaires* ». L'augmentation des prix agricoles, poursuit-il, « *il y a six mois, personne n'y croyait. Personne n'a osé le critiquer, même parmi mes concurrents, et même parmi ceux qui avaient fait les fiers-à-bras. Mais n'eût-il pas été plus conforme à la justice de dire que dans cette circonstance la France avait gagné et que c'était bon pour elle ?* ». Le chef de l'État se félicite de « *l'entente franco-allemande* » et indique que, s'il est réélu, il proposera « *une nouvelle définition des rapports entre l'État et les entreprises* », qu'il sera « *celui qui, après avoir libéré les prix, libérera aussi les entreprises* ».

A propos de l'indépendance énergétique, M. Giscard d'Estaing met en garde son auditoire contre « *ceux qui, n'ayant rien entrepris, se contentent de proposer d'arrêter ce qu'ont entrepris les autres* », et déclare qu'il « *n'admet pas qu'on dénigre jour après jour* » les résultats obtenus par les Français.

A propos des libertés, M. Giscard d'Estaing précise qu'il mettra en garde les Français contre « *les illusions qu'on leur propose* » et dénonce « *les querelles dérisoires que font tel ou tel orateur de l'opposition sur les libertés en France* », ajoutant : « *Quand on voit ce qui a été dit, ce qui a été écrit, à la limite du raisonnable, à la limite du supportable, concernant le président de la République au cours des derniers mois, qu'on ose parler de la liberté en France, c'est se moquer du bon sens des Français. (...) Quel que soit le résultat du scrutin*, poursuit, le « citoyen-candidat », *j'aurai la fierté de me dire que la France du 10 mai 1981 est aussi libre, et peut-être plus libre, que la France que j'ai trouvée en 1974.* »

En conclusion, M. Giscard d'Estaing déclare qu'il ne croit pas à la division de la majorité, parce que, notamment, la majorité n'a pas « éclaté » après les élections législatives de 1978 et les élections européennes de 1979. S'étonnant que l'on puisse soupçonner les parlementaires élus en 1978 « *de vouloir rompre le pacte, qui est un pacte de bonne foi et d'honnêteté avec les électeurs* », il souligne que la division de la majorité conduirait la France « *là où elle a conduit Reims. Le résultat serait le même*, précise-t-il, *et vous en recueillez à l'heure actuelle les fruits amers* ». (Reims a un maire communiste depuis 1977.)

A Troyes, devant environ sept mille personnes réunies au Parc des *expositions*, M. Giscard d'Estaing, après un éloge particulièrement appuyé de M. Robert Galley, ministre de la défense et de la coopération, maire (R.P.R.) de Troyes, a repris les principaux thèmes de son discours précédent, insistant notamment sur l'emprunt franco-allemand. « *S'agissant de l'investissement*, a-t-il déclaré, *pensez-vous que l'Allemagne aurait accepté, dans un geste historique, de s'associer solidairement à la France pour améliorer l'équipement de nos entreprises petites et grandes pour qu'elles puissent soutenir la concurrence et créer des emplois si nous n'étions pas un de ces pays dont l'avenir est solvable ?* » Quelques contestataires, qui voulaient déployer une banderole hostile durant le discours de M. Giscard d'Estaing, ont été rapidement dispersés.

Avant d'arriver à Reims, le président de la République avait également tenu une réunion publique à Provins, devant deux mille personnes. C'est M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, maire (R.P.R.) de Provins, qui a accueilli M. Giscard d'Estaing. Le garde des sceaux a souligné qu'aucun des « *onze ministres gaullistes n'aurait imaginé de soutenir un autre candidat* » que M. Giscard d'Estaing, et a vivement critiqué M. Mitterrand.

(1) M. Sourdille est l'un des signataires de l'appel, lancé par cent cinquante personnalités, en faveur de M. Michel Debré (*le Monde* du 24 octobre 1980).

DEUX CENT CINQUANTE UNIVERSITAIRES ONT CONSTITUÉ UN COMITÉ DE SOUTIEN A M. GISCARD D'ESTAING

Deux cent cinquante universitaires ont constitué un comité de soutien universitaire à M. Giscard d'Estaing. Ils appellent à voter « *dès le premier tour* » pour le président sortant, en se déclarant « *soucieux de maintenir dans l'enseignement supérieur français son esprit traditionnel de liberté et de tolérance, de renforcer la priorité accordée à la qualité des études et à la recherche scientifique* ».

Parmi les signataires figurent les noms de MM. Jean-Marie Benoist, maître-assistant de philosophie au Collège de France ; Jean Cazeneuve, membre de l'Institut, professeur de lettres à Paris-V ; Alain Cotta, professeur d'économie à Paris-IX-Dauphine ; Michel Crozier, directeur de recherche au C.N.R.S. ; Michel Guillou, président de l'université Paris-XII-Val-de-Marne ; Lucien Israël, professeur de médecine à Paris-XII ; Lucien Malavard, membre de l'Académie des sciences, professeur de sciences à Paris-VI ; Christian Philip, président de l'université du Maine (Le Mans) ; Louis Favoreu, président de l'université d'Aix-Marseille-III, et plusieurs enseignants de cette université dont le précédent président était M. Charles Debbasch, actuellement conseiller à l'Elysée pour l'éducation. Mme Odile Debbasch, directrice de l'Institut d'études françaises pour les étudiants étrangers à Aix-Marseille-III est elle-même signataire de l'appel.

La campagne de M. Chirac

A LYON : n'oubliez pas que tout se joue au premier tour

De notre envoyé spécial

Lyon. — Dix mille personnes, *sûrement, douze mille sans doute*, quinze mille peut-être, étaient présentes, jeudi 9 avril, au palais *des sports de Lyon, pour écouter* M. Jacques Chirac. Jamais encore depuis le début de sa campagne le maire de Paris n'avait parlé devant une assistance aussi nombreuse.

Accueilli par le docteur Charles Mérieux, fondateur des laboratoires lyonnais qui portent son nom, et qui préside son comité de soutien bien qu'il n'appartienne pas au R.P.R., M. Chirac a salué les parlementaires gaullistes de la région Rhône-Alpes, tous présents à l'exception de M. Cousté, député du Rhône (apparenté R.P.R.), qui s'est prononcé pour M. Giscard d'Estaing. Il a eu aussi une mention particulière pour M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants et paysans, qui le soutient officiellement. Il a noté la présence de M. Lucien Neuwirth, député R.P.R., président du conseil général de la Loire, membre du comité de soutien à M. Michel Debré, qui effectuait là son premier pas vers le retour au bercail chiraquien.

Dans son discours d'une heure trente, haché d'applaudissements et de huées à l'évocation des noms de MM. Giscard d'Estaing ou Mitterrand, le candidat a martelé ses thèmes habituels concernant notamment la lutte contre le chômage et les réformes fiscales. « *Ma première ambition*, a-t-il dit, *si je suis élu, sera de libérer les forces vives de notre nation. En faisant davantage d'efforts nous aurons davantage de richesses et nous ferons davantage de progrès.* » Plus fréquemment qu'auparavant, il a répété à l'énoncé de chacune de ses propositions « *si je suis élu...* », affirmant, en conclusion : « *Depuis que j'ai commencé ma campagne le paysage politique a changé. Il y a deux ou trois mois chacun voyait avec tristesse ou résignation s'offrir à lui le même choix qu'en 1974. Aujourd'hui, chacun a compris qu'avec moi une autre voie s'ouvre au pays.* » Et il a lancé comme un appel pressant : « *N'oubliez pas que tout se joue au premier tour.* »

Le maire de Paris avait commencé sa journée à Castres en présence de quelque quinze cents personnes et notamment de M. Pierre Grimaud, radical de gauche, adjoint au maire d'Albi.

Avant de parler au palais des sports de Lyon, M. Chirac s'était adressé à mille cinq cents personnes âgées réunies à la bourse du travail. Dans la matinée, certains foyers et maisons de retraite avaient été informés de l'annulation de cette manifestation. Les amis de M. Chirac se flattaient d'avoir déjoué à temps cette manœuvre dont ils attribuent l'initiative à « *la municipalité giscardienne* ». A ses hôtes, le maire de Paris a rappelé que lorsqu'il était premier ministre il avait augmenté le minimum vieillesse de 66 % en deux ans, ajoutant : « *Si ce rythme avait été maintenu, ce minimum serait aujourd'hui de 1 882 francs par mois.* »

L'exemple de Paris

Il a cité en exemple les réalisations de la ville de Paris où les personnes âgées perçoivent 2 230 francs, dont 450 francs de prise en charge de loyer par mois. Le candidat a ensuite longuement répondu aux questions de quelque deux mille représentants des activités socioprofessionnelles sur les aspects techniques de ses projets. Il a notamment déclaré : « *Je suis sérieusement inquiet pour l'avenir de notre pays qui s'affaiblit petit à petit. Il faut que l'État cesse de s'occuper de tout dans le détail.* »

Il a préconisé la suppression, en deux ou trois ans, de l'encadrement du crédit, « *qui est contradictoire avec une société libérale* ».

Hôte du Club de la presse de Lyon, M. Chirac, informé des controverses relatives aux sondages d'opinion, a estimé que « *ceux-ci peuvent prêter à des tentations de manipulation* », et a souhaité qu'une nouvelle réglementation soit établie « *en concertation avec les instituts et la presse* ». Interrogé sur M. Barre, le candidat a répondu : « *Je sais ce qu'il en est des premiers ministres. Ils sont là pour exécuter la politique dictée par le président de la République, et je n'ai aucune raison de polémiquer avec lui. Il a été mon ministre et il faisait ce que je lui demandais de faire.* »

Au total, pendant cette journée qui a eu les allures d'un véritable marathon oratoire, M. Jacques Chirac a pris la parole pendant sept heures trente devant des publics variés.

ANDRÉ PASSERON.

M. MARCEL DASSAULT NE CROIT PAS A LA PRÉSENCE DE M. CHIRAC AU SECOND TOUR

M. Marcel Dassault a annoncé ce vendredi 10 avril que sa firme était sur le point d'obtenir de l'Inde une commande de cent cinquante appareils Mirage-2 000 (1).

S'exprimant au micro d'Europe 1, il a d'autre part déclaré : « Si M. Mitterrand me nationalise, c'est parce qu'il aura été élu par le peuple français et les décisions du peuple français doivent être respectées par tout le monde. Je n'ai rien à dire là-dessus. J'ai déjà été nationalisé une fois, j'en ai l'habitude », a-t-il ajouté.

Interrogé au sujet de ses préférences électorales, le fondateur de la firme d'aviation qui porte son nom a répondu : « Le vote est secret. (...) Au premier tour, il y aura beaucoup de candidats par exemple M. Debré. (...) Au deuxième tour, il y aura Giscard et Mitterrand. Je ne préfère pas Giscard à Chirac. Chirac a fait une très belle percée. Malheureusement, parti de 13 ou 14 %, s'il fait 28 ou 21 %, ce sera déjà magnifique. Je ne pense pas qu'il arrive aux 24 % de Mitterrand »

(1) L'Inde a commandé des avions Jaguar de conception franco-britannique et n'est pas satisfaite des conditions financières du contrat, dont le maître d'œuvre est le Royaume-Uni. Bien que participant à la construction du Jaguar, la société Dassault, en remplacement, a offert de vendre des Mirage-2 000 à l'Inde. — (N.D.L.R.)

● *M. Roger Corrèze*, député (R.P.R.) de Loir-et-Cher et président départemental du comité *de soutien à M. Jacques Chirac*, a dénoncé, le 6 avril, au cours d'une réunion du conseil général dont il est membre, « *les pressions* » qu'aurait exercées, selon lui, le préfet de Loir-et-Cher auprès d'un certain nombre d'élus du département à propos du parrainage des candidats à l'élection présidentielle. Le préfet, M. Charles-Noël Hardy, s'est déclaré « *stupéfait* » de cette intervention et lui a opposé « *un démenti formel* ». M. Hardy, nommé préfet de Loir-et-Cher en 1977, fut, de 1966 à 1973, secrétaire général des clubs *Perspectives et Réalités*, fondés par M. Giscard d'Estaing.

Les autres candidats

M. Crépeau (M.R.G.) : on veut m'empêcher de m'exprimer

M. Michel Crépeau a déclaré, jeudi 9 avril à Nancy (Meurthe-et-Moselle), que « *la commission électorale avait refusé [sa] circulaire officielle de candidature, déjà tirée à 30 millions d'exemplaires, sous prétexte qu'elle comportait deux photos au lieu d'une, sans qu'aucun texte ne précise cette interdiction* ».

Devant le Club de la presse de Nancy, le candidat du Mouvement des radicaux de gauche a indiqué qu'il « *s'interrogeait sur l'opportunité et la légalité d'une telle mesure, alors que la publication de deux photos avait été admise en 1974* ».

Le maire de La Rochelle a estimé « *scandaleux* » d'être ainsi obligé de dépenser à nouveau plusieurs millions de francs pour *faire face au problème de la* réimpression, avant mardi, date de la remise des circulaires.

M. Crépeau a expliqué qu'on l'empêchait de s'exprimer parce qu'[il] « *dérange beaucoup en s'adressant, en particulier, au centre gauche, que M. Giscard d'Estaing cherche à récupérer* ».

Evoquant l'annonce de l'accord franco-allemand portant sur un emprunt de 30 milliards de francs, M. Crépeau a estimé qu'« *alourdir ainsi les dettes de son successeur à quelques jours des élections est un procédé un peu cavalier* ».

Le député de la Charente-Maritime a, d'autre part, adressé une lettre à M. Claude Contamine, président de FR 3, pour protester contre un procédé dont il aurait été victime lors d'une émission de FR 3, lundi 6 avril. M. Crépeau rappelle qu'il avait fait état d'une enquête de l'hebdomadaire *Télérama* sur le temps de parole accordé aux différentes formations politiques, selon laquelle le M.R.G. n'aurait disposé que de 0,60 % de ce temps de parole contre 60 % pour M. Giscard d'Estaing « *et ses ministres* ». Indiquant que cette séquence a été coupée lors de la diffusion de cette émission, M. Crépeau demande à M. Contamine « *ce qu'il faut penser d'un procédé qui a les apparences de la censure dans une démocratie qui s'est fait une règle de la liberté d'expression.* »

N.D.L.R. — L'article R 29 du code électoral, qui traite de la circulaire électorale que chaque candidat peut adresser aux électeurs, ne précise pas si ce document doit comporter une seule photo. Vendredi matin 10 avril, la *commission électorale réunie pour* discuter de la question soulevée par M. Crépeau a maintenu sa décision. La commission précise qu'elle avait établi des règles précises pour assurer l'égalité dans les propositions de foi des candidats.

Au « Grand débat » de TF 1

M. LALONDE : la plupart des forces politiques n'acceptent pas la société post-industrielle.

Invité du « Grand débat » sur TF 1, jeudi 9 avril, M. Brice Lalonde, candidat écologiste à l'élection présidentielle, a déclaré que « *toutes les associations écologistes* » participent à sa campagne, au sein du comité Aujourd'hui l'écologie. « *La candidature écologiste*, a-t-il dit, *n'est pas simplement la candidature d'un courant ; c'est aussi une candidature qui veut maintenant régler, répondre au défi du monde moderne pour l'ensemble de la population française.* »

M. Lalonde a souligné : « *Nous disons, nous, que la situation actuelle se caractérise sans doute par une planétarisation des problèmes, c'est vrai ; qu'elle se caractérise aussi par le fait que, de plus en plus, les Français veulent affirmer leur personnalité et choisir leur vie ; que l'important, c'est bien de pouvoir choisir sa vie. Que ce qui se passe aussi, c'est tout simplement la fin d'une manière de produire et de consommer qui s'appelle la société industrielle, que nous entrons dans une société post-industrielle et qu'il faut l'accepter, alors que la plupart des forces politiques ne l'acceptent pas.* »

Le candidat écologiste a ajouté : « *La grande idée, l'idée folle du système industriel, c'est que tout ce qui est bon pour soi peut être fait par d'autres que soi. C'est une idée qui est folle. Il faut au contraire se rendre compte que, maintenant, il y a une idée nouvelle qui apparaît, qu'on est jamais aussi bien servi que par soi-même, et que le pouvoir de vivre, ce n'est pas tellement que la vie soit moins chère.* »

Après l'annonce d'emprunts simultanés

L'endettement extérieur de la France est un des plus importants du monde

La controverse sur les emprunts simultanés de la France et de l'Allemagne sur le marché international des capitaux se poursuit. Tandis que M. René Monory, ministre de l'économie, voit dans le lancement par les deux pays d'emprunts simultanés « *la marque éclatante de la nécessaire coopération entre les deux économies* », de l'autre côté de l'Atlantique, les milieux politiques et financiers américains estiment que les opérations annoncées traduisent les difficultés économiques actuelles de la France et de la R.F.A. à la suite du second choc pétrolier. Difficultés, ajoute-t-on, qu'illustre notamment l'aggravation des déficits de leur balance des paiements respective.

En ce qui concerne plus particulièrement le sujet essentiel de la controverse qui se développe en France, à savoir l'importance relative de l'endettement français (voir *le Monde* du 10 avril), les chiffres fournissent des renseignements en réalité fort difficiles à interpréter. La France est-elle le pays relativement le moins endetté ? On ne dispose pas de statistiques internationales d'ensemble permettant d'établir la comparaison.

Précisons d'abord qu'il s'agit de l'endettement à moyen et à long terme, à l'exclusion donc des engagements à court terme, qui sont d'une tout autre nature.

Selon les chiffres que viennent de rappeler les services du premier ministre, la dette à moyen et à long terme s'élevait à la fin de l'année à 124 milliards de francs, soit l'équivalent de 25 milliards de dollars. On qualifie dans les milieux officiels ce montant de modéré. Il place cependant probablement la France parmi les cinq ou six pays les plus endettés du monde. Mais on ne peut pas comparer la situation de la France à celle, par exemple, de la Pologne, dont les ressources sont bien moindres *et l'état* des finances catastrophique, et qui pourtant doit à l'étranger quelque *27 milliards de dollars*. De même la France est une puissance économique et financière *bien supérieure au* Brésil, *dont* l'endettement extérieur atteint pourtant le double du sien.

En R.F.A., un accroissement vertigineux depuis 1979

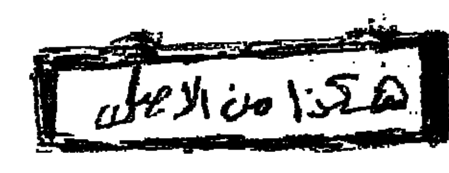
Aux dettes de la France correspond (voir *le Monde* du 10 avril) un *montant supérieur* de créances à moyen et à long terme : 145 milliards de francs. Le solde positif est *d'une vingtaine de milliards.* Les pouvoirs publics, qui citent avec satisfaction ces chiffres, oublient *cependant de mentionner* qu'à concurrence d'une soixantaine de milliards de francs, la *contrepartie en* francs de ces crédits est financée par la Banque de France.

Alors que l'endettement de la France augmente régulièrement d'année en année (une quinzaine de milliards de francs compte tenu des remboursements), et que la Grande-Bretagne est en train de diminuer le sien par des remboursements anticipés, celui de la R.F.A. s'accroît depuis 1979 d'une façon vertigineuse. A la fin de 1980, il atteignait pour le secteur public 41 milliards de deutschemarks, soit l'équivalent de 96 milliards de francs, dont 19 milliards de deutschemarks (soit 45 milliards de francs) ont été contractés pendant la seule année 1980. Si le secteur public allemand ne détient aucune créance sur l'extérieur, tel n'est pas le cas du secteur privé, dont la position nette fait apparaître un solde positif de 25 milliards de deutschemarks (soit 58 milliards de francs). Le rapprochement de ces 25 milliards avec les 41 milliards d'endettement du secteur public laisse ressortir un endettement net à moyen et à long terme pour la R.F.A. de 16 milliards de deutschemarks (soit 38 milliards de francs).

Avant d'en conclure que la position de l'Allemagne est un peu plus défavorable que celle de la France, il faudrait notamment faire entrer en ligne de compte le fait que la Bundesbank n'intervient pas pour plus que 3 milliards de deutschemarks (soit 7 milliards de francs) dans le financement des crédits à moyen et à long terme accordés par les exportateurs allemands à leurs clients étrangers.

Les nouveaux emprunts annoncés devraient donc assez substantiellement accroître les dettes encourues. C'est une des raisons pour lesquelles les gouvernements français et allemand sont aujourd'hui de chauds partisans d'une action internationale concertée en vue d'abaisser les taux d'intérêt. — P. F.

● *M. Claude Labbé*, député des Hauts-de-Seine, a été réélu président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale. MM. Falala (Marne), Aubert (Alpes-Maritimes) et Mauger (Vendée) ont été réélus vice-présidents du groupe. M. Kaspereit (Paris) et Mme Missoffe (Paris) ont été élus à ces mêmes fonctions en remplacement de MM. Lauriol (Yvelines) et Delalande (Val-d'Oise).



présidentielle

POLITIQUE

La campagne de M. Marchais

M. Juquin reproche à M. Mitterrand de « se refuser catégoriquement » à négocier avec le P.C.F.

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du parti communiste, a déclaré, jeudi 9 avril, que, lors de son passage à France-Inter, le 8 avril, M. François Mitterrand avait « *réglé la question d'éventuelles négociations avec les communistes* ». « *Avant le premier tour ou entre les deux tours, il s'y refuse catégoriquement* », a constaté M. Juquin, qui a ajouté : « *François Mitterrand a réaffirmé qu'il n'accepterait pas de ministres communistes au lendemain de l'élection présidentielle ; il a même ajouté, sur ce point, de petits mots polémiques, comme celui de « diktat.* »

M. Juquin a souligné que M. Georges Marchais avait « *affirmé nettement sa volonté de créer les conditions de la défaite de Giscard d'Estaing et de la mise en œuvre d'une politique nouvelle, en particulier grâce à un gouvernement socialiste-communiste. François Mitterrand, lui,* a-t-il dit, *campe sur ses positions négatives. Ses déclarations confirment la réalité de l'obstacle qu'il faut surmonter* ».

M. Juquin a affirmé qu'un *courant populaire s'amplifie autour de Georges Marchais, pour rendre possible le changement et l'union* ». Il a poursuivi : « *Dans l'histoire, la lutte pour combattre l'orientation à droite du parti socialiste et pour surmonter la division a connu bien des moments difficiles. Mais, quand la pression populaire est devenue assez forte, l'union a fini par se réaliser. Ainsi, puisque le courant monte, donnons-lui, d'ici au premier tour, le 26 avril, le maximum de puissance. Faisons-le grandir jusqu'à ce qu'il atteigne la force qui permettra de faire pencher la balance du bon côté.* »

M. HERZOG (P.C.F.) : Mitterrand cultive le brouillard et l'incohérence.

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du parti communiste, écrit, dans *l'Humanité* du vendredi 10 avril, que « *la campagne de François Mitterrand, du fait de son orientation à droite, dominée par la recherche de la confiance des patrons, accumule des critiques de Giscard qui n'en sont pas, cultive le brouillard et l'incohérence, des propositions. Cela prête le flanc à une contre-attaque de Giscard*, ajoute M. Herzog. *Courageux mais pas téméraire, il a beau jeu de fuir le face-à-face avec son adversaire, Georges Marchais, et de se choisir un objet de polémique tellement plus facile. Il a beau jeu de dénoncer l'incohérence du programme de Mitterrand et de parler de faillite à son propos.* »

M. Herzog écrit, d'autre part, que l'idée d'emprunts franco-allemands sur le marché international des capitaux « *vient du parti socialiste* ». Il cite M. Jacques Delors, qui, dans le bulletin de campagne de M. Mitterrand, déclarait, le 4 avril : « *Je ne saurais trouver cette idée mauvaise, puisque je l'ai moi-même proposée, au nom des socialistes, devant le Parlement européen, voici un an et demi et à diverses reprises depuis.* » M. Herzog demande : « *Comment les électeurs peuvent-ils, lorsqu'ils lisent ou entendent cela, croire à un vrai changement de politique, à l'efficacité de chasser Giscard ?* »

LE NOMBRE DE PARTICIPANTS AU MEETING DU STADIUM DE TOULOUSE

M. René Piquet, membre du bureau politique du parti communiste, a reproché au *Monde*, dans *l'Humanité* du mercredi 8 avril, d'avoir indiqué que le Stadium de Toulouse, « *qui peut accueillir trente-cinq mille personnes* », était « *à moitié plein* », le 4 avril, lors du meeting au cours duquel MM. Georges Marchais et Georges Séguy avaient pris la parole (*le Monde* du 7 avril). Selon M. Piquet, « *trente mille personnes — à quelques dizaines près — étaient présentes au Stadium, dont sept mille trois cents des sept départements de Midi-Pyrénées* ».

Interrogés par notre correspondant à Toulouse, les responsables du Stadium ont indiqué que celui-ci contient vingt-six mille neuf cents places assises (nombre de billets mis en vente pour une réunion sportive), soit un chiffre inférieur de huit mille à celui qu'indiquaient, sur place, les organisateurs du meeting. Selon des membres du personnel du Stadium, auquel notre correspondant a demandé leur estimation, l'auditoire de MM. Séguy et Marchais, le 4 avril, peut être évalué entre seize mille et dix-sept mille personnes. *La Dépêche du Midi* pour sa part, l'a estimé à près de vingt mille personnes, chiffre retenu également par les renseignements généraux.

La campagne de M. Mitterrand

A BREST : je suis un homme libre !

De notre envoyé spécial

Brest. — M. François Mitterrand, qui s'est rendu jeudi 9 avril en Mayenne avant de tenir en fin de soirée un meeting à Brest, a saisi l'occasion qui lui était offerte : au lendemain de l'annonce d'emprunts simultanés franco-allemands, il a fustigé l'attitude de ceux qui vont « chercher leur parrainage ailleurs ». « Je suis un homme libre ! », s'est-il exclamé devant une foule particulièrement chaleureuse ; comme pour mieux inscrire au passif de celui qu'il nomme « le président finissant » les appuis que celui-ci semble avoir obtenus hors de France et que M. Mitterrand range parmi les « gadgets ».

Le candidat socialiste a ensuite exhorté les Français à « ne pas laisser passer l'occasion historique » qui se présente.

Cet appel concerne au premier chef les « forces populaires » qui, a-t-il répété « ne peuvent l'emporter que si elles sont rassemblées ». L'éloge de l'union s'accompagne de l'affirmation qu'en tout état de cause le candidat socialiste entend, s'il est élu, garder les mains libres vis-à-vis du P.C.F.

Cet appel concerne aussi les électeurs gaullistes : il ne se passe plus de réunion publique sans que M. Mitterrand rende hommage au général de Gaulle et suggère qu'il existe une filiation entre le fondateur de la Ve République et celui qui aspire à en devenir le troisième successeur.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Les déplacements provinciaux du candidat socialiste obéissent à un scénario immuable : la première partie est consacrée à une opération ponctuelle qui lui permet de s'adresser à telle ou telle catégorie particulière, dans un département où il n'est pas prévu de grand meeting. C'est ainsi qu'il a parlé jeudi à l'intention des paysans, en tenant une brève réunion politique à Cossé-le-Vivien (Mayenne), devant environ un millier d'agriculteurs (ce qui, dans un petit bourg, en cette période de semis d'orge et de préparation des terres pour le maïs, n'est pas négligeable), puis en visitant une ferme. N'était la présence de la télévision, on croirait assister à une campagne pour une élection cantonale. « *Ah que la vie est quotidienne !* » dira d'ailleurs, en confidence, le candidat socialiste avant d'ironiser sur les promesses du président sortant : « *Pour régler beaucoup de vos problèmes*, dit-il, *il faudrait une élection par an* ».

De telles visites ne sont cependant pas inutiles. Non seulement parce qu'elles permettent d'atteindre une « *cible* » catégorielle, mais aussi parce qu'elles donnent une idée de la façon dont la campagne est perçue hors de Paris. En Mayenne, milieu rural s'il en est, le souci et l'espoir des socialistes résident dans l'impact de la candidature de M. Jacques Chirac. Le souci parce qu'ils craignent que le monde paysan ne se rallie massivement à l'ancien ministre de l'agriculture. L'espoir parce que M. Mitterrand prononce des paroles qui devraient faciliter un apport, au second tour, de voix « chiraquiennes ».

A cet égard l'hommage au général de Gaulle, l'évocation de la guerre, au cours de laquelle ce dernier a eu « *besoin de tous* », puis de la crise qui par analogie explique que le candidat socialiste a aujourd'hui « *besoin de tous* », sont devenus des leitmotive de la campagne de M. Mitterrand.

La seconde partie de chaque déplacement en province est constituée par un grand meeting régional, qui permet non seulement de s'adresser à l'ensemble des électeurs mais aussi de manifester une attention particulière aux problèmes régionaux. De ce point de vue, la Bretagne — terre de conquête privilégiée pour les socialistes sous la triple poussée du progressisme catholique, du syndicalisme et de la gauche elle-même — a été choyée : M. Mitterrand y effectuait, jeudi, son troisième déplacement.

Dans cette région qui incline souvent vers M. Michel Rocard, il était réconfortant pour le candidat socialiste de constater qu'il ne manque ni mobilisation ni même enthousiasme, comme l'a montré la ferveur des quelque six mille personnes rassemblées au parc de Penfeld, près de Brest.

Il était opportun, pour M. Paul Quilès, directeur de la campagne, et spécialiste des questions énergétiques, de rencontrer des militants antinucléaires, et il était intéressant, pour ces derniers, venus en nombre à Penfeld, d'entendre M. Mitterrand affirmer que « *Plogoff ne figurera pas dans le plan nucléaire* » des socialistes. Enfin, il n'était pas inutile, dans ce pays où subsiste une réelle « sensibilité P.S.U. », de réaffirmer que rien ne se fera « *sans la conquête du pouvoir d'Etat* ».

Restait à dresser, comme chaque soir depuis le début de la campagne, un réquisitoire contre le bilan d'un « *président finissant* ». « *Le président du chômage, il faut s'en défaire* », a-t-il proclamé ; « *réélu, cela ferait quatorze ans de Giscard, presque autant que Napoléon III !* » Puis, évoquant l'emprunt franco-allemand, les articles de la *Pravda* et de la presse américaine, il dénonce : « *Les gadgets de toute sorte Brejnev par-ci, Schmidt par-là, Reagan ailleurs, bref, tous les moyens employés pour impressionner l'opinion française, comme si ce n'étaient pas finalement les Français qui votaient en France, comme s'il était nécessaire d'aller chercher les parrainages ailleurs ! Moi, je m'en moque : je suis un homme libre !* »

Restait à en appeler à l'union des forces populaires, qui « *ne peuvent l'emporter que si elles sont rassemblées* ». « *Au-delà des compétitions et des préférences souvent légitimes, il faut savoir surmonter ses différences sans quoi nous laisserons en place ceux qui gouvernent la France* », a-t-il affirmé, avant de conclure sur une note résolument optimiste, significative de cet optimisme qui paraît gagner les socialistes : « *Nous sommes à la veille d'une victoire historique ! Ne laissons pas passer l'occasion historique !* »

LES OPTIONS AGRICOLES

M. Mitterrand a précisé, à Cossé-le-Vivien (Mayenne), ses principales options en matière agricole, à savoir :

— Des prix garantis à la production ;

— Une organisation des marchés par produit ou par groupe de produits, inspirée de l'Office du blé créé par le gouvernement de Front populaire ;

— Des offices fonciers cantonaux, afin que dans ce domaine les agriculteurs « aient une participation majoritaire à la décision » ;

— Le renforcement du statut du fermage et la limitation du cumul ;

— Le développement de la recherche agronomique biologique ;

— La maîtrise des consommations intermédiaires (semences, aliments pour bétail, machines);

— La réorganisation des circuits de distribution ;

— L'extension des avantages sociaux et la reconnaissance d'un statut de « coexploitant » aux épouses d'agriculteurs ;

— L'allégement de « l'endettement trop lourd qui pèse sur les petites exploitations ».

A Radio-Brest-Atlantique

« C'est bien, continuez... »

De notre envoyée spéciale

Après avoir remplacé le matériel saisi la veille par la police, Radio-Brest-Atlantique a repris ses émissions le jeudi 9 avril à 20 heures afin de retransmettre l'intervention de M. François Mitterrand à Brest. L'expérience doit se poursuivre ce vendredi matin jusqu'au lundi 13 avril, dans les locaux de la mairie (P.S.).

Brest. — Arrivé à vingt heures, pour une réception à la mairie, M. François Mitterrand a traversé *au pas de charge* le studio de Radio-Brest-Atlantique avant de s'arrêter sous un spot et de déclarer à un jeune socialiste, animateur de la radio, « *ce que vous faites a valeur de témoignage, c'est bien continuez* ».

Puis le candidat socialiste est reparti, tandis que Maurice Séveno, de Canal-75, a pris le micro pour faire remarquer que « *c'était la première fois que M. François Mitterrand parlait en direct dans une radio locale* ».

Jusqu'à 22 heures, moment de la retransmission des discours politiques le studio de Radio-Brest-Atlantique est resté en ébullition. Les quatre postes téléphoniques n'ont cessé de sonner : les auditeurs ont signalé qu'ils entendaient à Guipavas, à Landerneau, « moins bien à Recouvrance » (un quartier de Brest). Ils en profitaient pour s'indigner : « *Pourquoi vous a-t-on saisi ? Nous n'avons pas pu aller à Penfeld et nous sommes heureux d'entendre la retransmission.* » On a demandé « *plus d'informations régionales* », « *des informations municipales* ».

Vers 20 h 30 est venu le « pépin » attendu : le brouillage. France-Inter et Radio-Brest-Atlantique se sont mélangés. Les téléphones ont sonné : on n'entendait plus sur quelle longueur d'ondes émettait la radio. « *Bougez tout le temps*, a-t-on indiqué aux auditeurs. *C'est ça une radio libre, elle n'est jamais vraiment installée. Appuyez sur le bouton muting de votre chaîne hi-fi.* » Commentaire : « *C'est Radio-Londres...* »

La liaison avec Penfeld est enfin rétablie : « *Il y a trois mille personnes ici, les gens de Plogoff sont nombreux...* », annonce Radio-Brest-Atlantique. A 22 h., François Mitterrand arrive. Le brouillage et la partie de cache-cache sur les ondes est terminée. « *Autre politique, autre président...* » Dans les studios, c'est l'accalmie : on est allé dans la salle de réception chercher « *les restes du dîner du président de la République* ».

Dans les bars voisins, on écoute. A la mairie, les serveurs de la réception font cercle autour de leurs transistors. Assises sur la *moquette du studio*, deux étudiantes préparent les émissions du lendemain placardées sur les murs : le viol, l'avortement, les femmes lesbiennes, les femmes au travail. Plus loin, il y a : la prison, le théâtre à Brest, la libre pensée, Candide soldat, le journal en breton. Si la police prête vie à Radio-Brest-Atlantique...

MARIE-CHRISTINE [illegible]ERT.

« PAS DE COMPTES D'APOTHICAIRE »

Dans une interview que publie *le Matin de Paris* daté du 10 avril, le candidat socialiste déclare : « *J'ai été obligé jusqu'ici de guerroyer, de ferrailler au plus près contre une série d'affirmations gratuites, de polémiques, d'insinuations ; mais je ne veux pas tomber au niveau auquel on me convie : ce niveau est celui des comptes d'apothicaire, généralement trafiqués, dont on nous abreuve.* »

Après avoir confirmé que le gouvernement mis en place après les élections législatives « *ne sera pas l'émanation, mais l'expression de la nouvelle majorité parlementaire* », M. Mitterrand a indiqué, au sujet de l'éventuelle participation des communistes : « *On ne peut pas passer d'un coup de la polémique violente au gouvernement harmonieux. On ne peut pas simplement, pour des portefeuilles ministériels, considérer le grave problème politique posé depuis 1977 comme résolu. Je répète donc que les organisations politiques, les partis, auront à examiner s'il leur est ou non possible d'aboutir à un accord de gouvernement. Dans tous les cas, je me réserverai le droit d'en apprécier le contenu.* »

Commentant les sondages, M. Mitterrand affirme que le président sortant « *n'a pas décollé en raison d'une disposition mentale, pour une part sincère, pour une part tactique. Valéry Giscard d'Estaing ne veut pas voir en face les réalités qui le gênent.* »

[Emprunts] français et allemands sur les marchés internationaux

M. Barre : un accord qui n'a aucun caractère électoraliste

M. Raymond Barre a reçu, jeudi après-midi 9 avril, à l'hôtel Matignon, les représentants des commissions parlementaires directement concernées par l'action concertée franco-allemande en faveur des investissements qui a été annoncée mercredi par M. Giscard d'Estaing (1). Il les a informés des conditions dans lesquelles cet accord avait été conçu.

Le premier ministre a notamment souligné qu'il avait personnellement préparé depuis plusieurs mois, avec les dirigeants allemands, le lancement simultané des emprunts envisagés, mais que les difficultés économiques de la R.F.A. n'avaient pas permis de concrétiser ce projet plus tôt. M. Barre a également affirmé que l'accord franco-allemand n'avait aucun caractère électoraliste, ajoutant qu'une initiative véritablement européenne aurait été sans doute possible, mais que l'opération aurait, alors, été plus compliquée et plus longue encore à mettre en œuvre.

Le projet franco-allemand continue de susciter des réactions diverses. M. Georges MARCHAIS s'est déclaré, jeudi, « *catégoriquement contre* » le lancement d'emprunts franco-allemands, pour quatre raisons :

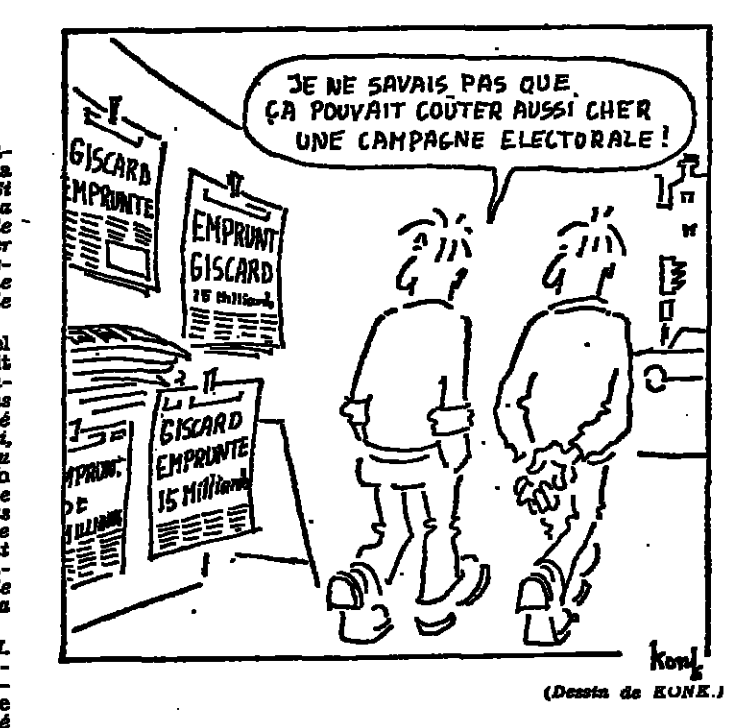
« *Première raison : cet emprunt a pour objectif véritable de développer les restructurations capitalistes. Il veut dire : encore davantage de casse, davantage de démantèlements, davantage de chômage. Deuxième raison : qui emprunte s'endette. Il faudra payer les intérêts. Cela, les gens le savent. La facture sera donc lourde pour les contribuables français. Troisième raison : emprunter à l'étranger est d'autant plus intolérable que les patrons français regorgent d'argent, multiplient leurs profits, spéculent et exportent leurs capitaux. C'est sur ceux-là qu'il faut prendre l'argent nécessaire pour investir chez nous, produire pour le marché intérieur, l'exportation, et assurer le plein emploi. Quatrième raison : un emprunt franco-allemand de ce type, c'est une nouvelle atteinte à notre indépendance nationale.* »

Mme Huguette BOUCHARDEAU, candidate du P.S.U., a indiqué, pour sa part : « *Si M. Giscard d'Estaing est à la recherche de 30 milliards de francs, nous pouvons lui indiquer que ces 30 milliards sont disponibles : c'est le montant chaque année du budget de la force de frappe.* »

Au micro d'Europe 1, M. Michel DEBRE s'est déclaré satisfait « *d'être écouté avec quelques années de retard* ». « *On ne dit pas que cet emprunt est en réalité lié au dollar et que c'est un pari, éventuellement, sur la baisse du dollar*, a toutefois ajouté l'ancien premier ministre. *Car si jamais le dollar devait monter, nous nous retrouverions comme avec le fameux emprunt que le président de la République actuel a contracté quand il était ministre de l'économie et qui, lié à l'or, a finalement coûté très cher.* »

Au micro de France-Inter, M. Jean-François DENIAU, animateur de la campagne de M. Giscard d'Estaing, a estimé que M. Mitterrand « *avait donné l'impression de regretter que ce ne soit pas lui qui ait eu cette initiative* ».

(1) Etaient présents, pour l'Assemblée nationale, MM. Robert-André Vivien (R.P.R.) et Fernand Icart (U.D.F.), respectivement président et rapporteur général de la commission des finances, Michel Durafour (U.D.F.), président de la commission de la production et des échanges, et, pour le Sénat, MM. Edouard Bonnefous (gauche démocratique), président de la commission des finances, et Michel Chauty (R.P.R.), président de la commission des affaires économiques.



(Dessin de KONK.)

TRIBUNES ET DÉBATS RADIOTÉLÉVISÉS

VENDREDI 10 AVRIL

— *Mme Marie-France Garaud* est reçue à l'émission « Le grand jury » sur R.T.L., à 20 h. 30

DIMANCHE 12 AVRIL

— *M. Roland Leroy*, membre du bureau politique du P.C.F., directeur de *l'Humanité*, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 12 h. 45.

— *M. Valéry Giscard d'Estaing* est l'invité de l'émission « Le club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.

∴

L'émission de R.T.L. « Le grand jury » (celui-ci est composé de trois personnalités et de trois journalistes de la station) accueillera de 20 h. 30 à 22 h. 30 Mme Huguette Bouchardeau (lundi 13 avril), M. Michel Debré (mardi 14 avril), M. Georges Marchais (vendredi 17 avril), Mme Arlette Laguiller (lundi 20 avril), M. Brice Lalonde (mercredi 22 avril), M. François Mitterrand (vendredi 24 avril).



POLITIQUE

Le P.C.F. compare les ‹ minutages › de MM. Giscard d'Estaing et Marchais à la télévision

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., a critiqué, jeudi 9 avril, la façon dont la télévision et la radio nationale ont rendu compte des propositions de M. Valéry Giscard d'Estaing sur l'emploi et de celles de M. Georges Marchais. Il a déclaré :

« Après sa prestation du 28 mars — le meeting « jeunes » de la porte de Pantin — le président-candidat a disposé :

» — Sur TF 1 20 heures, de 8 min. 20 sec. (3 min 30 sec. de reportage, 50 secondes de présentation des mesures, 2 minutes de commentaire).

» — Sur Antenne 2, Giscard a eu 9 min. 30 sec. (5 minutes de reportage, 2 minutes de présentation des mesures, 2 min. 30 sec. de réactions) ;

» — Sur France-Inter, le « plan emploi » de Giscard a totalisé 12 min. 6 sec., lors des journaux du 28 et du 29 mars.

» Le 6 avril, le candidat communiste a présenté ses propositions d'action économiques et sociales. Radios et télévisions y ont consacré :

» — Sur Antenne 2, rien le soir même (le seul élément de la conférence de presse retenu portant sur les pays socialistes, 57 secondes). Le lendemain, un exposé sur les mesures pour l'empli de 1 min. 20 sec. ;

» — Sur TF 1, 1 min. 50 sec. dont 16 secondes seulement ont porté sur l'objectif des 1 500 000 emplois, le reste étant consacré à l'opinion de Georges Marchais sur le plan de Mitterrand ;

» — Sur France-Inter, 4 min. 40 sec. (les 6 et 7 avril) sur l'ensemble de la conférence de presse de Georges Marchais. »

M. Defferre s'apprête à saisir le Conseil constitutionnel

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a annoncé jeudi 9 avril qu'il s'apprête à saisir le Conseil constitutionnel pour protester contre *« les abus de pouvoir commis par la radio, la télévision, les postes périphériques au service du président-candidat »* dans le déroulement de la campagne électorale.

M. Defferre a, dans le même temps, adressé une lettre à la commission nationale de contrôle des opérations électorales et aux présidents des différentes chaînes de télévision et de radio.

Il a demandé à la commission nationale de contrôle *« de faire en sorte que l'égalité entre tous les candidats soit une règle impérative pour tous les médias audiovisuels qui dépendent directement ou indirectement du gouvernement »*. Il a ajouté : *« S'il n'est pas immédiatement mis fin à ces errements qui rompent le principe de l'égalité entre les candidats, la validité de l'élection elle-même sera contestée. »*

Dénonçant la *« confusion établie volontairement par M. Giscard d'Estaing entre ses fonctions de candidat et de chef de l'Etat »*, M. Defferre a affirmé que *« cette situation entache la régularité des opérations électorales pour l'élection présidentielle et porte un grave préjudice à la réputation de la France. »*

UN SONDAGE, DES SONDAGES...

La petite guerre des sondages se confirme. Après les résultats contradictoires donnés par Public S.A. pour *Paris-Match* et par Indice Opinion pour *V.S.D.* (*le Monde* du 10 avril), *le Figaro* du 10 avril indique qu'il publiera deux sondages réalisés par la Sofres : l'un, le 17 avril, portant sur les intentions de vote du premier tour ; l'autre, le 2 mai, pour le second tour. *Le Figaro* déclare ne pas souhaiter « entrer dans la polémique qui fait rage au sujet des sondages ». A cette raison officielle, la rumeur oppose une raison officieuse. On prêtait l'intention au *Figaro* de publier, le 10 avril, les résultats d'une enquête Sofres..., résultats peu encourageants pour M. Giscard d'Estaing.

Pour qu'on n'accuse pas l'Elysée de faire pression sur le quotidien de M. Robert Hersant, les conseillers du président sortant n'ont pas rechigné pour divulguer ces « fameux » chiffres. De fuites en fuites, d'indiscrétions en indiscrétions, les intentions de vote recueillies les 6 et 7 avril par la Sofres sont connues. L'actuel chef de l'Etat est crédité de 27 % (soit 2 points de moins que lors de la précédente enquête publiée par *le Figaro* et réalisée entre les 20 et 24 mars). La cote de M. Mitterrand reste stable : 24 %. M. Marchais gagne 1 point (17,5 % au lieu de 16,5 %), de même que M. Chirac (17 % au lieu de 16 %).

L'état-major de campagne de de M. Giscard d'Estaing, qui a commandé pour son propre compte d'autres enquêtes à la Sofres, livre — assez volontiers — les résultats de deux sondages réalisés la semaine dernière (le premier, effectué les 30 et 31 mars ; le second, les 2 et 3 avril). Le citoyen-candidat avait obtenu 27 % puis 28 % des intentions de vote, le candidat socialiste 23 % puis 24 %, le secrétaire général du P.C. 16,5 % puis 17 % et le maire de Paris 18 % puis 17 %.

En bref

● *M. Albert Zaloum Bordes*, fondateur de l'association *Les amis du général de Gaulle* (116, avenue Simon-Bolivar, Paris), nous prie de préciser à propos de l'information publiée dans *le Monde* du 31 mars, qu'il n'a pas écrit dans sa lettre ouverte au premier ministre *« La montagne a accouché d'une souris »*. Cette expression a été utilisée par lui, dans une conversation téléphonique avec l'un de nos collaborateurs (ainsi que nous l'avons d'ailleurs précisément indiqué), après la réunion, porte de Pantin, des Jeunes Giscardiens, dont l'ambiance a été jugée « enthousiaste » par M. Albert Zaloum Bordes.

● *M. Michel Debré* déclare notamment dans une interview publiée vendredi 10 avril par le quotidien *Rhône-Alpes* : *« Le programme socialiste mènerait à une crise d'une profondeur inouïe, dans un délai d'une rapidité inouïe. L'augmentation généralisée des dépenses de l'Etat, des charges des entreprises, ferait qu'en moins de six mois, nous n'aurions plus de monnaie, que le déficit du commerce extérieur dépasserait nos possibilités et qu'une nouvelle fois la prophétie du général de Gaulle se trouverait vérifiée : les socialistes mangeront la grenouille »*.

● *M. François-Poncet répond au P.S.* — A la suite des critiques adressées par le bureau exécutif du parti socialiste (*le Monde* du 10 avril), au sujet de son récent voyage en Corée du Sud, M. François-Poncet fait savoir que sa visite à Séoul *« se situait dans le cadre de relations d'Etat à Etat. On ne peut en dire autant de celle de M. Mitterrand en Corée du Nord. C'était une visite de parti. Elle impliquait un choix. Elle apporte une caution à un régime qui s'est rendu coupable d'une agression internationale et qui pratique, chacun le sait, une dictature sous la forme la plus personnelle et la plus oppressive. Quand on fait ce voyage on est peu qualifié pour donner des leçons de morale ou de démocratie. »* M. Mitterrand s'est rendu à Pyongyang en février dernier.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a invité à déjeuner, mardi 14 avril, dans un restaurant du parc des expositions de la porte de Versailles, deux cent cinquante salariés (secrétaires, vendeuses, employés de banque, préparateurs en pharmacie), a indiqué, jeudi 9 avril, M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole du candidat. Ces deux cent cinquante personnes ont été choisies parmi celles qui ont demandé à s'entretenir avec M. Giscard d'Estaing dans les *lettres de soutien* qu'elles ont adressées rue de Marignan, quartier général de la campagne.

Le service de presse du candidat a, d'autre part, rendu publique une lettre que M. Giscard d'Estaing a fait parvenir aux quelque cinq cent mille conseillers municipaux de France et dans laquelle il rappelle les grands axes de son programme.

● *M. Yves Guéna*, député R.P.R. de la Dordogne, qui soutient M. Debré, a affirmé, jeudi 9 avril, à Saint-Denis-de-la-Réunion, que celui-ci ne se retirera pas de la compétition. *« Ceux qui parlent d'un retrait le font dans l'intention de nuire »* a-t-il déclaré. *Plus je vois la campagne, plus je considère que Michel Debré est le seul candidat à faire une campagne gaulliste. S'il n'avait pas été candidat, il aurait fallu le prier de l'être. »*

● *M. Pierre Méhaignerie*, ministre de l'agriculture, s'est déclaré, jeudi 9 avril, *« indigné et stupéfait »* des analyses de M. Chirac sur la situation agricole. Il a notamment déclaré : *« Nous venons de gagner à Bruxelles. Notre agriculture est de plus en plus redoutée en Europe. En matière de montants compensatoires monétaires, je n'ai pas de leçon à recevoir de M. Chirac qui les avait fait passer une année de 4 à 12 %, alors que moi je les ai ramenés de 12 à 4 % dans l'autre sens. »*

● *Sur la plainte en diffamation de M. Charles Pasqua*, sénateur R.P.R. des Hauts-de-Seine, chargé de l'organisation de la campagne de M. Chirac, une information a été ouverte contre X... par le parquet de Paris, afin d'identifier l'auteur de *la Lettre anonyme*, qui, dans son numéro du 31 mars, accusait notamment MM. Pasqua et Jean-Jacques Guillet, directeur d'Indice Opinion, d'être à l'origine de la brochure *« Giscard, le candidat du Kremlin »* (*le Monde* du 3 avril). Mlle Françoise Beuzit, juge d'instruction, a été chargée du dossier.

● *M. Bertrand Renouvin*, leader de la Nouvelle Action royaliste, a déclaré, jeudi soir 9 avril : *« Je constate que, contrairement à l'esprit de la Constitution, les conditions d'éligibilité assurent désormais le monopole des grandes formations politiques qui ont décidé de soutenir ou d'éliminer les « petits » candidats en fonction de leur stratégie. Les illégalités flagrantes commises par le gouvernement et le chantage exercé sur un grand nombre d'élus empêchent aujourd'hui les royalistes de prendre la parole. Ils n'ont cependant pas dit leur dernier mot. »*

● *Sept personnalités gaullistes*, MM. Peyrefitte, ministre de la justice, et Galley, ministre de la défense et de la coopération, qui ont pris position pour M. Giscard d'Estaing, MM. Jean Foyer, Olivier Guichard et René Lacombe, députés, qui ont pris position en faveur de M. Debré, et MM. André Jarrot et Robert-André Vivien, députés, qui soutiennent M. Chirac, protestent contre les déclarations par lesquelles M. Mitterrand a revendiqué une part de la succession du gaullisme (*le Monde* du 10 avril).

● *Huit soldats du contingent*, appartenant à la base aérienne 102 de Dijon (Côte-d'Or), auraient été mis aux arrêts simples pour avoir signé une pétition nationale appelant à voter à gauche lors de l'élection présidentielle. A la base aérienne de Dijon, on se serait refusé à tout commentaire sur ces informations, arguant du fait que *« ce qui se passe à l'intérieur de la base ne regarde qu'elle »*.

Le sort des étrangers en France

SELON QUARANTE-SEPT ORGANISATIONS

Les menaces sur le droit d'asile se précisent

Quarante-sept organisations confessionnelles, humanitaires et de juristes ont réaffirmé le 7 avril que le droit d'asile est en danger en France (*le Monde* du 17 mars). Parlant en leur nom, M. André Jacques, directeur de la commission réfugiés du service œcuménique d'entraide la Cimade, a présenté à la presse une plaquette qui dénonce *« des projets gouvernementaux et des pratiques récentes restreignant et pouvant mettre en cause le droit d'asile en France »*. Les textes en préparation modifieraient, selon ces organisations, les procédures de délivrance de la carte de séjour et de réfugié : *« Le demandeur d'asile*, a expliqué M. Jacques, *recevrait de la préfecture un document valable uniquement quinze jours avec lequel il devrait se présenter à l'OFPRA* (Office français de protection des réfugiés et apatrides).

» L'OFPRA aurait alors un délai très court (on envisage dix jours) pour rejeter la demande ou l'accepter. En cas d'acceptation, les démarches suivraient un cours normal. En cas de rejet, la préfecture serait immédiatement informée pour entamer la procédure d'expulsion. Le recours que le demandeur peut toujours formuler ne serait pas suspensif de l'exécution d'un refoulement. En cas de doute, l'OFPRA délivrerait une attestation valable trois mois pour étudier le cas de façon plus approfondie... Ces mesures répondent à l'objectif suivant : ne pas créer un droit au séjour, signifier rapidement l'expulsion dès notification du rejet de l'OFPRA et mettre en cause le caractère suspensif du recours auprès de la commission. »

Interrogé sur ces projets, M. Jean Meadmore, directeur des Français à l'étranger au ministère des affaires étrangères, a reconnu qu'il y avait des discussions entre différents ministères *« non pas pour refouler les vrais demandeurs d'asile mais pour permettre à l'OFPRA de faire le tri entre ceux-ci et les faux demandeurs d'asile, qui sont en fait de véritables demandeurs d'emploi cherchant à détourner les procédures en place en faisant des recours... »*.

A cela, M. Jacques répond : *« Notre mobilisation n'a pas pour but d'utiliser le droit d'asile pour introduire en France des travailleurs immigrants déguisés en exilés politiques. Nous sommes trop conscients de l'importance d'un statut qui met le bénéficiaire à l'abri de l'extradition pour ne pas demander son maintien dans toute sa rigueur »*. Mais les organisations craignent de voir le gouvernement adopter une définition plus restrictive du réfugié politique. *« Depuis décembre nous assistons à des refus presque automatiques du statut aux réfugiés en provenance d'Afrique et de Haïti. Or il suffit de lire le rapport de 1980 d'Amnesty International pour savoir que la liberté et la démocratie n'ont pas été subitement restaurées en Haïti pas plus qu'au Zaïre ou au Ghana.*

» Ce que nous refusons c'est la distinction a priori entre des bons et des mauvais demandeurs d'asile. Et, quoi qu'il en soit, les recommandations du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés rappellent que la détermination de la qualité de réfugié consiste plus en une évaluation des déclarations des intéressés qu'en un jugement porté sur la situation existant dans son pays d'origine. »

A Orléans

LE PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE SIGNE QUARANTE ET UN ARRÊTÉS D'EXPULSION

(De notre correspondant).

Orléans. — Quarante et un arrêtés d'expulsion ont été signés par le préfet de la région Centre, M. Jean Rochet, après un contrôle de police, mercredi 8 avril, dans un foyer de travailleurs immigrés à Ingré (Loiret), banlieue d'Orléans. Selon le préfet, l'opération policière aurait été décidée après des plaintes d'animateurs et de maires des communes voisines s'inquiétant du nombre croissant d'étrangers sur le territoire de leurs communes.

Deux cent soixante-dix-neuf immigrés habitaient dans ce foyer de la Mouchetière Quatre-vingt-dix-huit, explique M. Rochet, se trouvaient en situation irrégulière : trente-deux, qui possédaient de faux papiers, sont gardés à vue pour être déférés au parquet et quarante et un seront immédiatement expulsés.

R. O.

GRÈVE DE LA FAIM A LYON POUR LES DROITS DES JEUNES IMMIGRÉS

« L'expulsion est une mesure inefficace et criminogène »

nous déclare le Père Christian Delorme

De notre correspondant régional

Un prêtre catholique, un pasteur protestant auxquels s'est joint un jeune Algérien en instance d'expulsion observent depuis le jeudi 2 avril, à Lyon, une grève de la faim « illimitée » pour informer l'opinion publique de la situation des enfants immigrés de la « seconde génération ». La personnalité très connue à Lyon, en raison de son action en faveur de diverses minorités, du Père Christian Delorme — l'un des grévistes de la faim — n'est pas étrangère à une mobilisation rapide qui semble à présent s'étendre à l'échelon national (« le Monde » des 3 et 7 avril), comme en témoigne le manifeste contre « La France de l'apartheid » signé par une cinquantaine de personnalités (voir ci-après).

Lyon. — *« Nous irons jusqu'au bout »* : phrase rituelle des débuts de grève de la faim. Pourtant, la détermination de Christian Delorme, trente ans, prêtre à Saint-Fons (Rhône), de Jean Costil, trente-huit ans, pasteur responsable de la Cimade (Comité intermouvements d'aide aux expatriés, créé en 1939) et aussi celle d'Ahmid B..., trente-deux ans, Algérien en passe d'être expulsé, ne peut être prise à la légère. *« Nous n'entamons pas ce mouvement en raison d'une situation individuelle, mais pour une cause d'intérêt collectif »*, précise le Père Deorme.

« *Jusqu'au bout* », c'est jusqu'à l'obtention d'une circulaire du ministère de l'intérieur qui préciserait que *« les jeunes étrangers (essentiellement les jeunes Maghrébins) nés en France ou qui y ont passé plus de la moitié de leur vie »* ne puissent plus être expulsés.

C'est face aux blocages administratifs constatés dans leur pratique quotidienne que les deux hommes ont décidé cette action. Christian Delorme précise : *« Nous luttons contre la menace permanente d'expulsion et la peur qui en découle. La vraie menace politique est là. De plus, l'expulsion est une mesure inefficace et criminogène. Inefficace parce que 85 % des personnes touchées reviennent : il suffit, pour s'en convaincre, de constater lors des audiences de justice le nombre croissant de délits pour infraction à arrêté d'expulsion. Criminogène parce que ceux qui reviennent sont en situation irrégulière et totalement marginalisés. »*

En réclamant *« un début de droits »* pour les étrangers, qui ne le sont souvent que par leur carte d'identité, les grévistes de la faim précisent que leur mouvement ne vise pas à modifier une loi (la loi Bonnet) mais à demander un amendement qui clarifierait une situation passablement complexe, surtout pour les Algériens. Actuellement, les distinctions entre « non expulsables » (jeunes nés en France après le 1er janvier 1963, jeunes dont les parents ont choisi la nationalité française) et « expulsables » (jeunes nés en Algérie après la même date, même s'ils ont résidé très longtemps en France, jeunes dont les parents ont choisi la nationalité algérienne) entraînent, outre un imbroglio administratif, de véritables déchirures au sein d'une même famille. *« Avec eux, j'ai eu plus d'une fois l'envie de pleurer et de tout casser*, déclare le Père Delorme. *Ces dernières années, plusieurs de mes amis ont été arrachés de la vie en France, ce qui, pour beaucoup, consistait à être arrachés à la vie tout court. »*

Dans ce contexte, un communiqué du préfet de police, M. Jean Chevance, affirmant que certains *« semblent souhaiter pour ces jeunes étrangers une situation qui comporterait les avantages du statut d'étranger en les dispensant des inconvénients, en particulier celui du service militaire en France et en Algérie »*, ne peut être perçu comme une réponse à la question posée.

Le pasteur Costil, assuré de l'appui de l'Eglise réformée lyonnaise, attend prochainement *« un soutien très clair »* au niveau national.

La hiérarchie catholique semble plus mesurée. Le Père Delorme nous a précisé que l'évêque auxiliaire et le cardinal Alexandre Renard s'étaient inquiétés de voir *« l'Eglise et son évêque engagés en période électorale »*. D'autre part, une grève de la faim illimitée *« pose des problèmes au regard de l'Evangile »*. En revanche, Mgr Huyghes, évêque d'Arras, du comité Maghreb de la Pastorale des migrants, a apporté son soutien ainsi que l'Eglise d'Algérie. Un jeûne est prévu à la mi-avril à la cathédrale d'Alger.

Sur le plan politique, le soutien des partis de gauche semble assuré. Par ailleurs, un « comité de négociation » avec le ministère de l'intérieur s'est mis en place, mais la *complexité* de la question posée peut entraîner une action très longue. — C. R.

UNE CINQUANTAINE DE PERSONNALITÉS SIGNENT UN MANIFESTE « CONTRE LA FRANCE DE L'APARTHEID »

A l'occasion de la grève de la faim de Christian Delorme, de Jean Costil et d'Ahmid B..., une cinquantaine de personnalités viennent de signer un manifeste intitulé *« Non à la France de l'apartheid »*. Ces personnalités — dont certaines s'étaient engagées une première fois en 1960 en signant un manifeste dit des *« Cent vingt et un »* (une déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie) — se déclarent prêtes à des solutions même illégales pour enrayer la politique d'expulsion des immigrés.

Le texte en question, dont l'intégralité est publiée dans le nouveau numéro de l'hebdomadaire *Sans Frontière*, déclare notamment : *« La France se replie sur elle-même. Elle a peur pour son standing, sa tranquillité et même la couleur de sa peau. Comme l'Allemagne de 1933, elle s'invente des boucs émissaires. Un jour ce sont les immigrés, le bulldozer de Vitry prenant le relais des mesures Bonnet-Stoléru et des ratonnades de Bondy. Le lendemain, ce sont les jeunes dont la petite délinquance, influencée par le chômage dont elle est loin pourtant d'épouser la courbe, justifie l'union sacrée des représentants de tous les partis et la loi sécurité et liberté. L'ennemi est à l'intersection de ces deux camps, mais personne — ou presque — n'a encore osé le nommer clairement : c'est le jeune immigré, et plus précisément le jeune Maghrébin et le jeune Noir. (...) Un consensus s'instaure. Les mesures gouvernementales et municipales (de quelque obédience qu'elles soient) se complètent admirablement. Ségrégation du logement, puis intimidations de toute nature à l'égard des immigrés prétendument non assimilables et refus systématique du droit d'asile aux ressortissants d'Afrique : tout est mis en œuvre pour que soient étouffées les questions politiques et sociales que pose, au sein de la société française, l'existence d'une communauté non blanche de plus de trois millions de personnes (Antillais, harkis et gitans inclus). Le racisme et le nationalisme le plus étroit ont tacitement force de loi. Un apartheid administratif est d'ores et déjà institué. Son rouage le moins connu et le plus radical est celui des expulsions (...) : 75 % des expulsés officiellement reconnus sont des jeunes Maghrébins de moins de vingt-cinq ans, de sexe masculin. Souvent nés en France ou y ayant grandi, ils sont ainsi brutalement séparés de leurs sœurs et de leurs compagnes et arrachés du tissu social qui fut le leur depuis leur enfance. Il suffit que ces adolescents aient commis un délit, même infime, pendant leur minorité, pour être convoqués, parfois des années plus tard, devant une commission d'expulsion préfectorale et conduits deux mois après au bateau ou à l'avion. Leur sort dépend donc presque entièrement du policier qui décida un jour de constituer leur dossier, voire du premier délateur venu. »*

Le manifeste conclut : *« Il est temps de faire connaître ouvertement cette réalité. C'est pourquoi les soussignés (...) se déclarent prêts à aider à leur tour, par tous les moyens légaux ou illégaux, toute personne menacée d'être expulsée de ce pays alors qu'elle tient à y vivre, pour y avoir grandi, travaillé ou s'y être réfugiée pour des raisons politiques ; et ceci jusqu'à ce que le droit d'y résider lui soit pleinement reconnu. »*

[Parmi les signataires, on relève les noms suivants : Simone de Beauvoir, le général de Bollardière, Huguette Bouchardeau, Claude Bourdet, Jean Cardonnel, pasteur, Georges Casalis, Daniel Cohn-Bendit, Roger Garaudy, Claude Mauriac, professeur Paul Milliez, pasteur René Rognon, Laurent Schwartz, Delphine Seyrig, Antoine Spire, Vercors, Pierre Vidal-Naquet.

Les signatures peuvent être adressées au journal d'immigrés *Sans Frontière*, 33, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris ou au Centre d'initiative pour de nouveaux espaces de liberté (CINEL), 8, rue de Condé, 75006 Paris.]

Le Monde

société

LE LANCEMENT DE LA NAVETTE SPATIALE AMÉRICAINE

Une redoutable première

De notre envoyé spécial

Cap-Canaveral. — « *Wen the space shuttle lifts off...* » (Quand la navette spatiale s'envole...) La suite est variable, mais peut très bien être : « *Il est temps d'utiliser la poudre à récurer Perlinpinpin.* » On ne peut actuellement ouvrir un poste de radio sans tomber sur une publicité qui se réfère au *shuttle*. Et le long des routes qui mènent au centre spatial Kennedy à Cap-Canaveral (Floride), il en est de même. Sur les panneaux en lettres mobiles où elle affiche habituellement ses taux les plus alléchants, telle banque de Cocoa Beach annonce « *Tous nos vœux à John Young et Bob Crippen.* »

Plus à l'intérieur de la Floride, la ville d'Orlando reste plus discrète. Il est clair que Disney World, la grande *attraction* locale, fera de moins bonnes affaires ce vendredi, mais la shuttlemanie » reste plus discrète. Pourtant, John Young a passé son enfance à Orlando et y a fait ses études. Sans doute attend-on qu'il soit revenu sain et sauf pour laisser libre cours à l'enthousiasme.

Car les Américains sont inquiets. De même que les communiqués médicaux les plus optimistes ne les rassurent pas sur la santé de leur président, de même le bon déroulement du compte à rebours et la tranquille assurance des astronautes ne leur font pas oublier que la mission S.T.S.-I (Système de transport spatial numéro I) est une redoutable première : deux hommes vont partir dans l'espace à bord d'un astronef qui n'a pas été essayé à vide.

A longueur de bulletin, les commentateurs des chaînes de radio locales expliquent que si l'un des trois moteurs est en panne, la navette *Columbia* reviendra se poser sur la piste du centre spatial Kennedy, ou, si la panne est plus tardive, fera un tour du globe pour atterrir sur la base de White Sands au Nouveau-Mexique. Si deux moteurs sont en panne, les astronautes devront alors utiliser leur siège éjectable. Si l'un des deux propulseurs à poudre ne s'allume pas au départ, le déséquilibre de poussée qui en résultera sera catastrophique. Mais il s'agit d'engins dont la fiabilité de fonctionnement est extrême. L'intention de rassurer est manifeste.

Le compte à rebours n'a fait apparaître que des incidents mineurs. Si un retard a été pris au début, dès mercredi soir, il avait été rattrapé grâce aux nombreux arrêts de chronologie inclus dans le programme. La « revue d'aptitude », deux jours avant le vol, n'a montré aucun élément technique pouvant le faire repousser.

MAURICE ARVONNY.

L'ÉQUIPAGE DE COLUMBIA

JOHN W. YOUNG

John W. Young, commandant de la mission S.T.S.-1 (Space Transportation System) est né à San Francisco (Californie) le 24 septembre 1930. Cet astronaute de cinquante ans est un vieux routier de l'histoire spatiale américaine.

Après être sorti diplômé de la Orlando High School (Floride) et licencié en ingénierie aéronautique de l'Institut de technologie de Georgie (1952), il entre comme pilote dans la marine américaine, qu'il quittera en septembre 1976.

En 1962, parallèlement à ses activités de pilote, il est sélectionné par la NASA pour devenir astronaute. Il sera ainsi le pilote de Gemini-3, en mars 1965, le commandant de la mission Gemini-10 (juillet 1966). Il participe en mai 1969 au vol Apollo-10, qui est la répétition générale du débarquement sur la Lune, et, en avril 1972 il est le commandant de la mission Apollo-16, avant-dernier vol lunaire, au cours duquel il passe soixante et onze heures sur la Lune en compagnie de Charles M. Duke.

Depuis janvier 1975, Young est le responsable du bureau des astronautes de la NASA, et, à ce titre, programme, coordonne et contrôle leurs activités.

ROBERT L. CRIPPEN

Robert L. Crippen, pilote de la navette spatiale, est né le 11 septembre 1937 à Beaumont (Texas). Il est diplômé de la New Caney High School (Texas) et licencié en ingénierie aérospatiale de l'université du Texas (1960). Après ses études, il entre à l'Ecole des officiers aviateurs de la marine américaine de Pensacola (Floride), puis termine sa formation de pilote à Beeville (Texas). Devenu pilote confirmé, il sert pendant deux ans et demi comme pilote de chasse à bord du porte-avions Independance. *Crippen a à son actif 4 275 heures de vol.*

Même s'il n'a jamais participé à une mission spatiale habitée, Crippen n'est cependant pas un nouveau venu dans le monde des astronautes américains : en 1966, il fut sélectionné par l'U.S Air Force pour prendre part au projet militaire M O L (Manned Orbiting Laboratory) qui ne vit jamais le jour. Devenu astronaute de la NASA en septembre 1969, il collabore à un vol simulé de cinquante-six jours concernant la station Skylab, et seconde au sol les équipages de Skylab-2, Skylab-3, Skylab-4 ainsi que celui de la mission américano-soviétique A.S.T.P. (Apollo-Soyouz Test Project) en juillet 1975.

Futures missions et usages militaires

Après le premier vol expérimental de John Young et Robert Crippen, la NASA se propose de programmer trois nouvelles missions destinées à qualifier le nouveau Système de transport spatial américain (S.T.S.) Ces vols supplémentaires seront *tous* réalisés avec la navette *Columbia* déjà utilisée par John Young et Robert Crippen. Ils auront lieu, sauf retards inattendus dus au mauvais déroulement du programme, en août 1981, décembre 1981 et avril 1982. Globalement, ces missions ne présenteront que peu de différences avec la mission initiale, à cette nuance près cependant que la première d'entre elles durera quatre jours et les deux autres une semaine. A cette occasion, les équipages — deux personnes en tout — effectueront de nombreuses opérations de contrôle tandis que, dans la soute, seront installées diverses charges utiles. C'est ainsi que doivent successivement voler au cours de ces missions un ensemble d'expériences portant sur l'observation de la Terre (OSTA-1), un prototype du bras articulé qui doit permettre à la navette de déposer ou au contraire de récupérer un satellite en orbite (P.D.R.S.) et finalement, des expériences de physique solaire et de biologie (O.S.S.-1) pouvant être remplacées éventuellement par une petite charge utile militaire.

Ce n'est qu'après la réussite de ces quatre missions que pourront, enfin, commencer les premiers vols opérationnels, avec, en particulier, pour le cinquième tir de la navette, le lancement d'un satellite de télécommunications fort complexe : le Tracking Data and Relay Satellite (T.D.R.S.-A.) dont le premier exemplaire doit être l'un des maillons du réseau de transmission que la NASA veut établir entre la navette et le sol. La mise en orbite des T.D.R.S. est essentielle pour que puisse fonctionner au cours du dixième vol, en septembre 1983, le laboratoire spatial européen Spacelab dont ce sera la première mission dans l'espace.

A cette occasion aussi, la NASA aurait dû procéder à une première en testant un système de propulsion, l'I.U.S. (Inertial Upper Stage), permettant de placer en orbite géostationnaire à partir de la navette, les lourdes charges utiles embarquées dans sa soute. Mais, pour des raisons d'économies, la NASA a préféré retenir l'étage Centaur de General Dynamics arguant du fait que la version tri-étage de l'I.U.S. développée par Boeing pour le compte de l'U.S. Air Force était d'un coût prohibitif. Cette décision n'empêche pas cependant que Boeing continue le développement, pour le compte des militaires, d'un I.U.S. à deux étages. D'autre part, il est également prévu pour des charges utiles moins lourdes — de 1 100 à 2 000 kilos — d'utiliser un système de performances plus modestes connu sous le nom de S.S.U.S (Spinning Solid Upper Stage).

Compte tenu de l'ensemble de ces possibilités offertes par la navette *Columbia*, la NASA a enregistré nombre d'options sur les vols à venir, et ce d'autant que la flotte de navettes de l'Agence spatiale américaine devrait s'étoffer avec la mise en service de nouvelles unités : *Challenger* en novembre 1982, *Discovery* en mars 1984 et *Atlantic* en mars 1985. Récemment encore, les plans de vol de la NASA prévoyaient jusqu'en 1986, soixante-huit missions. En fait, on recense quarante-quatre vols pour les trois premières années de service opérationnel, soit jusqu'en septembre 1985, date à laquelle les prévisions deviennent plus floues, car un nouveau système de prix, réévalué en hausse, s'appliquera.

Observation et capture de satellites

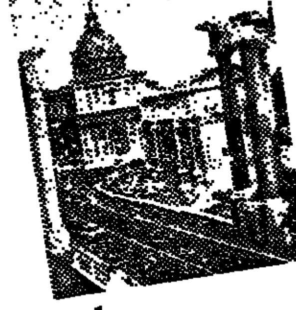
Sur cette quarantaine de missions, onze sont des lancements commerciaux, dix des vols NASA, cinq des missions scientifiques, neuf des vols Spacelab et onze des vols réservés au département de la défense. Cet intérêt des militaires pour la navette n'est pas nouveau : ce véhicule vient à point pour servir une partie de leurs projets et concrétiser, enfin, certains des vœux qu'ils avaient formés en lançant le fameux programme MOL (Manned Orbiting Laboratory). Ainsi, pour l'U.S. Air Force et le département américain de la défense, la navette pourrait être utilisée comme :

- Un moyen plus efficace et meilleur marché pour placer en orbite tous les satellites de communication et d'observation possibles. La soute de la navette ne peut-elle pas embarquer des charges utiles d'une masse maximale de 29,5 tonnes ?
- Un laboratoire pour tester nombre de sous-systèmes et de composants présentant un intérêt pour des matériels à développer dans le futur. Cela peut aller de l'électronique à des télescopes en passant par des systèmes anti-satellites (explosifs, lasers, etc.) ;
- Un véhicule capable de récupérer en orbite des satellites défaillants à des fins de réparations ; ou, soulignent certains, de capturer des satellites ennemis ;
- Un véhicule habité, enfin, tant il est vrai que pour certaines missions — observations par exemple — rien ne remplace l'homme.

Cette marque d'intérêt grandissant du département de la défense pour la navette spatiale, se traduit dans les faits par des dépenses militaires importantes faites pour le programme navette. A Vandenberg, à 250 kilomètres au nord de Los Angeles (Californie), ont commencé les premiers travaux de génie civil d'une base de lancement militaire. Elle permettra, entre autres, de placer la navette sur des orbites polaires bien utiles pour les missions d'observation. Cette installation, pour laquelle 381 millions de dollars ont été débloqués sur le budget de l'année 1981, devrait assurer six lancements par an en 1984 et vingt lancements après 1985. Des tirs civils ne sont pas exclus pendant cette période. Les militaires, qui font également construire leur propre centre de contrôle de vols dans le Colorado sous prétexte que celui de Houston dans le Texas n'offrait pas les garanties souhaitables de secret, pourront utiliser, pratiquement pour leur seul usage, la navette *Discovery*.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Aujourd'hui, dans le monde entier les femmes adorent Louis Féraud.



Une femme qui décide, une femme consciente de son charme et de sa personnalité, une femme en harmonie avec elle-même, avec sa vie, une femme séduisante, c'est tout cela une femme Louis Féraud.

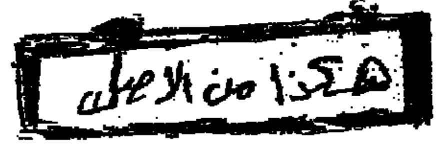
Entre Louis Féraud et cette femme se sont établies une complicité et une séduction réciproques. Avec son sens intime de la matière et des couleurs, son goût inné pour le mouvement, Louis Féraud a conçu une ligne contemporaine, aux détails subtils et harmonieux.

Louis Féraud s'est entouré d'une équipe aux talents les plus diversifiés, et il a tissé entre eux le lien qui est aujourd'hui la base de son succès international.

Louis Féraud, le couturier qui adore les femmes, a su les séduire à Paris, Londres, Rome, New York, Tokyo, Munich, et aujourd'hui dans le monde entier, ce sont les femmes qui adorent Louis Féraud.



Louis Féraud.



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

DEMAIN, LE GOLF POUR TOUS



Photo de Phil SHELDON

« Allez les greens ! »

COMME s'ils n'avaient pas assez de soucis comme ça, voici les Français qui se piquent aujourd'hui d'apprendre à jouer au golf. Voici qu'au pays de Bernard Hinault, coureur cycliste, et des loustics à Fouroux, tout un peuple se met en marche et s'en va par les campagnes, des cierges à la main, témoigner de sa jeune foi aux pères d'une Eglise hérétique : saint Ben Hogan, saint Sam Snead, saint Arnold Palmer, et vous, les bienheureux Jack Nicklaus, Lee Trevino, Gary Player, priez pour nous, pauvres golfeurs ! Sans rire, la fédération annonce près de cent mille convertis pour 1990, soit un gain de plus de soixante mille nouveaux prosélytes. « Allez les greens ! »

On voit d'ici la gueule des vieux prétoriens, gardiens de l'aristocratique communauté d'anglomaniaques qui avaient cru que jamais, jamais, leurs compatriotes porteurs de béret n'oseraient un jour s'approcher d'un fairway. Blottis au fond de leur club house, tout ça doit superbement les agacer, terriblement leur déplaire. Mais c'est ainsi. Désormais les pelouses ne sont plus interdites et tout un chacun peut s'essayer à manipuler des bâtons chromés sur du gazon sans être obligé d'exhiber préalablement ses certificats de joueur de whist.

L'exemple du tennis

Comment ce fâcheux changement de climat est-il intervenu, et quels sont les promoteurs de l'idée baroque selon laquelle on pouvait inciter les vaincus de Crécy à aller se crucifier le moral dans la savane verte ? Curieux, mais ce sont les hommes du sérail eux-mêmes, les caciques de la fédération de l'herbeux délassement, ce sont eux qui ont vu le péril mortel dans lequel se trouverait leur passe-temps chéri si on continuait à le laisser s'engourdir dans des désabusements scotchés de fins de garden-parties. Ils avaient le tennis comme exemple, le tennis un moment moribond, que les « Lacosto-crocodiles » avaient choisi de laisser dépérir plutôt que d'essayer de le mettre — les raquettes — entre toutes les mains (plus de huit cent mille Borg licenciés en France en 1981. Epatant, les sports chics pour tous !).

Ainsi les grands maîtres de l'ordre vont-ils sortir de leurs camps retranchés, interpeller le tiers état et lancer l'idée du golf public; golf public comme public, comme jardin public, comme grand public. En Grande-Bretagne, justement, où le golf sert de sujet de conversation au chauffeur de taxi qui trimbale ses clients jusqu'à la Chambre des lords, cette facilité accordée aux moins nantis de se dégourdir l'esprit en se décrassant les poignets est une chose déjà très ancienne qui n'a plus à faire ses preuves. En France, c'était plus nouveau. Un terrain servira de test, perdu dans un fond de grande banlieue, sur une terre à betteraves, à Villeray, dans l'Essonne. Villeray, parodie rustique du terrain idéal ; mais l'élan, comme on dit, était donné. Plus d'une quinzaine de communes suivront : de Bordeaux (où, c'est vrai, Chaban-Delmas, tout le monde le sait, a un assez bon *finish de swing*), à Limoges (dont la municipalité devenait socialiste aux élections de 1977). Quinze autres parcours trottent aujourd'hui dans la tête de maires et de conseillers généraux.

Indéniablement, cette drôle de façon de pratiquer la marche au grand air marque des points. Les médias commencent à « huronner » avec un plaisir évident les compétitions golfiques ; les sponsors arrosent de plus en plus généreusement les tournois du circuit européen, et on ne peut plus dîner en ville sans tomber sur un emmerdeur qui vous accable avec les turpitudes que lui font subir ses sorties de bunker. Pour autant nous sommes encore loin de ce que l'on remarque chez les mordus qui traînent leurs tatanes à clous sur d'autres continents.

Un art martial

Perclus de complexes en face des succulents divertissements que le Vieux Monde inventait pour meubler plus joliment le temps (du bilboquet à l'école de Fontainebleau en passant par les duels au sabre des James Dean de Heidelberg), les Américains n'ont eu de cesse de faire leurs les manigances des théologiens du Royal and Ancient Golf Club de Saint Andrews. C'était pour eux comme indispensable d'étrangler sur leur propre terrain ces Anglais trop précieux dont ils ne sauraient jamais porter les cravates club. Avec brutalité et savoir, ils se sont emparés de ce sport et plus rien ni personne ne leur résiste.

Autres fadas, les Japonais, eux, ont vu là le seul art martial mis au point par l'Occident. Ils sont en train de s'y abîmer avec frénésie. N'ayant pas un acre de terrain libre à dispenser à leur nouvelle passion, ils se contentent pour l'instant de taper dans des balles, sur de monstrueuses batteries de «practices» en attendant des espaces meilleurs. Mais déjà quelques champions émergent, dont le fameux Isao Aoki, samouraï au ventre plat, qui avait amusé les Anglais lors d'un récent « open » avant que ses résultats ne les fassent revenir sur les libertés que l'Asiatique prenait avec l'orthodoxie.

En France, malgré l'engouement et les bonnes volontés, rien de tel. Des terrains, mais des champions qui se font sortir dans les premières heures des tournois — quand ils sont autorisés à y participer, — des élèves, mais encore bien peu de pros pour les former ; pros qui n'ont peut-être pas toujours compris — pas si simple — comment adapter l'humour du jeu aux appétits de leur jeune et ardente clientèle. Au golf public de Saint-Aubin, qui peut passer pour le bastion avancé de la « nouvelle école » française, Emmanuel Veillas n'a jamais caché ses appréhensions de voir renaître sous une autre forme cette ambiance de caste — retour au loisir de classe — qui saperait tous les efforts déjà investis.

Comment traduire correctement les gestes qu'inventaient les bergers fous de la haute médiévalité écossaise ? Là, l'intelligence latine trouve peut-être ses limites.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

Stage en Espagne

ET L'APPRENTI FUT CONVERTI...

IMPOSSIBLE de cacher une certaine émotion. Ce n'est pas la brise qui fait trembler nos mains, malgré le soleil de plomb qui tape ce matin sur Marbella où le Club Méditerranée poursuit, depuis quelques mois, une expérience d'initiation et de perfectionnement au golf. C'est plutôt la crainte de quelque chose de nouveau, de quelque chose d'inconnu. Depuis hier soir, rendez-vous était pris, nous devions tous nous retrouver à 10 heures au « practice ». Pantalons de toile, chemise légère, baskets : la tenue des golfeurs débutants.

Deux ou trois néophytes sont déjà près du Club House et observent les moniteurs qui préparent notre première leçon. Clubs de golf, ou cannes, petits seaux remplis de balles, tous préparent la panoplie qu'il va nous falloir découvrir et domestiquer avant de jouer vraiment.

Pas question de taper la balle sans un minimum de cours théoriques. Tout d'abord, le matériel : Michel Lacheux, le responsable du stage, nous enseigne le vocabulaire rudimentaire. « Ce club de bois, le plus long, est un « driver » qui permet de jouer le premier coup et d'envoyer la balle assez loin, à plus de 200 mètres. Ces clubs-ci, numérotés de 1 à 9, s'appellent des « fers » et autorisent des coups d'une longueur de 20 mètres à 150 mètres environ. Ce dernier club, que beaucoup connaissent déjà, pour s'en être servi sur des golfs miniatures, s'appelle un « putter ». On l'utilise pour loger la balle dans le trou sur le « green. »

Habile transition pour décrire au tableau noir le parcours type d'un trou de golf. « Le golfeur part d'un espace appelé surface, *explique Michel Lacheux*, sa balle s'élève et doit retomber quelque part sur le « fairway », ou bande d'herbe de 30 mètres de large, correctement entretenue. Le coup suivant permet d'atteindre le « green », partie de gazon parfaitement lisse où se trouve le trou signalé par un drapeau. » *La craie glisse sur le tableau, de la surface au trou, avec une facilité apparente et tellement rassurante. Nous nous sentons tous prêts désormais à tâter du jeu pour de bon.*

Chacun prend son seau, un fer nº 3 et s'en va sur le practice. Sagement alignés sous l'œil goguenard des moniteurs — eux ils « savent », — nous posons avec mille précautions une balle sur le sol et saisissons nos cannes. Premier problème : comment doit-on les tenir ? C'est ce que les « pros » appellent le «grip». Au bout d'un bon quart d'heure, et quoi que le premier reste encore mal résolu, nous abordons le deuxième problème : comment s'en sert-on ? Ça, ça s'appelle le «swing». Dans un premier temps, le golfeur lève sa canne vers la droite au-dessus de la tête, la rabat dans un second temps vers la balle, la frappe et finit son geste en déplaçant son bassin vers la gauche tandis que se relèvent les bras, parfaitement tendus, et que le club termine sa course quelque part dans le dos.

Les quinze premières balles

Forts de ces enseignements, nous nous apprêtons à taper notre premier coup. Quinze cannes se lèvent à l'unisson et retombent. Quelques balles, quatre ou cinq, s'en vont mourir à quelques mètres de leur propriétaire. Les autres, contre toute attente, sont restées à leur place, comme collées au sol. Qu'à cela ne tienne, la journée est à nous, elles finiront bien par partir. Deuxième tentative; même résultat. Les plus appliqués perdent déjà un peu de leur sang-froid. Les autres préfèrent en rire. Pendant deux heures, les deux premières heures, les progrès seront pourtant rapides. Nous parviendrons tous à frapper la balle... au moins un coup sur deux. De quoi se congratuler mutuellement et aller fêter ça autour d'un bon repas.

L'après-midi retour au « practice ». Les moniteurs nous font changer de club. Le fer nº 7 remplace le nº 3 et devrait rendre, en raison de sa face plus « ouverte », nos coups plus faciles. En effet, apparemment, les balles décollent mieux. Les moniteurs vérifient les « grips », la qualité des « swings » : « Tu es trop loin de ta balle, tu n'es pas assez fléchi sur tes jambes, tu as les poignets trop raides... Regarde ta balle quand tu la frappes et pas l'endroit où tu voudrais qu'elle aille, curieux ! » *Petit à petit, ils durcissent le ton. La décontraction de la première séance a disparu.*

17 heures arrive, repos. Chacun y va de ses impressions. Celle qui revient le plus souvent révèle, s'il en était besoin, que le golf est avant tout un sport. Et chacun de prendre à témoin les multiples douleurs qu'il ressent çà et là...

Le lendemain matin, pour nous distraire un peu de la difficulté du jeu, on a prévu une démonstration de Gery Watine, professionnel nº 3 français. En effet, à le regarder, tout paraît simple. Avec lui, le driver conduit bien la balle à 200 mètres de la surface au milieu du fairway. Nouvelle dimension du golf. Ce doit être quelque-chose comme de l'art. Le swing prend ici toute sa signification, le geste est beau, la précision remarquable. L'après-midi, nous retrouvons le practice, imprégnés du talent du champion. Mais rien n'y fait, folles prétentions, le chemin sera long et la peine également.

Pour nous reposer un peu des « grands coups », nous nous attaquons au problème apparemment plus simple mais finalement pervers du « putting ». Il s'agit maintenant, d'un geste plus rudimentaire mais qui requiert une précision insoupçonnable, de loger la balle dans le trou. Rien n'est plus difficile, la balle s'en va toujours mourir au mieux à 2 ou 3 mètres de celui-ci. Alors qu'un bon joueur n'a besoin en moyenne que de deux coups pour rentrer dans le trou, il nous en faut à nous une bonne demi-douzaine. Alors que cette épreuve nécessite d'ordinaire le plus grand calme, elle déchaîne dans nos rangs les plus sombres des colères. De quoi devenir enragé. Il faut toute la philosophie des Anglo-Saxons pour subir sans ciller de telles humiliations...

Le lendemain matin, nous partons de bonne heure sur un « vrai » parcours, celui du golf de Mijas. Pas pour faire dix-huit trous, non, nous sommes encore trop verts. Plus simplement pour nous imprégner un peu du lieu, de son « étiquette », de son ambiance toute particulière. Et puis pour continuer d'apprendre, sur un nouveau practice. Au bout de ces trois jours, les balles s'élèvent enfin à peu près convenablement.

OLIVIER SCHMITT.

(Lire la suite page 18.)

LE GOLF POUR TOUS

STAGE EN ESPAGNE

(Suite de la page 17.)

Pas très loin bien sûr, ni très droit. Mais tout de même, elles décollent. Le quatrième jour, nous attaquons les rudiments du « petit jeu », à l'approche du green, les sorties de bunker, ces immenses trous de sable qui gardent en l'encerclant l'inaccessible surface vert foncé et d'où il est très difficile de sortir les balles égarées. Les gestes prennent de l'assurance et les joueurs aussi.

Une mini-compétition va d'ailleurs nous permettre d'en juger au bout de six jours d'un entraînement dont personne n'aurait jamais soupçonné la dose d'auto-discipline, d'humilité, d'attention, de condition physique qu'il requiert.

Pour ce dernier jour, nous nous retrouvons tous sur un parcours de neuf trous, plus facile qu'un dix-huit trous classique : pas de rivière à traverser, pas de forêt à proximité immédiate des fairways. Les distances ne dépassent pas 350 mètres — elles peuvent atteindre 550 mètres — les fairways sont larges. Bref, le golfe de Sotogrande est superbe.

Les joueurs s'alignent par trois au départ. Grâce à Dieu, la première balle est Muligan — elle compte pour du beurre — et chacun s'applique consciencieusement à la rater. Malgré tout, les balles s'en vont, les joueurs aussi qui foulent enfin l'herbe drue des fairways à la recherche d'une première victoire. Non pas celle de compétiteurs hargneux, avides de médailles, mais celle plus enthousiasmante de joueurs qui ont découvert un sport difficile et envoûtant et un peu d'eux-mêmes qu'ils ne connaissaient pas. Seule comptera désormais la patience, et le travail.

OLIVIER SCHMITT.

Le golf au « Club »

Après le tennis et la planche à voile, le Club Méditerranée a décidé, cet hiver, de « lancer » le golf dans ses villages. Quatorze d'entre eux proposent donc aux gentils membres de jouer ou de découvrir le golf. Le plus important est le village de Marbella, au cœur d'une Andalousie qui compte une trentaine de parcours (!) dont une dizaine à proximité du Club Méditerranée. Des semaines intensives d'initiation et de perfectionnement ont lieu tout l'hiver à Marbella.

Les prochaines auront lieu du 19 au 26 mai (3 295 francs), du 6 au 13 octobre (même prix) et du 6 au 13 décembre (prix non encore communiqué). On peut, d'autre part, prendre des leçons de golf toute l'année aux clubs d'Otrante en Italie, de Marrakech au Maroc, de Pompadour ou Vittel en France. Huit autres clubs, situés à proximité de parcours, permettent aux golfeurs de jouer, mais en dehors des activités comprises dans le forfait « club ».

★ Renseignements et inscriptions : Club Méditerranée, Place de la Bourse, 75002 Paris Cedex. Tél. : 296-10-00.

Brest, Bréhal, Bayeux, St-Quentin-en-Yvelines (ouverture sept. 1981), Chevry II, Villeray, St-Brieuc, St-Aubin, Quiberon, Magnicours, Chalon-s/Saône, Limoges, Royan, Tulle-Aubazine, Périgueux, Bordeaux-Lac, Vievola (Tende)

Parcours publics

Il existe actuellement en France dix-sept golfs publics. Gérés par des associations ou des collectivités locales, ces parcours peuvent être fréquentés par des joueurs, sans obligation pour eux d'appartenir au club ni d'avoir d'actions dans celui-ci. Les tarifs, à l'année, à la semaine ou à la journée sont sans commune mesure avec ceux pratiqués dans les golfs privés.

Cette année sont inscrits au programme d'aménagement les parcours suivants : Saint-Quentin-en-Yvelines (neuf premiers trous inaugurés en septembre prochain), Coulondres, dans la région de Montpellier et à Madine, dans la Meuse.

Projets à l'étude en voie d'aménagement, notamment : Porcheville dans les Yvelines, Niederbronn-les-Bains dans le Bas-Rhin, Le Tuquet près d'Agen, Cergy-Pontoise dans le Val-d'Oise et Cavalaire dans le Var.

Quand un facteur...

Le golf démocratique, populaire, ce n'est pas simplement un vœu pieu, cela existe. Ainsi, en 1980, trente-cinq comités d'entreprise environ avaient mis en place une section golf pour leurs adhérents à des tarifs tout à fait accessibles. A l'origine de ce mouvement, un jeune cadre des P.T.T., M. Maurice Vallet, ancien cadet master d'Annecy, qui, en 1977, décide de lancer le golf dans son entreprise.

Une petite avance de l'A.S.P.T.T. pour payer les équipements indispensables (positions et filets de practice, séries de clubs), un local au troisième sous-sol du centre des chèques postaux du boulevard Vaugirard et l'aventure golfique de la poste commençait.

Aujourd'hui, trois cents personnes viennent s'entraîner à l'école de golf de l'A.S.P.T.T. sous la direction de deux professeurs. A leur disposition : six positions, un putting green, un magnétoscope, et, projecteur de films pour la technique. Les adhérents appartiennent aux P.T.T. à 80 %. Les 20 % restants, ou « extérieurs », sont les enfants majeurs ou amis des adhérents.

Aucune subvention, le club s'autofinance. Et pourtant, la cotisation annuelle est de 75 francs, les leçons, par groupe de six, ne coûtent que 100 francs par trimestre (300 francs pour les extérieurs) et un accord a été passé avec le golf public de Villeray qui permet aux adhérents de l'A.S.P.T.T. de jouer à tout moment sur un parcours honnête pour 20 francs...

Enfin, le club organise des stages intensifs, des compétitions et participe à certaines coupes corporatives qui attestent du développement du golf en entreprise. Il faudrait prendre garde, du côté de la fédération française de golf, que ce développement ne soit pas remis en cause par la privatisation de certains golfs publics, tel celui de Villeray, qui, par la recherche de bénéfices, remettraient en cause l'accession de tous à un sport qui passionne un nombre croissant d'amateurs. Tel est le souhait le plus cher de M. Maurice Vallet qui compte bien ainsi voir doubler rapidement le nombre de ses adhérents.

Petites histoires d'un livre d'or

Dans l'édition 1981 de son *Livre d'or du golf*, André-Jean Lafaurie parsème les comptes rendus des grandes compétitions de l'année passée d'assez savoureuses précisions. Par exemple :

« Le plus long drive réalisé dans des conditions normales de jeu (sans vent, sur un terrain peu sec et pas en altitude) semble être celui de l'Irlandais Tommi Campbell : 359 mètres. »

« Combien de putts par 18 trous Tom Watson a-t-il pris durant l'année ? Moins de 29. Et quel est son score moyen pour 18 trous ? 69,95. Mais Lee Trevino a fait encore mieux : 69,73. »

« La longueur moyenne des drives des joueurs professionnels au cours des tournois du circuit est de 237 mètres. »

« Quelle est la qualité la plus importante au golf ? Savoir prendre les greens en regulation figures, *c'est-à-dire en un coup sur les pars 3, en deux coups sur les pars 4, etc. Toutes les statistiques de tournoi le prouvent. Ceux qui ratent le moins de greens sont ceux qui gagnent le plus souvent. Quelle est en revanche la qualité la moins importante pour la victoire ? C'est la longueur au drive. Les meilleures à ce classement ne figurent dans aucune liste de vainqueurs... »*

— Et ce proverbe américain : *« Si tu as 24 de handicap, prends garde à ton grip ; si tu as 12 de handicap, prends garde à ta femme ; si tu as 0 de handicap, prends garde à tes affaires. »*

★ *Le Livre d'or du golf*, par André-Jean Lafaurie. Éditions Solar. Environ 70 francs.

ÉCHOS DES FAIRWAYS

● **La Fédération française de golf**, qui gérait depuis six ans le *premier golf public français, celui* de Villeray à Melun-Sénart, vient de présenter aux pouvoirs publics une nouvelle société de gestion spécialisée, créée à l'instigation de l'équipe initiatrice du golf public de Saint-Aubin. Cette équipe mettra en place une nouvelle structure *d'accueil et d'animation* et fera porter ses efforts sur cinq points :

— un centre d'initiation et de perfectionnement animé par Bruno Antoine et une équipe d'élèves moniteurs qui offrira différents types de stages (initiation, perfectionnement, compétition), différents types de leçons : collectives d'initiation et de perfectionnement, leçons particulières, leçons individuelles ;

— un practice aménagé permettant de s'entraîner régulièrement, *l'entrée générale prévoyant* un seau gratuit inclus dans le forfait de la journée ;

— *un magasin* de vente de matériel à des prix réduits ;

— *un restaurant pour* permettre aux joueurs de se restaurer facilement à des prix raisonnables ;

— une halte-garderie avec une *aire de jeux aménagée pour* les enfants de deux mois à sept ans, organisée par la Croix-Rouge française d'Evry, mise en place dès le mois d'avril 1981.

● **Afin de favoriser la pratique du golf** chez les jeunes joueurs, la Fédération française de golf a mis au point un brevet sportif qui permet, de dix à vingt et un ans, de jouer gratuitement dans les clubs affiliés à la fédération *et d'assister gracieusement* aux épreuves organisées par celle-là.

Les *candidats* au brevet, présentés par leur club ou par leur professeur, devront subir un examen comprenant une épreuve technique (exécution correcte de différents coups de bois et de fers) et une épreuve orale. Les prochaines sessions auront lieu le *troisième dimanche d'octobre pour* les candidats de la région parisienne et *pour* ceux de province à des dates et des lieux fixés par les responsables sportifs des régions.

★ Renseignements : F.F.G., 69, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 500-62-20.

● *Gery Watine, classé troisième* joueur professionnel français, organise, du 6 juillet au 29 août prochains, des stages de « golf dynamique » de six jours ouverts aux débutants et aux joueurs confirmés à Méribel (Savoie). Prix du stage seul : 1 100 francs pour *les débutants, 1 400 francs pour* les confirmés. Trois hôtels sont proposés aux stagiaires à des prix allant de 120 francs à 170 francs par jour en demi-pension et *chambre double.*

★ Renseignements et inscriptions : « Les stages de golf dynamique », 15, rue des Sorins, 92000 Nanterre. Tél. : 767-02-00.

Guides

America, America

LE voyage aux Etats-Unis — généralement pendant l'été — constitue désormais un rite pour les jeunes Français. Il a remplacé ce qu'était, pour les générations précédentes, en une *tradition* ininterrompue *depuis* la Renaissance, le voyage d'Italie. Par charters entiers, les étudiants et, de façon plus générale, les jeunes gens qui vivent cette période indécise qui précède l'entrée sur le marché du travail (ou l'inscription à l'A.N.P.E.), déferlent sur les deux pôles d'attraction *favoris* qui sont New-York et la Californie.

Il y a aussi — moins nombreux — les hommes d'affaires qui *rallongent* un peu leur *séjour* pour « voir le pays », et enfin, dernière catégorie, les touristes traditionnels qui « font » les Etats-Unis une année, comme ils ont « fait » l'Inde ou l'Egypte l'année précédente.

A l'intention des uns et des autres, les Guides bleus, dont la première édition, consacrée aux Etats-Unis et rédigée en collaboration avec Baedeker datait de 1976, viennent de sortir une version *enrichie et mise à jour* (1). L'entreprise elle-même a de quoi dérouter la majorité des Américains qui affirment volontiers qu'il *« n'y a rien à voir »* chez eux, que les Etats-Unis sont seulement un pays où l'on travaille, et que, pour le tourisme, il faut aller chercher ailleurs : au Mexique, en Asie, ou dans la vieille Europe... Mais elle répond visiblement à un besoin des Français, surtout des plus jeunes. Le *voyage en* Italie *était destiné* jadis à les frotter au passé, à l'histoire, à l'art le plus accompli. Le voyage aux Etats-Unis constitue de la même façon une initiation, mais à la modernité. On vient y scruter le visage de la société française de demain, l'expérience ayant montré que, *depuis* plusieurs *décennies*, les techniques, les pratiques sociales, les mœurs, les modes traversaient l'Atlantique avec quelques années de retard et toujours dans le même sens...



(Dessin de Plantu.)

Paysages urbains

Ce Guide bleu des Etats-Unis est conforme aux lois du genre de la collection, et, dans l'ensemble, d'une excellente tenue. Les ruines et les restes du passé y tiennent — par la force des choses, — une place infiniment plus réduite que pour des pays moins neufs, mais même cet aspect, notamment en ce qui concerne les vestiges indiens et les monuments coloniaux espagnols (*dans* l'Ouest), *est* bien traité. L'intérêt principal porte naturellement *sur* les paysages naturels et urbains (les *gratte-ciel*), ainsi que sur le contenu, d'une richesse incomparable, des musées. Il n'y a pas que la peinture européenne, illustrée, parmi des milliers d'autres, par la *Madeleine repentante* de Georges de la Tour, à la National Gallery à Washington. Il y a aussi, par exemple, l'art chinois. C'est aux Etats-Unis que se trouvent les plus belles collections de peinture chinoise du dix-septième ou du dix-huitième siècle.

Chaque Etat fait l'objet d'une notice de quelques pages présentant ses principales caractéristiques. Les grandes curiosités touristiques, que ce soient des villes *elles-mêmes* (Santa-Fe, Salt-Lake-City) ou des phénomènes naturels (les chutes du Niagara), sont par ailleurs classées alphabétiquement.

Le ton est presque toujours *juste*, notamment quand il s'agit de décrire les signes visibles des tensions raciales dans le tissu urbain du pays. L'érudition n'est pas absente et l'on apprend ainsi que c'est en 1924 seulement que les Indiens reçurent le droit de vote. On peut regretter seulement que la plupart des chiffres concernant la population datent de 1972. Il y a également quelques approximations. L'affirmation selon laquelle *« le Kentucky est handicapé par la région montagneuse de l'est, sauvage et rude, où l'on exploitait naguère des mines de charbon à l'accès difficile »* (page 256) paraît bien péremptoire quand on sait que cet Etat a produit en 1980 quelques 150 millions de tonnes de charbon... Mais l'ensemble est *plus qu'honorable*.

Les Etats-Unis dans votre poche, paru chez Hatier, a des dimensions et des ambitions plus *modestes* (2). Il *s'agit d'un* guide pratique doublé d'un manuel de conversation comportant de nombreux textes en américain. Il y a même un lexique trilingue (français-anglais-américain) qui permet de vérifier l'affirmation de Bernard Shaw selon laquelle les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont *séparés* par la barrière d'une langue commune. La présentation des différentes régions est schématique et les aperçus *sur* la société américaine tournent parfois à la caricature. Peut-on vraiment « expédier » en une page le rôle de la religion aux Etats-Unis et prendre pour argent comptant la boutade d'Eisenhower : *« Notre type de gouvernement n'aurait aucun sens s'il n'était pas fondé sur une foi religieuse profonde — peu m'importe laquelle ? »*

Une minorité dominante

L'ouvrage collectif *les Etats-Unis et leurs populations* (3) tombe en quelque sorte dans le travers opposé. A force d'insister sur la complexité de la société américaine, ses auteurs finissent par en donner des images et des analyses contradictoires entre elles. *Mais* ce défaut même est excitant pour l'esprit et semble d'ailleurs parfaitement conscient. Des explications très fines de certains phénomènes (la misère des « pauvres Blancs » des Appalaches, par exemple), utilisant toutes les ressources de la sociologie politique « à la française », alternent avec des propos *plus* massifs, et moins argumentés, sur les Noirs notamment. L'ensemble — disparate mais passionnant — est placé sous le signe du kaléidoscope, image qui rend mieux compte, selon les auteurs, de la réalité américaine que la vieille métaphore statique de la mosaïque. Le pluriel même du titre, *les Etats-Unis et leurs populations* désigne l'intention générale de l'ouvrage : les Etats-Unis sont le pays des minorités ethniques (Noirs, Porto-Ricains, Mexicains, Irlandais, Polonais, Indiens, Orientaux, etc.) et religieuses (catholiques, protestants, juifs, etc.) *qui* se recoupent sans se recouvrir. Les WASP (White Anglo-Saxon Protestants) ne sont nullement, contrairement à l'idée reçue, majoritaires. Mais leur mode de pensée et leur système de référence dominent à tel point la société qu'ils peuvent assimiler les élites des autres *minorités et maintenir ainsi leur* suprématie. Cette dernière est, en définitive, assurée par un subtil entrecroisement de la puissance financière, de la religion et de l'origine ethnique.

La vision ici donnée de la société américaine est critique et même franchement pessimiste. Les valeurs de base de cette société (l'égalité des chances, la mobilité sociale, etc.) y sont présentées comme des mythes, voire comme des leurres. Le pouvoir WASP semble régner machiavéliquement, par ses conseils d'administration entrecroisés des grandes sociétés, et ses dynasties *de capitalistes, sur* une multitude opprimée que sa diversité ethnique et religieuse rend encore plus désarmée. Cette thèse flatte trop certains penchants européens (visant à reléguer le « rêve américain » au magasin des accessoires) pour être prise comme argent comptant. Mais elle est ici présentée de façon plus convaincante que d'habitude, et fort intelligemment.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) *Guide bleu des Etats-Unis*. Hachette, Baedeker, 1 190 pages. 139 F environ.

(2) *Les Etats-Unis dans votre poche*, de Gilbert Quénelle et Joseph Tournaire, Hatier, 191 p., 30 F.

(3) *Les Etats-Unis et leurs populations*, de L. Armand, D. Martin, Marileine et Marie-France Toinet, Editions Complexe à Bruxelles, 315 p., diffusion PUF, 69 F environ.

U.S.A. + tente + car

La nouvelle agence Touriscope commercialise des circuits aux Etats-Unis, qui ne manquent pas d'originalité et qui s'avèrent bon marché. Ces camping-tours sont ainsi conçus : un autocar de trente-huit places avec coin-salon, une cuisine intégrée avec maître queux et des tentes (deux personnes par tente). Cette formule est réservée à la tranche d'âge dix-huit - trente ans. Elle permet de découvrir le Nord-Est, la Floride ou la Californie. Prévoir une cagnotte pour la nourriture que le cuistot achète chaque jour. Depuis 4 330 francs (seize jours Nord-Est et Canada. De Paris à Paris) jusqu'à 8 980 francs (cinquante jours le *tour des States. De Paris à Paris*).

• Toutes agences de voyages.





DERNIÈRES

La Grave et ses idées de grandeur

L'UN des sanctuaires de l'alpinisme, le village de La Grave (Hautes-Alpes), dominé par les célèbres et imposantes faces nord de la Meije (3 983 mètres) et du Rateau (3 800 mètres), essaie de devenir une véritable station de ski. Flanqué à 1 500 mètres d'altitude, ce village est, depuis plus d'un siècle, l'un des lieux les plus fréquentés du massif des Ecrins. La Grave était, avant 1914, l'une des étapes obligatoires pour tous ceux qui tentaient, ce qui constituait à l'époque une aventure exceptionnelle, « la traversée des grands cols ». A quelques kilomètres du redoutable col du Lautaret balayé par les vents et les avalanches, La Grave comptait, en 1914, mille deux cents habitants attachés à leur rude terre. Aujourd'hui, la population disséminée entre le chef-lieu et les différents hameaux a diminué de moitié, mais La Grave semble avoir enrayé le lent processus de désertification qui menaçait son existence.

Tout a changé un jour de l'année 1976 lorsque les premières bennes du téléférique des glaciers de la Meije se sont élancés en direction du col des Ruillans (3 200 mètres). Un voyage superbe et un spectacle inoubliable qu'on contemple assis dans sa cabine ; puis, les skis aux pieds, s'effectue la redescente, soit par les fameux vallons de la Meije, soit par le refuge Chancel : deux itinéraires de haute montagne d'un dénivelé de 1 750 mètres devenus, après la vallée Blanche dans le massif du Mont-Blanc, la « balade » à ski la plus populaire des Alpes françaises. « *Ici nous n'offrons pas de pistes balisées et savonnées ; nous déposons au sommet de notre unique remontée mécanique des skieurs qui doivent savoir brasser de la poudreuse ou descendre en neige de printemps, et avoir une bonne connaissance du ski hors piste* », explique l'un des moniteurs-guides du village.

Maire depuis 1953, M. Ernest Juge, descendant d'une vieille famille d'hôteliers installée à La Grave, s'est battu pendant plus de trente ans pour « son » téléférique. « *L'agriculture de haute montagne est vouée à l'échec* », dit-il, « *si elle n'est pas associée étroitement avec le tourisme.* » De tout temps à La Grave ces deux activités ont fait bon ménage. Au dix-neuvième siècle les Gravarots guidaient les touristes dans la montagne ou les transportaient à dos de mulet sur les pentes toutes proches du Lautaret. « *Il a bien fallu un jour s'adapter à l'évolution du tourisme* », ajoute le maire. Mais ce fut une longue bataille qui se termina en 1978 lors de l'achèvement du deuxième tronçon du téléférique.

Retarder l'équipement serait un crime

Fascinés par les exploits techniques réalisés à Chamonix où l'on avait installé au sommet du Brévent un téléférique, certains habitants de La Grave voulurent à leur tour, au début des années 30, « conquérir » un sommet et si possible le plus prestigieux, la Meije. Le Grand Pic faillit être ainsi abaissé de quelques mètres et aplani pour permettre l'installation de la gare d'arrivée de l'appareil. Le projet fut abandonné devant l'opposition qu'il rencontra en dehors du village. Pendant les années qui suivirent on reparla du téléférique et d'un site nouveau pour l'installer, notamment le Dôme de la Lauze à 3 500 mètres. Mais il fallut vingt-cinq années aux élus et aux habitants de La Grave pour convaincre les communes voisines de les aider à s'engager dans une telle aventure. Président du syndicat d'opposition à la création du Parc des Ecrins en 1960, Ernest Juge obtint alors sans trop de mal de la part des pouvoirs publics l'autorisation et les subventions pour la construction de son appareil. « *A l'époque,* raconte-t-il, *il était facile de contester et l'on calmait alors les contestataires...* »

Aujourd'hui, La Grave dispose d'une splendide machine, à laquelle, cependant, il manque un rouage. Cette année, le téléférique montera au col des Ruillans soixante-dix mille personnes, dont la moitié de skieurs. Mais son débit horaire est trop faible et il manque à La Grave d'autres remontées mécaniques susceptibles de « fixer » dans le village les skieurs.

Si l'inflation est le premier « client » de La Grave, réduisant d'autant les annuités d'emprunt de la commune, celle-ci, en dépit du succès de son installation, parvient difficilement à rembourser ses dettes et a donc du mal à contracter de nouveaux emprunts. Il est pourtant urgent que ce village se développe et que les gens qui sont restés au pays pour profiter des « retombées » du téléférique, puissent, enfin, bénéficier de l'essor du village. « *Retarder l'équipement en logements de La Grave serait un crime* », déclare son maire. Trois cents lits d'hôteliers, cent quarante appartements en gîtes créés par les Gravarots et quatre cents lits en résidences secondaires sont insuffisants pour accélérer le développement du village. La Grave veut, incontestablement, devenir une station de ski, accroître son équipement et, qui sait, un jour, rejoindre les pistes de la station dauphinoise des Deux-Alpes, qui atteignent déjà le versant tout proche du Dôme de la Lauze.

Site classé, entouré de pentes abruptes, La Grave tente, mais avec quelles difficultés, de surmonter les obstacles techniques et administratifs à son développement. En novembre 1976, son téléférique avait subi un plasticage, provoquant des dégâts très importants. Les amoureux fanatiques de La Grave feront-ils reparler d'eux, alors que le village s'apprête à être « vendu » aux « marchands de béton » ?

CLAUDE FRANCILLON.

Fin de programme à La Plagne

COMMENCE il y a vingt ans, le développement de la station de La Plagne (Savoie) touche à sa fin. Dans cinq ans, le promoteur aura achevé son programme de vingt-deux mille lits « éclatés » sur un domaine skiable qui s'étend de 1 200 mètres à 3 000 mètres d'altitude et desservi par soixante-seize remontées mécaniques. C'est à La Plagne, en 1961, que sont nées les stations dites de la troisième génération. Pour la première fois était construit de toutes pièces un village de montagne situé dans un site vierge et enneigé et selon une organisation à l'époque « révolutionnaire » ; les immeubles s'inscrivaient en front de neige, tandis que les automobiles, écartées de la station, étaient reléguées au nord. Les aménageurs avaient imaginé un agencement de l'espace permettant aux vacanciers de vivre les skis aux pieds toute la journée. Pour éviter de trop grandes concentrations sur un même site, la station se dispersa, suscitant quatre nouveaux villages autonomes, mais accrochés solidement au réseau des remontées mécaniques.

La Plagne fut d'abord un terrain d'expérience architecturale plus ou moins réussie. « *L'histoire de l'architecture en montagne au cours des vingt dernières années est inscrite dans notre station* », soulignait récemment M. Robert Houbas, président-directeur de La Plagne. Barres de béton, tours-immeubles habillées de toits montagnards, enfin vrai village alpin constitué de vastes chalets aux toits de lauzes et soutenus par des murs en pierre de taille, les bâtiments de cette station offrent une mosaïque de styles qui ont répondu chacun à un besoin spécifique de la clientèle à un certain moment. Jusqu'au début des années 70, le ski était d'abord une « aventure » en altitude ; un « plongeon » dans le désert blanc. La construction, à 2 000 mètres d'altitude, d'un « paquebot des neiges », immense immeuble pouvant accueillir près de cinq mille personnes, a choqué les autochtones, mais ravi une clientèle assoiffée alors de modernisme. Aujourd'hui, les goûts ont changé, et l'architecture effectue un retour vers une meilleure intégration des bâtiments au milieu des gisements d'or blanc.

L'extension du domaine skiable de La Plagne vers les glaciers, mais également en direction de la vallée, a, d'autre part, suscité le renouveau de villages de montagne installés entre 1 100 et 1 300 mètres d'altitude. Certains étaient condamnés à péricliter ou à disparaître rapidement. Montchavin-les-Coches, Longefoy et Champagny renaissent depuis quelques années. Leur développement est tout à fait remarquable et il devrait se poursuivre pendant quelques années encore, portant ainsi à trente-deux mille la capacité en lits de la « station mère » et des stations-villages de moyenne altitude.

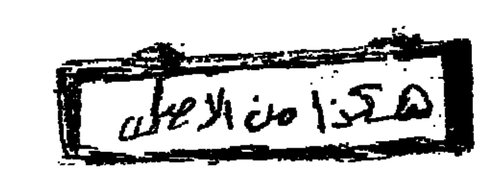
Le retour aux vieux villages

« *On a commencé par le haut et l'on finit par le bas. Il est normal de renvoyer l'ascenseur* », se plaisent à déclarer les aménageurs de La Plagne. Il serait plus juste de dire que le gouvernement n'entend plus, dans les Alpes du Nord, autoriser la construction de nouvelles stations au-dessus de 700 mètres d'altitude et laisser se réaliser en montagne n'importe quel nouvel équipement. « *Pour répondre à la demande d'une clientèle qui augmente chaque année et conserver aux Alpes françaises leur position de leader dans le monde du tourisme de la neige — plus de 18 % mécaniques de l'équipement mondial en remontées mécaniques sont en France, — il faut continuer à développer le potentiel touristique des Alpes dans les dix ans à venir,* explique M. Robert Houbas. *Les Alpes, ce n'est pas fini.* »

Pour l'heure, La Plagne s'attache à développer un nouveau genre de clientèle susceptible de fréquenter ses remontées mécaniques. Le syndicat intercommunal de La Plagne et la Société d'aménagement ont recensé, il y a trois ans, les capacités d'accueil d'une vingtaine de communes proches de son domaine skiable. On a dénombré deux mille quatre cent quatre-vingts lits touristiques dans les vieux villages montagnards restés jusqu'alors presque totalement à l'écart du développement des stations de sports d'hiver. La formule des gîtes ruraux connaît un succès grandissant depuis plusieurs années, principalement l'été.

L'exemple autrichien a largement inspiré les élus et les responsables de La Plagne, qui ont visité la vallée de Montafon, en Autriche. Sur dix-huit mille lits touristiques, dix mille cinq cents sont chez l'habitant. Le tourisme à la ferme ou en gîte assure aux agriculteurs une ressource complémentaire non négligeable. « *La venue de touristes dans certains villages isolés, dépeuplés ou vieillis, crée un « courant novateur », une animation, une clientèle pour les commerces locaux* », explique M. Philippe Perrin dans une étude qu'il a consacrée à cette nouvelle forme d'hébergement touristique dans la vallée de la Tarentaise. Toutefois, il souligne que la répartition des propriétaires de gîtes ruraux par profession montre que seulement 15 % d'entre eux sont des agriculteurs et que pour plus d'un quart la clientèle des gîtes savoyards est constituée de cadres et de professions libérales. *Ces catégories forment, avec les fonctionnaires et les employés, plus de 60 % de la clientèle.* « *Les locataires des gîtes appartiennent donc à des catégories socioprofessionnelles aisées. En fait, le tourisme rural n'est pas réellement un tourisme social* », conclut M. Philippe Perrin.

C. F.



NEIGES

Le « Skimuseet » d'Oslo

EN 1206, le futur roi norvégien Haakon-Haakonsson est sauvé des griffes d'ennemis par des soldats « birkebeiners ». Grâce à leur rapidité sur les skis, ils éloignent des lieux du conflit l'enfant, alors âgé de deux ans. Le souvenir de cet épisode très connu de l'histoire des Vikings se trouve perpétué chaque année par une course populaire — la Birkebeiner — où cinq mille concurrents transportent l'équivalent présumé du poids du prince (soit 55 kilos) dans un sac à dos. L'épisode a également inspiré une toile à un peintre norvégien du siècle dernier. cette dernière figure en bonne place dans une des premières salles du Musée du ski d'Oslo.

Avertissement au visiteur : le ski fait partie de l'histoire, de la culture norvégienne... En douterait-on que voici, tout à côté, la reproduction d'un dessin gravé il y a quatre mille ans sur la paroi d'une grotte près du cercle polaire. Ce minuscule personnage, guidant avec un bâton de très longues planches, orne également la façade du bâtiment qui supporte le fameux grand tremplin d'Holmenkollen où les hommes-oiseaux effectuent des sauts de plus de 100 mètres devant des dizaines de milliers de personnes.

Le « Skimuseet » figure au registre touristique d'Oslo depuis 1923, mais l'idée avait été lancée trente ans auparavant par l'architecte Hjalmar Welhaven. Convaincre la ville demanda moins de temps que de réunir des fonds et rassembler les collections. Collections abondantes surtout quand on se mit à fouiller les tourbières scandinaves, véritables congélateurs à débris de skis. On a exposé ici, contre les murs et dans des vitrines, les éléments les plus significatifs jalonnant l'histoire de ce qui fut pendant des siècles un moyen de transport, un moyen utilitaire, avant de devenir un instrument de loisir.

Les fixations de Gunerius

Depuis son invention, la roue n'a pas changé dans son principe. On peut en dire autant du ski. Et pourtant... Ce parcours de salle en salle, tracé avec un parfait équilibre entre les diverses époques, fourmille de surprenantes découvertes, de sujets à étonnement. Comme, par exemple, parmi les premières manifestations du lent perfectionnement de l'instrument, ces skis très courts et larges d'une vingtaine de centimètres utilisés par les chasseurs d'ours. En fait, une raquette faite pour glisser... Pour favoriser la propulsion, on ne se sert que d'un seul bâton. Technique en vogue jusqu'à une époque très récente. Le bâton du chasseur d'ours, en l'occurrence, fait aussi partie de son équipement avec une pointe effilée.

Les premiers à sophistiquer les planches furent les Lapons, pour chasser mais aussi pour participer à l'élevage des rennes. La conception de la fixation est d'une simplicité extrême : une lanière de saule passe par deux trous percés à la verticale.

Progressivement, les planches se recourbent au bout, amorçant l'évolution vers la spatule moderne... La vélocité s'accentue. Depuis 1530, le courrier est transporté au moyen des skis, indique une estampe où un facteur file comme l'éclair.

La surprise nous vient de la vallée d'Osterdalen où naissent au dix-huitième siècle de très surprenants attelages : le ski droit, très court et recouvert d'une peau d'élan, sert à la poussée ; le ski gauche, pouvant mesurer jusqu'à trois mètres, n'a qu'une fonction de glisse. Cette sorte de patinette avant la lettre est l'un des joyaux du musée, avec la plus longue paire de skis que l'on connaisse puisqu'elle mesure 3,76 mètres !

Une juste part est accordée au développement des attaches. Une section entière réservée aux fixations passe en revue les différents systèmes utilisés de l'âge de l'osier à l'âge du cuir et du fer, sans sauter l'âge de la simple corde. Un certain Gunerius Schou déposa, en 1889, le premier au monde, un brevet de fixations. Dès lors se sont multipliées les innovations, car le ski est devenu source de plaisir et objet de performances. A cause de Sondré Norheim, un jeune homme de Morgedal, village de la province de Telemark... Il met au point, en 1860, une fixation qui entoure la cheville : il peut alors sauter et slalomer. Ses démonstrations dans la capitale en 1868 obtiennent un succès considérable. Le ski sportif est né.

Des photographies témoignent de l'intérêt des foules norvégiennes pour les concours de la fin du siècle dernier. Images aussi d'exportateurs du virage Telemark vers d'autres continents, tel Mikkel Hemmestveit qui remporta la première compétition aux Etats-Unis en 1887. Des enfants de Telemark (« le berceau du ski moderne », disent les Norvégiens) avaient déjà fait école en cherchant de l'or dans les années 1860-1870 en Californie et en Australie.

Les skis font également partie de l'histoire militaire du pays jusqu'à l'occupation allemande pendant laquelle ils servirent aux déplacements des forces de résistance et à cinquante mille Norvégiens partis se réfugier en Suède.

Qui a fait le plus pour la popularité du ski à travers le monde ? Certainement Fridtjof Nansen, auquel le musée consacre une place importante. En 1888, il traverse avec trois amis et deux Lapons le Groenland. Durée de l'expédition : quarante-sept jours, par des températures avoisinant 50 degrés en dessous de zéro.

La visite se termine devant une superbe reconstitution du campement de Roald Amundsen lors de son expédition au pôle Sud en 1912. A la fin de cette magistrale démonstration, on se sent totalement disposé à approuver les Norvégiens lorsqu'ils disent : « Le ski, c'est nous. »

LLIBERT TARRAGO.

Sur une planche, une seule

SUR un ski — ou plutôt sur un monoski — les enfants Perrillat déboulent comme des balles sur la piste des Marmottans au-dessus de Lognan et d'Argentière (Haute-Savoie). A les voir glisser sur cet engin bizarre, on est frappé par la rapidité de leur descente et par l'élégance de leur trace. Impression confirmée par l'expérience : le monoski glisse très fort et ne pardonne pas une mauvaise répartition du poids sur la planche.

Celle-ci se présente comme un ski équivalant en largeur à deux skis et demi et pesant environ cinq kilos. Sa structure s'avère banale : l'âme fait appel au bois pris en sandwich par la fibre de verre. Les carres et la spatule n'appellent aucun commentaire particulier. Les deux fixations, elles aussi ordinaires, sont fixées côte à côte au milieu du ski.

Chausser un monoski, c'est d'abord éprouver la sensation désagréable de mettre les deux pieds dans le même sabot. Remonter une pente oblige à libérer les deux fixations et à porter son « mono » sous le bras. L'utilisation d'un téléski contraint le skieur à se mettre en position de dérapage constant dans la trace de montée.

Le fait d'avoir les deux pieds solidaires ne représente pas une grande difficulté. Instinctivement, le skieur confirmé allégera la jambe aval. En revanche, le caractère sur-vireur du monoski pose un problème : il tourne très facilement et l'imprudent qui amorce ses virages le corps déjeté en arrière voit la spatule prendre le chemin de la montagne et chute inévitablement. « La seule parade est d'attaquer, de lancer le corps dans la pente, et de slalomer sans à-coups », *explique Ivan Charlet, moniteur à Argentière.*

Cette solution a pour résultat de contraindre le skieur à une vitesse relativement élevée qui exclut l'emploi du « mono » sur neige dure et même sur piste damée. Son royaume de prédilection, c'est le hors piste, dans la belle « poudre » où il patine littéralement, mais aussi dans la neige lourde, la « soupe », qui prévaut au printemps.

Le lancement du monoski s'est fait très progressivement. Inventé aux Etats-Unis en 1972, il a été introduit sur les pistes de Logan-Les Grands Montets vers 1975. Il reste encore confidentiel. « Il est destiné à une clientèle de skieurs de bon niveau, un peu blasés, qui cherchent autre chose », *déclare M. Michel Duret, dont l'entreprise familiale fournit la grande majorité des monos vendus en France.*

Pourquoi les skis Duret se sont-ils lancés dans ce ski pas ordinaire qui coûte, tout équipé, aux alentours de 1 500 F ? « Pour la petite histoire, nous souhaitions nous faire connaître de Mme Giscard d'Estaing en lui donnant l'occasion de découvrir ce ski original », *raconte M. Duret.* « Nous avons donc réalisé un moule qui nous a permis de fabriquer la première planche, que la femme du président de la République n'a jamais vue à cause d'une modification de son programme de ski... » *Dommage.*

Au petit bonheur la chance : les premiers monoskis Duret figuraient dans des catalogues, mais sans prix ! On ne savait pas exactement leur coût de revient. Et M. Duret avoue que cet article hors du commun représente, pour lui, surtout un moyen de prendre pied dans des magasins de sports qui ignorent sa marque.

C'est la demande qui a décidé du sort du mono. Elle n'est pas spectaculaire, mais elle se renforce. Duret, qui se partage le marché avec la firme italienne TUA, a fabriqué quatre cents planches pour l'hiver 1980, sept cents pour l'hiver 1981 et, fort de deux cents unités vendues en Autriche, se propose d'atteindre une production annuelle d'un millier de monos.

Il n'y aura pas, autour du monoski, de phénomènes économiques et sociaux comparables à ceux que la planche à voile a suscités. Il est et il restera un gadget que les bons skieurs — on en compte de plus en plus — se plairont à essayer dans la « fraîche » : pour changer et pour s'amuser. Ce nouveau véhicule prendra place à côté des raquettes, des skis de fond, de randonnée ou de piste, des luges, des vélos-skis. Un engin de neige de plus, certes marginal, mais vraiment amusant.

ALAIN FAUJAS.

(*) L'école de ski d'Argentière organise des cours de mono-skis pendant toute la saison. E.F., tél. (50) 54-00-12.

La Norvège farte

« POUR les gens d'Oslo, Holmenkollen est devenu une institution. On vient ici par familles entières depuis des dizaines d'années. Voyez-vous, cet endroit est une part de moi-même ! Il faut dire que nous raffolons du ski. » M. Knut H. Jahre, l'un des responsables du Ski-Festival, souligne la passion des habitants de la capitale norvégienne pour ce sport. Cette manifestation se déroule chaque année au mois de février. Elle rassemble une dizaine de milliers de pratiquants. Pendant un peu plus d'une semaine, un menu copieux anime chaque jour le stade de neige. La Marche d'Holmenkollen réunit quatre à cinq mille participants sur un parcours de 42 kilomètres. Toujours le premier dimanche dans la période choisie... Ce même jour est déclaré « children's day » pour trois mille cinq cents enfants de trois à douze ans.

Les handicapés ont leur course, les militaires aussi, les parlementaires enfin bataillent de la spatule avec entrain. *« Tout cela correspond à notre désir d'œuvrer en faveur du ski pour tous, tout en mêlant,* explique M. Jahre, *l'élite mondiale à cette fête. »* Ainsi le Ski-Festival s'achève par le concours de saut au grand tremplin devant un énorme essaim coloré et bruyant constitué par soixante-dix mille spectateurs. Holmenkollen devient alors véritablement lieu de pèlerinage...

« Il n'existe pas d'autre capitale au monde qui puisse offrir à ses portes mêmes, un domaine aussi considérable pour la pratique des sports d'hiver », souligne M. Jahre. Depuis 1898, le tramway conduit en vingt minutes les skieurs du centre de la ville à la lisière des forêts du Nordmarka, un paradis de 430 kilomètres carrés sillonné par cent cinquante-trois pistes d'une longueur totale de 2 000 kilomètres. Cinquante-quatre d'entre elles restent éclairées pour un ski *by night* très agréable...

L'association pour la promotion du ski, elle aussi presque centenaire, réunit soixante-dix mille membres pour la seule ville d'Oslo. M. Jahre insiste : *« Ce sport fait vraiment partie de notre culture. »* Il souhaite, avec ses amis de l'association, que les étrangers viennent plus nombreux partager leurs émotions dans ce fabuleux domaine skiable recouvert de neige pendant six mois. Mais il existe un sérieux handicap, reconnu sur place : le prix élevé de l'hôtellerie... — L. T.

Patrimoine

Clochers-murs dans l'horizon du Sud-Ouest

RIEN de plus émouvant que la rencontre en pleine forêt d'une modeste nef romane, abandonnée mais intacte. Son clocher-mur porte encore, comme un sac à dos, le balcon de bois du sonneur. Les nuages marchent pour lui. Pour lui faire place quelques vieux chênes se donnent la main au-dessus d'un étang piqué d'ajoncs. Le sentier qui en vient et ne mène plus nulle part cerne l'ancien cimetière où deux ou trois croix s'affalent sur quelques boursouflures gazonnées. C'est tout, mais ça suffit pour que cet humble vaisseau que l'on croyait surprendre, vous surprenne et vous saute au cœur avec une amitié de chien. C'est généralement l'effet du clocher-mur. Clocher du pauvre s'il en fut !

Ils sont plus de mille six cents sur une ligne qui, partie des Charentes, irait jusqu'au Rhône et dont le Sud pousserait jusqu'aux Pyrénées (1). Debout depuis une dizaine de siècles, sans qu'on puisse le dater très exactement, le clocher-mur n'a jamais eu d'autre prétention que d'élever sa cloche assez haut pour la faire entendre. Sous Charlemagne elle pesait 200 kilos. Sous Saint Louis, elle en faisait déjà 3 000, mais se réservait aux cathédrales gothiques. Le clocher-mur, lui, n'est que roman. Roman pour cause d'épaisseur et de bon marché. Parce qu'il peut être dessiné par un maître maçon aussi bien que par un architecte et réparé par un paysan aussi bien que par ce maçon.

Comme son nom l'indique, c'est un mur. Percez-le en bas pour faire entrer les fidèles, c'est une façade. En haut pour les cloches, c'est un support. C'est bien un clocher-mur. Mais si l'on ajoute « rectangulaire » c'est que le faîte en est horizontal. Et si on lui substitue le mot « pignon », c'est qu'il peut être aussi triangulaire.

Dans l'un et l'autre cas, le clocher est percé d'autant de baies qu'il y a de cloches. De une à six pour le rectangle, de une à sept pour le pignon, le tout disposé à volonté. Ce dernier, exemplaire, à Remoulins, (Gard) est unique en France alors que l'on compte trente-huit murs-pignons à une baie, deux cent quarante-cinq à deux baies, deux cent cinq à trois baies, etc. Il y en a même un à onze baies mais c'est tout à fait exceptionnel. Quant au plus inattendu des clochers-murs rectangulaires, on le trouve à Moissac (Cantal) où il s'enveloppe comme d'un cache-nez dans son escalier extérieur.

Le gothique toulousain

Comme tous les clochers, le mur est l'exact reflet du sous-sol qui le supporte. C'est pourquoi il est souvent en briques dans la plaine alluviale de la Garonne. Toulouse, ville rose des comtes de ce nom, fut le plus brillant témoignage de la civilisation occitane. A preuve les admirables clochers octogonaux, qui donnent à la région ce petit air toscan qui fait accourir les cyprès. L'église Saint-Sernin, poussée sur les ruines d'une abbaye du quatrième siècle, est la basilique romane la « plus complète de France ». Mais ce qu'on ignore assez souvent c'est que toutes les ouvertures des clochers-pignons qui parsèment les environs descendent en droite ligne des deux derniers étages, qui ont été rajoutés à celui de Saint-Sernin au treizième siècle. Tout le gothique toulousain est là.

Il s'est d'abord greffé au quatorzième siècle sur Notre-Dame de Taur, seul pignon intra muros. Puis, il en est sorti en direction de Carcassonne (RN 13) par Villefranche-de-Lauragais. Les principales nefs : Montgiscard, Baziège (où furent déconfit par Raymond VII les hommes du Nord), « villenouvelle », Montesquieu, ne s'en écartent que faiblement. Villefranche en est traversée. Montgeard (RN 622, D. 19), formidable sur son éminence, est plus au sud. Ces clochers, tous monumentaux, se présentent avec unité. Beaucoup sont la signature des bastides des treizième et quatorzième siècles, sur lesquelles il faudra bien revenir. Ils doivent à la brique une ampleur que la pierre ne connaît pas, une ductilité ornementale que celle-ci n'atteint que par le ciseau.

Instruit par une terrible expérience, le quatorzième siècle les fortifia tous — à l'exception de Montgeard qui dut attendre le seizième — avec un art militaire consommé. Les hérésies, d'ailleurs, avaient à peu près disparu au treizième siècle. Mais ce qui est étonnant, c'est la prolifération du pignon de Notre-Dame de Taur, avec ses deux rangs d'arcades en « mitre », ses créneaux et machicoulis, etc. A quelques détails près, les voici à Montgiscard, plus encore à Villenouvelle, Montesquieu, Villefranche elle-même, construite en 1271 par Jeanne, fille de Raymond VII, et Alphonse de Poitiers, son mari, frère de Saint Louis. Et justement n'ont-ils pas été à l'origine du mouvement venu de Saint-Sernin ? On peut se le demander.

Un transfuge du Pays basque

Quoi qu'il en soit, c'est à cette dilection que nous devons l'étonnant effectif des pignons à six baies de la Haute-Garonne, plus de la moitié des neuf que l'on trouve pour toute la France. Quant aux clochers à cinq baies, qui étaient réservés aux lieux de pèlerinage, en voici quarante et un pour ce même département contre soixante-quatorze pour la France. Reste le clocher à onze baies. Vous le trouverez à Molandier (Aude) sur la route de Villefranche à Mirepoix. Quoique salement crépi (2), il mérite votre attention. Paradoxalement, il vient du Pays basque où, dans un périmètre tout à fait confidentiel, du côté de Mauléon et nulle part ailleurs, fleurit le « triple pignon ». Mais jamais à onze baies. Le voici donc dans l'Aude. Qui l'y importa ? Mystère. C'est un véritable carillon sur lequel, il y a encore dix ans, le sonneur, descendant vraisemblable des « parfaits » cathares, modulait avec ferveur Auprès de ma blonde. Ah ! vous avez raison, l'hérésie a bien disparu !

ANDRÉ SÉVERAC.

(1) René Page, *les Clochers-murs*.

(2) Par R.N. 622, D. 16, R.N. 624 par Mazères. Le nettoiement du clocher est prévu.

L'affaire d'Alésia : on classe !

DIX-NEUF siècles après la défaite de Vercingétorix, on va classer enfin, le site de la bataille d'Alésia, près d'Alise-Sainte-Reine, en Côte-d'Or. C'est un pas de plus dans la protection de l'un des lieux touristiques les plus fréquentés de la Bourgogne. La première mesure de sauvegarde remonte à 1906, lorsqu'on classa le théâtre antique mis au jour lors des fouilles entreprises depuis Napoléon III. L'emplacement des fouilles lui-même a été protégé en 1924 et en 1935, tandis que la butte d'Alise était classée en 1953 et les pentes du mont Auxois protégées en plusieurs étapes en 1953, 1964 et 1969.

Cette fois, c'est le site de la bataille qui est proposé au classement. Pourtant, ce projet ne satisfait pas les défenseurs de l'environnement, qui voudraient que la protection s'étende à un ensemble plus vaste, celui du bassin des Laumes et de la vallée de l'Ozerain toute proche.

Ainsi, M. David Kuhn, l'un des animateurs de l'association de sauvegarde de la vallée de l'Ozerain, s'interroge sur l'avenir d'Alésia. « *Le site devra être défendu contre de nouveaux assauts*, dit-il, *celui des promoteurs immobiliers et des techniciens de l'aménagement.* » Alésia, selon lui, fait corps avec la vallée de l'Ozerain et il serait inutile de sauvegarder l'endroit de la bataille si on ne protégeait pas, en même temps, ce qui l'entoure. Or, trois menaces pèsent actuellement sur le mont Auxois : la marée des constructions neuves qui déferle sur la butte, un projet de tour de télécommunications de plus de 100 mètres de haut, une nouvelle ligne de quatre cent mille volts qui passerait au-dessus de la voie romaine menant à Alésia.

Voilà pourquoi le classement du site de la bataille paraît tout à fait insuffisant. « *On fait du coup par coup*, explique M. Kuhn. *On classe mais on omet de prendre en compte ce qui se passe aux alentours. On se fixe sur le tourisme en créant un gadget archéologique, mais on oublie de voir les incidences sur le site. C'est dommage.* »

M. Kuhn fait allusion à la tour d'observation que l'on parle d'élever sur la butte d'Alésia pour que les visiteurs puissent avoir une vision d'ensemble du champ de bataille. Manifestement, pour les défenseurs locaux de l'environnement, cette bataille n'est toujours pas achevée.

ROBERT CERLES.

هكذا من الاصل

Santé

« Y a-t-il un médecin dans l'avion ? »

OUTRE les accouchements, exceptionnels, il est vrai, bien d'autres événements peuvent survenir à bord d'un avion qui appellent, ou semblent appeler, une intervention médicale urgente.

Les lignes françaises sont reliées aux SAMU (Services d'aide médicale urgente) parisiens, qui peuvent être contactés vingt-quatre heures sur vingt-quatre par les commandants de bord ; dispositif particulièrement efficace, et dont on souhaiterait qu'il soit adopté par toutes les compagnies mondiales.

Les spécialistes français ainsi interrogés donnent tous les conseils requis, y compris, s'il n'y a pas de médecin parmi les passagers, ceux concernant l'usage de la trousse médico-chirurgicale particulièrement bien conçue que le docteur Paul Fourn, médecin chef d'UTA et d'Air Afrique, a fait placer à bord de tous les avions de ces deux compagnies.

Sauver la vie d'un enfant ?

Seul le commandant de bord détient la clé de cette trousse, qui est révisée régulièrement et qui contient aussi bien un matériel d'accouchement que des attelles pneumatiques, un respirateur qu'un tensiomètre ou des médicaments divers et puissants.

Cette trousse, distincte de celle dite de premier secours que peuvent utiliser les navigants, devrait être réservée à un maniement médical. Et le problème que pose l'appel à un passager médecin, en cas d'incident ou d'accident, a été largement évoqué lors d'un congrès qui s'est tenu récemment à Lomé (« le Monde des loisirs » du 7 mars).

Parfois, dans le cas d'un vol de congrès scientifique, cent passagers se lèvent comme un seul homme à cet appel... Parfois aussi, celui qui se présente n'est pas ... un vrai médecin.

Toujours, et comme l'a souligné le Pr Lucien Léger, vice-président du conseil de l'ordre (Paris), sa responsabilité est d'autant plus lourdement engagée que son action est, sur un avion étranger, illégale. Le diplôme d'un médecin français (et l'obligation qui est la sienne de porter secours à son prochain) ne sont en effet valables que dans un avion français. Partout ailleurs, les poursuites éventuelles dont il pourrait être l'objet le laissent sans défense, sur le plan pénal tout au moins. Le Pr Léger a ainsi sauvé la vie d'un enfant iranien atteint d'un traumatisme crânien, et qui s'asphyxiait, en pratiquant sur lui et en plein vol une trachéotomie... avec un canif. Action parfaitement illégale, a-t-il souligné, attirant l'attention des autorités présentes sur ce problème essentiel, et mal connu, du droit international.

Tous les médecins-sauveurs qui sillonnent le monde, des compagnies spécialisées d'assistance à ceux que l'on sollicite en vol ou aux bienfaiteurs de l'île de Lumière, nagent dans la même illégalité, d'autant plus inacceptable que le nombre d'entre eux qui se trouvent journellement sollicités d'apporter en vol une aide urgente est considérable.

Un vœu unanime a été émis à Lomé pour que puisse être mis fin à cette ambiguïté scandaleuse, et pour que ce problème soit posé aux autorités internationales par le conseil supérieur de l'aéronautique civile, par les gouvernements et par les dirigeants des compagnies aériennes.

Situation illégale

Plus de deux mille évacuations sanitaires de grands blessés ou de grands malades ont été assurées en 1980 par UTA et Air Afrique, tâche humanitaire s'il en fut, mais qui n'est pas sans soulever, pour les commandants de bord, comme l'a éloquemment expliqué M. Ajaro, commandant de bord d'Air Afrique, d'extrêmes difficultés.

Lesquelles tiennent essentiellement, a montré le débat très vif engagé à ce sujet, à... l'incompétence du médecin accompagnateur, « dont il n'est pas rare qu'il se trouve mal et doive être dès lors soigné par le personnel de cabine »...

A tel point qu'il faut alors et à nouveau faire appel à un éventuel passager médecin qui se trouvera donc en situation illégale de réanimateur occasionnel.

Les dirigeants des lignes américaines, italiennes, britanniques, suisses ou belges présents au Togo ont rappelé que l'aviation était le seul mode de transport organisé sur le plan international. Cent compagnies mondiales appartiennent à l'IATA, qui dispose d'un comité médical élu, lequel devrait être chargé des démarches internationales qu'appellent à l'évidence les problèmes soulevés.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Plaisirs de la table

La parole est à la défense

JAMIN a perdu une de ses deux étoiles. Parce que le chef est allé ailleurs, certes. Mais le remplaçant, là depuis septembre, le vaut largement. Quelques kilomètres à franchir, avec la Seine, eussent suffit pour que Michelin s'en rende compte et ne fasse pas à Mme Jamin (qui a courageusement maintenu la maison après la disparition de notre bon Jamin) cette petite méchanceté.

D'autant que Michel Ranvier, en cuisine, un ancien des Troisgros, est, je le répète, remarquable, bien supérieur à son prédécesseur !

Sa galette d'asperges au beurre de cerfeuil est une dentelle ; la pomme de terre en demi-deuil, une originalité amusante ; le rouget barbet à la crème d'artichaut très subtil : le civet de mignons, oie et canard, aux pâtes fraîches, une splendeur. Pour terminer, un goûteux sorbet aux pommes vertes « grany smith » et les mignardises. Bon vin de la cave. Dans un décor qui, malgré MM. Gault-Millau, convient parfaitement à une salle à manger d'honnête homme, mais pour des prix, certes, élevés. Mais nous sommes dans le 16e !

★ JAMIN, 32, rue de Longchamp (16e). Tél. : 727-12-27.

***

Les mêmes Gault-Millau n'ont pas été tendres pour Raymond Oliver. Tout en lui donnant, un comble ! les toques rouges de leur « nouvelle cuisine ». Je viens d'y faire un remarquable déjeuner et j'en remercie François Mesnage, le directeur du *Véfour* et Yves Labrousse, son chef (Raymond, en ce moment, se repose quelques jours). Oui, un remarquable repas : salade de fonds d'artichauts, estouffade de bar aux poireaux, côtes d'agneau albarine, petits fours. Mon compagnon se régala des œufs au plat Louis Oliver (au foie gras) avant la sole Véfour. Et, certes, si tout cela était peu « nouvelle cuisine » (les côtes d'agneau fendues et garnies d'une tranche de rognon, nappées d'une sauce savoureuse), nous nous sommes réjouis, même de l'addition (c'est chez les « grands » le meilleur rapport qualité-prix). Réjouis aussi de ce cadre inégalable, de la gentillesse et de l'efficacité du personnel, et de lire, sur la carte : « Pas de carte de crédit » !

Faut-il donner l'adresse ?

★ GRAND VEFOUR, 17, rue de Beaujolais (1er). Tél. : 296-56-27.

***

Il est de bon ton, aussi, de *faire la petite bouche à propos de La Tour d'Argent*. Personnellement je pense qu'un repas, en cet illustre lieu qui fêtera l'an prochain ses quatre siècles, est une fête. Et qu'une fête ne doit pas être gâchée par les fâcheux. C'est pourquoi, outre le canard fameux du Grand Frédéric, ce « coin-coin dodu » dont la préparation comme la dégustation sont un rite, j'aime trouver à cette carte des plats de haute cuisine hautement dédiés (huîtres à la Brolati, potage Claudius Burdel, caneton Daniel Sicklès, crèmes princesse Anne, etc., etc.).

Il n'empêche que la carte offre d'autres et nouvelles joies dont je ne citerais que la terrine chaude d'écrevisses, la tresse de turbotin, le pigeon au confit d'endives, qui, ailleurs, feraient s'enthousiasmer les adeptes de la « nouvelle cuisine ». Et aussi un admirable ris de veau à l'ancienne (avec les fameuses pommes « gueulantes » qu'inventa André Terrail pour son fils Claude) et la fricassée de bresse au vinaigre de champagne. De nouveaux desserts (et des petits fours qui, comme les amuse-bouche apéritifs, sont savoureux en diable).

Il n'est pas jusqu'à l'étalage bien orchestré des « caisses » de cigares qui n'enchante le *connaisseur. Alors pourquoi cette* sévérité ? Pourquoi ces bruits qui se répandent chaque année, avant la parution des guides : *« Vous savez la Tour, c'est fini »* ? Jalousie, peut-être. Ou goût du scandale. Les malheureux !

LA REYNIÈRE.

Le Grand Prix du cidre

Après des éliminatoires régionaux durant les mois ultimes de 1980, le Grand Prix du cidre a été décerné, il y a quinze jours, au Plaza Athénée. Neuf derniers concurrents, chacun à son « piano », mitonnèrent leur création pour un jury de connaisseurs. Le lauréat (Bolée d'or)) fut Patrick Jeffroy de l'Hôtel d'Europe, à Morlaix, pour un désossé de lapereau de campagne au cidre fermier. Le second (ou plutôt la seconde, Bolée d'argent) fut une dame d'A.R.C., Jeanne Drouin, du Grand Saint-Pierre, d'Avesnes-sur-Helpe, dont on sait qu'elle est l'auberge remarquable du coin.

Jeanne Drouin avait proposé un excellent jarret de veau *braisé au cidre*.

Parmi les autres concurrents, j'ai noté aussi les côtes de porc au cidre, de Daniel Tessier, du restaurant Le Roquebrune (Roquebrune-Cap Martin), dont j'ai dit l'an dernier le bien que j'en pensais.

Mais il y eut aussi des prestations bien décevantes. — L. R.

Copieurs

D'abord un très sévère (et amusant) papier de mon confrère Lebey dans « l'Express », condamnant ces mêmes plats des mêmes imitateurs de Troisgros, Bocuse ou Guérard, un peu partout. Plats banalisés et vous laissant *sur votre faim*.

Puis, le lendemain, une fracassante déclaration à R.T.L. de Guérard, stigmatisant la nouvelle *cuisine* des petites portions et des grandes assiettes, des copieurs et des malins. Et annonçant un retour à la cuisine « vraie ».

On serait tenté de dire : « Bravo ! » Mais aussi : « Pas vous, messieurs ! »

Car jamais ici je n'ai été dupe, moi. Jamais je n'ai encensé les tenants de ce gadget, un moment amusant, et dont aujourd'hui, devant le refus de la *clientèle agacée, les pseudo-cuisiniers* « dans le vent » vont se détourner.

Par raison ? Pas même ! Par intérêt et aussi parce que leurs pairs, de Bocuse à Troisgros, crient casse-cou... Copieurs toujours ! — L. R.

MIETTES

● Une innovation intelligente et amusante à l'usage des clients gourmets : Pierre Laporte (le *Café de Paris*, à Biarritz, qui vient d'avoir sa troisième couronne au Kléber), propose, à sa carte, un menu « Laissez-moi faire » (200 francs) qui lui donne carte blanche et, au client, tout à espérer.

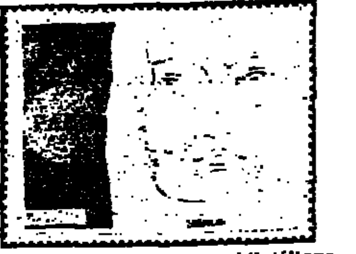
● Les importations de vins français aux Etats-Unis (35 % du marché américain en 1970) sont passées à 12,8 % en 1980.

Philatélie

Nº 1685

« PHILEXFRANCE 82 »

Les deux maquettes que nous reproduisons aujourd'hui seront les sujets des deux futurs timbres



annonçant l'exposition philatélique internationale « Philexfrance 82 ».



Les projets sont de Pierre-Yves Trémois.

Les deux timbres seront imprimés en hélio, se tenant, par feuilles de dix paires.

FRANCE : Retraits de timbres.

Les six timbres suivants, dont quatre avec surtaxe, seront retirés de la vente le 8 mai prochain :

1,40 F, Fédération française de golf ;
2,00 F, Comédie-Française ;
1,40 F + 0,30 F, Jean-Marie de La Mennais ;
1,40 F + 0,30 F, Frédéric Mistral ;
1,40 F + 0,30 F, Pierre-Paul de Riquet ;
1,40 F + 0,30 F, Saint-John Perse.

EN BREF...

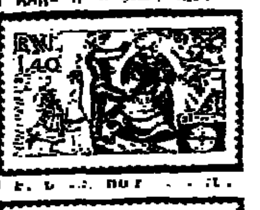
● CAMEROUN. — Animaux en voie de disparition, 200 F, Crocodile ; 300 F, Cob de Buffon. Dessins d'Odette Baillais. Offset, Cartor S.A.
● CONGO. — 5e anniversaire de l'U.A.P.T., 100 F. Maquette de Jacques Combet. Hélio, Delrieu S.A.
● CUBA. — Série « poissons », 1, 3, 10, 13, 30 et 50 centavos. Espèces pélagiques fréquentant le littoral cubain.
● DANEMARK. — Série « Europa 81 », 1,60 kr. et 2,00 kr., folklore danois. Taille-douce, sur papier phosphorescent.
● CANADA. — Sujets religieux, 17 c., Marie de l'Incarnation (Guyart) et 17 c., Kateri Tekakwitha. Imprimés, par feuille de 50, se tenant, en damier.
● HONGRIE. — Centenaire de la naissance *de Béla Bartok* (1881-1945), bloc-feuillet, 20 Forint. Format 80×60 mm, avec deux timbres de 10 Forint dentelés.
● HONGRIE. — « Drapeaux historiques de *Hongrie* », du onzième au vingtième siècle, 40, 60 filler, 1, 2, 4 et 6 Forint. Impression en offset, à Moscou, par l'imprimerie de Goznak.
● *NATIONS UNIES.* — « Art aux Nations unies », série « fresque », quatre valeurs, sujet unique, pour les trois bureaux onusiens : New-York, 0,20 et 0,31 dol. ; Genève, *0,30 FS* ; Vienne, *6,00 Sch. Sujet* : fresque du treizième siècle, peinte en 1259 à l'intérieur de l'église de Boyana, près de Sofia, dont le gouvernement bulgare fit don à l'ONU d'une réplique.
● NORVEGE. — Deux carnets, nouveaux timbres : à 13 Krn. avec dix valeurs à 1,30, deux sujets, oie naine et faucon pèlerin ; à 15 Krn. avec dix valeurs à 1,50, deux sujets macareux moine et guillemot grylle, se tenant, sans dentelure d'un des côtés.
● SUEDE. — Année internationale des handicapés, 1,50 kr. et 3,50 kr. (même sujet). Emis en rouleaux. Impression taille-douce.
● TURQUIE. — Série « Europa 81 », 35 et 70 lira. En même temps trois autres valeurs du même sujet, danses folkloriques, seront émises 7 1/2, 10 et 15 lira.
● TURQUIE. — Année internationale des personnes handicapées, 10+2 1/2 et 20+2 1/2 lira.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 34000 Montpellier (Parc des Expos), les 25 et 26 avril. — Salon des antiquaires et de la brocante.
⊙ 55000 Bar-le-Duc (Hôtel de Ville), les 16 et 17 mai. — Exposition *philatélique « Invention de la bicyclette par les frères Michaux »*.
⊙ 65000 Tarbes (Musée Massey), les 16 et 17 mai. — 8e Congrès philatélique du Sud-Ouest.
⊙ 90000 Belfort (Chambre de commerce), les 16 et 17 mai. — 30e anniversaire de l'Amicale philatélique de l'Est.
⊙ 89100 Sens (Hôtel de Ville), les 16 et 17 mai. — Congrès philatélique régional Champagne-Ardenne.
⊙ 06130 Grasse (salle municipale, sous le cours Honoré-Cresp), les 16, 17 et 18 mai. — Exposition philatélique « Exporose ».
⊙ 76120 Grand-Quevilly (Parc des Expos de Rouen, Le Madrillet), le 22 mai. — Journées de l'armée française.
⊙ 97412 Bras-Panon (Mairie), le 23 mai. — 11e Foire agricole de La Réunion.
⊙ 33270 Floirac (Maison des Arts et Loisirs, avenue Pierre-Curie), les 23 et 24 mai. — Centenaire de l'école laïque.
⊙ 02000 Laon (Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville), les 23 et 24 mai. — « La ville en fête ».

FRANCE : Série « Europa 81 ».

Les deux timbres de la série « Europa 81 » seront consacrés aux danses folkloriques typiquement françaises, la « Bourrée croisée » et la « Sardane ». *Vente générale le* 4 mai (25e et 26e 81). — Retrait prévu pour le [illegible]



1,40 F, [illegible]

2,00 F, noir, brun et rouge.

Formats 36×22 mm. *Dessins* et gravures de Jean Delpech. Tirages : 20 et 10 millions d'exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

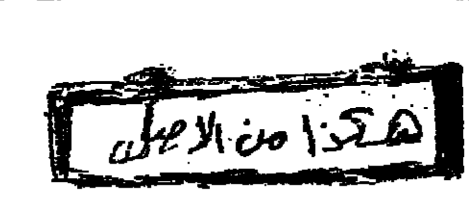
Mise en vente anticipée :

— Les 2 et 3 mai, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Oblitération « P.J. ».
— Le 2 mai, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et à Paris 41, 5, av. de Saxe, Paris-7e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

A Strasbourg :

— Le 2 mai, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, et *le 3 mai, de 9 heures à 12 heures et* de 14 heures à 17 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Palais des Droits de l'homme à Strasbourg. — Oblitération par cachet grand *format illustré*, sans mention « premier jour ».

ADALBERT VITALYOS.



Jeux

échecs N° 912

DÉMONSTRATION DE CHAMPION DU MONDE

(Tournoi international de Linares, 1981)
Blancs : L. PORTISCH
Noirs : A. KARPOV
Début anglais

1. ç4	é5	21. Dxb2	h5 !
2. Cç3	Cf6	22. Taç1	Td5 !
3. g3	d5 (a)	23. Dç2 (o)	Dd6 !
4. çxd5	Cxd5	24. Cd2 (p)	h4
5. Fg2 (b)	Cb6 (ç)	25. Cf4 (q)	
6. Cf3	Cç6		f5 ! ! (r)
7. d3 (d)	Fé7	26. Cxd5 (s)	
8. a3 (é)	Fé6		Dxd5+
9. b4	a6	27. f3 (t)	Rb8 ! (u)
10. Fb2	Dd7	28. Dd3	Dé6 ! (v)
11. Cé4 (f)	f6	29. fxg4	fxg4
12. Dç2	Fh3	30. Tf1	hxg3
13. 0-0	Fxg2	31. hxg3	
14. Rxg2	g5 ! ! (g)		Dd5+ ! (w)
15. d4 ! (h)	g4 (i)	32. é4	Dé6
16. Ch4	éxd4	33. Tç-é1	Dd6 (x)
17. Cf5 (j)		34. Th1	Td8 !
	0-0-0 ! (k)	35. Dç4	d3 !
18. Tf-d1 (l)		36. Dç5	d2 !
	Cç4 ! ! (m)	37. Td1 (y)	Dd3 !
19. Cxé7	Dxé7	38. abandon (2).	
20. Cç5 (n)	Cxb2		

NOTES

a) D'autres réponses, peu usuelles, ont été tentées : 3..., d6 ; 3..., ç6 ; 3..., Cg6 ; 3..., Fb4 et 3..., Fg5.

b) Telle est la position caractéristique du « système de Brême ». Les Blancs ont adopté un schéma sicilien et attaquent le Cd5.

c) Il faut choisir entre le coup du texte et 5..., Cé7 ; 5..., ç6 ; 5..., C×ç3 ; 5..., Fé6.

d) Portisch retarde ici le petit roque qui est habituel à ce stade. 7. a4 et 7. a3 sont également jouables.

é) Question d'école. Averbach et Geller préfèrent 8. a4, Botwinnik et Taïmanov 8. a3.

f) Menaçant Cé-g5 ou Tç1 suivi de Cç5 tout en attaquant le pion é5.

g) La position des Noirs semble *solide ; l'élimination du Fg2 leur* donne des assurances sur les cases blanches alors même qu'ils tiennent fermement le contrôle de la case d4 ; cependant, il suffit aux Blancs de préparer la rupture au centre par *Tf-d1, Ta-ç1, é3-d4* pour que s'écroule la construction du champion du monde. Celui-ci n'attend pas le déroulement du plan adverse et prend soudainement l'offensive, remettant à plus tard le roque. *L'avance g7-g5* est surprenante et imprévue, elle parait même prématurée et fragile ; cependant, elle s'inscrit dans la logique du jeu positionnel : l'avance g5-g4 chassera le C-R et renforcera la pression sur *d4* ; en même temps surgit en pointillé le plan de Karpov, l'attaque de mat via h5-h4, le R noir se réservant le grand roque.

h) Après une longue réflexion, le grand maître hongrois tente de réfuter la stratégie de son terrible adversaire par ce sacrifice de pion extrêmement actif. Si 15. h3, h5 ! ; si 15. Tf-d1, g4 ; 16. Ch4, f5 ; 17. Cç5, F×ç5 ; 18. D×ç5, Ca4 (et non 18..., Dd5+ à cause de 19. é4!) ; 19. Dç2, C×b2 ; 20. D×b2, Cd4 ou encore 18. b×ç5, Cd5 ; 19. é4, Cé7. Si 15. Cç5, F×ç5 ; 16. D×ç5, Ca4 etc. ou 16. b×ç5. Cd5 ; 17. d4, g4.

i) Et non 15..., é×d4 ; 16. Tf-d1 !

j) Ou 17. Tf-d1, 0-0-0 avec retour à la partie.

k) Et non 17..., D×f5 ? ; 18. Cd6+ avec gain de la D.

l) Les Blancs menacent de récupérer le pion d4 dans de bonnes conditions.

m) Un subtil coup défensif, inattendu et merveilleux : si 19. D×ç4, D×f5 ; 20. Dd3, Dd5 ; si 19. C×d4 ; C×b2 ; 20. D×b2, Dd5! Les Noirs menacent maintenant également 19..., D×f5 sans craindre 20. Cd6+ C×d6!

n) Si 20. D×ç4, D×é4+.

o) Les Blancs n'ont pas le temps de contre attaquer sur l'aile - D par 23. C×a6, h4! ; 24. b5, h3+ ; 25. Rg1, Dé4 ; 26. f3, g×f3! ; 27. é×f3 (si 27. b×ç6, f2+ suivi du mat), Dé3+ ; 28. Df2, T×b5, etc.

p) Si 24. C×a6, h4 suivi de Td-h5 et les Blancs sont perdus.

q) Interdit *in extremis* Td-h5 et menace aussi bien 26. C×d5 que 26. Cg6.

r) Ce sacrifice de qualité est préférable à la suite 25..., Tg5 ; 26. Dç4! et laisse, seul, aux Noirs des chances de gain.

s) Il est difficile de trouver autre chose sans rester inactif.

t) Si 27. Rg1, h×g3 ; 28. f×g3, f4 ; 29. g×f4, g3!

u) Libère le C-D du mat.

v) Menace, entre autres possibilités, d'échanger les pions de l'aile — R *et de poursuivre par f4 et* Dh3+, etc.

w) Force l'avance du pion é, transformant le pion d en un pion passé dangereux.

x) Menace 34..., Cé5.

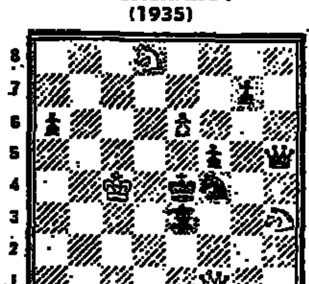
y) Si 37. D×ç5, d×é1=C+.

z) Car si 38. Df2, D×é4+ ; 39. Rg1, Cé5. Une superbe partie du champion du monde, qui montre ici plusieurs facettes de son talent, original *dans l'ouverture, agressif en milieu* de partie, subtil dans la défense, méthodique dans la conclusion.

SOLUTION DU PROBLEME N° 911
V. S. KOVALENKO
« Chakmaty v SSSR », 1966.
(Blancs : Rç4, Tç8 et f2, Pb2. Noirs : Ra5, Tg8 et h2, Fh6, Pd7.)

1. Tf5+, d5+ ; 2. T×d5+, Ra4! (si 2..., Ra6 ; 3. T×g8, T×b2 ; 4. Td6+, Tb6 ; 5. T×b6+, R×b6 ; 6. Tg6+) ; 3. T×g8, Tç2+ ; 4. Rd3!, Td2+ ; 5. Rç3!, T×d5 ; 6. Rç4, Ta5 ; 7. Tg3!, Ff8 ; 8. Ta3+!, F×a3 ; 9. b3 mat.

ÉTUDE
B. SACHAROV
(1935)



BLANCS (5) : Rç4, Df1, Cd8 et h3, Pé6.
NOIRS (7) : Ré4, Dh5, Fé3, Cf4, Pa6, f5, g7.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 909

MISSION ACCOMPLIE

On a tendance, en tournoi par paires, à *ouvrir léger, mais* il ne faut pas aller aussi loin que l'Américain Peter Rank, qui a entraîné son partenaire dans un grand chelem dont les chances de *réussite étaient médiocres*. Heureusement une entame favorable et une technique parfaite permirent au champion du monde par paires Barry Crane de réussir une « Mission impossible » !

♠ D 9 8
♥ V 6 4 2
♦ R V 10 5
♣ A 7

♠ 10 4
♥ 3
♦ 9 8 7 4 2
♣ R V 10 3 2

N / O E / S

♠ V 5
♥ D 9 8 5
♦ D 3
♣ D 9 6 5 4

♠ A R 7 6 3 2
♥ A R 10 7
♦ A 6
♣ 8

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 ♦	passe	1 ♠
passe	2 ♠	passe	3 ♥
passe	4 ♥	passe	4 SA
passe	5 ♦	passe	5 SA
passe	6 ♦	passe	7 ♠ ...

Ouest ayant entamé le 9 de carreau pour le 10 et la dame, *comment Crane, en Sud, a-t-il gagné* le GRAND CHELEM A PIQUE quelle que soit la défense ?

Réponse :

Si *Ouest fait l'entame d'atout* (qui semble la plus normale), le déclarant aura tendance à tirer as et roi de cœur et, si la dame ne tombe pas, il réalisera ses *cartes maîtresses pour terminer* en faisant *l'impasse à carreau sur Ouest* et en espérant que, si cette dame est quatrième, elle sera accompagnée du valet de cœur, *car Ouest sera alors squeezé.*

Par bonheur pour Crane, Ouest choisit l'attaque à carreau. Cependant Sud ne pouvait dé*fausser qu'un cœur sur le troisième* carreau du mort, et le problème était de choisir entre l'impasse à cœur (après avoir tiré l'as) ou le jeu des honneurs en *tête. On sait que les probabilités* sont en faveur de l'impasse, et pourtant *Crane a tiré as et roi de cœur !* En effet, même si la dame de cœur n'était pas seconde, il pouvait encore gagner si Ouest avait le quatrième carreau (comme il allait le constater) et si Est détenait la dame de cœur, car il y aurait *un double squeeze !*

Après trois coups d'atout, deux tours à carreau, as et roi de cœur et les trois derniers atouts, la position était :

♦ 5 ♣ A 7
♦ 8 ♣ R V — ♥ D ♣ D 9
♠ 6 ♥ 10 ♣ 8

Sur le dernier pique, Ouest est squeezé à carreau et trèfle, et Est à cœur et trèfle...

LA DOUBLE REPRISE

Ce chelem, déclaré par plusieurs paires dans le Championnat d'Amérique de Pasadena, a été chuté à quelques tables car il y avait plusieurs lignes de jeu, mais la meilleure n'était pas très visible.

♠ A
♥ 9 6 4
♦ A 9 8 5 4 3 2
♣ 6 3

♠ R 6 5 4 2
♥ V 8
♦ R D V 6
♣ 9 5

N / O E / S

♠ D V 10 9 8 7
♥ 2
♦ 10
♣ R D V 7 4

♠ 3
♥ A R D 10 7 5 3
♦ 7
♣ A 10 8 2

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	*Est*	Sud
passe	1 ♦	1 ♠	2 ♥
3 ♠	4 ♥	4 ♠	4 SA
passe	5 ♥	passe	6 ♥ ...

Ouest ayant entamé le roi de carreau pour l'as (sur lequel Est fournit le 10 sec), *comment Sud doit-il jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

La main de Nord est un peu trop belle (à cause des deux as) *pour ouvrir de « 3 ♦ »*, mais, si l'on ne veut pas passer, on peut à la rigueur ouvrir de « 1 ♦ » comme ce fut le cas à plusieurs tables.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 143

ATTAQUE A DISTANCE

Championnat *des Pays-Bas*, 1980
Blancs : H. MATHIJSSEN
Noirs : K. NOYEBS
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	17-22 (a)	23. 43-38	18-23 (n)
2. 28×17	11×22	24. 29×18	12-23
3. 37-32	6-11	25. 44-40	10-15
4. 41-37	12-17	26. 30-24 (o)	19×30
5. 46-41	8-12	27. 25×34	14-19
6. 32-28 (b)		28. 37-32	7-12 (p)
	16-21! (c)	29. 41-37	4-10
7. 31-26! (d)		30. 32-27	10-14 (q)
	21-27! (e)	31. 34-30	
8. 36-31 (f)	27×36		13-13 !? (r)
9. 26-21	17×26	32. 27-21! (s)	
10. 28×6 (g)	19-23		26×17
11. 34-30	14-19 (h)	33. 37-31 (t)	36×27
12. 30-25	10-14	34. 30-24	19×30
13. 40-34	12-17 (i)	35. 40-34	30×28
14. 44-40 (j)	7-11	36. 38-32 (u)	
15. 50-44	20-24		27×38 (v)
16. 34-29! (k)		37. 42×4! (w)	
	23×34		14-20* (x)
17. 40×20	15×24	38. 4-27	1-6
18. 33-29! (l)		39. 27-32! (y)	23-29
	24×33	40. 47-42	17-22
19. 38×29	5-10	41. 32-41! (z)	20-25
20. 35-30	17-21 (m)	42. 42-38	25-30
21. 6×17	21×12	43. 41-36! (aa)	
22. 39-33	2-7		Abandon (bb)

NOTES

a) Réplique offensive pour chasser les Blancs du centre (R. KOOT - Th. DE BRUIJN, *le Monde* du 4 février 1978) ; F. NIMBI - H. JANSEN (*le Monde* du 15 avril 1978) ; GANTWARG - H. WIERSMA (*le Monde* du 8 décembre 1979) ; Cl. PIPPEL - F.W. J. HERMELINK (*le Monde* du 2 février 1980).

b) 6. 34-29 (19-23) ; 7. 32-28 ! (23×32) ; 8. 37×28 (16-21) ; 9. 41-37 (14-19) ; 10. 40-34 (10-14) ; 11. 45-40 (5-10) ; 12. 38-32 (11-16) ; 13. 31-26 (7-8) ; 14. 43-38 (7-11) ; 15. 28-23 (19 × 28) ; 16. 32 × 23 (20-25) ; 17. 48-43 (13-19) ; 18. 38-32 (19×28) ; 19. 32 × 23 (9-13) ; 20. 43-38 (13-19) ; 21. 38-32 (19 × 28) ; 22. 32 × 23 (4-9 bl) (Gantwarg - H. Wiersum, match mondial, 1979).

b_1) 22. ... (8-13) ; 23. 42-38 (15-20) ; 24. 47-42 (10-15) serait incorrect 25. 33-28! (22 × 24) ; 26. 34-29 (24 × 33) ; 27. 39 × 28 (18 × 29) ; 28. 28-22 (17×28) ; 29. 26×10 et le passage à dame ne peut être contré qu'au prix du sacrifice d'un pion 29. ... (29-33) ; 30. 38×29 (20-24) ; 31. 29 × 20 (25 × 5) ; 32. 42-38, etc. B+1.

c) Dans le but de placer un pion taquin à 27, mouvement justifié après 32-28.

d) Pour s'opposer évidemment à un éventuel clouage de l'aile gauche par (21-26).

e) Le pion taquin interdisant, dans l'immédiat, 8. 34-29 (27-32) ; 9. 38 × 27 (22-31) ; 10. 36 × 27 (18-23) ; 11. 29 × 18 (12 × 21), N+1 très simplement.

f) Inhabituel.

g) Les Blancs ont un avantage positionnel. Infime toutefois : un pion à la bande, coupé de son camp (pion à 6), alors que deux pions Noirs se trouvent dans cette situation (pions à 26 et 36).

h) 11. ... (13-19) ; 12. 30-25 (2-8) serait perdant 13. 37-31 [les envois à dame] (26×46) ; 14. 38-32 (46×28) ; 15. 33 × 11, +.

i) 13. ... (4-10) ; 14. 38-32 (2-8) ; 15. 33-28 livre un coup de dame en cinq temps 15. ... (26-31) ; 16. 37×26 (18-22) ; 17. 28 × 17 (12 × 21) ; 18. 26×17 (23-29) ; 19. 34×23 (19×46), etc., N+, même après la prise de la dame.

j) Sans spéculer, à ce niveau, sur (2-8) 37-31 (26×46) 38-32 (46×28) 33×2.

k) Attaque de flanc sur l'aile gauche adverse.

l) Poursuite de cette attaque de flanc.

m) Les Noirs se libèrent de cette écharde à 6, mais demeurent avec les deux pions faibles à la bande.

n) Préférable peut-être eût été de temporiser.

o) Les Blancs n'ont plus de pion faible à la bande.

p) 28. ... (4-10) ; 29. 40-35 (10-14) ; 30. 49-43 (1-6) ; 31. 41-37 (13-18) perd sur le coup de dame 32. 37-31 (26×30) ; 33. 35×4, +.

q) 30. ... (12-18) ; 31. 27-22 (18×27) ; 32. 37-31 (26 × 37) ; 33. 42 × 22, deux pour deux n'interdisant pas 33. ... (23-28) ; 34. 22-18 [collage pour damer] (28×30) ; 35. 40-35 (13×22) ; 36. 35×2, dame après la mise à profit du temps de repos, mais la dame serait prise 36. ... (22-27) ; 37. 2×31 (36 × 27), jeu avantageux pour les Noirs.

r) La solide implantation des Noirs au centre semble compenser la présence des deux pions 26 et 36 (à la bande). Toutefois, le point d'exclamation, signifiant ici que ce coup est positionnellement fort, doit être suivi d'un point d'interrogation car cette continuation est incorrecte sur le plan tactique (les combinaisons).

s) Le premier temps d'une combinaison pour damer.

t) L'art de se servir de deux pions passifs *à la bande.*

u) Thème du coup parallèle.

v) Si (28 × 37), même résultat.

*w) Coup de dame de bonne fac*ture et très opportun, les Noirs ne disposant pas de crochet pour prendre la dame.

x) Forcé, sinon 4-9.

y) Contrôle de la grande diago*nale (case 5 à case 46).*

z) Les pions en l'air justifient, en l'absence de crochet, une tentative d'attaque à distance.

aa) L'attaque à distance.

bb) Si 43. ... (12-18) ; 44. 38-32, *menace imparablement* de 32-27.

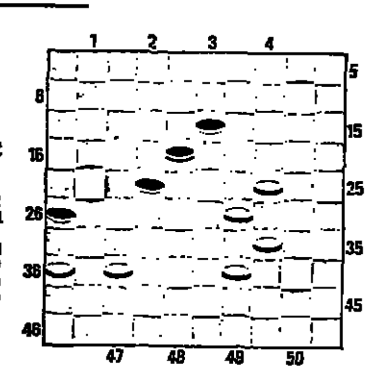
PROBLEME

A. POIRIER (CANADA)
(1967)

Les Blancs jouent et gagnent en huit temps.

● SOLUTION COMPLETE : 34-30! (18×31) [la dame noire à 18 prend trois pions et se trouve à la case 31] 36×9 (26-31) 9-3!! Z (31-37) 3-14! *(37-42) 14-20 (42-48) 20-3* (48 × 25) 24-20 [thème du trébuchet] (25×14...) 3×20..., + (autre exemple d'attaque à Z) (fausse solution) 9-4 ? (31-37) 4-10 (37-42), etc., =.

JEAN CHAZE.

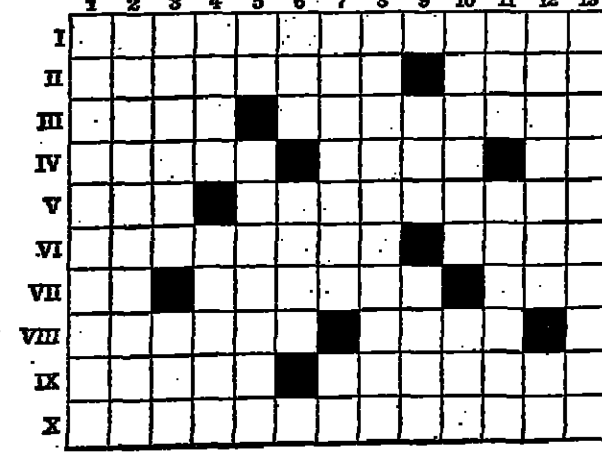


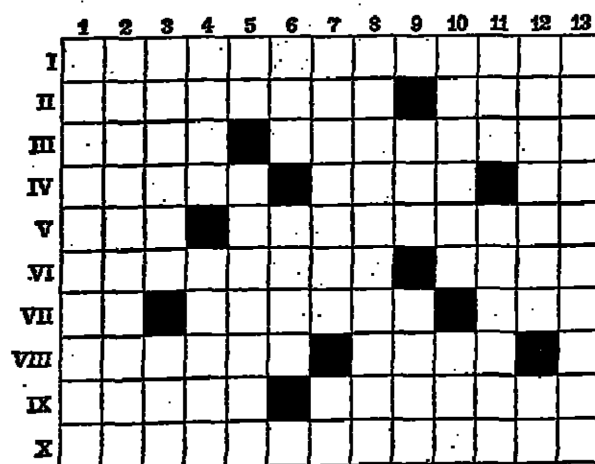
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS
N° 140

Horizontalement

I. Tableaux où dominent les vieux tableaux. — II. Remis à sa juste place ; En Finlande. — III. Il va plus vite quand on le double ; Ne prendra pas le T.G.V. — IV. Vers la fin d'un système ; Ou elle fait le poids ou elle gâte l'ensemble ; Pas la mer à boire. — V. Dément ; Suivent le fil des jours. — VI. Entièrement pompés ; Un être bouleversé. — VII. Doublé en famille ; Produit un son étouffé ; Grecque. — VIII. On lui en met plein la vue ; En Syrie. — IX. Crie dans la nuit ; Tout à trac. — X. N'auront pas à revendiquer l'héritage.





Verticalement

1. Suit le programme. — 2. Un vendu, ou presque. — 3. Les affaires, dit-on, doivent l'être ; Feuilletés. — 4. Déclaration ; Bon début. — 5. Un peu abrupt quand c'est tout seul, plus agréable quand c'est doublé ; Choquer. — 6. Pronom ; Magasin. — 7. On les traîne ; Voyelles. — 8. Sent le printemps. — 9. Quand il est noble, il frappe davantage ; Chez Vigny. — 10. Explosif ou réactionnaire ; Sur la tête. — 11. Change ; Bulldozer, mais de bas en haut. — 12. Elles n'ont pas reçu de réponse ; En vie. — 13. On a peut-être eu tort des les coter.

Solution du n° 139

Horizontalement

I. Polichinelle. — II. Luire ; Lupins. — III. Ut ; Remodelés. — IV. Mile ; Ariel. — V. Placages ; Ecu. — VI. Cémenté ; A.F. — VII. Douves ; Emlif. — VIII. Dinar ; Mil. — IX. Inébranlable. — X. Nt ; Ligaturée. — XI. Généralisées.

Verticalement

1. Plumpudding. — 2. Outil ; Ointe. — 3. Ci ; Lacune. — 4. Irrecevable. — 5. C.E.E. ; Amerrir. — 6. Mages ; Aga. — 7. Iloren ; Anal. — 8. Nudistes ; Lti. — 9. Epée ; Emmaus. — 10. Lille ; Libre. — 11. Lne ; Caillée. — 12. Essouflées.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)
N° 140

Horizontalement

1. ABIORRT. — 2. AEELPRU. — 3. EEIRSTX (+ 1). — 4. AELORTV (+ 3). — 5. ADEIOPS (+ 1). — 6. ACELOUV. — 7. CDENOSU. — 8. AINSTTU (+ 1). — 9. BEEENRU. — 10. DILMNRU. — 11. ORSSSTU. — 12. AAELNTT. (+ 2). — 13. CDEEINR. — 14. CEEPRST (+ 2). — 15. EENOPST (+ 2). — 16. EIINRSU.

Verticalement

17. AABESTV (+ 1). — 18. ACEEPSS (+ 1). — 19. ABEINRU. — 20. AAACINV. — 21. AEILNRU (+ 2). — 22. CEEENORTTU (+ 1). — 23. ENNORTT. — 24. EEEHSTT. — 25. AEEISTX. — 26. ACEENRRS (+ 5). — 27. ACIOSTT (+ 1). — 28. ACEILNO (+ 1). — 29. EEEILNNO.

Solution du n° 139

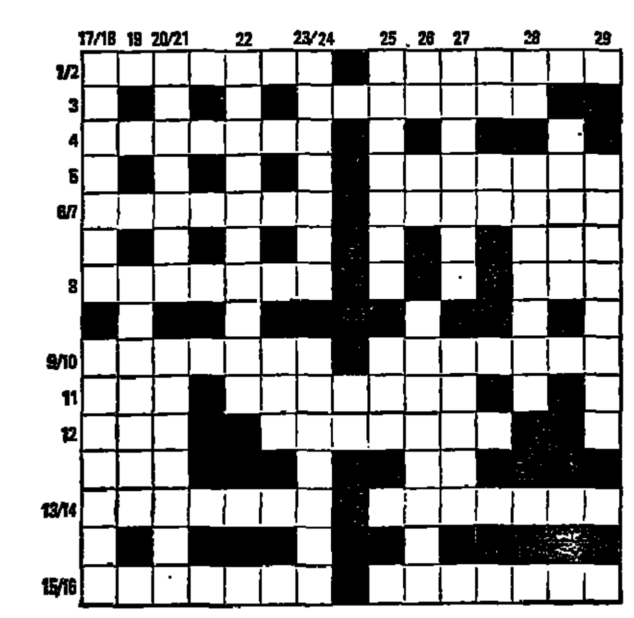
Horizontalement

1. GNOCCHI. — 2. SULFONE (FEULONS). — 3. LIVAROT (VIROLAT). — 4. IVOIRIN. — 5. EPAULARD. — 6. ILIENNE. — 7. INITIAL. — 8. SITUERAS. (RESSUAIT). — 9. TERMITE (METRITE). — 10. BELIERE (LIBEREE). — 11. BRUITIEZ (BITURIEZ). — 12. GUANACO. — 13. CITRINE (CINETIR INCITER). — 14. FAUBERT. — 15. JUDAISAI. — 16. SUPREME (PRESUME REPUMES). — 17. LESSIVE.

Verticalement

18. GLAVIOT. — 19. ABSCONS. — 20. HAVRAIS. — 21 OVALISE. — 22. TIMONIER (MINORITE MINOTIER). — 23. CREPITES (PRECITES). — 24. ADIANTUM (MINAUDAT). — 25. ITALIEN (LIAIENT LITANIE). — 26. SILICATE (CISELAIT LAICISTE LAICITES). — 27. RAGUAS (ARGUAS). — 28. FIDEISME. — 29. AIREDALE chien terrier (DELAIERA). — 30. ENDEMIE (DEMINEE MENDIEE). — 31. DIOPTRE (PERIDOT PROTIDE TORPIDE TRIPODE).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(★) *Jeux déposés.*

ÉDUCATION

De jeunes communistes livrent à la « réprobation publique » un enseignant parisien

Le fond et la forme

Marc a sa dignité. Seize ans et jeune communiste, il n'entend pas laisser ses convictions *au vestiaire*. Aussi, *ce jour de* février où il suit, avec ses camarades de première C4 du *lycée Paul-Valéry*, à Paris (douzième arrondissement), un cours de géographie et d'instruction *civique, il bouillonne*. Il s'étonne que le professeur leur lise un poème de Paul Eluard à la *gloire de Staline : « Ça n'avait aucun rapport avec le cours. »* Il comprend encore moins *quand, afin d'illustrer une « sensibilité politique »*, l'enseignant soumet à leur réflexion quatre textes, *sans en préciser* ni les auteurs, ni la date. On y parle en vrac de nationalisation, de *défense nationale*, d'immigration... Devant le silence de la classe, leur origine est enfin *révélée : les programmes* d'Hitler et des Croix-de-Feu y côtoient les cent trente et une propositions *du candidat* Georges Marchais... Interrogé par le professeur — *« Il sait qui je suis » — Marc explose : « Je proteste vivement*, raconte-t-il. Je *lui dis que Hitler et le parti des fusillés, ce n'est pas pareil. Et je quitte le cours. »*

Quoi de plus naturel, Marc a des réflexes militants. *« J'ai vu des copains de mon cercle et on décide qu'on va intervenir là-dessus. »* Le 7 mars, un tract des Jeunesses communistes dénonce donc ce *« scandale »*, cette assimilation *« intolérable »*, cette *« véritable machination »*, preuve de *« l'offensive contre le P.C.F. »*. La grandiloquence répond à l'amalgame, la vertu aux insinuations. On aurait pu en rester là.

Mais c'eût été compter sans *l'air du temps. Pris d'un zèle* intempestif, deux camarades de Marc décident d'ajouter sur les *tracts, au stylo à bille, le nom* de l'enseignant incriminé. C'est une tout autre affaire qui commence *alors. Les professeurs* s'émeuvent. La section du SNES (Syndicat national des enseignements de second degré) adopte, le 10 mars, à l'unanimité, une motion qui *« estime que la délation ne peut en aucune manière être considérée comme une forme de débat politique et condamne énergiquement la méthode utilisée dans ce tract à l'encontre d'un professeur »*. Débattre ou dénoncer, il faut choisir.

Se sentant et se voulant assiégée, la forteresse réagit. La cellule communiste du lycée réplique que *« la mention du nom du collègue ne doit en aucune façon servir de diversion et masquer le problème de fond : un enseignant a-t-il le droit de se livrer à des attaques ouvertes contre un parti quel qu'il soit pendant les cours »*. Le 26 mars, la section Bel-Air du P.C.F. (douzième arrondissement), dans un texte diffusé à la porte du lycée, affirme vaguement que *« d'autres faits précis sont à relever de la part de quelques autres professeurs »*, critique la motion du SNES et approuve les « J. C. ». *Révolution*, hebdomadaire du P.C.F., dans son numéro du *27 mars au 2 avril*, détaille les faits et s'en prend à *« l'école de la délation »*. Les dénonciateurs, *ce sont les autres : « La première délation, c'est le professeur qui l'a commise*, explique Marc.

Le 3 avril, dans une nouvelle motion, le SNES réitère sa condamnation de la *« délation »* et demande au bureau national du syndicat de prendre position. Inversement, M. Patrick Ribau, enseignant communiste, s'il juge *« inacceptable la mise en cause nominale d'un collègue »*, estime plus grave l'entorse à la *« déontologie professionnelle »* commise par ledit collègue.

Le fond ou la forme : les enseignants du lycée Paul-Valéry se sont quittés, mardi 7 avril, à la veille des vacances, sur ce débat qui, en l'espèce, n'a rien d'académique.

EDWY PLENEL.

Contre la circulaire sur les directeurs d'école

LE SGEN-C.F.D.T. APPELLE LES INSTITUTEURS A LA GRÈVE LE 28 AVRIL

Les instituteurs et institutrices sont appelés à faire grève le mardi 28 avril par le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.). Cet arrêt de travail constitue pour le syndicat *« un premier élément de riposte important »* contre la circulaire sur les directeurs d'école publiée *récemment (le Monde du 3 avril)*. Ce texte impose aux directeurs d'école maternelle ou élémentaire d'organiser, en cas de grève des enseignants, l'accueil et la surveillance des élèves, et d'être présents.

Le syndicat de la C.F.D.T. a l'intention de porter aussi l'action sur le plan juridique en déposant auprès du Conseil d'État un recours en annulation contre cette circulaire et le décret qui la justifie *(le Monde* du 10 mars).

Le SGEN a écrit au Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) pour que soient examinées *« en commun les possibilités de reconduire ou de prolonger cette grève nationale ou toute autre proposition de nature à permettre une riposte unitaire et rapide »*. Le SNI-P.E.G.C. avait annoncé pour ce vendredi 10 avril la réunion d'un bureau national extraordinaire *qui devrait décider des* modalités par lesquelles il s'apprête à combattre *« la circulaire scélérate »* sur les directeurs d'école.

RELIGION

● *Sous le titre « Les Eglises dans le judaïsme »*, des documents officiels (1918-1978) ont été rassemblés, traduits et annotés par Marie-Thérèse Hoch et Bernard Dupuy. La première est une religieuse de la congrégation de Notre-Dame de Sion ; le deuxième, dominicain, secrétaire de la commission épiscopale française pour les relations avec le judaïsme (Edit. du Cerf, 432 pages, 95 F environ).

MÉDECINE

LE DÉBAT SUR L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE

Fenêtres obscures

Souvent les étranges lucarnes, devant les sujets épineux, rappellent qu'elles ont somme toute des dimensions réduites. Le mardi *7 avril, « Les dossiers de l'écran »* l'ont à nouveau démontré. On savait qu'aborder le sujet des rapports entre la science et l'expérimentation sur l'animal, c'était toucher de la dynamite. On était pourtant en droit de supposer qu'elle serait maniée avec doigté. Ce ne fut pas le cas.

Le mercredi 8 avril, dans une salle de la Maison de la chimie, à Paris, plusieurs scientifiques aux noms prestigieux avaient convié les journalistes pour essayer de mieux faire passer le message. Hélas ! là encore, le sujet fut traité de manière incomplète

Critiqué, le film des « dossiers de l'écran » l'a été. Film partial, a-t-on dit, film qui donne une fausse image des chercheurs et qui trahit l'esprit de la recherche fondamentale. *« Ce n'est pas pour rien*, dira Mme Suzanne Tyc-Dumont, directrice de recherches au C.N.R.S. et directrice d'une unité de recherche de l'INSERM, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, *que seule la personne choisie pour parler de la neurophysiologie a été le professeur Delgado »*, un homme dont la personnalité et les recherches semblent troubler une partie *de la communauté scientifique.*

« Est-ce qu'il ne vous arrive pas de manger des sandwiches au jambon ? », avait interrogé la veille M. Jacques Benveniste, maître de recherches à l'INSERM, voulant ainsi tenter de démontrer à Mme Brigitte Bardot le manque de cohérence de certaines de ses positions. Quelques minutes plus *tard le satisfecit était général* chez les scientifiques quand l'ancienne actrice accepta de répondre par l'affirmative au plus beau faux problème qu'on pouvait en la matière poser : *« Ne sacrifieriez-vous pas la vie d'un animal si vous saviez que c'est la seule manière de sauver la vie d'un être qui vous est cher ? »*

Du débat télévisé, confus, passionnel et sans grand intérêt, à l'exposé du lendemain, didactique, précis, documenté, mais d'où la contradiction était absente, que retiendra au total le public sinon l'existence de deux camps farouchement opposés, chacun bien décidé à démontrer à la face du monde que ses ennemis sont porteurs de tous les péchés de la terre ?

Les dés, à vrai dire, sont pipés. Les opposants à l'expérimentation sur l'animal formulent des critiques — et des *propositions* — à propos de trois secteurs bien différents : la recherche médicale, bien *sûr, mais* aussi l'industrie pharmaceutique et le monde de la cosmétologie.

La recherche médicale n'utilise qu'une faible partie de la totalité des animaux qui sont quotidiennement « sacrifiés ». Pourtant, chaque fois, l'objet du débat oppose sous une forme ou sous une autre la vie de l'animal et les *progrès de la science*. On gomme de la sorte, consciencieusement ou non, certaines contraintes réglementaires et de nombreux impératifs économiques qui pèsent lourd dans la balance.

Il ressort de cet amalgame une imagerie naïve, une mauvaise compréhension des véritables problèmes, le tout pimenté de part et d'autre de clichés bon marché et d'argumentations simplistes. La science et la médecine ne peuvent pas expliquer la totalité de leur développement par l'utilisation qu'elles font des vies animales. Mais refuser d'admettre *que ces dernières ont été* — et sont — en partie indispensables à l'apparition de nombreux progrès thérapeutiques, c'est vouloir nier l'évidence.

D'autre part, on ne peut totalement dissocier *« le sacrifice consenti sur l'autel de la science »*, les conditions faites à certaines bêtes dans les élevages industriels et la consommation humaine de protéines animales. Tout cela forme un ensemble où la douleur est bien *souvent* le trait dominant. Faut-il y établir une hiérarchie et convient-il d'y fixer des objectifs prioritaires ?

Les scientifiques, à chaque fois sur la défensive, ne consentent pas volontiers à *ouvrir* les portes de leurs laboratoires. Ils avouent difficilement qu'en *fait*, c'est bien à la suite de l'action menée par les mouvements « antivivisectionnistes » qu'ils ont été conduits à prendre des mesures et à fixer des règles d'éthique en la matière.

A *l'origine on trouve avant tout* l'incompréhension de part et d'autre.

Dans un rapport présenté au gouvernement il y a quelques mois, M. Pierre Micaux, député U.D.F. de l'Aube, écrivait à ce sujet : *« Peut-être aurions-nous dû ouvrir plus souvent nos fenêtres ? »* Souvent fermées, ces *fenêtres apparaissent encore* au passant anonyme particulièrement obscures.

JEAN-YVES NAU.

JUSTICE

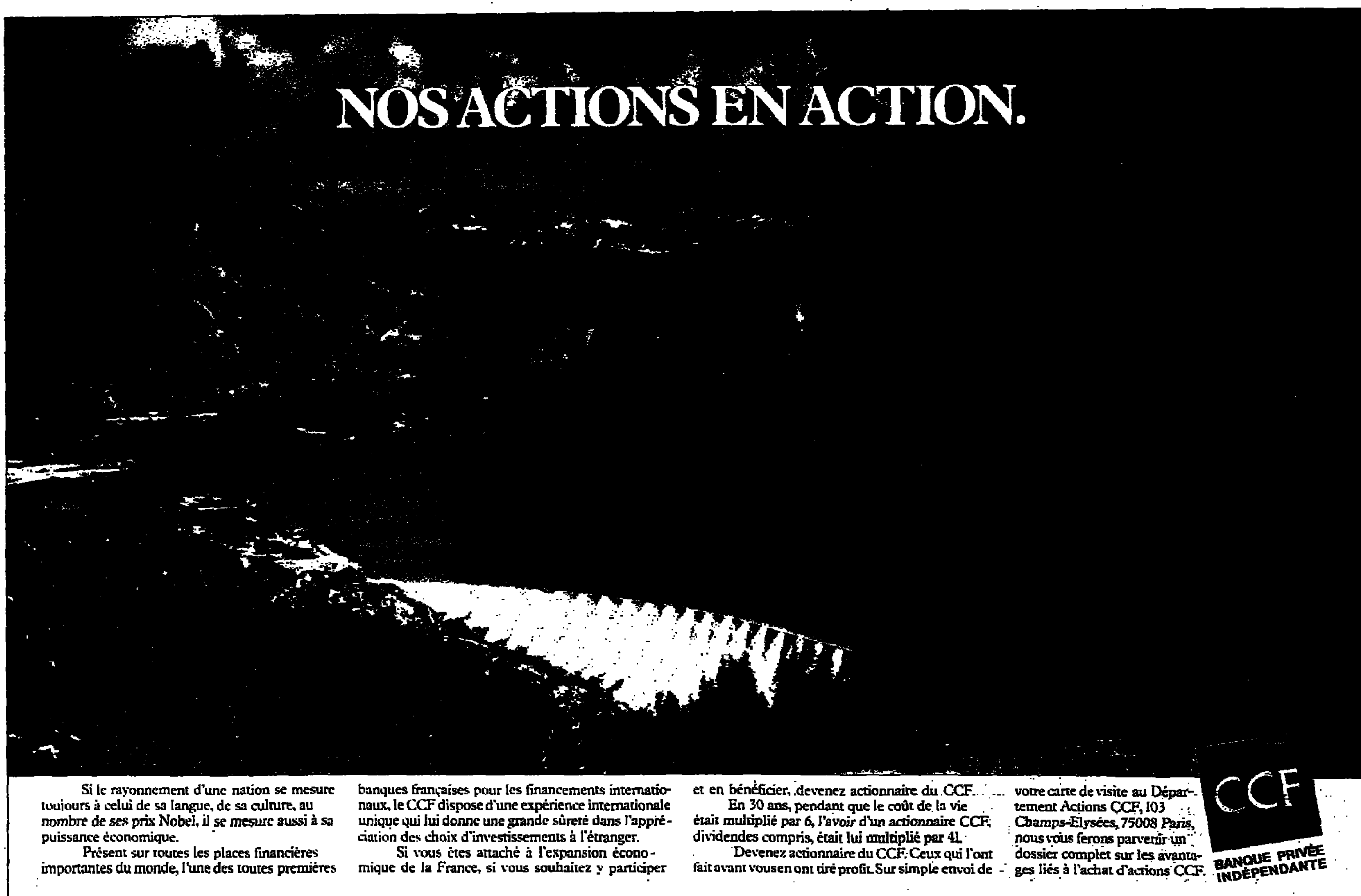
LE MRAP S'INQUIÈTE DES PROJETS DE FICHIERS RACIAUX

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples s'inquiète des projets du ministère de l'intérieur de recruter un élève de l'École nationale d'administration pour veiller sur des fichiers relatifs *« à l'origine ethnique ou raciale, aux opinions politiques, religieuses ou syndicales » (le Monde* du 8 avril).

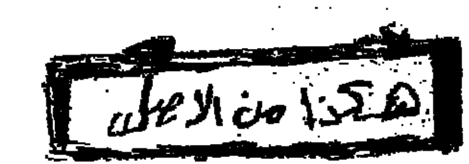
Le MRAP qualifie cette affaire de *« scandale »* et de *« honte »*. Il souhaite que *« la commission nationale de l'informatique et des libertés se prononce immédiatement contre le projet »* et ajoute : *[...] Les fichiers informatisés des travailleurs immigrés comportent, d'ores et déjà, de nombreuses indications sur leur vie familiale, leurs activités professionnelles et leurs rapports avec l'administration. Veut-on les rendre plus opérationnels pour chasser les immigrés d'origine africaine désignés dans les récents discours du chef de l'État. Sur quelle base envisage-t-on, par ailleurs, de déterminer la religion ? Fera-t-on appel au « fichier juif » de l'occupation, qui semble n'avoir pas été détruit mais n'a pas été retrouvé ? Non aux fichiers raciaux, redoutables instruments du racisme d'État ! »*

● *Mlle Julie Dassin*, sœur de Joe Dassin — le chanteur décédé le 20 août 1980 à Tahiti — *elle-même auteur-compositeur de musique*, a été inculpée le jeudi 9 avril de complicité d'établissement de fausses attestations, de subornation de témoins et de corruption de fonctionnaire par M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, qui avait déjà inculpé Mlle Yvette Rollin, MM. Christian Le Bricquer, Stéphane Boulot, Hervé Rousse et Raymond Thiry *(le Monde* du 26 février). Ce dernier accuse Mlle Dassin de lui avoir remis un acompte de 45 000 francs au nom de la famille pour compromettre la veuve du chanteur en la faisant passer pour toxicomane afin qu'elle ne puisse avoir la garde de ses deux enfants.

● *Nomination de magistrats.* — Par décret du président de la République du 6 avril, M. Bruno Estrangin, procureur de la République à Lyon, est nommé procureur général près la cour d'appel de Dijon, en remplacement de M. Louis Bolloc'h, nommé procureur général près la cour d'appel de Poitiers.







Le Monde

culture

CINÉMA

« Elephant Man », un film de David Lynch

David Lynch a fréquenté des écoles d'art à Washington, à Boston et en Pennsylvanie, avant d'être accepté à l'American Film Institute. Il cite Francis Bacon et Edward Hopper comme des références, mais ses principales influences appartiennent à la rue. Son premier film, « Eraserhead », fait l'objet d'un culte dans les milieux undergrounds, grâce à son caractère résolument insolite ; le second, « Elephant Man », a reçu le grand prix du Festival international du film fantastique à Avoriaz, et a été élu « meilleur film de l'année » par les lecteurs de l'hebdomadaire anglais « New Musical Express » : David Lynch est en passe de devenir l'un des jeunes réalisateurs les plus en vue du moment.

La curiosité et ses ambiguïtés

L'« homme-éléphant » a existé. Il s'appelait John Merrick et était atteint d'une affection, aujourd'hui encore incurable, la neurofibromatose, qui se caractérise par l'apparition sur le visage et le corps de tumeurs *parfois très volumineuses*. Dans les dernières années de sa vie, un jeune chirurgien, le docteur Frederick Treves, l'avait pris en charge et avait attiré sur son cas l'attention de la presse et de riches bienfaiteurs. John Merrick mourut à vingt-sept ans. C'est son étrange destin que raconte le film de David Lynch.

Nous sommes à Londres en 1884. Victoria règne, le machinisme transforme les usines en bagnes, la classe dirigeante s'enferme dans son luxe, son orgueil et ses préjugés... Le soir où Frederick Treves le découvre, l'homme-éléphant gît au fond d'une baraque foraine. Moyennant quelques livres, Treves emprunte le « monstre » à son propriétaire et le fait conduire à l'hôpital. L'homme-éléphant est si répugnant que, lorsqu'il sort de sa tanière, il faut le recouvrir d'une cagoule percée d'un trou par lequel on aperçoit ce qui ressemble à un œil humain. Comme une bête terrorisée, il ne s'exprime que par des grognements et des gémissements. Treves est persuadé que son pensionnaire est un idiot congénital. Il s'efforce cependant de lui apprendre quelques mots que Merrick se contente de répéter mécaniquement.

Dans toute cette première partie du film, le réalisateur David Lynch (à qui l'on doit le très inquiétant *Erasehead*), crée délibérément, dans un style expressionniste (le film est en noir et blanc), un climat de mystère et de suspense. Du « monstre » nous ne connaissons encore que cet œil qui brille dans la fente de la cagoule. Une sorte d'impatience se mêle à notre malaise. Quelle horreur, quel objet d'épouvante nous est ainsi caché ?

***

La surprise n'est pas celle que nous attendions. Au cours de ses expériences, Treves a enseigné à Merrick les premières lignes d'un psaume. Or, voilà qu'un jour l'homme-éléphant se met à réciter le psaume dans son entier. Non seulement cet être que son protecteur croyait (et espérait) débile possède une mémoire étonnante, mais, mis en confiance, il apparaît intelligent, sensible, assoiffé d'affection et d'amour. Son mutisme et son abêtissement n'étaient que le mur derrière lequel il se protégeait contre la cruauté du monde.

Alors, tout bascule. Le drame de l'homme-éléphant change de signe. Maintenant que nous l'avons vu et que nous savons qui il est, ce n'est plus sa « différence » qui nous obsède, mais au contraire sa ressemblance avec les autres, avec nous-mêmes, et son besoin de communication. Bientôt, d'ailleurs, la haute société londonienne commence à s'intéresser à John Merrick. Une actrice célèbre lui rend visite, le gratifie d'un baiser et lui offre son *portrait*. Plus tard, la princesse Alexandra prend officiellement sa défense. Plus tard encore, après qu'il eut échappé aux griffes de son ancien maître, qui l'avait de nouveau réduit en esclavage, Merrick assiste dans la loge royale à une représentation théâtrale et, à l'issue du spectacle, reçoit une ovation de l'assistance.

Cajolé, flatté, vêtu en dandy, après avoir si longtemps été martyrisé, Merrick est-il heureux ? Est-il dupe de cette sympathie qui soudain l'entoure et qui n'est au fond que la « version » mondaine et snob de l'abjecte curiosité qu'il suscitait naguère dans la populace ? C'est probable. L'essentiel pour lui est de se sentir admis, de *se croire respecté, d'avoir la* possibilité, par exemple, d'évoquer la tendresse qui le lie au souvenir de sa mère, ou celle de signer — oui, de signer, comme un véritable artiste — la maquette d'une cathédrale qu'il a confectionnée de ses mains.

***

Pour qu'à ses yeux sa réhabilitation soit complète, il ne reste à Merrick qu'à dormir couché et non plus dans cette position *assise à laquelle il est depuis* toujours condamné. Alors, un soir, pour la première et la dernière fois de sa vie, il s'allonge sur son lit. Il ferme les yeux. Et tandis qu'il s'endort la mort vient doucement s'emparer de l'homme-éléphant.

Le film de David Lynch est très beau. Très beau par le sujet qu'il traite, et qui est naturellement celui d'un conte réaliste élargi aux dimensions d'une parabole sur nos peurs, nos mépris, nos racismes. Très beau également par le tact et la délicatesse de la mise en scène dans les séquences au cours desquelles nous sont à la fois *révélées* la hideur du « monstre » et son humanité profonde. Tout autant qu'aux *Freaks* de Browning, c'est au *Kaspar Hauser*, d'Herzog, qu'*Elephant Man* fait penser, le cri de Merrick *« Je ne suis pas un animal ! »* trahissant la même angoisse et le même désespoir que celui du pauvre Kaspar : *« Pourquoi les hommes sont-ils des loups pour moi ? »*

La qualité de la photographie (Freddie Francis) et de la bande son, l'exploit accompli par le maquilleur Christopher Tucker, l'interprétation saisissante de John Hurt, celle d'Anthony Hopkins, de John Gielgud et d'Anne Bancroft, enfin et surtout la maîtrise technique de David Lynch font de cet *Elephant Man* un film fascinant, émouvant, qu'on n'oubliera pas.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Un entretien avec le réalisateur

Comment John Merrick a porté son malheur

— D'où vient, selon vous, l'extraordinaire attirance du public américain pour l'histoire de John Merrick ?

— L'histoire de l'homme éléphant transporte les archétypes que chacun a en soi. Bizarrement les gens s'identifient d'une façon ou d'une autre à lui, les minorités se sont identifiées à John Merrick parce qu'il a porté son malheur dans la vie de façon tellement belle qu'il force l'admiration. C'est fondamental.

» Bien sûr, au départ, c'est son aspect extérieur qui a attiré le public. Les gens aiment bien voir les monstres parce qu'ils sont fascinés par l'inconnu, ils ne veulent pas l'approcher de trop près mais ils veulent voir. Ce film est une exploitation, d'une certaine façon, parce qu'on a utilisé son physique. Mais ce qui est *arrivé avec le film est similaire* à ce qui est réellement arrivé à John Merrick : les gens ont commencé à le connaître et l'aspect extérieur a fini par disparaître ; ils ont découvert qu'ils aimaient ce qu'il portait en lui. En fait, cela arrive avec n'importe qui dans la vie de tous les jours, il arrive que l'on découvre quelqu'un après avoir été rebuté par son apparence. L'homme éléphant est juste une extension dramatique de cette situation.

— Qu'est-ce qui vous attire personnellement le plus dans Elephant Man ?

— Il n'est pas ce que vous auriez pensé. Vous ne vous attendez pas à trouver en lui un tel personnage, son innocence, sa joie de gosse, son enthousiasme en dépit de tout ce que la vie lui a joué comme mauvais tours. Il est une sorte de leçon : chacun a ses difficultés, mais son drame était monumental. Cette vie horrible qu'il a su aménager et porter à bout de bras, c'est un triomphe de la nature humaine. Je crois que ça rend les gens heureux de voir ça.

» J'aime aussi ce à quoi John Merrick ressemble, et je trouve ses difformités très belles. Peu importe la façon dont vous les ressentez, les lignes de son corps sont superbes. Evidemment, ça *n'était pas aussi bien pour* lui, mais s'il n'avait pas été un être humain, si vous pouvez l'imaginer comme une sculpture, alors c'est beau à bien des égards, la texture de sa peau, sa tenue. Personne n'aurait inventé un tel être, il n'aurait pas été crédible. Ici, la réalité dépasse la fiction.

» L'histoire de l'homme éléphant offrait de grandes possibilités : la fumée, les rues humides, les manufactures, les salles d'opération, la peau de l'homme éléphant, sont autant de pôles d'attraction. De trop nombreux scripts aujourd'hui reposent sur une *seule idée. Je ne veux pas* dire qu'ils sont mauvais, mais j'estime qu'ils ne valent pas qu'on leur consacre deux ans de sa vie pour en faire un film. L'Angleterre victorienne se situe au commencement de la révolution industrielle. La fumée était dans l'air pour la première fois et pour la première fois on entendait le bruit des machines. C'est tout à fait excitant et pour moi c'est une chance que John Merrick ait vécu à cette époque.

» En fait *Elephant Man* est un prolongement parfait d'*Eraserhead*. J'ai beau chercher toutes les *excuses, je n'ai pas pu m'empêcher* d'y placer mes obsessions, à cette seule différence qu'*Eraserhead* est sorti de moi, tandis que *Elephant Man* est venu à moi.

— Dans ces deux films vous avez réalisé un travail exemplaire sur le son.

— Le son est aussi important que l'image, au cinéma. Cela paraît évident et pourtant ça ne l'est pas dans la plupart des films. Habituellement ce sont les dialogues qui disent l'histoire, et la musique est utilisée pour souligner un climat, s'il y en a un. Il est possible de créer, et non de souligner, des climats, une multitude, en utilisant les bruits de la vie comme musique. C'est ce à quoi je m'emploie avec un ami, Alan Splet, qui est un excellent technicien. Nous disposons d'un studio, notre travail se fait à partir de ce que nous appelons des *sons organiques, c'est-à-dire* qui existent déjà et que nous transformons avec d'autres à travers des magnétophones. Nous n'utilisons pas de synthétiseurs.

» Pour *Eraserhead* nous avons passé deux mois pleins à enregistrer des sons et à les cataloguer. Nous allons par exemple dans une librairie afin d'y enregistrer les bruits d'une journée, nous les faisons passer ensuite par nos machines pour les transformer. Il existe des possibilités infinies. Une fois trouvé l'effet souhaité, Alan le coordonne à l'image. Il est indispensable de trouver le son exact qui fixera le climat recherché, c'est un travail très dur car il existe de multiples possibilités. Mais lorsque vous y parvenez, l'image et le son progressent si bien ensemble que ça peut être vraiment magique. »

Propos recueillis par
ALAIN WAIS.

THÉATRE

ROBERT HOSSEIN A MOGADOR

M. Noël Marcellin, jusqu'ici président-directeur général du Théâtre Mogador, les Spectacles Lumbroso et les Spectacles ALAP, nouveaux actionnaires pour un tiers chacun de la société des music-halls parisiens qui gère le théâtre, ont élu M. Fernand Lumbroso président, lors d'un tout récent conseil d'administration. Après les représentations de *Magic Story*, la nouvelle direction se propose de monter de grands spectacles dramatiques mis en scène par Robert Hossein, dont une adaptation de *Autant en emporte le vent*.

Ainsi, les spectacles de Robert Hossein poursuivront leur carrière sans limitation de dates, ce qui est impossible au Palais des sports (où Robert Hossein néanmoins a un projet pour 1983) et au Palais des congrès. D'autre part, dans les périodes de relâche pour répétitions ou si par hasard une production ne rencontrait pas la faveur du public, le théâtre pourrait en accueillir d'autres, françaises ou étrangères dans le même style de grand divertissement. Mogador retrouve en somme sa fonction.

La date d'ouverture n'est pas encore fixée, car d'importants travaux de réfection sont indispensables, mais la nouvelle direction envisage le dernier trimestre 1982. Une demande d'aide doit être déposée auprès du Fonds de soutien aux théâtres privés.

ROLAND BERTIN ENTRE A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Jacques Toja, administrateur de la Comédie-Française, engage un nouveau pensionnaire, Roland Bertin. Le contrat doit être signé le 11 avril, l'engagement prendra effet le 1er janvier 1982.

Roland Bertin a fait ses débuts dans la décentralisation, au Théâtre de Bourgogne, où il a rencontré Jorge Lavelli, venu mettre en scène « le Cosmonaute agricole » de Obaldia. Depuis, Roland Bertin travaille régulièrement avec lui (dernièrement dans « le Conte d'Hiver », au Théâtre de la Ville), ainsi qu'avec Roger Planchon et Patrice Chéreau, avec qui il répète « Peer Gynt » à Villeurbanne. Il tourne également pour la télévision et le cinéma. On peut le voir actuellement dans les films « Diva » (l'imprésario) et « Un assassin qui passe » (l'homosexuel).

Roland Bertin fera ses débuts à la Comédie-Française dans « les Corbeaux », de Becque, mis en scène par Jean-Pierre Vincent.

MAISONS DE LA CULTURE

A GRENOBLE

Crise, plans et contre-plans

Le conseil d'administration de la maison de la culture de Grenoble a décidé une « fermeture militante » de l'établissement à partir du 16 avril et pour une durée indéterminée si une augmentation de 15 % de la subvention de l'Etat n'intervient pas d'ici là. Le conseil d'administration, le 7 avril, a aussi annoncé la suppression de dix-sept postes. La C.G.T. et le comité d'entreprise se sont prononcés contre ces décisions, et le comité de ville du parti communiste, de son côté, a fait observer dans un communiqué qu'on ne peut pas « à la fois prétendre mener la lutte pour la maison et licencier son personnel ». *Il a ajouté, enfin :* « Il apparaît bien aujourd'hui qu'il faut en finir et avec la politique culturelle du pouvoir et avec le *consensus de fait du parti socialiste sur cette politique.* »

Le 7 avril a également été étudiée une redéfinition des « missions » de la maison de la culture.

Grenoble n'en finit plus de débattre du sort des missions futures de sa Maison de la culture. Deux mois et demi après la publication du rapport de l'actuel directeur démissionnaire, M. Bernard Gilman (*le Monde* du 17 janvier), qui avait dénoncé le *« manque de générosité et de ferveur »* de la principale institution culturelle de la ville, la situation demeure confuse. Plans, contre-plans, propositions émanant de tous les partenaires ne parviennent pas, loin s'en faut, à surmonter la crise la plus profonde qu'ait traversée depuis douze ans la « Maison ».

Le débat est d'abord obscurci par la personnalisation extrême que fait peser le choix du futur directeur. « Pro » et « anti » Lavaudant s'opposent *sur tous* les terrains : à l'hôtel de ville comme à la bourse du travail ou au sein des associations qui soutiennent la Maison de la culture. L'actuel directeur du Centre national dramatique des Alpes (C.N.D.A.) séduit une partie de la population, mais son projet est repoussé violemment par ceux qui redoutent la mainmise du C.N.D.A. sur les trois scènes de la Maison. *« Cet outil doit être ouvert à toutes les formes d'art »*, rappelait le 3 avril devant un parterre d'élus, d'employés de la maison de la culture, de musiciens, d'acteurs et de peintres, *Georges Lavaudant* à la Maison du tourisme de Grenoble.

Le directeur du Centre national dramatique des Alpes n'a en effet jamais été reçu par le conseil d'administration de l'association de la Maison de la culture pour s'expliquer sur ses intentions et exposer les grandes lignes de son projet. *« L'établissement construit autour de trois scènes doit offrir aux disciplines scéniques — théâtrale, lyrique, musicale, chorégraphique — la chance d'un déploiement plus cohérent et je le crois plus heureux,* dit Georges Lavaudant. *La pulsion centrale qui doit animer désormais la Maison de la culture ne peut être que la création. Je ne veux pas faire de cette Maison une vitrine nationale et internationale où se succéderaient des produits de luxe.* » Il admet que son projet coûtera cher, mais qu'il sera *« beaucoup plus productif »*.

Si le projet de Georges Lavaudant est, selon l'expression du président du conseil d'administration de l'association de la Maison de la culture, Georges Couffignal, *« clair, cohérent et fascinant »*, il pose cependant le problème des publics. Le bureau de l'association a présenté le 7 avril un plan pour une *« redéfinition des missions et* (une) *restructuration de la Maison de la culture de Grenoble »*. Il exprime trois « mots d'ordre » : la création, l'action culturelle, l'interdisciplinarité au sein de la Maison.

Georges Lavaudant entendait se passer des services d'une partie des animateurs. Le *projet* élaboré par le bureau maintient l'ensemble des postes d'animateurs, mais assigne de nouvelles tâches. L'équipe permanente ne sera plus *« créatrice dans les arts du spectacle »*. En revanche, elle le sera *« sur le terrain de l'action culturelle »*. Le rôle des animateurs sera notamment d'*« augmenter le taux de remplissage des salles ». « Ce n'est pas du marketing, mais le travail de l'action culturelle en amont de la présentation d'un spectacle »*, note le rapport, qui souligne la nécessité de supprimer une série de services de la Maison de la culture — la halte-garderie, la pinacothèque, la bibliothèque et la discothèque — et certains postes, réduisant ainsi de quatre-vingt-quatre à soixante-sept le nombre des personnes employées dans la Maison.

Le nouveau directeur devrait être recruté sur les bases de ce plan. Un projet qui se situe très loin des propositions de Georges Lavaudant et rend bien incertaine sa nomination.

« C'est un oiseau rare que nous recherchons, a déclaré le président de l'association à l'issue du dernier conseil d'administration. *Nous cherchons quelqu'un qui soit à la fois sensible à la création et porteur de la démarche d'action culturelle.* »

CLAUDE FRANCILLON.

AU HAVRE

Une campagne de soutien

« La Maison de la culture du Havre vivra » : tel est le thème d'une campagne de soutien lancée le 4 avril au Havre lors d'une assemblée générale du conseil d'administration qui s'est tenue dans une salle du futur ensemble culturel conçu par l'architecte Niemeyer.

Au cours de cette réunion, M. Raymond Charpiot, président du conseil d'administration de la M.C.H., a rappelé les phases successives qui ont précédé cette réalisation. En 1967, André Malraux invite la ville du Havre à construire une maison de la culture, l'Etat s'étant engagé à en financer les investissements et le fonctionnement à parité avec la municipalité et le conseil général. En 1971, un colloque entre la ville, la M.C.H. et l'Etat définit les grandes lignes du projet. En 1973, Oscar Niemeyer est désigné comme architecte, et là encore le ministre de la culture donne son accord.

Les premières difficultés apparaissent en 1978. L'Etat rechigne à payer, et pour la première fois le projet est menacé. Une campagne pour la survie reçoit alors une audience massive auprès de la population.

1981 voit de nouvelles menaces peser sur le projet havrais. L'Etat n'a pas réactualisé son financement, et accorde 10 millions sur les 85 millions que coûte la construction de la Maison. M. Charpiot a également indiqué que les subventions de fonctionnement venaient d'être réduites de 7 % en francs constants, et que l'Etat refusait de s'engager pour l'avenir, alors que le projet de budget initial prévoyait au *contraire des augmentations progressives*. Selon M. Charpiot la vie de la M.C.H. est menacée à court terme, et une réduction de la programmation doit dès à présent être envisagée afin d'éviter le licenciement d'une partie des quarante-deux salariés.

Dans le cadre de la campagne de soutien engagée pour *« obliger le gouvernement à respecter ses engagements ou ceux de ses prédécesseurs »*, les pétitions ont circulé, et vingt mille cartes postales après signature seront adressées au ministère de la culture et de la communication.

PATRICK PESLIER.

● Le THÉATRE DES DEUX ANES vient de fêter joyeusement la 200e de la mordante revue « QUAND LES ANES VOTERONT », avec Pierre-Jean VAILLARD, Christian VEBEL, Jacques MAILHOT, Jacques RAMADE, etc.



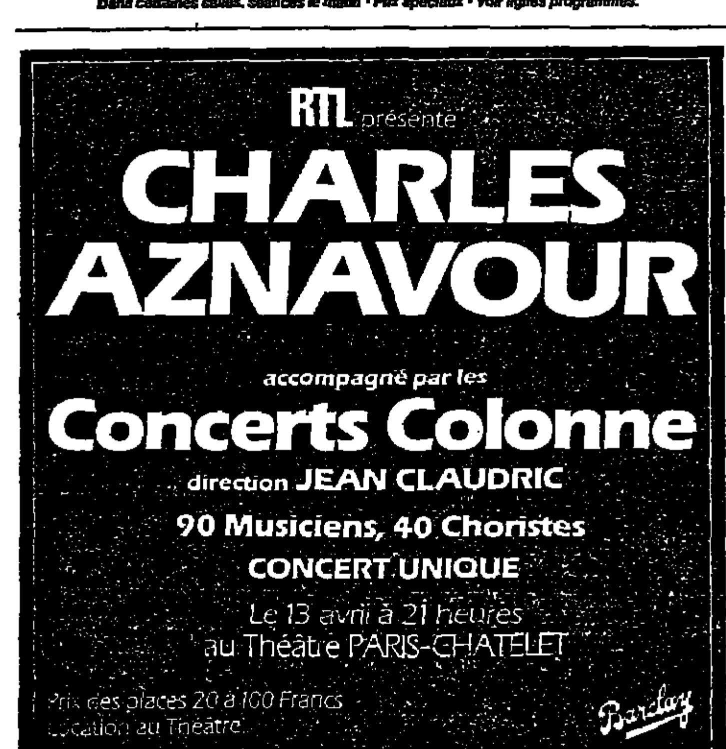












SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

L'Architecte et l'Empereur : Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h. 30.
La Musica : Maison des Amandiers (607-02-25), 20 h. 30.
Jean Bengulgui : Petit Montparnasse (320-89-90), 22 h.
Boris Supervian, 20 h. ; La guerre des petites étoiles, 21 h. 30 : Comédie de Paris (281-00-11).
Arsenic et vieilles dentelles : Madeleine (265-07-09), 20 h. 45.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : le Grand macabre.
Salle Favart (296-12-20), 19 h 30 : Spectacle de l'école de danse.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Chaillot (727-81-15), salle Gémier, 20 h. 30 : les Pieds dans le plat.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Tu as bien fait de venir, Paul.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. : Films (La classe ouvrière va au paradis ; Ma blonde, entends-tu dans la ville).
Petit-T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Peter Waschinsky.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. et 20 h. 30 : Cinéma du réel.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Ballet Opéra de Paris ; 20 h. 30 : le Canard sauvage
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Ballet Roland Petit l'Arlésienne, Carmen).
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 21 h. : Petit déjeuner chez Desdémone.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), I. 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île; II. 22 h. : Une heure avec F.G. Lorca.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne
Athénée (742-67-37), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Alarmes.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
Cinq Diamants (588-01-00), 20 h. 30 : Metropolitan Opéra.
Comédie Caumartin (742 - 43 - 11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séance de bronzage ; 22 h. 15 : Passage Jouffroy.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : Glace par Greta; 22 h., les Bonnes.
Essaïon (278-46-22), 21 h. : la Vie en douce.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 22 h. : Elle voit les nains partout.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Huchette (326-23-89), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 20 h. 30 ; Molly Bloom ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h 15 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : Le garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-90), 21 h. : Hugo Clos ; Pétition
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30: Pierrot d'Asnières.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche - Montparnasse (548 - 92 - 97), 21 h. : le Butin.

Vendredi 10 avril

Roquette (805-78-51), 22 h. : la Môme vert de gris.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre Adyar (304-20-97), 20 h. 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322 - 11 - 02), 20 h. 30 . Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h 30 : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 21 h. : Tell me ; 22 h. 30 : les Crabes.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 21 h. : Ode maritime.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Et cric et crac.
Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), 20 h. 30 : Pinok et Matho.
Théâtre du Rond - Point (256-70-80), 20 h. 30 . L'amour de l'amour.
Théâtre Saint-Georges (878 - 74 - 37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Richard II.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h .30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-15-84), 20 h. 45 · Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Refrains ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Tribulations à Chicago.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau : 22 h. 30 : la Jacassière.
Café de la Gare (278-52-11), 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : P. Valmore ; 23 h. : Kasagi.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va t'en je t'aime.
Débarcadère (607-78-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 23 h. 30 : C. Sauvoile.
Petit Casino (278 - 36 - 50), I. 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II. 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Trancher de vie.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : les Vautours ; 21 h. 30 : A. Tome.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Amours notres, humours tendres.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix - Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Il en est un de la police ; 22 h. 30 : Chris et Laure.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (320-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : V.-A. Sena, J. Behar ; II, 21 h. : Tanb et P.-A. Dirmeikis.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : A. Nozati.

La danse

Théâtre Plaisance (320 - 00 - 06), 18 h. 30 : Compagnie l'Orme orange ; 20 h. 30 : Groupe Malambo Latino.
Palais des Glaces (607 - 49 - 93), 20 h. 30 : Grands Ballets d'Afrique noire.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Caserta.

Les comédies musicales

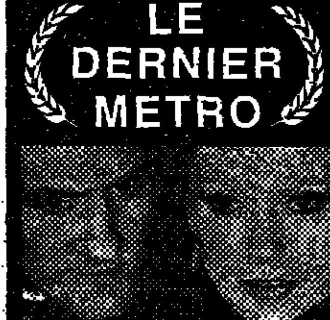
Cirque d'hiver (806-63-30), 20 h. 30 : Barnum.
Porte Saint - Martin (607 - 37 - 53), 20 h. 30 : Rose-Marie.
Mogador (874-33-74), 20 h. 30 : Magic Story.
Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : Ensemble de Cuivres Pro Musica (Hoben, Gervaise, Susato, Ravel, Tisné) ; 21 h. : L. Petrova-Beinay, A. Perchat, M. Boizot (Tchaïkovsky, Rachmaninov, Caplet, Ravel, Bergonijski).
Eglise St-Jean-François, 20 h. 30 : Ensemble Couperin le grand (Couperin).

Les chansonniers

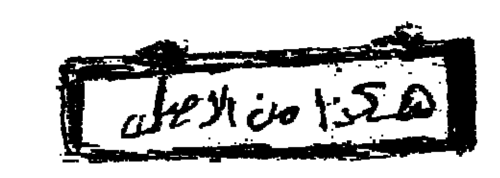
Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de ball... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.





POUR LES SALLES, VOIR LIGNES PROGRAMMES





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h., Hommage à Lotte Eisner : les Araignées, de F. Lang ; 19 h. : la Femme sur la plage, de J. Renoir ; 21 h. : la Splendeur des Amberson, de O. Welles.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : El, de L. Buñuel ; 17 h. : les Nuits blanches, de L. Visconti ; 19 h. : la Dernière Charge, de A. Wajda.

Les exclusivités

ALLONS D'ENFANTS (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88).
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42) h. sp.
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
BRUBAKER (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32). Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
ÇA VA COGNER (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra 9e (742-56-31). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
C'EST MA CHANCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86).
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)
LE CHINOIS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86). Miramar, 14e (320-89-52)
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : UGC Odéon 6e (325-71-08) Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93). Helder, 9e (770-11-24) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CONCOURS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
LE CONTRAT DE MARIAGE (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) : Parnassiens, 14e (320-83-11).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) : Colisée, 8e (359-29-46) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)
LE DERNIER METRO (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er 297-49-70). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Quintette, 5e (534-35-40). Berlitz, 2e (742-60-33 ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Capri, 2e (508-11-69). Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE DOS AU MUR (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
DYNASTY (Ch.-Taiwan, v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
EST-CE BIEN RAISONNABLE ? (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70 : Richelieu, 2e (233-56-70 : Ambassade, 8e (359-19-08 : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
EUGENIO (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; soir, Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Athéna, 12e (343-00-65).
FAIS GAFFE A LA GAFFE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98)
FIFTY-FIFTY (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FILLE PRODIGUE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FLASH GORDON (A., v.f.) : Français 9e (770-33-88).

LES FILMS NOUVEAUX

ELEPHANT MAN, film américain de David Lynch. — V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Concorde, 8e (359-92-84). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

FAUT SE LES FAIRE CES LEGIONNAIRES, film français de Alain Nauroy. — Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE LION SORT SES GRIFFES, film américain de Donald Siegel. — V.O. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES MERCENAIRES DE L'ESPACE, film américain de Jimmy Murakami. — V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

RENDS-MOI LA CLE, film français de Gérard Pirès. — Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

SCANNERS, film américain de David Cronenberg (*). — V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

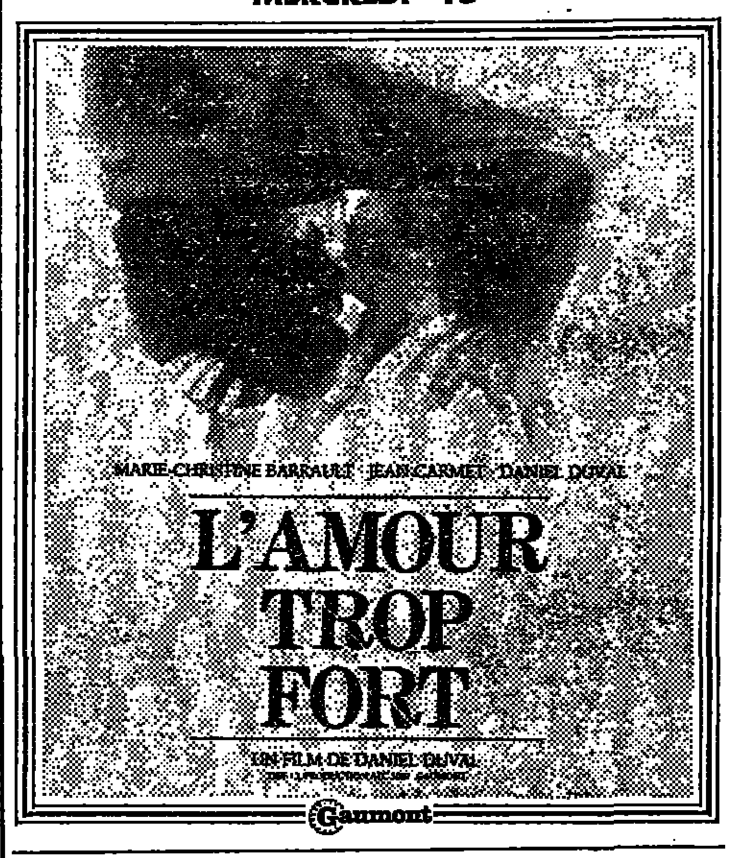
« LIBERATION » OU TOUTES LES HISTOIRES DE DRAGON ONT UN FOND DE VERITE, film-vidéo français de Gérard Guégan. — Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Action République, 11e (805-51-33).

UN ASSASSIN QUI PASSE, film français de Michel Vianney (**). — Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

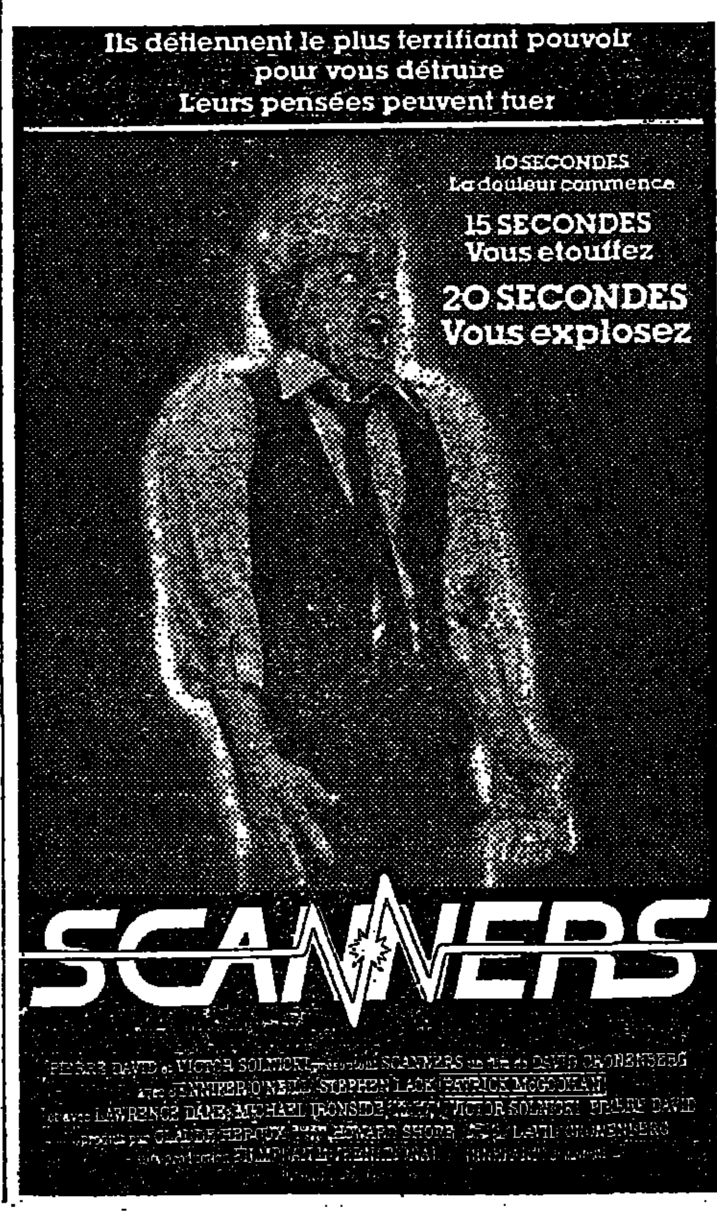




MERCREDI 15



ACTUELLEMENT



SPECTACLES

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.): Athéna, 12e (343-00-65). H. Sp., Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Gaîté, 17e (627-60-20).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), mat. ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), mat. ; Fauvette, 14e (331-56-86), mat.
LE MIROIR SE BRISA (A., v.f.) : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31).
NASHVILLE LADY (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14e Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Impérial, 2e (742-72-52).
ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Normandie, 8e (359-01-18) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e, (636-10-96).
OUVRIER 80 (Pol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
PALERMO (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), soir.
LES PARENTS DU DIMANCHE (Hong., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).
POINT FINAL A LA LIGNE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
RAGING BULL (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr. Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; *U.G.C Marbeuf 8e* (225-18-45) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23)
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82)
*RUDE BOY (Ang., v.o.) : Espace-*Gaîté, 14e (320-99-34).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.): 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SIGNE FURAX (Fr.), U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44)), Maxeville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)
UNE ROBE NOIRE POUR UN *TUEUR (Fr.), Caméo, 9e* (246-66-44).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44).
UN PETIT CERCLE D'AMIS (A., v.o.) : Paramount-Opéra, 6e (325-58-83).
*VENDREDI 13 (A., v.f.) (**) : Maxé*ville, 9e (770-72-86).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : *Forum-Halles*, 1er (297-53-74); Studio de la Harpe Huchette, 5e (633-08-40; Hautefeuille, 6e (633-79-38): Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) : *Marignan, 8e (359-92-82)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; *Français, 9e (770-33-88)* : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-*Marivaux, 2e (296-80-40).*

Les festivals

LES PERLES DE LA SERIE B, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Une sacrée fripouille.
LA FRANCE DE PETAIN ET SON CINEMA, Studio 43, 9e (770-63-40) : Adieu Léonard ; l'Amant de Bornéo ; Carmen.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.) : Portier de nuit (**) ; 18 h. 30 : Flesh Gordon (**) ; 22 h. 15 : The Rocky Horror Picture Show.
HUMPHREY BOGART, Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) (v.o.) : les Anges aux figures sales.
JERRY LEWIS, Studio Bertrand, 7e (783-64-66) (v.o.) : Zinzin d'Hollywood ; le Dingue du Palace ; Cendrillon aux grands pieds.
CYCLE MARLON BRANDO (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Reflets dans un œil d'or.
RIVOLI-CINEMA, 4e (272-63-32), *20 h. : le Criminel (v.o.) ; 22 h.* : Freaks (v.o.) (**) : Un chien andalou (v.o.).
MARX BROTHERS, Nickel-Ecoles, 5e *(325-72-07) (v.o.)* : les Marx au grand magasin.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16). En alternance : Superman II (v.f.) ; *Mousaki* (v.f.) ; le Voleur de Bagdad (v.f.) ; Bugsy Malone (v.f., v.o.) ; les Fourberies de Scapin ; New-York, New-York (v.o.) ; Rencontres avec *des hommes remarquables* (v.o.) ; Nos plus belles années (v.o.) ; Oublier Venise (v.o.) ; Extérieur nuit, c'est la vie ; *Hester Street (v.o.)* ; *Family* Life (v.o.) ; Casanova, de Fellini (v.o.) ; Tommy (v.o.) ; Alice dans l'espace des merveilles (v.o.).
ALLEMAGNE, *GENERATION NOU*VELLE, Olympic, 14e (542-67-42) (v.o.) : l'Ombre des anges.
TEMPLIERS, 3e (272-94-56) (v.o.) : Chinatown ; l'Année dernière à Marienbad ; (v.o.) : Intérieurs.
BRESSON-TARKOVSKI, Denfert, 14e (321-41-01) (v.o.) : Au hasard, Balthazar.
F. TRUFFAUT, Ciné-Seine, 5e (325-95-99), en alternance : Histoire d'Adèle H. ; la Mariée était en noir ; Une belle fille comme moi ; la Nuit américaine.
FESTIVAL DU TIERS-MONDE (v.o.), Trois-Haussmann, 9e (770-47-55). Hommage à S. Ray, en alternance : Jours et nuits dans la forêt ; Kanchenjunga ; Company Limited ; Goopy Bagha Byne ; la Pierre philosophale ; l'Adversaire ; les Trois Sœurs ; les Joueurs d'échecs ; la Grande Cité ; l'Intermédiaire ; Pather Panchali ; l'Invaincu ; le Monde d'Apu ; la Déesse.
AGATHA CHRISTIE (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Dix Petits Nègres ; Mort sur le Nil ; Tueurs de dames.
PROMOTION DU CINEMA, Studio 28, 18e (606-36-07) : Celles qu'on n'a pas eues.
CYCLE PASOLINI (v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : Œdipe roi ; Porcherie.

Les séances spéciales

L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. ; Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h.
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 12 h. 15.
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), *18 h. (sf S., D.).*
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
LES PETITES FUGUES (Suisse) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 14 h., 22 h.

CARNET

Décès

— Les familles Azencot, Carsenti, Darmon et Jacob,
ont la douleur de faire part du décès de leur neveu, cousin germain et petit-cousin,

Gilbert AZENCOT,
docteur en médecine,

survenu le 4 avril à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité, suivie de l'inhumation au cimetière de Bagneux.

30, rue Henri-Laire,
94480 Ablon.

— M. et Mme Richard Longuépée, ses parents,
Hélène Longuépée, sa sœur,
M. et Mme Joachim Ferrari,
M. et Mme André Longuépée, ses grands-parents,
Ses oncles et tantes, cousins et cousines,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur cher petit

Guillaume,

monté au Ciel le 8 avril 1981 dans sa troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le lundi 13 avril, à 14 heures*, en l'église Sainte-Marguerite, 36, rue Saint-Bernard, 75011 Paris, suivie de l'inhumation dans le caveau de *famille au cimetière de Mévoisins* (Eure-et-Loir).

10, passage Rauch, 75011 Paris.

— *Son mari, ses enfants et petits-*enfants, et toute sa famille,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

Mme David HATWELL,
née Eliane Cohen Delero,

le 31 mars 1981 à soixante-quinze ans.

L'inhumation a eu lieu le 3 avril au cimetière parisien de Thiais.

11 et 15, avenue Albert-Sarraut,
93290 Tremblay-lès-Gonesse.
7, impasse des Marronniers,
93600 Aulnay-sous-Bois.
23, avenue du Vercors,
38240 Meylan.

— René Jasinski, professeur honoraire à la Sorbonne et à Harvard University (U.S.A.), son frère,

Béatrice W. Jasinski, sa belle-sœur,

Le personnel de la collection Doucet à la bibliothèque Sainte-Geneviève,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Cécile JASINSKI,

survenu le 6 avril 1981 après une longue maladie.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-François-Xavier, *et l'inhumation a eu lieu* au cimetière du Père-Lachaise dans la plus stricte intimité.

*Le présent avis tient lieu de faire-*part.

1716 Cambridge Street,
Cambridge, *Mass. 02138* U.S.A.

— Mme Gérard May,
M. et Mme Michel Parroy,
M. et Mme Robert May et leurs enfants,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Gérard MAY,

survenu dans sa soixante-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

27, rue Delabordède, 92200 Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le décès du

général de division (C.R.)
Robert *MONTAGNER*,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 8 avril 1981 dans sa soixante-treizième année.

De la part de :
Mme Robert Montagner, son épouse,
M. et Mme Pierre Montagner,
Le capitaine de frégate et Mme Roland Asselin de Williencourt,
M. et Mme Philippe Gantet,
M. et Mme Dominique Jehannin, ses enfants,
François, Laurent, Thierry, Denis, Emmanuel, Chantal et Bruno, Hélène, Hubert, Philippe, Guillaume, Anne, Claire, Luc,
Christophe,
ses petits-enfants,
De la famille et de tous ses amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée *en la chapelle de l'hôpital du* Val-de-Grâce, le samedi 11 avril 1981, à 10 h. 30, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, avenue Berthelot,
92370 Chaville.

— Mme Louis Pezzotti et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis PEZZOTTI,

survenu le 9 avril 1981 dans sa quarante-neuvième année.

La cérémonie religieuse a lieu en l'église de Beauchamps - sur - Huillard (Loiret) le samedi 11 avril, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On apprend la mort, survenue mercredi 8 avril à Paris, à l'âge de *soixante-seize ans*, de

Robert POIRIER,
rédacteur en chef
de « l'Echo fédéral des journalistes »
et *administrateur*
de la Caisse de retraite
de la presse française.

L'inhumation a eu lieu le 10 avril *dans l'intimité au cimetière de* Thiais.

[Attaché au secrétariat particulier de Paul Painlevé, président du Conseil, Robert Poirier avait longtemps collaboré à « la Vie financière ». Rédacteur en chef de « Libération » après la guerre, il avait ensuite travaillé à « Lectures *pour tous* », à « *Confidences* » et au « Journal de Mickey ». Robert Poirier avait obtenu le prix de l'humour rose pour son roman « l'Ascenseur ».]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert
QUINTRIE LAMOTHE,

survenu le 6 avril 1981 à Paris dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 13 avril, à 9 h. 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris (7e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue de Varenne, 75007 Paris.
16, rue Richard-Cœur-de-Lion,
27700 Les Andelys.

— M. et Mme Georges Métivier,
M. et Mme Edouard Rochet,
Le docteur et Mme Michel Robert et leurs enfants,
M. et Mme Didier de Fautereau et leur fils,
Le docteur Jean-Pierre Rochet,
Mlle Odile Rochet,
sa sœur, son beau-frère, ses neveux et nièces,
Toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean REBEYROTTE,
née Maria Couderc,

survenu le 4 avril 1981 dans sa quatre-vingt-sixième année à Villéras (Corrèze).

Les obsèques ont eu lieu dans sa paroisse.

36, rue du *Faubourg-Saint-Vincent*,
45000 Orléans.
148, avenue de Paris,
78000 Versailles.

— Feyzin, Saint-Chamond.

Les membres du conseil d'administration, la direction, les cadres et tout le personnel de la société Plymouth française,
ont le regret de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Antoine RIVORY.

La messe de funérailles a lieu le samedi 11 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Saint-Chamond.

Seule la famille assistera à l'inhumation.

— Feyzin, Saint-Chamond.

Les membres du conseil d'administration, tout le personnel de la *société Plytex*,
ont le regret de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Antoine RIVORY.

La messe de funérailles a lieu le samedi 11 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Saint-Chamond.

Seule la famille assistera à l'inhumation.

Remerciements

— Le Père provincial de la Compagnie de Jésus,
Les Pères de la Communauté, 42, rue de Grenelle,
Sa famille,
profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées à l'occasion du décès du

Père Roger BRAUN,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— *En ce neuvième anniversaire de* la disparition de

Janine BOUBLIL,

une pensée lui sera réservée par tous ceux *qui l'ont connue et aimée y* associant le souvenir de sa maman

Fleurette BOUBLIL,

tout près d'elle maintenant.

— Ce 11 avril 1981 est le huitième anniversaire du décès de

Aron LANGBORT,
ingénieur chimiste E.N.S.C.T.

Ceux qui l'ont connu auront une pensée pour lui.

Communications diverses

— L'A.E.P.S. (Association des anciens élèves de l'Ecole professionnelle supérieure) souhaite rassembler ses élèves des années 1950-1970. Contacter M. T. Beben, président de l'A.E.P.S., 45, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris.

INSTITUT

MM. PIERRE DE BOISDEFFRE ET J. DE BOURBON-BUSSET CANDIDATS A L'ACADÉMIE FRANCAISE

MM. Pierre de Boisdeffre et Jacques de Bourbon-Busset sont candidats à l'Académie française, au fauteuil de Maurice Genevoix. L'élection aura lieu le 4 juin.

[Né en 1926, M. Pierre de Boisdeffre a été directeur de la radiodiffusion à l'O.R.T.F., de 1964 à 1968. Critique, directeur littéraire, écrivain (notamment *Histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui, l'Ile aux livres*), M. de Boisdeffre vient d'être nommé ambassadeur en Uruguay.]

[Né en 1912, M. Jacques de Bourbon-Busset a été directeur du cabinet de M. Robert Schuman, au ministère des affaires étrangères, en 1951-1952, puis directeur des relations *culturelles de ce ministère* jusqu'en 1956. Vice-président du Secours catholique, il est l'auteur, outre de son *Journal* (1966-1980), du *Jeu de la constance, de Laurence de Saintonge*.]

PRESSE

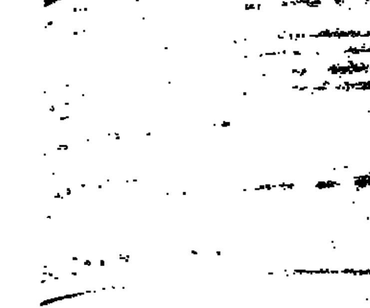
M. PAUL DINI ENTRE AU DIRECTOIRE DU « DAUPHINÉ LIBÉRÉ »

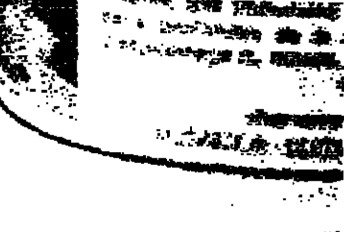
(De notre correspondant)

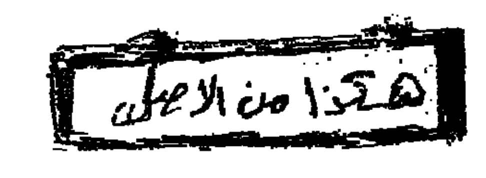
Grenoble. — « *Le pouvoir a désormais changé de main au* Dauphiné libéré », affirmaient jeudi 9 avril dans les couloirs du Centre de presse de Veurey, les journalistes et les cadres de l'entreprise. Au début de l'après-midi, le *président du directoire*, M. Jean Gallois, avait annoncé l'entrée, dans celui-ci, de M. Paul Dini, membre de la direction du journal, âgé de quarante-quatre ans, et qui dispose du soutien des banques auxquelles le quotidien régional a fait largement appel ces derniers mois (*le Monde* daté 1er-2 mars).

Cinq semaines ont, semble-t-il, été nécessaires pour que soient surmontées les ultimes oppositions soulevées par l'ancien président-directeur général du *Dauphiné libéré* et actuel président du conseil de surveillance, M. Louis Richerot. Celui-ci devrait, dans les prochaines semaines, s'effacer et accepter l'entrée dans « son » journal d'un nouveau partenaire qui, affirme-t-on dans l'entourage de M. Gallois, est un groupe de dimensions nationales qui jusqu'alors n'avait aucun lien avec la presse. Cette société prendra une part capitale de la Société financière de gestion de presse où M. Louis Richerot possédait la majorité des actions. Société à responsabilité limitée, la Sofigep est devenue le 24 février dernier une société anonyme au capital de 1 million de francs.

M. Paul Dini s'est notamment distingué en lançant en 1968 dans l'*agglomération grenobloise* un « journal » d'annonces gratuit, le *38* ; d'autres éditions de ce « gratuit » furent créées dans plusieurs villes du Sud-Est, notamment à Annecy, Chambéry, Avignon, puis Lyon, toutes ces « *feuilles* » étant coiffées par une société commune d'édition, la Comareg (Communication sur les marchés régionaux), dont M. Dini est le directeur général unique. Filiale à partir de 1972 du groupe Dauphiné libéré - Le Progrès qui détenait 42 % des actions, la Comareg a de nouveau M. Dini comme actionnaire *majoritaire.* — C. F.







RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 10 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Salut champion : seule contre tous.
Série de D. Lalanne. Réal. : V. Vicas. Avec J. Charrier, A. Bardi, C. Nobel...
Dans cette nouvelle série de sept émissions, un reporter couvre les grands événements sportifs pour une agence de presse. Ici, il va suivre le rallye automobile du Bandama, en Côte-d'Ivoire.

21 h 25 Variétés : Monte Carlo Show.
Sacha Distel.

22 h 35 Patinage artistique.
Le grand prix international de danse, en différé de Morzine.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Médecins de nuit : la Décapotable.
de B. Gridaine. Réal. : J.-P. Moscardo, avec C. Allegret, P. Rouleau, Y. Afonso. Y. Gabrielli...
Deux frères gitans achètent une vieille voiture, tombent en panne, un singe en profite pour s'échapper, les deux frères se retrouvent, à la suite d'un imbroglio, pris pour des voleurs...

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
« L'Amour passion », avec S. Alberoni (le Choc amoureux), *M. Cerf* (Une passion), *C. Detrez* (le Dragueur de Dieu), *O. Fanacci* (Un homme), *Z. Oldenbourg* (la Joie souffrance).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club : la Tortue sur le dos.
Film français de L. Béraud (1977), avec B. Lafont, J.-F. Stevenin, V. Thévenet, V. Silver, C. Miller, M. Garne, J. Dasté.
Un écrivain en mal d'inspiration vit aux crochets de sa compagne. Lassée des tracasseries qu'il lui fait subir, elle le met à la porte. Livré à lui-même, il s'en va à la dérive dans une sorte de cauchemar qui le ramènera à la création.
Le premier long métrage, très original, d'un jeune cinéaste.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : J'étais bagnard...
Une émission d'A. Babès. Reportage J. Lefèvre.
Cayenne restauré par la direction des monuments historiques, le bagne tristement célèbre, qui a été fermé en 1954, entre maintenant dans l'histoire. Une histoire que retrace cette émission, avec témoins à l'appui, tel Raymond Lamothe, compagnon d'évasion d'un célèbre bagnard, Papillon.

21 h 30 Téléfilm : Maître Daniel Röck.
D'après Erckmann-Chatrian : adap. et réalisation D.-A. Lang et P. Planchon ; avec H. Gignoux, F. Bonnardel, C. Anger, H. Pierre, etc.
Un petit village des Vosges au XIXe siècle. L'annonce de l'arrivée du chemin de fer provoque des remous dans la vie paisible d'une communauté qui va perdre un peu de sa mémoire, de son langage.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

20 h, Les petits-fils du Père Tiennon de Bourbon-L'Archambault.
21 h 30, Black and blue : Vient de paraître.
22 h 30, Nuits magnétiques : D'un ghetto à l'autre.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert : Singakademie de Francfort (dir. K. Raricha) et l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck (dir. H.-M. Sbneidt) : Ein deutsches Requiem, opus 45 (Brahms).
22 h 15, Ouvert la nuit : « Cycle F. Chopin », Scherzo n° 2 et n° 4 ; 23 h 5, Vieilles cires. « L'art de F. Busch » F. Préstvald (Symphonie sérieuse en sol mineur) ; 0 h 5, Jazz forum.

Samedi 11 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 40 Philatélie club.
12 h 10 La chasse aux gaspis.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Avenir : Des métiers du bâtiment.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 45 Navette spatiale.
Activités en vol.
14 h 20 Au plaisir du samedi.
Plume d'élan ; 14 h 15, La famille cigale ; 15 h 5, Découvertes TF 1 ; 15 h 30, Archibald le magicien ; 15 h 50, Maya l'abeille ; 16 h 15, Temps X ; 17 h 10, Chapeau melon et bottes de cuir.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
Musées : grandeur et décadence.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Numéro un : Carlos.
21 h 35 Série : Dallas.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
Spécial Asie du Sud-Est.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Il n'y a pas que les animaux domestiques qui travaillent.
14 h 25 Les jeux du stade.
Tennis : tournoi de Nice ; ski de vitesse ; karaté : championnats de France.
17 h 20 Récré A 2.
18 h 5 Chorus.
Bijou.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.)
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : l'Ensorcelée.
D'après le roman de B. d'Aurevilly. Réal. : J. Prat, avec J. Philippe, J.-L. Boutte, F. Bernet...
Jeanne Le Hardoucy, mariée très jeune à un riche fermier, s'éprend de l'abbé de la Croix-Jugan. Jean Prat a su rendre le climat morbide et obscur de cette étrange histoire.
22 h Variétés : Tout nouveau... tout beau ?
En particulier la nouvelle chanson.
23 h 10 Les Carnets de l'aventure : l'Archipel de Saint-Brandon.
Réal. : J.-F. Déon.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Magazine sur l'islam.
12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'odyssée de Scott Hunter ; Cent ans en Afrique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Histoire extraordinaire : La chute de la maison Usher.
D'après E. Poe, réal. A. Astruc ; avec F. Ardant, M. Carrière, P. Clémenti...
C'est Alexandre Astruc qui a adapté cette nouvelle d'Edgar Poe, impressionnante surtout par son climat tendu, très sur les nerfs Roderick Usher, atteint d'une maladie nerveuse, ne pouvant supporter la mort de sa sœur décide de conserver son corps dans un caveau. Mais bientôt d'étranges phénomènes commencent. Un univers morbide entre la folie et le fantastique.
21 h 25 Hollywood : Une préhistoire du cinéma.
Joël Farges nous entraîne, en 1830, dans les tout débuts du cinéma, une aventure pour laquelle des chercheurs ont sacrifié tout ce qu'ils possédaient.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Hollywood U.S.A. : Burt Reynolds.
De C. Laporte-Coolen ; réal. P. Minaud.
Un portrait de l'acteur américain numéro un au Box Office avant Robert Redford, Paul Newman et Clint Eastwood.

FRANCE-CULTURE

8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Ambitions et limites d'une politique de la recherche aujourd'hui.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... G. de Cortanze.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (Children's corner, au piano : Samson François).
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Paysages d'Alsace.
14 h 5, Australie : La nouvelle Amérique.
16 h 20, Livre d'or : Concerts Ars Antiqua de Paris au Festival Estival.
17 h 30, Pour mémoire : La matinée des autres (promenade à travers la mythologie irlandaise).
18 h 30, Entretiens de carême : Le combat de la prière, avec Sœur Myriam, prieure de la communauté des Diaconesses de Versailles.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
20 h, Carte blanche : La mort de Louis II, de M. Rachline.
21 h 32, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h, Actualité lyrique : L'opérette du jour : La Périchole, de J. Offenbach.
9 h 5, Samedi Magazine : Œuvres de J. Brahms ; 10 h, Enregistrements historiques : L.-V. Beethoven ; 11 h 40, Musique ancienne ; 12 h 35, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine ; 14 h 30, Acoustique musicale : Berlioz.
16 h 40, Concert : Trio à cordes de Paris : A. Roussel (Trio à cordes, opus 58), E. Nunes (Degrés), A. Jolivet (Suite en concert pour violoncelle), C. Ballig, N. Rorem, C Preg (violon), J. Verdier (alto), J. Grout, R. Flachot (violoncelle), M Arcelin (flûte), C Brilli (piano).
17 h 45, Comment l'entendez-vous ? : « La Prière » : Œuvres de Verdi (Otello), Bellini (Norma, Casta Diva), Mozart (messe de couronnement, Requiem), Puig, Kremski.
20 h 5, Soirée lyrique : Chœurs et orchestre de la chapelle royale. Œuvres de J.-S. Bach.
23 h, Ouvert la Nuit : Le temps suspendu : Œuvres de Gabrieli, Marcello, Vivaldi.

Dimanche 12 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur
11 h Messe.
Célébrée avec la communauté paroissiale de Ferrières-en-Gâtinais, prédication Mgr Bernard Bududira.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 Ces chers disparus.
Avec Francis Blanche.
14 h 15 Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Sloane, agent spécial.
Le commando de charme.
16 h 35 Sports première.
Cyclisme : Paris-Roubaix ; tennis : tournoi de Nice.
17 h 50 Téléfilm : l'Epreuve.
Réal. : A. Dhouailly. Avec J. Rispal, P. Le Person, J. Marin...
19 h 25 Les animaux du monde.
Tunisie, refuge des oiseaux.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Bateau d'Emile.
Film français de D. de La Patellière (1961), avec A. Girardot, L. Ventura, P. Brasseur, M. Simon, E. Scob, J. Monod (N.).
Un vieux célibataire, brebis galeuse d'une puissante famille de La Rochelle, veut, avant de mourir, léguer ses biens à un fils naturel qu'il eut jadis. Pour garder le patrimoine, son frère entreprend d'intégrer à son monde, ce fils, patron pêcheur, ignorant ses origines.
Tirée d'une nouvelle de Simenon. Un produit commercial bien fabriqué.
22 h 10 Navette spatiale.
Le retour.
22 h 30 Sports : Patinage artistique.
Trophée international de danse à Morzine.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Installation du grand rabbin de France.
(en différé).
10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J. Martin ; 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Timide et sans complexe ; 15 h 15, Ecole des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : le Tourbillon des jours.
Le voyage à Paris.
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'Affaire Baron.
Réal. : B. Tioulong, avec F Perrot, J. Leuvrais, F Legris, C. Auer.
22 h 35 Série documentaire : Inuit.
Les Esquimaux alaskiens et les Etats-Unis d'Amérique : Petrodollar et pouvoir. Réal. : J. Malaurie.
L'Alaska esquimau, dont les structures sociales et religieuses traditionnelles sont les plus fortes de tout l'Arctique, est soumis à un régime de colonisation implacable depuis plus d'un siècle.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
16 h 40 Prélude à l'après-midi : Noureev.
Les débuts de Noureev à Londres avec le Royal Ballet.
17 h 40 Il n'y a pas qu'à Paris.
Par la terre et par le feu. Une émission de J.-L. Mage.
Le métier de la porcelaine en Limousin.
18 h 45 Hollywood : Les origines.
Une série de K. Brownlow.
C'est la deuxième émission d'une série de treize consacrées au cinéma muet américain.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Les comédiens s'amusent.
Avec, comme invitée, Micheline Dax.
20 h 30 Documentaire : L'aventure de l'art moderne.
2. L'art en question. Une émission d'A. Parinaud et C. Villardebo.
Après mai 1968, la création et les artistes : happenings, art corporel, art minimal, land art : l'art poussé dans ses derniers retranchements. Alors pourquoi une séquence sur la sculpture, de Brancusi à Calder ?
21 h 25 Journal.
21 h 40 Quelqu'un.
Le père Bro.
22 h 30 Cinéma de minuit : Panique.
Film français de J. Duvivier (1946), avec V. Romance, M. Simon, P. Bernard, C. Dorat, M. Dalban, M. Gidon, E. Drain, L. Recio, L. Gridoux.
Dans un quartier de banlieue, un mauvais garçon a tué une vieille fille pour la voler. Un misanthrope, antipathique aux habitants, a surpris son secret. Avec l'aide de sa maîtresse, il en fait le bouc émissaire de son crime.
Un roman de mœurs de Simenon adapté pour l'univers noir et pessimiste de Duvivier.

FRANCE-CULTURE

8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre pensée française.
10 h, Messe des Rameaux, en l'église Saint-Roch, à Paris.
11 h, Regards sur la musique : Les Saisons, de Haydn.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Concert : Les instruments de musique mécanique.
14 h, Sons : Paysages d'Alsace.
14 h 5, La nuit, de R. Santon. Avec : J.-P. Farré, C. Gensac, F. Giorgetti, P. Le Person, M. Lonsdale, M. Mezières.
16 h 5, Le lyriscope : Le Grand Macabre, de G. Ligeti, à l'Opéra de Paris.
16 h 45, Conférences de carême : Parce qu'il nous a aimés le premier, par le R.-P. Sintas.
17 h 35, Rencontre avec...
18 h 30, Ma non troppo.
20 h, Albatros : Poésie de l'Iran (Nimâ et son héritage).
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Mendelssohn, Karoly, Mazeller.

FRANCE-MUSIQUE

8 h 2, Dimanche Matin : Musiques chorales : Œuvres de Gibbons, Byrd, Dowland, Johnson ; 9 h 2, Les classiques favoris : Stamitz ; 9 h. 30, Cantate de Bach ; 10 h 30, Les classiques favoris : Mozart.
11 h, Concert : Œuvres de Schumann et Brahms.
12 h 5, Le jeu des penchants.
12 h 45, Tous en scène : Gene Kelly.
13 h 30, Jeunes solistes : J. Mayeur, J.-B. Dartigolles.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Œuvres de Debussy, Borodine, Magnard, Bruneau, Pierné.
16 h 15, La tribune des critiques de disques : « La Damoiselle élue » (Debussy).
19 h, Concert : Jazz vivant.
20 h 5, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert : Orchestre philharmonique de Berlin : M. Ravel (Ma mère l'Oye), Beethoven (Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut mineur opus 37), A. Bruckner (Symphonie n° 0 en ré mineur, dir. H. Soudant, Cl. Arrau (piano).
22 h 30, Ouvert la Nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h 15, Saturnales : Œuvres de Schubert, Schumann, Brahms, Beethoven.

SPORTS

MENACES SUR LE FOOTBALL PROFESSIONNEL

Un séminaire pour résoudre la crise

Comment freiner la diminution du nombre des spectateurs et ramener ceux-ci dans les stades ? Quels moyens mettre en œuvre pour assurer un meilleur équilibre financier et améliorer la santé des clubs professionnels ? Ces deux thèmes choisis par les présidents de club professionnel, réunis en séminaire les 9 et 10 avril à Gouvieux (Oise), étaient plus que jamais d'actualité après la liquidation des biens de l'Olympique de Marseille, prononcée le 7 avril par le tribunal de commerce de cette ville (« le Monde » des 8 et 9 avril).

Pour établir leur diagnostic et trouver des remèdes à l'exode régulier des spectateurs (1) depuis 1977 — encore deux cent quatre-vingt mille cette saison après trente journées, — les dirigeants disposent d'un sondage Sofres sur les souhaits du public et d'une étude du Groupement du football professionnel (G.F.P.) sur les problèmes inhérents au calendrier des compétitions, et au prix des places.

Le plus urgent reste pourtant de remédier à la situation financière préoccupante des clubs professionnels. La saison dernière, neuf d'entre eux seulement ont pu équilibrer leur budget en première division. L'endettement des autres est chiffré à 36 millions de francs. La situation est plus désespérée encore en deuxième division où l'Olympique de Marseille, le Stade de Reims, le Stade Rennais, le Football club de Rouen, l'Olympique Avignonnais, participent aux compétitions sous le contrôle de syndics après avoir déposé leur bilan devant les tribunaux.

L'Olympique de Marseille n'est pas la première et ne sera pas la dernière victime du football professionnel. A l'occasion d'une assemblée générale, M. Jean Sadoul, président du G.F.P., faisait remarquer que, sur les quatre-vingt-six clubs qui ont participé au championnat professionnel entre 1932 et 1952, cinquante-huit avaient dû disparaître. « *Hier*, disait-il, *ils disparaissaient dans la plus grande discrétion. Le football était alors le domaine réservé du mécénat et, lorsqu'un mécène ne pouvait plus alimenter la caisse du club, il s'efforçait de trouver un successeur ou, à défaut, supportait personnellement les conséquences de la disparition de son club.* »

« *Aujourd'hui*, poursuivait-il, *l'évolution des législations en vigueur, l'importance des sommes en jeu, la nature des dettes dues par la majorité des clubs en difficulté, font que les associations ne peuvent plus échapper aux rigueurs de la loi qui régit la faillite.* »

Avec un chiffre d'affaires qui avoisine 260 millions de francs et des recettes aux guichets qui sont passées de 30 à 120 millions de francs par saison au cours des dix dernières années, le championnat de première division est, de plus en plus, influencé par des critères économiques. Dans la plupart des clubs, la principale cause du déficit est directement liée à l'inflation de la masse salariale qui a progressé depuis deux ans de 44,92 % pour les joueurs et de 56,4 % pour les techniciens en raison du développement des centres de formation.

A Saint-Etienne, la masse salariale a même été multipliée par sept en dix ans pour atteindre 15 557 000 francs en 1980. Cette surenchère permanente des grands clubs pour acquérir ou conserver les meilleurs éléments a, forcément, des répercussions sur l'ensemble des salaires. Or, tous les clubs sont loin de disposer des mêmes moyens. Alors que Paris-Saint-Germain, Saint-Etienne et Nantes contribuent pour plus de 27 % à l'affluence totale en première division, les publics de Bastia ou de Monaco représentent moins de 3 %.

Comme Saint-Etienne ou Nantes sont, également, les mieux structurés et les plus sollicités pour des opérations de promotion, l'écart se creuse sans cesse entre les clubs les mieux nantis et les autres. Ainsi de 1979 à 1980, le plus petit budget de première division (Valenciennes) est passé de 5 438 000 francs à 6 061 000 francs, la moyenne des budgets des vingts clubs, de 11 394 000 francs à 13 755 000 francs, mais celui de Saint-Etienne a bondi de 20 839 000 francs à... 32 917 000 francs.

Ces nouveaux critères économiques font que la plupart des clubs doivent renoncer à toute ambition. Cela entraine souvent une désaffection de leur public et... des problèmes financiers insurmontables. D'autres jouent leur avenir au poker. C'est le cas de Bordeaux qui a emprunté à l'intersaison 5 millions de francs pour le recrutement de joueurs, avec la caution de la municipalité, mais aussi avec la quasi-obligation de se qualifier pour une coupe européenne l'an prochain pour pouvoir amortir ces dépenses.

Ces engagements financiers suscitent, semble-t-il, des réserves des collectivités locales. Les subventions municipales aux clubs professionnels ont été réduites de 42 361 000 francs en 1978 à 41 215 000 francs en 1980. Pourtant, le G.F.P. envisage de mieux garantir l'environnement économique des clubs de première division en exigeant, pour l'accession, une subvention de 1 million de francs au lieu de 750 000 francs depuis 1978 et un stade de vingt mille places au minimum.

Pour freiner l'inflation de la masse salariale, les dirigeants de club ont abordé, en séminaire, plusieurs solutions. La première *consisterait à revenir à un plafonnement des salaires*. Cette mesure avait été abandonnée il y a trois ans, l'expérience ayant démontré que les présidents faisaient preuve de beaucoup d'imagination pour contourner *les règlements. Une deuxième* solution consisterait à augmenter fortement les indemnités de formation versées de club à club pour limiter les mutations qui sont essentiellement motivées par des augmentations de salaire. *Cette mesure ne serait toutefois* pas acceptée par l'Union nationale des footballeurs professionnels (U.N.F.P.), qui verrait là une atteinte à l'esprit du contrat à temps et une tentative déguisée pour revenir à la pratique des transferts où les clubs achetaient et vendaient les joueurs.

Dès lors, le seul point d'accord entre le G.F.P. et l'U.N.F.P. pourrait intervenir sur la limitation des mutations à un nombre fixe pour tous les clubs, voire même à l'interdiction de toute mutation en cours de contrat. Toutefois, l'U.N.F.P. estime que la mesure la plus efficace serait encore de confier la gestion des clubs à de véritables managers qui seraient *forcément plus conséquents dans* leurs actes.

L'autre intérêt du séminaire aura été de confronter les dirigeants avec les souhaits du public.

Une étude du G.F.P. portant sur toutes les *affluences aux rencontres* depuis cinq ans demontre que le public préfère les mardi et vendredi soir pour les nocturnes ou le dimanche après-midi en période hivernale. Dès la saison prochaine, le calendrier du championnat de première division répondra mieux à ces désirs. Déjà gangrené pour plusieurs de ses membres, le football professionnel français ne supporterait plus longtemps l'hémorragie de ses spectateurs.

GERARD ALBOUY.

(1) Les autres sports d'équipe comme le rugby et le basket-ball n'ont pas été épargnés par cette diminution du nombre des spectateurs.

Une exception : le F.C.... « Peugeot »

On dit, et c'est vrai, que dans l'élite du football français deux clubs occupent une place bien à part : Monaco et Sochaux. Tout simplement parce que le football dans la Principauté est le fait du prince, et qu'à Sochaux c'est le fait de Peugeot. Sans le goût qu'ont pour le football les princes de Monaco et la « dynastie » Peugeot, il est sûr que les deux clubs ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui, tout simplement parce que la fréquentation des stades Bonnal et Louis-II n'est pas assez forte pour faire vivre de telles équipes professionnelles.

A Sochaux, par exemple, cent trente-trois mille cent quarante spectateurs seulement ont assisté au cours de la saison 1979-1980 aux dix-neuf matches du championnat de première division. La moyenne, un peu plus de sept mille spectateurs par match, est tout à fait insuffisante pour assurer le financement du club. Il en faudrait le double, et la différence est la quote-part qu'apportent les automobiles Peugeot. En fait, la subvention de la firme correspond, selon les dirigeants du club, à celles que versent à d'autres équipes de première division les municipalités les plus généreuses. A cet égard, le F.C. Sochaux a l'originalité de ne recevoir aucun subside de ce genre, tout comme il est le seul club de première division à jouer sur un terrain privé appartenant à l'entreprise.

Au F.C. Sochaux, club omnisports à quatorze sections, mais dont la section professionnelle de football est pour l'heure en vedette avec les demi-finales de la coupe de l'U.E.F.A., tout est fait avec mesure et, jusqu'à l'année dernière, une certaine discrétion entourait les liens existant pourtant de notoriété publique entre l'équipe de football et Peugeot, le bailleur de fonds. De tradition, chez Peugeot, toute publicité un peu trop tapageuse ou plutôt *inhabituelle était mal vue*. Pas question d'exploiter avec un clairon ou de manière trop expansive les exploits de l'équipe cycliste ou ceux des footballeurs. Pas question non plus de se laisser aller à des dépenses inconsidérées et de « *perdre le contrôle* », par exemple en accueillant telle ou telle vedette dont d'autres clubs français ont fait leur vitrine.

Ce 8 avril 1981, le F.C. Sochaux, seule équipe française encore qualifiée dans une coupe d'Europe, peut se prévaloir d'avoir un budget de fonctionnement moitié moins élevé que les quatre ou cinq clubs français qui ne regardent pas à la dépense. Quel est son budget ? La discrétion est aussi une tradition chez Peugeot et elle est élevée à la hauteur d'une institution dès lors qu'il s'agit d'argent.

Changement de politique

La crise et la mévente des automobiles, qui a frappé Peugeot et ses filiales Citroën et Talbot de *plein fouet*, a *bouleversé les habitudes*. De réservé on est passé chez Peugeot à la promotion agressive pour faire passer l'image de marque à la condition qu'elle reste quand même de bon ton. Le lion de Peugeot, au demeurant l'emblème du club, est apparu sur les maillots de l'équipe de football l'année dernière, en même temps que le nom du constructeur. Un détail montre cependant que le changement ne s'est pas fait sans peine : en 1980, le F.C. Sochaux ne jouait qu'à l'extérieur avec des maillots frappés du nom de Peugeot. A domicile, *tout à côté des usines*, il était entendu que chacun savait de quoi il retournait. Peut-être aussi a-t-on pensé un moment que c'était fournir une trop bonne occasion aux ouvriers éventuellement mécontents de leur permettre de siffler à bon compte les patrons à travers l'usine.

Désormais, fini la réserve. Peugeot *organise même des défilés* de voitures à la mi-temps, malgré l'espace exigu qu'offre le vieux stade, de toute la gamme automobile, de la 104 à la 604. Pour le match de retour des quarts de finale de la Coupe de l'U.E.F.A. *contre* les *Grasshopper de Zurich*, les concessionnaires suisses avaient été invités et il était prévu d'organiser une opération de promotion du même genre pour le match retour de demi-finale, aux Pays-Bas, à Altmark.

Depuis que le F.C. Sochaux *existe (1928)*, le président du club a toujours été un cadre de Peugeot. Président depuis sept ans, Jacques Thouzery est directeur des travaux neufs au département d'ingénierie des automobiles Peugeot. S'il fait remarquer que le président est élu à Sochaux comme ailleurs, il reconnait volontiers en contrepartie qu'il n'est pas envisageable que le candidat n'ait pas la confiance de la direction générale de la firme. La tradition demeure et s'est ainsi transmise *sans heurts*. Corollaire de la gestion précédente, les joueurs sont pour le plus grand nombre issus du club. 70 % de l'effectif des professionnels viennent de l'école de formation locale et si le F.C. Sochaux a *recruté deux Yougoslaves et l'ex*-Stéphanois Patrick Revelli, c'est que comme le dit Jacques Thouzery « *aucune école de formation, aussi efficace soit-elle, ne peut pourvoir à tout moment tous les postes d'une équipe* ».

Un même moule

Le *manager général* du F.C. Sochaux, René Hauss, né en 1927 comme le président, semble sorti du moule Peugeot. Une main de fer dans un gant de velours, bénéficiant d'assez d'autorité pour éviter d'être autoritaire, tout comme Jacques Thouzery au sommet. Il est chargé du court, du moyen et du long terme. Bref, il a la charge de l'essentiel dans le domaine sportif.

Ancien joueur, il a remporté deux fois la Coupe de France avec Strasbourg à quinze ans d'intervalle, en 1951 et 1966. René Hauss a fait ensuite, comme entraineur, les beaux jours du Standard de Liège avec trois titres nationaux et une demi-finale de la Coupe d'Europe. Il est « *dynamique, décidé, d'une franchise absolue* », dit Jacques Thouzery, et il est vrai que René Hauss produit effectivement cette impression à ceux qui l'approchent. C'est aussi un interlocuteur aimable, patient, modeste, conseil en relations publiques, volontiers disert, toutes choses qui changent les habitués de la Coupe d'Europe à Geoffroy-Guichard.

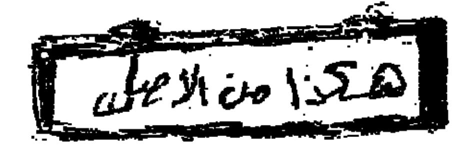
Les joueurs du F.C. Sochaux disent simplement : « *C'est le chef.* » René Hauss a longtemps formé une paire très complémentaire avec l'entraineur Jean Fauvergue qui a récemment choisi la voie de la stabilité. A la fin de la saison, Jean Fauvergue abandonnera ses *fonctions* actuelles pour d'autres, toujours au club mais au secrétariat général. Il sera remplacé par Mosca, venu de l'Institut national du *football* de Vichy et dont la personnalité, dit Jacques Thouzery, « *est, comme il se doit, dans la ligne du club* ».

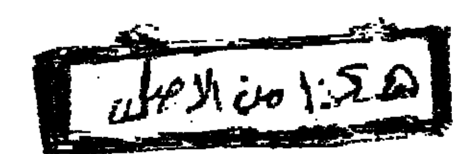
Le public des jaune et bleu n'est composé qu'en partie de la « population » des usines Peugeot (trente-cinq mille personnes à Sochaux). On vient de toute la *région, d'Alsace, de Suisse même* pour les grands matches. Curieusement, le record d'affluence au stade Bonnal n'est pas lié à la Coupe d'Europe et à l'épopée des lions. Il a été établi en 1976 au lendemain de la Coupe d'Europe des *champions, perdue* par Saint-Etienne à Glasgow contre le Bayern de Munich, vingt-deux mille spectateurs.

Ceux qui ont vu le match contre A Z 67 ont payé le prix le plus fort jamais acquitté jusqu'à présent aux guichets du stade Bonnal : 30 francs pour les places les moins chères, 300 francs pour les places les plus chères. « *Si, par bonheur, nous allions en finale de la coupe de l'U.E.F.A.*, dit Jacques Touzery, *le budget du club serait équilibré en 1981 sans aucune subvention.* » Mais cette soirée de gala, à l'occasion de laquelle la direction de Peugeot a même décalé les horaires de travail pour *permettre à tous ceux qui en ont* l'intention d'aller au stade, ne doit pas faire oublier que le « spectacle football » est, à Sochaux, pour les matches de championnat, le moins cher de France : 22,13 francs (1) par place en prix pondéré calculé en fonction des affluences de l'année.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Le prix pondéré le plus cher revient à Bordeaux : 45,90 francs.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43.52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32.93

fonctions commerciales

FLAMMARION

recherche des

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Capables de se charger de la représentation de ses éditions auprès de la clientèle des libraires et de grandes surfaces dans les régions suivantes :
- PARIS (75).
- BANLIEUE PARIS (77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95).
- AUVERGNE (01 - 03 - 07 - 39 - 42 - 43 - 63 - 69 - 71). Lieu de résidence : Lyon.
- EST (02 - 08 - 51 - 54 - 55 - 57 - 67 - 88). Lieu de résidence : Reims.
- BRETAGNE (22 - 29 - 35 - 53 - 56). Lieu de résidence : Rennes.
- FRANCHE-COMTÉ NIVERNAIS (10 - 18 - 21 - 25 - 36 - 52 - 58 - 68 - 70 - 89 - 90). Résidence sur le secteur.

Ces postes requièrent :
- un niveau de culture générale équivalent à deux années d'études supérieures ;
- une aptitude à la vente nécessitant un goût des contacts avec si possible une première expérience de la fonction ;
- une voiture personnelle.

Pour aider à leur intégration une formation au produit et à la vente sera dispensée aux candidats.

Envoyer curriculum vitae, photo + prétentions à :
DIRECTION COMMERCIALE FLAMMARION
B.P. 403 - 94152 RUNGIS CEDEX.

Attachés Commerciaux

Vous êtes :
diplômés de l'Enseignement Supérieur *et vous* savez que votre carrière doit passer par une expérience commerciale réussie sur le terrain
ou vous êtes professionnels de la vente.

Nous sommes une Société Internationale réputée pour son dynamisme et son avance technologique.

Vous serez responsable du développement d'un marché au sein de votre région.

Nous vous offrons pour débuter (même sans expérience) :
- fixe (4 036 F x 13) + variable (2 500 F garanti pendant les 3 premiers mois dont un mois minimum de formation aux produits et techniques de vente),
- *position cadre ou assimilé, participation, avantages sociaux, frais... mais*

surtout une carrière,
de réelles possibilités d'avenir en fonction de vos aptitudes (encadrement, marketing...).

Postes à pourvoir sur la région **CENTRE LOIRE (TOURS, LE MANS et ORLEANS).**

Merci d'envoyer votre candidature et C.V. sous référence 711 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

emplois régionaux

Dans le cadre de son expansion, importante Société de produits en béton, offre pour l'Hérault, le Gard et la Lozère, poste

d'AGENT DE VENTE

pour assurer la promotion et la vente de ses produits auprès des promoteurs, des administrations, des entreprises et des négociants.
Ce poste conviendrait à un homme ayant une bonne connaissance du milieu Travaux Publics et Bâtiment et disposé par sa ténacité et son dynamisme à faire carrière dans la fonction commerciale.

Adresser lettre man., C.V., photo et prét. s/n° 883.505, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Société d'assurance vie du secteur privé recherche pour Lyon

INSPECTEUR G.B.

Ce professionnel confirmé et de haut niveau est appelé à *entretenir des relations avec le courtage.*
Ecrire avec C.V. manuscrit sous n° 393, Agence Havas, 21, rue de la Haute-Montée, 67081 Strasbourg Cedex.

ORGANISME D'ÉTUDES, PRESTATAIRE DE SERVICES DE COLLECTIVITÉS LOCALES
recherche

CHARGÉ DE MISSION

Ingénieur Grande Ecole ou équivalent.
Cinq ans expérience Informatique et Organisation. Créatif, pragmatique, sens des relations avec les élus locaux, pour animer projet de création de banque de données locales et déconcentration de formalités administratives.
Résidence : région Rhône-Alpes
Adresser C.V. s/référence 7.157 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Grand quotidien EST
cherche

REPORTER RÉGIONAL

Profil :
- âge 30 ans minimum ;
- excellente formation générale ;
- dynamisme, curiosité, initiative ;
- écriture vivante et concrète ;
- expérience de plusieurs années.

Adr. cand. man., C.V., photo d'ident. et press-book s/n° 883.657, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FABRICANT
Machines spécialisées
100 km au Nord-Est de Paris
recherche

B.T.S. ou U.I.T. ÉLECTRICIEN-ÉLECTRONICIEN

Expérience industrie pour responsabilité département machines spéciales.
LOGEMENT POSSIBLE

Env. C.V. et prétent. sous N° 11.524 M à Gem Publicité 142, r. Montmartre, PARIS-2e qui transmettra.

SICA (fruits, légumes) Avignon *recherche :*
Responsable comptabilité - finances - organis. comptab. - situations - fiscalités.
DECS - ESC (équivalent).
Contrat à durée déterminée :
1 an av. période d'essai 3 mois. Engagement définitif si capacité. Envoyer C.V. et prétentions à : F.R.C.A., C. SERRE, B.P. n° 1 13330 PELISSANNE.

LA MAISON DE L'ENFANCE « CARCÉ » 35170 BRUZ
Établissement à caractère social situé à 13 km de RENNES recherche UN (E)

ÉDUCATEUR (TRICE) CHEF
pour le 18 mai prochain.
Adresser candidature et curriculum vitae au directeur.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **FUTURS MANAGERS DE GRANDS CHANTIERS :**
  - **INGENIEURS DE CHANTIERS** — Réf VM 5457B
  - **RESPONSABLES DE TRAVAUX** — Réf. VM 5457E
- **CHEF COMPTABLE** — Réf. VM 3475A
- **ADJOINT AU SECRETAIRE GENERAL HF** — Réf. VM 6469A
- **CONTROLE DE GESTION ET ANALYSE FINANCIERE HF** — Réf. VM 7234U/V
- **INGENIEUR TRAVAUX PUBLICS** — Réf. VM 5441C
- **CHEF DU PERSONNEL T.P. - MOYEN-ORIENT** — Réf. VM 5441E
- **RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORT (Basé à Bordeaux)** — Réf. VM 14470A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média system

— PARIS 8e —
Important organisme financier recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

Formation supérieure ÉCONOMIQUE et FINANCIÈRE type maîtrise de gestion + DECS ou ESCAE.
- *salaire × 15 pour 5×8 ;*
- participation ;
- restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. détaillé manuscrit photo et prétentions s/réf. 7181 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui tr.

INGÉNIEURS Planning part. INGÉNIEURS D'AFFAIRES PÉTROLE — 373-90-58.

Sté de modelage-menuiserie recherche
MODELEUR ou MENUISIER
Téléphone : 919-86-23.

ÉTOILE, cherche EMPLOYÉE DE MAISON sachant cuisiner, logée. CERTIFICATS. Tél. : 227-94-83.

COLLABORATEUR haut *niveau*, stand. Écrire M. SIMON, 149, rue St-Honoré, Paris-1er, qui transm.

Niveau PUBLIC RELATION stand. Écrire M. VOISIN, 149, rue Saint-Honoré, Paris-1er, qui trans.

MUTUELLES UNIES
recrutent
ATTACHÉS CCIAUX, 25 ans mini, mariés de préférence. Situation stable après stage rémunéré. Salaire motivant. Fixe + commissions. Écrire avec C.V. à M. DUCREUX, 153, rue de Rome, 75017 PARIS
Tél. : 764-99-66 - 227-83-79.

Le C.H.S. de VILLE-EVRARD organise des concours :
- de dactylographie le 12 juin 1981, deux postes, salaire brut mensuel 3.603 F. Clôture des inscriptions le 23 mai 1981.
- de sténodactylographie le 11 juin 1981, quatre postes, salaire brut mensuel 3762 F. Clôture des inscriptions le 22 mai 1981.

Les candidats doivent être de nationalité française et âgés de 17 à 45 ans au 1er janvier 1981.

Les candidatures sont à adresser à *Monsieur le Directeur,* 2, avenue Jean-Jaurès 93330 Neuilly-sur-Marne.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. trilingue anglais, allemand, études supérieures de commerce aux U.S.A. Tél. (26) 47-35-50.

Clerc commiss. priseur, 38 ans, marié, sér. réf., études Paris et rég. paris., rech. poste à resp., rég. ind., école Louvre. Droit procédural, gémologie. Anglais. *Disc. ass.* Écrire à P.M.H.P. n° Y.C. 59256, B.P. 708, 80007 AMIENS CEDEX

Cadre Resp. Commercial, 39 ans, 8 ans expér. commerc. distrib. pces détachées auto (gros et orig.). Excel. réf. libre de suite. rég. 74. Etudie ttes propos. Ecr. s/n° 38 à Havas Annecy, qui tr.

représentation demandes

NOUS CHERCHONS REPRÉSENTATIONS EXCLUSIVES
pour la Suisse romande de produits pour la construction de bâtiments et du génie civil. Les sociétés intéressées transmettront par écrit les caractéristiques techniques des produits, les prix de vente et les conditions fixées au revendeur.
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION SA,
Dépôt de Sainte-Marguerite, Case postale 233, CH-1951 SION.

information divers

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIERES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois outre-mer, étranger, MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

capitaux propositions commerciales

Rech. pr Paris et Prov. concessionnaires pr exploiter cabinet contentieux. Formation assurée. Investissement 10.000 F. Écr. : RIS, 8, rue Dupont-Loges, 75007 Paris.

automobiles ventes

UNE PEUGEOT HORS TAXES S'ACHETE CHEZ PEUGEOT!

Diplomates. Touristes. Coopérants. Migrants. Sociétes exportatrices.

SODEXA
Filiale d'automobiles Peugeot, vous garantit des véhicules adaptés aux conditions d'utilisation les plus rudes
Le tarif officiel Peugeot. Des prix hors taxes
Les meilleurs délais de livraison.



استقبال حار للعمال الأجانب

SODEXA
Ventes TT et Diplomates
26 rue Cambacérès
SODEXA PARIS 75008 - Tél. 742.77 39

PEUGEOT

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT

AVRIL : UN MOIS EXCEPTIONNEL !
pour tout achat de PEUGEOT ou de TALBOT.
Téléphonez : M. Rolland, 766-02-44.

---

de 8 à 11 C.V.

A vendre ID SUPER 1970 B. E. G. Prix à débattre T. : 747-86-33 (poste 24) h.b.

deux-roues

A vendre Zundap 125 KS année 75, 1re main, 8.000 km. Prix 4.000 F. Tél. : 436-96-89.

L'immobilier

appartements vente

Dans le Marais aujourd'hui

3 appartements
décorés
selon votre choix

à des conditions exceptionnelles

Visite de 10 h à 17 h ce jour
4-6, rue des Audriettes - 75003 Paris

2e arrdt

OPÉRA MONSIGNY
studios et 2 p. aménagés dans bel immeuble restauré, calme, soleil, asc. Tél. : 261-27-46.

3e arrdt

MARAIS (Proxim.) 4 P. CARACTÈRE
Tout conf. 110 m², 820.000 F. Samedi 14-18 h, 39, r. Notre-Dame-de-Nazareth. 272-60-56.

6e arrdt

BEAUX ARTS
Très beaux appartements restaurés, 2-3 p., calmes, soleil, vue sur jardin. Tél. : 261-27-46.

7e arrdt

38, RUE VANNEAU
Reste à vendre 2 et 3 pièces. S/place. 14-18 h. 550-48-83.

Mo LATOUR-MAUBOURG
Bon immeuble, asc., ch. centr. LIV. DBLE + 1 CHBRE, entrée, cuisine, bains, agréablement aménagé. PRIX INTERESSANT. 31, RUE SURCOUF Samedi, dim. de 15 h. à 18 h.

11e arrdt

NATION Beau 100 m² récent, 9e étage
Vue, soleil, calme, dble living + 2 ch., bains, gde cuis., loggia. S/pl., ven. et sam. 15 à 18 h., 29, av. Philippe-Auguste (11e).

12e arrdt

Mo NATION Immeuble nf sur jardin
Résidence Estérel. GD STAND., LIVING DBLE, entrée, cuisine équip., bains. Agréablem. amén. PRIX INTERESSANT, 6e ét., 150, bd DIDEROT, entrée par *cours St-Charles,* N° 146, bât. F. Sam., dim., lun., 15 à 18 h.

15e arrdt

RÉCENT PIERRE DE TAILLE
114 m² DONT 60 m² TERRASSE FLEURIE
2 P. cft. Impeccable. Parking. 790.000 F. Vendr., sam. de 10 h à 13 h. 130, r. ST-CHARLES.

Métro VOLONTAIRES
IMM. RÉCENT, tt conf., 5e ét.
2 PIÈCES entrée, cuisine, bains, calme. PRIX INTERESSANT. SOLEIL. Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h., 9, rue MATHURIN-REGNIER.

Mo BOUCICAUT - LOURMEL 30, RUE LACORDAIRE
Livraison juin 1981, petit immeuble très bon standing
STUDIOS ET 2 P. 34 m² 44 m²
VRAI 3 P. 78 m² + balcon
3 PIÈCES EN DUPLEX 86 m² + 2 terrasses.
S/pl. samedi, lundi 14 h.-18 h. ou BEGI : 267-42-08.

VOUILLÉ, 3 p. récent, standing, 2e étage, calme verdure 80 m² + balc., park. Prix : 780.000 F. Téléphone : 532-47-77.

PARIS-15e
SQUARE DESNOUETTES
dns immeuble ravalé
ATELIER D'ARTISTE EN DUPLEX
(Liv. + 2 chbres) entièrement rénové, tout cft, salle de bains, 2 w.-c., asc., sur verdure, sans *vis-à-vis,* très calme.
925.000 F. Tél. : 567-01-22.

19e arrdt

Buttes-Chaumont, vue s/Parc *Imm. stand., hall, liv.* 3 chbres, 2 bns, balc. Park. 1.450.000 F. 201-00-21.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Porte Maillot très bel immeuble p. de taille entièrem. réhabilité. 4 P. entrée, cuis., salle de bains, w.-c., 119 m². Tél. : 757-84-50.

NEUILLY 41, av. Porte-de-Villiers, dernier ét., réc., gr. stand., gr. liv. + 3 ch., 274 m² terrasse au-dessus. 1.950.000 F. TAC 329-33-30.

Partic. vend à partic. studio 27 m², soleil, 8e étage, Boulogne, entrée, P. princ., cuisine, salle de bains, W.-C., penderies, cave. Prix 210.000 F. Agence s'abstenir. Tél. 608-14-39 dès 10 H.

NEUILLY-MADRID
Immeuble de luxe récent
Très bel appartement 100 m². 3e étage clair
Tél. : 225-43-53.

l'agenda du Monde

Ameublement

Salons disponibles cuir véritable 3 pièces, 8.500 F. Fabrication exclusive. Téléph. : 256-71-06.

Antiquités

ÉTOILE ANTIQUITÉS ACHÈTE TOUT
Meuble, tableau, lustre, horlogerie, tapisserie et bel objet de décoration. 19, AVENUE MAC-MAHON
380-80-07 Métro ÉTOILE.

Artisans

POUR VOS TRAVAUX
Maçonnerie, chauffage, plomber., carrelage, électr. 878-00-75.

Bijoux

SOCIETE COMMODORE achète COMPTANT AU PLUS CHER OR - ARGENT
266.90.75 P. 54

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Collections

Collection privée à vendre
Quelques gravures sur bois et lithos des artistes expressionnistes parmi lesquels Braque, Laurencin, Kirchner, Pechstein.
Prix intéressant.
Tél. : (19-31) 20-26-34-21.

Vend collection IVOIRES et PIERRES DURES Extrême-Orient, cause majeure. Écrire 627, Chalmendner, 76, Ch.-Élysées, 8e

Cuisines

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + cuisson + frigo + robinetterie) *en 1 m : 2.300 F Paris ;* en 1 m : 2.550 F province. Sanitor, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. T. 222-44-44. Ouvert le samedi.

Chasse et Pêche

Cœur Sologne. Belle chasse, 300 ha. Bois, plaines, étangs. Rendez-vous, repas, chambres. Cherche fusils 5.700 F. M. MAGOT - 550-56-37.

Décoration

TOUS TRAVAUX, peinture, moquette, tentures murales, réparation sièges. Tél. : 878-00-75.

Détective

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Instruments de musique

ACHAT VIOLON VIOLONCELLE CONTREBASSE
et tout instrument de musique *même en mauvais état.*
11, rue du Général-Lanrezac PARIS-17e.
Métro Étoile. 380-46-49.

Mode

30/40 % moins cher
COSTUMES
Les marques de luxe à qualité/Prix unique à Paris.
5, av. Villiers-17e. Mo Villiers.

Moquettes

INCROYABLE
Moquette laine et synthétique avec super remise. Stock *50.000 m². Pose assurée.* Téléphone 757-19-19.

Vacances Tourisme Loisirs

Logement avec petit déjeuner en famille.
Six nuits : 414 F.
Écrire à Mme GAYER, 110, Gleneagle-Road, Londres SW 16 (Angleterre).

Pour bien moins cher louez dans un CLUB DE LOISIRS à 60 km Paris votre résidence de week-end Tél. : 420-42-01.

VILLA MEUBLÉE (4 chbres à coucher), à louer à MANDELIEU — COTE D'AZUR. Renseignements : M. ARNOUD boulevard des Écureuils MANDELIEU. Téléphone : 93/49-62-88.

VACANCES, WEEK-END
COTE NORMANDE
Studios, 2 P. pour 3 à 5 personnes depuis 300 F week-end, studio basse saison. Luxueusement meublé, équipé. Dans parc 30 ha avec golf international. Loisirs à conditions exceptionnelles. GECI Vacances, 5, r. de Surène, Paris-8e. Tél. 742-02-34.

ESPAGNE - Locations et ventes. DUBOIS, édifice « Miramar » - SALOU Tél. : (34) 77-38-05-13.

BRETAGNE VACANCES mer et campagne. Agence du Frémur, 22550 MATIGNON. Téléphone : (96) 41-02-40.

LOUE MAISON VACANCES Drôme - Téléphone : 04-41-60 Matinée - Soirée

---

DOMAINE DE NAPOLI
Coteau de Jurançon, cadre agréable calme, confort, cuis. diététique ou soignée reçoit HOTES PAYANTS, surveillance assurée. Tél. (59) 32-55-21.

Le Monde

équipement

CONSTRUCTION NAVALE

Les chantiers français cherchent à explorer de nouveaux « créneaux » commerciaux

Après plusieurs années de dépression, à cause de la concurrence redoutable du Brésil, du Japon et de la Corée du Sud notamment, des signes de légère reprise apparaissent dans les chantiers navals des pays occidentaux, notamment en France. Cette relance mondiale est attestée par une certaine remontée des prix, provoquée notamment par d'abondantes commandes de navires transporteurs de minerais, de céréales ou de produits chimiques spécialisés, ou encore de paquebots.

On vient ainsi d'apprendre qu'un armement de Hongkong avait passé commande de quatre minéraliers à un grand chantier danois qui a mis au point des techniques de propulsion économes en carburant.

La France, pour sa part, commence l'année 1981 sous des auspices plus encourageants qu'en 1980. Car s'il est vrai que la production, c'est-à-dire *les livraisons effectives* des chantiers français, a baissé de 17 % par rapport à 1979, les *nouvelles commandes* engrangées l'an passé *(580.465 tonneaux) sont supérieures* de 25 % à 1979. « *C'est la première fois depuis sept ans que les commandes sont supérieures aux livraisons et il est incontestable que la situation s'est améliorée même si elle n'est pas encore complètement confortée, notamment sur le plan financier* », commente M. Dominique de Mas Latrie, délégué général de la chambre syndicale des constructeurs de navires.

Cet assainissement, accompli au prix de réductions d'effectifs considérables (la main-d'œuvre employée dans les six grands chantiers a diminué de 50 % depuis 1975).

— Outre les massifs licenciements à La Ciotat en 1978, le « dégraissage » a été réalisé par le jeu des départs volontaires ou les préretraites négociées (1) ;

— Les entreprises se sont spécialisées sur des créneaux navals sophistiqués (paquebots et car-ferries, transports chimiques, méthaniers, matériel offshore, thoniers congélateurs), ou nouveaux (frégates et pétroliers militaires), ce qui peut les mettre en concurrence avec les arsenaux nationaux. Ce « créneau » militaire présente lui-même un triple avantage : technologie de haut de gamme, marché *international* en expansion, prix rémunérateurs qui dispensent *le budget* de l'Etat *de verser* des subventions onéreuses.

Si le plan de charge des grands chantiers est donc à peu près assuré *jusqu'en* 1982, la situation des petites entreprises (cent à quatre cents salariés) se présente elle aussi sous un jour relativement plus favorable. Et pourtant ces chantiers-là reçoivent des aides de l'Etat proportionnellement beaucoup moins importantes que les grands groupes.

Depuis le début de l'année, on a vu en effet confirmées des commandes variées : trois pousseurs pour la marine nationale à La Perrière (Lorient) et un remorqueur pour le Maroc, un chalutier à Cherbourg, un patrouilleur pour le Cameroun à *Villeneuve-la-Garenne* (Hauts-de-Seine), deux câbliers *pour les Ateliers et chantiers du Havre* et toute une série de navires pour *l'approvisionnement des plates-formes* pétrolières aux chantiers de Dieppe, de Bordeaux et de Cherbourg, car le secteur de l'offshore, longtemps perturbé, connaît de nouveau un regain de commandes.

Pour surveiller la zone des 200 milles

M. Jean-Paul Charbonnier, président des Ateliers et Chantiers de la *Manche* (A.C.M.), *qui possèdent* deux établissements à Dieppe et à *Saint-Malo*, employant ensemble 650 salariés, a d'ailleurs clairement administré la *preuve*, le 31 *mars* dans le port malouin, que l'esprit d'innovation et de dynamisme commercial n'était pas le fait des seules grandes entreprises. Le chantier de Saint-Malo lançait en effet ce jour-là le remorqueur « Hinda » (2) destiné à la République populaire du Congo, pour le port de Pointe-Noire.

S'adressant à Mme Françoise Nonault, épouse de l'ambassadeur du Congo en France, marraine du navire, et à M. Antoine-Laurent Delica, chargé d'affaires, M. Charbonnier a déclaré : « *Le développement et la pérennité de notre entreprise ne pourront s'appuyer que sur des technologies très avancées, y compris la fabrication de navires en polyester. Nous pensons que le modèle de navire d'assistance maritime pour surveiller la zone des 200 milles, susceptible d'être équipé de deux hélicoptères, que nous avons élaboré à partir des techniques simples utilisées pour nos navires de pêche, serait un moyen fiable et peu onéreux de répondre aux préoccupations de nombreux pays, notamment africains.* »

Les Ateliers et Chantiers de la Manche *prévoient d'investir* en 1981 et 1982 18 millions de francs pour améliorer la productivité, *favoriser* l'innovation et développer la recherche.

Comme l'écrit justement le journal de la *marine marchande* : « *Produire est une chose que les chantiers européens — et français — savent faire parfaitement ; il faut aussi être à même d'acheter et de vendre dans de bonnes conditions.* »

Certains chantiers — grands et moins grands — démontrent que, *malgré une situation financière loin* encore d'être florissante et une conjoncture mondiale encore fluctuante, ils veulent être présents sur les créneaux de demain.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Les entreprises françaises de construction navale occupent aujourd'hui quelque vingt-quatre mille deux cents salariés dont dix-huit mille pour le secteur exclusivement naval, les autres travaillant, dans le cadre de la diversification industrielle, à la fabrication de cuves nucléaires, d'usines d'incinération des ordures, d'escaliers mécaniques, d'usines flottantes.

(2) Ce navire a été construit sans aucune aide de l'Etat, ce qui a provoqué, plusieurs mois durant, un contentieux entre les A.C.M. et le ministère des transports.

URBANISME

Polémique à Lyon

Comment doit-on bâtir sur la colline de Fourvière ?

Lyon. — Fallait-il laisser construire dix-huit immeubles de luxe sur la colline de Fourvière, dans un site archéologique et à la place d'un parc de près de 3 hectares appartenant à des religieuses ? Ce débat paraît un peu académique, puisque les travaux ont commencé depuis quatre mois. Pourtant, une vive polémique s'est engagée à Lyon autour de cette affaire.

De notre correspondant régional

Le 31 juillet 1980, les sœurs du « Verbe incarné » vendaient à la société immobilière *Ecully-Rhône* un parc de 27 000 mètres carrés situé à Fourvière, à cinq minutes de la place Belcour, et qui leur appartenait depuis 1833. Prix de vente : *5 millions* de francs, soit 180 francs le mètre carré. Première surprise : *une expertise de* 1979 l'avait estimé à 8 millions. Certains s'en étonnent, *mais les religieuses* affirment qu'elles sont satisfaites. Elles conservent la *propriété* et l'usage des bâtiments placés au cœur *du parc, où elles pourront continuer à* soigner une trentaine de personnes *âgées. Et, avec l'argent* de la vente, elles vont même rénover leurs locaux.

Ce qui étonne davantage, c'est que la ville n'ait pas usé de son droit de préemption sur le terrain idéalement placé, et « bon marché ». Bien au contraire, la ville s'est empressée de faire connaître au promoteur son refus de préempter huit jours à peine après la déclaration d'aliénation, alors qu'elle avait deux mois pour le faire.

« Un délai exceptionnellement court », estime Me Jean Bognard, l'avocat qui conseille le comité de défense du quartier Saint-Jean-Saint-Just, association fort active et qui conteste le bien-fondé de l'opération du « Verbe incarné ». *La rapidité de la* décision municipale étonne aussi le porte-parole des *élus socialistes à la* mairie de Lyon, Me Claude Bernardin : *« Nous n'avons pas été informés de ce projet. Cela pose la question de la prééminence des techniciens sur les élus dont le pouvoir de contrôle s'effiloche.» « On ne peut pas tout préempter*, assure M. Francisque Collomb, le maire. *C'est l'argent des contribuables qui est en jeu. A coups de cinq millions, nous dilapiderions rapidement les ressources de la ville. De plus, si nous devions intervenir sur chaque terrain à risque archéologique, il faudrait surveiller le quart de la superficie de la ville.* »

L'étonnement des Lyonnais a encore augmenté lorsqu'ils ont connu *les détails du projet présenté* par le promoteur. Le permis de construire *accordé* le 10 *octobre* 1979 porte sur dix-huit immeubles, dont certains de *quatre étages groupant* cent quatre-vingt-dix appartements de luxe. Or, *douze jours plus tard*, une réunion consacrée au plan d'occupation des sols décide de créer trois zones sur Fourvière : un parc archéologique, un secteur « à haut risque archéologique », une zone « sensible ». Le terrain du « Verbe incarné » se trouve dans la deuxième catégorie. Le POS n'y autorise que des reconstructions « à l'identique, sur le même emplacement » ; autrement dit, il interdit de construire de nouveaux bâtiments.

Contre-pouvoir

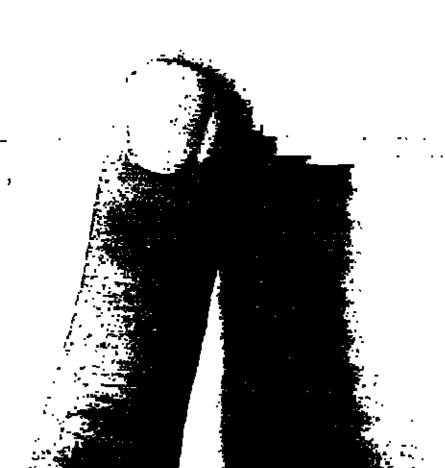
Bien entendu, le comité de défense du quartier *s'est manifesté. Trop tard* pour espérer une action efficace auprès du tribunal administratif. Mais les riverains continuent d'avancer leurs griefs. *Ils estiment que la densification* du quartier va aggraver encore les embouteillages *d'automobiles*. Ils regrettent que l'importance du projet amène *la destruction* d'un site archéologique exceptionnel. *« Un portique gallo-romain retrouvé dans un état de conservation intéressant renouvelle toutes les hypothèses sur l'histoire de la ville*, dit-il, *les monuments retrouvés auraient dû être conservés et montrés. Au lieu de cela pendant les fouilles de sauvetage, on a enterré et même placé sous une dalle de béton des vestiges uniques. Enfin, un engin a détruit un bassin en forme de croix.* »

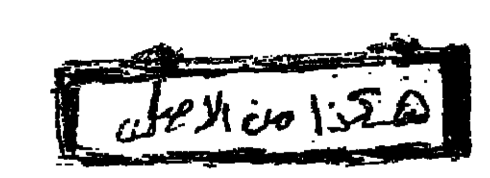
Réponse de M. Jacques Lasfargues, directeur départemental des antiquités historiques : *« De 1977 à 1981, nous avons dépensé plus de 1 million de francs pour ces fouilles. Les résultats, d'un intérêt indiscutable, ont donné lieu à une publication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Mais l'intérêt artistique et pédagogique des vestiges est quasiment nul. La conservation ne s'imposait pas.* » Pour le bassin brisé, la mairie fait observer qu'on peut estimer à trois cents le nombre des bassins gallo-romains recensés dans la ville. *« Lyon, c'est Rome*, dit M. Charles Beraudier, premier adjoint au maire, *et, pourtant, il faut bien construire...* »

Trop d'appartements, trop luxueux, *sur la colline de Fourvière*, dit *encore* le comité de défense, qui estime que *quelques logements* sociaux *auraient* été plus conformes à l'esprit de ces *lieux voués* depuis un siècle et demi à l'aide aux défavorisés. Il est vrai que le *résidentiel* de luxe à la part belle dans Lyon en général, et sur la colline de Fourvière en particulier. *« La colline qui prie »* se paie évidemment très *cher*. Me Bernardin, élu de l'opposition, y voit un calcul politique pour maintenir un électorat modéré.

Enfin, toute l'affaire du « Verbe incarné » permet de s'interroger sur les limites de la concertation. Les associations de quartier sont fort actives à Lyon. De là à voir surgir le spectre d'un contre-pouvoir municipal il y a un pas que le maire, M. Francisque Collomb, n'hésite pas à franchir. Il refuse tout entretien avec les contestataires et emploie à leur égard des termes peu amènes. « Laissez-nous faire notre travail », dit-on chez le promoteur immobilier. Mais celui des informateurs n'en est que plus difficile. Le quotidien régional *le Progrès* avait commencé la publication d'une série d'articles sur l'affaire du « Verbe incarné » en octobre 1980. La « série » s'est arrêtée après le premier article...

CLAUDE RÉGENT.





INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Robes, fourrures et tissus

Dernier coup d'œil sur les présentations de la mode de l'hiver prochain. Elle se distingue par l'importance des volumes, la longueur des formes encapuchonnées. Les superpositions sont nombreuses, la formule la plus nouvelle consistant à ajouter un pantalon droit et des bottes à une silhouette de tailleur ou de manteau ceinturé couvrant le mollet.

Parmi les collections des couturiers créateurs qui paraissent les plus appréciées, notons : *Claude Montana, Emmanuel Ungaro, Karl Lagerfeld (Chloé) et Yves Saint Laurent, Jean-Louis Scherer.*

Au vingt-deuxième Salon international de la fourrure, les manteaux changent de volume avec des épaules importantes sur des silhouettes droites, soulignées de bourrelets à la François Ier par effets d'incrustations de pelleterie en contraste avec du cuir. Les vestes s'étirent en canadiennes, parkas ou blousons. Les ponchos-capes apportent une note sportive pour le jour et les pelisses font désormais partie de la vie quotidienne des Françaises.

Les pelleteries les plus utilisées par les couturiers, les créateurs et leurs fabricants donnent la vedette à l'agneau rasé, loutré, du Béarn, voire au kalgan pour les vestes de sport. L'astrakan swakara et le vison se parent de couleurs vives, en coupes plus sophistiquées, qui en font parfois de véritables tapisseries, mais composent aussi de beaux manteaux classiques. Le travail des peaux en losanges, rayures ou damiers leur donne une nouvelle dimension.

Présentée en même temps que le prêt-à-porter et la fourrure, « première vision » rassemble les tissus printemps-été 82, de cent soixante-quinze fabricants français et de soixante-dix étrangers. Chez les Lyonnais, les lainiers et les cotonniers, les coloris prennent les tons des éléments naturels : la terre, l'eau et le feu, qui se décomposent en écrus, beige ficelle, gris perle jusqu'aux bruns chauds. La gamme aquatique de vert, de turquoise et de bleu fait rêver des mers du Sud ou des embruns océaniques. La flamboyance des ocres, des jaunes intenses et des fuchsia évoque les magnificences de l'Inde. Les unis rustiques prennent des aspects bourrus en mélanges de fils naturels et synthétiques, dont de nombreux tissages froissés pratiques en voyage.

Les aérés sont destinés à la canicule et aux tropiques, tandis que les tissus brillants et enduits permettent les coupes d'imperméables et de blousons de sport. A ajouter la maille, toujours en faveur. Et il va sans dire que toutes les nuances du spectre s'unissent en étoffes habillées, tour à tour imprimées, façonnées ou unies, étincelantes d'or et de couleurs.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de Marcq.)

YVES SAINT-LAURENT : Contraste entre l'aisance du buste et la ligne droite des hanches, cette tunique en étamine de laine écossaise blouse sur une ceinture à la pointe des hanches, et découvre un bout de jupe de velours vert uni au genou. Portée avec un châle rouge drapé en turban et un autre, enroulé autour des épaules.

BREF

CONCOURS

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE. — Un concours sur titres est ouvert à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Vendée pour le recrutement d'un médecin à temps complet du service départemental de protection maternelle et infantile. Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Vendée, 196, boulevard Briand, 85020 La Roche-sur-Yon.

COURSES

GRÈVE AU P.M.U. LE 19 AVRIL. — La commission intersyndicale des bureaux d'enregistrement de P.M.U. appelle les titulaires des postes d'enregistrement à « refuser de prendre les enjeux sur les courses le 19 avril, jour de Pâques ».

Dans un communiqué, la commission intersyndicale (qui rassemble les adhérents de diverses associations de restaurateurs, cafetiers-limonadiers et débitants de tabacs) déclare que « les titulaires de poste d'enregistrement de P.M.U. connaissent des difficultés de gestion du fait de l'insuffisance de leur remise, qui était à l'origine de 1 % des enjeux enregistrés et qui n'est plus que de 0,92 % par le biais de la T.V.A. ».

P.T.T.

BAISSE DU TARIF TELEX AVEC LES ÉTATS-UNIS. — Le tarif des communications télex avec les Etats-Unis sera ramené de 10 F à 8 F par minute à compter du 15 avril, annonce le secrétariat d'Etat aux P.T.T.

BOURSES

PRIX DÉCOUVERTE DU JAPON

L'association de presse France-Japon, qui groupe des journalistes japonais en poste à Paris et des journalistes français s'intéressant au Japon, a créé en 1977 un prix annuel Découverte du Japon, destiné à encourager les études sur le Japon dans tous les domaines.

Deux prix seront attribués en 1981, avant le 30 juin, par un jury composé de fonctionnaires, d'universitaires, journalistes français et japonais dont les activités touchent au Japon.

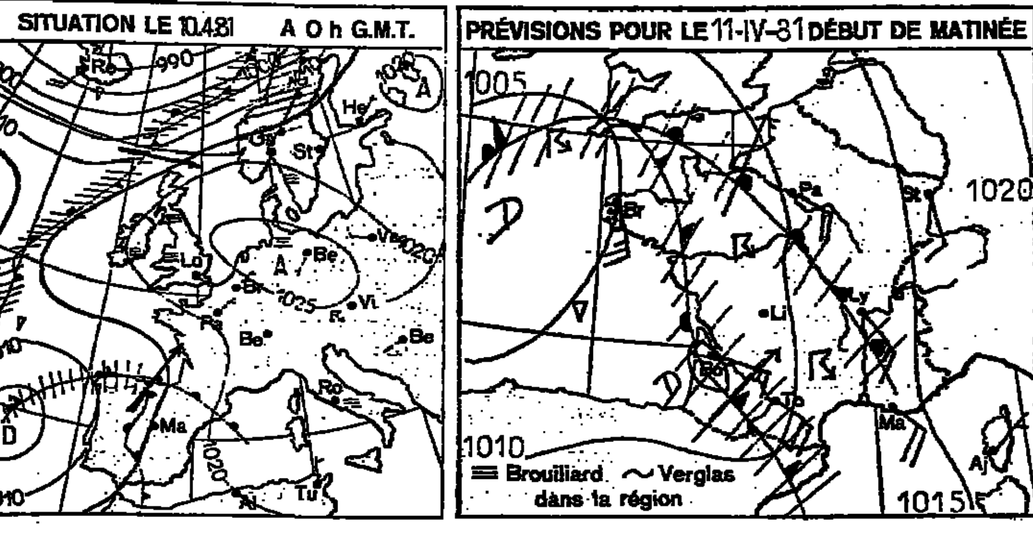
Le premier prix donnera droit à un voyage d'études d'un mois. Le lauréat, qui recevra un billet d'avion Paris-Tokyo aller et retour offert par Japan Air Lines et Air France, sera assuré d'être logé du 1er au 31 août à la Maison franco-japonaise de Tokyo.

Le deuxième prix donnera droit à une bourse séjour-travail d'une durée d'un an. Le lauréat recevra un billet d'avion aller et retour Paris-Tokyo. Il devra s'engager par contrat à séjourner un an à Tokyo, à suivre des cours de japonais et à effectuer un travail à temps partiel rémunéré qui lui permettra de séjourner à Tokyo dans des conditions correctes.

Les candidats, de nationalité française, âgés de moins de trente ans, devront remettre à l'association avant le 1er juin 1981 en triple exemplaire un mémoire d'une centaine de lignes dactylographiées au maximum sur le sujet de l'étude qu'ils souhaitent mener au Japon accompagné d'un bref *curriculum vitae* d'une page manuscrite.

★ Association de presse France-Japon, 14, rue Cimarosa, 75116 Paris. Tél. : 727-30-98.

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

PRÉVISIONS POUR LE 11 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 10 avril à 0 heure et le samedi 11 avril à 24 heures :

Les hautes pressions d'Europe centrale se déplaceront vers le nord des Balkans, tandis que la dépression de l'ouest du Portugal se déplacera vers le nord-est. Cette déformation du champ de pression aura pour effet d'organiser un flux de secteur sud dans lequel la perturbation actuellement sur l'Espagne circulera à travers la France.

Samedi, en liaison avec cette perturbation, une zone très nuageuse avec des pluies éparses ou des averses, parfois accompagnées d'orages se situera approximativement de la Bretagne et du Cotentin aux Pyrénées et au golfe du Lion. Le soir, ayant progressé vers l'est, elle atteindra le Pas-de-Calais, le Bassin parisien, le Jura et les Alpes, ainsi que le Sud-Est. A ce moment, le temps deviendra moins orageux de la Bretagne au Bassin aquitain, avec des éclaircies mais aussi quelques averses. A l'est de la zone orageuse le temps restera ensoleillé. Les précipitations associées à cette perturbation pourront être localement fortes, surtout sous les orages sur les versants montagneux exposés au sud.

Les vents de sud-est à sud deviendront assez forts sur les côtes de la Méditerranée ainsi que sur celles du golfe de Gascogne et de la Manche occidentale. Une baisse des températures accompagnera le passage de la zone orageuse, mais les températures resteront cependant douces pour la saison.

Le vendredi 10 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020 millibars, soit 765,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 avril ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 18 et 12 degrés ; Biarritz, 20 et 15 ; Bordeaux, 23 et 14 ; Bourges, 22 et 11 ; Brest, 19 et 12 ; Caen, 20 et 8 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 21 et 8 ; Dijon, 23 et 11 ; Grenoble, 25 et 10 ; Lille, 19 et 8 ; Lyon, 22 et 10 ; Marseille, 22 et 12 ; Nancy, 20 et 6 ; Nantes, 24 et 13 ; Nice, 19 et 12 ; Paris-Le Bourget, 20 et 8 ; Pau, 22 et 11 ; Perpignan, 21 et 12 ; Rennes, 22 et 12 ; Strasbourg, 20 et 7 ; Tours, 22 et 12 ; Toulouse, 25 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 15 degrés ; Amsterdam, 19 et 5 ; Athènes, 19 et 9 ; Berlin, 14 et 9 ; Bonn, 20 et 4 ; Bruxelles, 19 et 6 ; Le Caire, 22 et 11 ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 13 et 6 ; Genève, 21 et 6 ; Jérusalem, 19 et 8 ; Lisbonne, 16 et 13 ; Londres, 20 et 8 ; Madrid, 16 et 12 ; Moscou, 6 et —2 ; Nairobi, 27 (maxi.) ; New-York, 20 et 0 ; Palma-de-Majorque, 19 et 12 ; Rome, 21 et 12 ; Stockholm, 13 et —2.

PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 12 AVRIL

Dimanche, la zone nuageuse et orageuse se maintiendra en début de journée des Flandres à la Lorraine, à l'Alsace et aux Alpes. Toutefois, sur ces régions, des éclaircies se développeront l'après-midi. Ailleurs, le temps sera assez beau dans l'ensemble, mais des orages isolés pourront se développer. Bien qu'en baisse sensible sur les régions du Nord et de l'Est, les températures seront partout supérieures aux normales saisonnières.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITE

DIMANCHE 12 AVRIL

« La Motte Tilly », 13 h., place de la Concorde, Mme Meyniel.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais.

« Château de Maisons-Laffitte », 14 h. 30 et 15 h. 45, entrée, Mme Legrégeois.

« Le Marais », 15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Guillier.

« Hôtel de Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Pennec.

« Hôtel de Villeroy », 15 h., 78, rue de Varenne, Mme Zujovic.

« Parc Monceau », 17 h., métro Monceau, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Fouquet », 10 h., musée du Louvre, pavillon de Flore (l'Art pour tous).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h. 15, 2, rue des Ciseaux (Mme Barbier).

« Gainsborough », 10 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« Pissaro », 10 h. 30, Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Ferrand).

« Madame de Sévigné en sa maison », 15 h., 23, rue de Sévigné (Mme Hauller).

« Alchimie et symbolisme des tailleurs d'images », 15 h., Portail central de Notre-Dame (Histoire et Archéologie).

« Musée Rodin », 10 h. 30, 77, rue de Varenne (P.-Y. Jaslet).

« La Cité », 15 h., métro Cité (M. de La Roche).

« La basilique de Saint-Denis », 15 h., parvis (Lutèce-Visites).

« Les catacombes », 10 h., 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

« Le vieux Belleville », 15 h., métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Le Sénat », 15 h., 20, rue de Tournon (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (Le vieux Paris).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Visages de Paris).

LUNDI 13 AVRIL

« L'histoire du Louvre », 14 h. 30, métro Louvre, Mme Oswald.

« La Sainte-Chapelle », 15 h., entrée, Mme Garnier-Alhberg.

« A Montmartre », 15 h., métro Abbesses, Mme Legrégeois.

« Pissarro », 18 h., Grand Palais, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cimetière du Montparnasse », 15 h., boulevard Edgar-Quinet (Approche de l'art).

« Pissarro », 14 h. 30, Grand Palais (Arcus).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les arènes de Lutèce », 15 h., métro Jussieu (Histoire et Archéologie).

« Basilique de Saint-Denis » 14 h. 30, entrée (Paris et son Histoire).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 15 h., 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Abbaye Saint-Martin-des-Champs », 14 h. 30, métro Etienne-Marcel (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

16 h. 45, Notre-Dame de Paris, Père Louis Sintas : « Il essuiera toute larme de nos yeux.

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, Père Guichardan : « 1481-1981, quatrième centenaire de saint Vincent-de-Paul » (les Artisans de l'Esprit).

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement au 9 avril, dans les principales stations françaises telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes, le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Arêches-Beaufort, 20-260 ; Bellecombe-Crest-Voland, 30-100 ; Bonneval-sur-Arc, 30-300 ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs, 25-220 ; Les Carroz-d'Arâches, 10-180 ; Chamonix, 10-400 ; Chamrousse, 45-70 ; Châtel, 10-80 ; La Clusaz, 20-200 ; Combloux, 5-100 ; Les Contamines-Montjoie, 30-110 ; Courchevel, 86-280 ; Les Deux-Alpes, 30-300 ; Flaine, 45-510 ; Les Gets, 10-50 ; Les Houches, 35 ; Megève, 10-100 ; Les Ménuires, 35-270 ; Méribel, 20-285 ; Morzine-Avoriaz, 150 ; La Plagne, 100-320 ; Pralognan-La Vanoise, 20-60 ; Saint-François-Longchamp, 30-140 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 20-80 ; Samoëns, 30-180 ; Les Sept-Laux, 10-90 ; Tignes, 145-290 ; Val-d'Isère, 85-190 ; Valloire, 80 ; Villard-de-Lans, 90-150.

ALPES DU SUD

Isola 2000, 65-160 ; Le Seignus-La Foux-d'Allos, 10-70 ; Montgenèvre, 20-100 ; Les Orres, 50-100 ; Risoul 1850, 10-100 ; Serre-Chevalier, 10-90 ; Superdévoluy, 50 ; Vars, 5-70.

PYRENEES

Les Agudes, 20-80 ; Les Angles, 20-90 ; Ax-les-Thermes, 10-150 ; Cauterets-Lys, 170-335 ; Font-Romeu, 15-35 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 90-300 ; Saint-Lary-Soulan, 10-185.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 30-80 ; Super-Lioran, 20-40.

LES STATIONS ETRANGERES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

CIRCULATION

LES CARAMBOLAGES SUR L'AUTOROUTE DU NORD

Cinq morts une cinquantaine de blessés

Un épais brouillard inattendu, et le non-respect de certaines règles élémentaires de sécurité, expliquent les carambolages en série qui ont, le 9 avril au matin, provoqué finalement la mort de cinq personnes sur les diverses autoroutes du nord de la France. Il y a eu, en outre, une cinquantaine de blessés.

Les collisions les plus graves se sont produites dans le Pas-de-Calais et la circulation a été interdite sur l'autoroute Paris-Lille jusqu'à la fin de l'après-midi.

Après les collisions qui, le 26 février 1972, avaient provoqué la mort de douze personnes, le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais avait pris un arrêté limitant la vitesse à 60 kilomètres/heure par temps de pluie ou de brouillard et interdisant le dépassement pour les poids lourds. Plus tard, un dispositif « flash brouillard » fut mis en place.

Pour les responsables du Centre régional d'informations routières (CRIR), ce sont le non-respect de ces conseil de prudence (rouler à vitesse limitée, tenir ses distances) qui sont, une nouvelle fois, à l'origine de ces collision en chaîne.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 avril 1981 :

DES DECRETS

● Prorogeant la durée d'application du décret n° 65-1005 du 26 novembre 1965 modifié portant création d'une prime d'emploi et l'allégement des charges sociales et fiscales en faveur des entreprises industrielles dans les départements d'outre-mer ;

● Fixant les normes d'hygiène et de sécurité applicables aux piscines et aux baignades aménagées.

Les mots croisés se trouvent en page 25 dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

LOTO

TIRAGE N° 14 DU 8 AVRIL 1981

13 — 18 — 24 — 35 — 43 — 45

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 38

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	8	1 458 772,30 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	78	76 777,40 F
5 BONS NUMEROS	2 392	7 318,20 F
4 BONS NUMEROS	136 530	128,20 F
3 BONS NUMEROS	2 495 848	10,10 F

PROCHAIN TIRAGE LE 15 AVRIL 1981

VALIDATION JUSQU'AU 14 AVRIL 1981 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

Le Monde

économie

AFFAIRES

Accusée de violer la loi antitrust

La société A.T.T. reçoit l'appui du secrétaire américain à la défense

De notre correspondant

Washington. — Accusée de violer la loi antitrust, la compagnie American Telephone and Telegraph (A.T.T.) vient de recevoir un appui précieux : celui du secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, qui juge dangereuse pour la sécurité des Etats-Unis le morcellement de cette société géante.

Des motifs stratégiques

A.T.T., fondée il y a un siècle, *compte plus* d'un million d'employés et gère quelque cent quatre-vingts milliards d'appels téléphoniques par an. Ce colosse occupa pendant longtemps une position de monopole, mais les progrès de la technologie devaient permettre, dans les années 60, à d'autres sociétés d'entrer sur le marché des équipements téléphoniques. Plusieurs de ces sociétés l'accusent de défendre son empire par des moyens illégaux. A.T.T. est poursuivie depuis six ans par le département fédéral de la justice qui veut la contraindre à se diviser en plusieurs sociétés indépendantes. *Elle a déjà consacré* 250 millions de dollars à sa défense. Commencé en janvier dernier, le procès fut suspendu au bout de deux jours pour permettre un compromis à l'amiable. Mais les négociations échouèrent et il fallut reprendre les auditions début mars.

M. Weinberger avait plaidé la cause d'A.T.T. il y a deux semaines devant la commission sénatoriale des forces armées réunie à huis clos. On vient seulement de l'apprendre. « *J'ai écrit à l'attorney général*, déclarait le secrétaire à la défense, *pour le presser avec insistance d'abandonner la poursuite. A.T.T. est le réseau de communications le plus important dont disposent nos systèmes stratégiques.* » Son démembrement créerait des problèmes », selon M. Weinberger, notamment pour le contrôle des armements atomiques.

L'attorney général, M. William French Smith, doit être bien embarrassé. Ex-directeur de la Pacific Telephone and Telegraph, une filiale d'A.T.T., il avait fait en sorte de ne pas être mêlé à cette poursuite, engagée en 1974 par un précédent ministre de la justice. Son adjoint, M. Edward Schmults, n'est guère mieux placé puisque le bureau d'avocat qui porte son nom avait des rapports avec la société mère.

Ce n'est pas la première fois, semble-t-il, qu'un secrétaire à la défense intervient en faveur d'A.T.T. Pour ses communications, l'armée préfère n'avoir affaire qu'à un seul réseau. Reste à *savoir si un service public de cette* importance, directement impliqué dans la défense nationale comme vient de le souligner M. Weinberger, peut être laissé entre les mains d'un géant du secteur privé.

Indépendamment du procès *antitrust*, A.T.T. se bat *contre* un décret de 1956 qui lui interdit d'opérer dans des secteurs non soumis à la réglementation fédérale, *comme* l'informatique. Cela inquiète beaucoup les milieux de la presse. Qu'adviendrait-il si la compagnie, avec ses immenses moyens, se mettait à fournir à ses clients des informations à domicile ? Le département de la justice semble vouloir résoudre les deux affaires en même temps : autoriser, par exemple, un engagement limité d'A.T.T. dans l'informatique, en échange d'une nouvelle structure du groupe, moins unifiée.

ROBERT SOLÉ.

Philips va poursuivre la rationalisation de ses usines européennes

Le groupe Philips souffre. En 1980, son chiffre d'affaires n'a augmenté en volume que de 7 %, et en valeur de 10 % (*38,5 milliards de florins*, soit 78 milliards de francs) ; ses résultats d'exploitation ont diminué (1,8 milliard de florins, contre 1,57 milliard), de même que son bénéfice net (532 millions de florins, contre 611 millions en 1979). Pour l'année en cours, les prévisions ne sont guère optimistes, le chiffre d'affaires en volume ne devant augmenter que de 5 à 6 %.

Philips se trouve aujourd'hui au creux de la vague. Le groupe a *beaucoup investi ces dernières* années dans de nouveaux produits comme les magnétoscopes, vidéodisques, disques audio, fibres optiques, composants ; en Europe, mais aussi et surtout aux Etats-Unis, où le groupe a réalisé de très importants investissements industriels et financiers (rachats d'entreprises). Or, dans le même temps, la concurrence japonaise se fait plus agressive *sur les marchés et produits* traditionnels de Philips, notamment en électronique grand public.

Pour l'avenir, les dirigeants de *Philips visent sur la conjonction de* deux facteurs. D'une part, les nouveaux produits vont arriver sur le marché. On pourra commencer à amortir les lourds investissements. Ainsi, les vidéodisques seront mis sur le marché britannique à la fin de 1981 et sur le continent en 1982, et Philips espère vendre quatre-vingt mille de ces appareils dès cette années aux Etats-Unis.

D'autre part, la firme a amorcé un vaste processus de rationalisation de son outil de production afin *d'être compétitive face aux Japonais.* Elle va consacrer 800 millions de florins — déjà « mis de côté » — à ce vaste programme, qui ne sera *pas sans répercussions sur l'emploi.*

Les dirigeants de Philips souhaiteraient avoir un « *répit* » pour réorganiser leur outil de production. Ils estiment qu' « *un certain degré de protection temporaire est véritablement nécessaire pour permettre à l'industrie européenne de l'électronique d'accomplir les transformation qui lui sont nécessaires* ». Faute de quoi l'industrie européenne de *l'électronique grand public risque* d'être balayée par les producteurs nippons.

LES PRIX DE L'ACIER EUROPÉEN VONT AUGMENTER

Réunis pendant deux jours à Luxembourg, les principaux producteurs européens d'acier regroupés au sein d'Eurofer ont publié jeudi soir un communiqué précisant qu'ils avaient « *pris les mesures nécessaires pour appliquer immédiatement des augmentations de prix substantielles, notamment sur le marché communautaire* ». Cette majoration de tarifs immédiate devrait être de l'ordre de 5 à 10 % selon les produits. Elle atteindra 10 à 20 % au 1er juillet, ce qui en France représente 200 à 300 francs par tonne.

Dans ce même communiqué, les sidérurgistes indiquent qu'ils ont « *résolu la quasi-totalité des problèmes relatifs à la mise en place du système volontaire de limitation de la production et des livraisons qui sera introduit le 1er juillet, à l'expiration de la période d'application des mesures de l'article 58 de la CECA* » (état de crise manifeste).

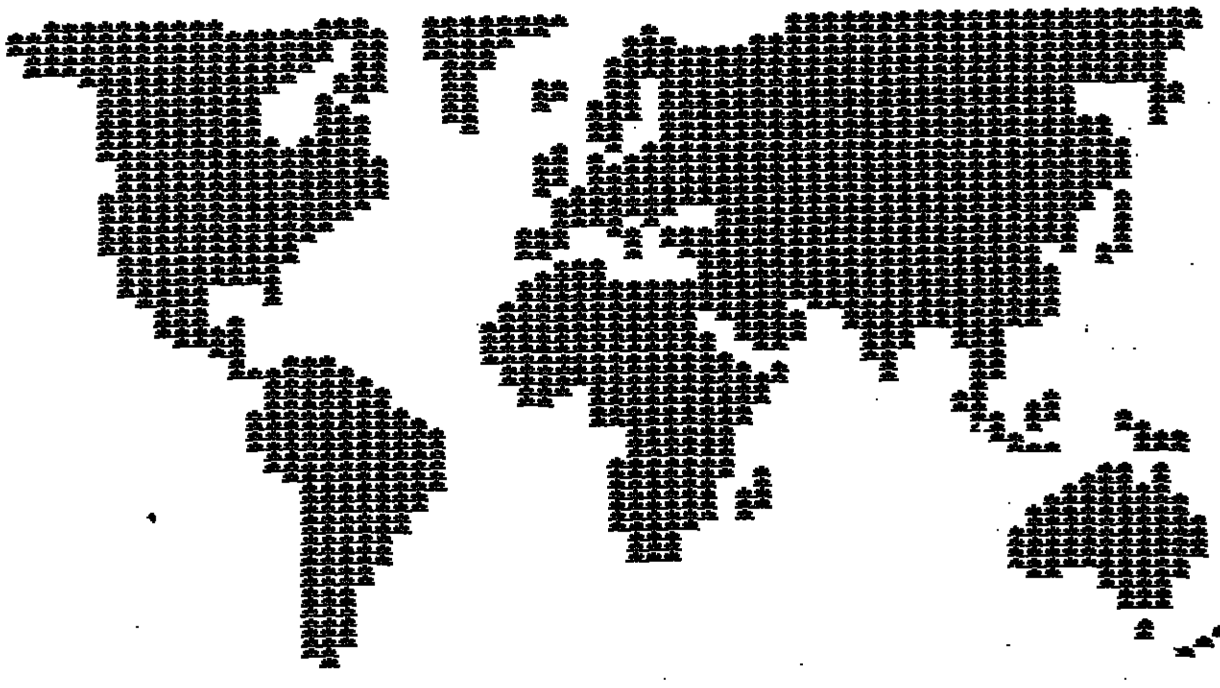
En fait, la question la plus délicate qui se pose aux membres d'Eurofer est de savoir quelle attitude adopteront les producteurs d'aciers, notamment les Bresciani italiens, qui ne sont pas membres de l'association. Accepteront-ils de se plier aux accords de limitation de la production et des livraisons ? Tout laisse supposer que la Commission européenne sera affrontée à ce problème avant la prochaine réunion d'Eurofer, qui a été fixée au 16 avril.

M. JEAN-PIERRE DESGEORGES VA SUCCÉDER A M. ROGER SCHULZ A LA PRÉSIDENCE D'ALSTHOM-ATLANTIQUE

Au cours de la réunion du conseil d'administration de la société Alsthom-Atlantique, qui s'est tenue le 9 avril pour arrêter les comptes de l'exercice 1981 — comptes qui se *soldent par un bénéfice net de* 125,2 millions de francs contre un déficit de 8 milliards de francs en 1979, — le P.-D.G. de la firme, M. *Roger Schulz*, a annoncé son intention de quitter son poste en juin prochain.

M. Roger Schulz, qui avait remplacé à la présidence d'Alsthom-Atlantique M. Pierre Loygue en avril 1979, estime que les objectifs qu'il s'était alors assignés — mettre en place une organisation adaptée à la dimension et à la diversité du groupe et préparer, par promotion interne, les hommes destinés à en avoir ultérieurement la direction — ont été atteints.

M. Roger Schulz a proposé au conseil d'administration de nommer M. Jean-Pierre Desgeorges, P.-D.G., et M. *Paul Combeau*, vice-président-directeur général. Ceux-ci devraient entrer au conseil d'administration en juin prochain avec M. Claude Marcilhacy.



Compte tenu d'une importante provision pour couvrir le coût de la réorganisation de sa branche textile

Le groupe Rhône-Poulenc a perdu 2 milliards de francs en 1980

L'année 1980 a été très dure pour le groupe Rhône-Poulenc, numéro un de la chimie française. Alors que, en 1979, à structures comparables, ses comptes s'étaient soldés par un bénéfice *net de 801 millions* de francs, ils ont fait apparaître, à la fin de l'année écoulée, intérêts minoritaires déduits, un déficit net de 327 millions de francs pour un chiffre d'affaires accru seulement de 6 %, du seul fait de la hausse des prix, les ventes en volume ayant assez sérieusement baissé.

Sans les plus-values (701 millions de francs) provenant de la cession de la plus grande partie de ses actifs dans la chimie lourde (rachetés par Elf-Aquitaine et B.P.) et de la vente de son siège social, sa perte nette aurait été supérieure à 1 milliard de francs.

En réalité, elle atteint deux fois ce montant, soit 1 947 millions de francs, le président Jean Gandois ayant décidé, en plein accord avec son conseil d'administration, de constituer une provision de 1 620 millions de francs, afin de couvrir les coûts exceptionnels, surtout sociaux, qu'entraîneront jusqu'à la fin *1983, et même* au début de 1984, les mesures prises pour réorganiser les activités du groupe dans les fibres synthétiques et la chimie. Ces 2 milliards de francs de pertes seront affectés sur le report à nouveau et les réserves. Le service du dividende n'est cependant pas supprimé. Mais les actionnaires ne toucheront qu'un dividende net de 4,50 F par action au lieu de 9 F.

L'on s'attendait certes à de mauvais résultats, mais les prévisions les plus pessimistes ont été dépassées. Jamais, de toute son histoire, le groupe Rhône-Poulenc n'avait connu pareille saignée et de tous les chimistes européens, à l'exception, peut-être, d eMontedison encore plus mal loti, il est celui qui a le plus souffert. Même en 1975, année noire s'il en fut, son déficit n'avait pas excédé 880 millions de francs. Les causes de ce déficit « historique », si l'on tient compte des provisions constituées, sont connues. Elles ont nom second choc pétrolier avec ses effets pervers sur les prix, et surtout dégradation accélérée de la filiale Rhône-Poulenc-Textiles (R.P.T.), dont l'état a été aggravé au-delà de tous pronostics par une conjoncture détestable, les surcapacités européennes favorables au « dumping », la concurrence sauvage des firmes américaines, mais aussi par l'incapacité de cette société à se régénérer suffisamment vite par élimination rapide de ses tissus morts générateurs de pertes. *A elle seule,* cette filiale a coûté 850 millions de francs à Rhône-Poulenc (6 milliards de francs en cinq ans).

Soucieux « *de nettoyer le passé et de déblayer l'avenir* », le P.-D. G. de Rhône-Poulenc a décidé de constituer une provision de 1,6 milliard de francs, dont 1 168 millions « *couvriront* » les frais occasionnés par la restructuration de R.-P.T. Une décision *sage qui ne devrait pas* entamer les capacités du groupe. Cette provision est imputée sur sur les réserves et le report à *nouveau.*

Sera-ce suffisant pour redresser un navire qui donne à nouveau de la bande ? « *Si j'avais pensé que la bataille était perdue, et si je n'avais pas confiance en l'avenir, je n'aurai pas proposé de dividende* », s'est borné à déclarer M. Gandois.

Les chances de Rhône-Poulenc de sortir du gouffre ne sont pas négligeables. Pour les deux tiers environ de son chiffre d'affaires, contre moins de 50 % en 1976, le groupe exerce ses activités dans des branches rentables (pharmacie, alimentation animale, agrochimie, engrais, terres rares, etc.) porteuses de promesses. Même la chimie minérale lourde, malgré un faible taux de croissance, est profitable. Les progrès accomplis sont donc notables. Mais la partie n'est pas jouée pour autant. Le tiers restant de ses activités, composé de la chimie organique, des fibres et de la division Films et Systèmes continue à poser de sérieux problèmes et surtout à coûter très cher.

Le retour à l'équilibre de ces activités exigera des efforts considérables. Rhône-Poulenc pourra-t-il mener de front le redressement de ses activités déficitaires et le développement nécessaire de ses atouts ? Le groupe, en vendant des actifs, s'est constitué un « trésor de guerre ». Mais celui-ci ne saurait suffire à financer tous ces investissements. Il va donc falloir accroître un endettement déjà lourd (12,6 milliards de francs au total au *31 décembre 1980*), ce qui augmentera d'autant ses frais financiers.

Dans ces conditions, faire un pronostic sur le devenir du groupe relève du pari. Beaucoup dépendra des hommes qui l'animent et de leur ressort. Mais les conditions du marché — dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles sont incertaines — pèseront aussi d'un poids considérable. Chacun s'accorde à dire que les deux ou trois années à venir seront décisives pour la *chimie mondiale.* M. Gandois a encore du pain sur la planche.

ANDRÉ DESSOT.

● ERRATUM. Dans le tableau sur les comptes de la nation publié dans *le Monde*, daté du 10 avril, en page 32, une ligne inversée a faussé les pourcentages concernant les importations et le produit intérieur brut marchand. En fait, les chiffres de la ligne « importation » étaient ceux du P.I.B. marchand et réciproquement. Nous avons corrigé cette erreur dans nos dernières éditions.

ÉNERGIE

L'ÉQUATEUR BAISSE LE PRIX DE SON PÉTROLE

L'Equateur — un des treize membres de l'OPEP — a baissé le prix de vente de son pétrole *de qualité Oriente de 1,67 dollar* par baril. Ce brut est désormais vendu 36,38 dollars le baril.

Déjà auparavant le Mexique avait réduit le prix de son brut Maya — de médiocre qualité — de 2,50 dollars par baril et la Malaisie de 50 cents par baril à compter du 1er février.

Pour les milieux pétroliers, cet exemple pourrait être suivi par *d'autres pays, notamment le Nigéria* et la Libye, dont les prix semblent actuellement surcotés.

Les ministres du pétrole du Koweït et de Libye — actuellement à Rome — ont déjà estimé que le prix de référence de l'OPEP (36 dollars) n'*augmenterait* pas cette année. Le *marché* est trop faible pour supporter une hausse, ont-ils dit. — *(A.F.P.)*

SOHIO RACHÈTE DES MINES DE CHARBON A U.S. STEEL

La Standard Oil of Ohio (SOHIO), filiale à 53 % de la British Petroleum, a conclu, le 9 avril, un accord sur le rachat *d'intérêts charbonniers* à la société sidérurgique américaine U.S. Steel.

Cette vente concerne quatre mines qui disposent de près *de 380 millions* de tonnes de réserves. Les négociations avaient été interrompues à la mi-mars, faute d'un accord sur la valeur commerciale des réserves. Le nouveau plan concerne un tonnage à peu près semblable.

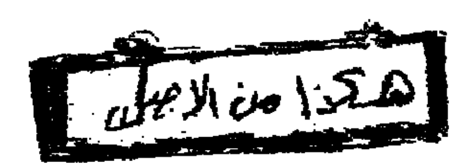
Le président d'U.S. Steel, M. D. Roderick, a précisé que cette transaction de 700 millions de dollars améliorerait la situation financière de sa société, qui n'en conserve pas moins 2,3 milliards de tonnes de réserves de charbon. Quant à SOHIO, elle manifeste ainsi sa volonté de prendre place dans l'industrie *charbonnière outre-Atlantique.*

LES MINEURS GRÉVISTES D'ALÈS VEULENT OUVRIR LE GISEMENT DE LADRECHT

Certains mineurs d'Alès en grève avec occupation du puits Destival depuis onze mois ont décidé de percer le mur de 6 mètres d'épaisseur qui obstrue la galerie d'accès au gisement de Ladrecht. Ils entendent prouver que ces réserves d'anthracite sont exploitables.

Le service des mines, estimant les conditions de sécurité aléatoires en raison des risques de grisou, a fait retirer les *matériels d'aération*, de dégazage et de sécurité, qui auraient permis le percement du mur.

Dans une lettre au président de la République, M. Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., écrit notamment à propos du gisement de Ladrecht : « Non seulement notre charbon est bon et d'un prix abordable, mais à quel prix faut-il évaluer le chômage, la mort de villages, de bassins, de cités, le désœuvrement d'une jeunesse ? »



ÉTRANGER

Le développement du commerce entre la Chine et la Corée du Sud

De moins en moins discret...

Le commerce se développe rapidement entre la Chine communiste et la Corée du Sud par le biais de divers relais et intermédiaires et même, depuis quelque temps, de façon directe.

*Bien que les deux pays aient rompu toutes relations formelles depuis la guerre de Corée, il y a trente ans, on indique à Séoul que les échanges ont approché les 600 millions de dollars en 1980 et l'on estime qu'ils pourraient atteindre le milliard cette année. Cela explique l'augmentation remarquée des exportations sud-coréennes vers Hong-kong. Celles-ci ont, en effet, progressé en 1980 de quelque *30 millions de dollars, soit de 55 % par rapport à 1979. Hong-kong, les Chinois d'outre-mer et la forte communauté coréenne du Japon jouent dans cette affaire le rôle d'intermédiaires privilégiés, un peu comme dans le cas du commerce indirect entre Pékin et Taiwan.*

En l'occurrence, l'attitude de la Chine ne manque pas d'être paradoxale. En effet, Pékin, pour des raisons politiques évidentes vu ses liens étroits avec la Corée du Nord, préfère passer par les intermédiaires et par des voies indirectes, ce qui lui coûte plus cher. Mais, si la discrétion est relativement observée dans un sens, elle ne l'est plus guère dans l'autre, puisque des cargos battant pavillon de la République populaire viennent débarquer, depuis quelques mois, du charbon directement dans certains ports sud-coréens.

Moscou, toujours à l'affût d'une collusion chinoise avec l'impérialisme et la réaction et d'un gain d'influence auprès de Pyongyang, ne s'est pas privé de dénoncer cette pratique. On affirme pourtant de source sud-coréenne que les Soviétiques en font autant, et de la même manière, mais sur une échelle bien moindre...

R.-P. PARINGAUX.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *Pas de vente de blé français à l'U.R.S.S.* — La Commission européenne a annoncé officiellement, le 9 avril, qu'elle « *n'envisageait pas d'ouvrir une adjudication pour la vente de blé à l'Union soviétique* », comme l'avait demandé la France. La Commission estime la situation « *satisfaisante* ». « *Sur les 13,5 millions de tonnes de blé destinées à l'exportation, 11,6 millions de tonnes ont déjà été vendues ou font l'objet de contrats d'exportation* », a-t-elle précisé. Le gouvernement français, par la voix du porte-parole du Quai d'Orsay, juge « *incompréhensible et inadmissible* » cette décision et « *utilisera toutes les procédures possibles pour faire revenir la Commission sur sa décision* ».

Automobile

● *Les ventes de voitures en Grande-Bretagne ont baissé de 18,3 %* en mars 1981 par rapport à mars 1980 (161 531 voitures contre 197 722). Au cours du premier trimestre, la baisse est de 16,4 %, avec 420 384 voitures, contre 502 715 un an plus tôt. Si la pénétration étrangère totale du marché britannique a baissé au cours du premier trimestre (53,4 % contre 58,3 %), la part des ventes de voitures japonaises a augmenté, passant de 9,26 % à 11,33 %. — *(A.F.P.)*

● *La société japonaise Hino Motors*, deuxième producteur mondial de camions, s'installe au Maroc où elle produira, en collaboration avec la SIAB (Société industrielle automobile Bennouna), quatre cents camions par an. Le contrat passé entre les deux partenaires prévoit la fourniture par des sous-traitants marocains de nombreuses pièces.

● *Fiat-Auto annonce la baisse du prix* des trois modèles Targa Oro, série spéciale grand luxe de la Ritmo. Le prix de la 65, trois portes, baisse de 3,6 % (37 000 F au lieu de 38 400 F), celui de la 65, cinq portes, de 4,2 % (33 000 F au lieu de 35 700 F), celui de la 75, cinq portes, de 6 % (39 000 F au lieu de 41 500 F). Fiat prévoit une réorganisation de ses gammes, le nombre de ses séries passe de 15 à 5, et le nombre des modèles passe de 18 à 9. A Turin, M. Vittorio Ghidella, administrateur délégué de Fiat, a annoncé qu'il s'attendait à une légère diminution des ventes en 1981, mais a souligné qu'en 1980 seuls Fiat et Renault avaient accru leur part du marché italien : Fiat a réalisé 51,7 % des ventes totales, contre 50,3 % en 1979, et Renault, de son côté, est passé de 9,6 % à 10,5 %, tandis qu'Alfa-Roméo regressait de 7,9 % à 6,8 %, et Peugeot-Citroën-Talbot de 12,3 % à 11,1 %. — *(A.F.P.)*

● *M. Harold K. Sperlich* a été nommé président de Chrysler en remplacement de M. J.-Paul Bergmoser qui prend sa retraite le 23 mai. M. Gerald Greenwald a été nommé vice-président. *(Reuter.)*

● *American Motors General Corp.* a reçu une commande de 600 millions de dollars de l'armée américaine. Il s'agit de la construction de 11 394 camions militaires de 5 tonnes d'un modèle nouveau livrables sur cinq ans à partir de 1982, et l'armée s'est réservée la possibilité de doubler sa commande. Spécialisée dans la fabrication de camions militaires, American filiale intégrée d'American Motors General Corp. est une Motors Corp. dont la Régie Renault est le principal actionnaire.

Social

● *Un ex-ouvrier de Manufrance en chômage*, M. Yves Jossard, trente ans, a mis fin à ses jours. Chômeur après la liquidation de la société nouvelle Manufrance, il avait trouvé du travail à Montpellier, mais il fut licencié au bout de quinze jours. Profondément affecté, M. Jossard s'est suicidé il y a deux semaines, mais la nouvelle n'a été connue que le 9 avril à Saint-Etienne. *(Corresp.)*

Transports

● *M. René Lapautre, vice-président - directeur général d'UTA.* — M. René Lapautre a été nommé, le 9 avril, vice-président-directeur général d'UTA par le conseil d'administration de la compagnie, sur proposition de son président, M. Francis Fabre. Né le 11 septembre 1930, M. René Lapautre, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, était directeur général d'Air Inter depuis 1974.

● *Grève des pilotes italiens.* — Le syndicat italien autonome des pilotes de ligne, l'ANPAC, a lancé un mot d'ordre de grève du 14 au 20 avril afin de soutenir le personnel navigant d'une compagnie intérieure en faillite, Itavia. Au cas où ell aurait bien lieu — le syndicat se déclarant prêt à rencontrer le gouvernement d'ici au 14 avril pour négocier, — cette grève perturberait gravement l'activité des compagnies italiennes — principalement Alitalia — en une période de trafic traditionnellement fort.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,0570	5,0680	— 130	— 115	— 265	— 225	— 650	— 550
$ can.	4,2725	4,2765	— 195	— 150	— 365	— 325	— 730	— 625
Yen (100)	2,3550	2,3600	+ 95	+ 125	+ 200	+ 240	+ 585	+ 675
DM	2,3585	2,3620	8	+ 20	+ 5	+ 25	+ 60	+ 125
Florin	2,1300	2,1330	+ 35	+ 60	+ 80	+ 100	+ 235	+ 310
F.B. (100)	14,4175	14,4325	— 1150	— 750	— 1770	— 1090	— 2815	— 1970
F.S.	2,5885	2,5900	+ 80	+ 110	+ 175	+ 210	+ 550	+ 650
L (1 000)	4,7325	4,7395	— 245	— 200	— 540	+ 460	— 1500	— 1330
£	11,8845	11,8970	+ 15	+ 105	+ 55	+ 160	+ 535	+ 780

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 3/8	11 5/8	12 1/4	12 3/8	12 3/8	12 1/2	12	12 1/8
$ E.-U.	15 3/8	15 5/8	15 13/16	15 15/16	15 13/16	15 15/16	15 1/8	15 3/8
Florin	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16	10 1/4	10 3/8	10 1/2	10 5/8
F.B. (100)	15	25	17 5/8	17 7/8	17 3/8	17 6/8	15 7/8	16 1/8
F.S.	8 1/4	8 3/4	8 3/16	8 5/16	8 3/8	8 1/2	8 3/8	8 5/8
L (1 000)	17 1/2	18 1/2	18 3/4	19 3/4	19	20	19 1/2	20 1/2
£	11 5/8	11 7/8	12 3/16	12 5/16	12 3/16	12 5/16	12 1/8	12 1/4
F. français	12	12 1/4	12 5/8	12 7/8	13 1/16	13 5/16	13 3/8	13 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Chaque mois, près de 250 000 personnes trouvent un emploi, souligne le C.N.P.F.

Dans ses *Notes et documents* du mois d'avril, intitulés « *Mieux connaître le chômage pour le vaincre* », le C.N.P.F. remarque d'abord qu' « *en dépit de la création de 364 00 emplois supplémentaires depuis le 31 décembre 1974, la forte poussée démographique et l'augmentation du taux d'activité des femmes ont provoqué un accroissement important du chômage* » : en six ans, la population en âge de travailler s'est accrue de 1,4 million de personnes. Jusqu'en 1985, il y aura, en moyenne chaque année, 230 000 « arrivées nettes » sur le marché du travail. Ce nombre tombera à 130 000 dans les années 1986-1990.

Pour le C.N.P.F., « *il n'y a pas une, mais plusieurs catégories de demandeurs d'emploi* ». Il en distingue trois : les demandeurs qui cherchent un emploi « *pour subvenir à leurs besoins* », ceux qui « *veulent d'abord satisfaire un besoin légitime d'épanouissement personnel* » et les inscrits à l'A.N.P.E. « *qui déclarent eux-mêmes ne pas être réellement à la recherche d'un emploi* ». « *Continuer à confondre ces trois catégories de demandeurs d'emploi*, est-il écrit dans *Notes et documents, c'est se refuser les moyens d'offrir, à des personnes qui sont prêtes à contribuer aux besoins de la collectivité, un véritable droit au travail* ».

Ensuite, le C.N.P.F. considère que « *les demandeurs d'emploi ne sont pas une masse immobile et figés* » : il indique que « *chaque mois, près de 250 000 personnes, dont 120 000 jeunes, trouvent un emploi* », et qu'aujourd'hui « *six demandeurs d'emploi sur dix sont inscrits depuis moins de six mois à l'A.N.P.E.* ». De janvier à décembre 1980, précise-t-il, 2 890 000 personnes se sont inscrites à l'Agence : dans le même temps, 2 827 000 chômeurs ont vu leur demande d'emploi satisfaite.

Enfin, pour le C.N.P.F., « *il n'existe pas un chômage, mais des chômages* » : un chômage de « transit » entre deux emplois, un chômage de moindre croissance (le taux de croissance a diminué de moitié de 1968-1974 à 1975-1980, passant de 6 % à 3 % l'an) et un chômage venu de l'extérieur : « *Par la conjonction d'une main-d'œuvre moins coûteuse et de l'utilisation de technologies modernes, des pays réduisent l'activité de certains de nos secteurs industriels.* »

● *Le troisième pacte pour l'emploi.* — De juillet 1980 à mars 1981, 476 261 jeunes de moins de vingt-cinq ans ont bénéficié du pacte pour l'emploi contre 405 100 de juillet 1979 à mars 1980. Le ministère du travail et de la participation, qui a publié ces chiffres jeudi 9 avril, indique que la progression enregistrée (+ 17,6 %) est supérieure à celle initialement prévue.

● *La C.G.T. demande la nationalisation de Matra-Hachette.* — Quatre fédérations de la C.G.T. (métallurgie, P.T.T., Livre, travailleurs de l'Etat) et le Syndicat national des journalistes C.G.T. ont demandé, le 9 avril, la nationalisation du groupe Matra-Hachette, parce qu'il est un « *danger de mainmise totale du pouvoir sur l'information et la communication* », qu'il « *dévore des fonds publics* » et représente un « *frein aux revendications des travailleurs* ». « *Le pouvoir a entre les mains un outil d'autant plus adapté et docile dans le domaine de l'information que Matra dépend à 90 % des commandes de l'Etat* », souligne une déclaration commune.

Après la grève des agents des impôts

LES AGENTS DU CADASTRE DE PARIS RECONDUISENT LEUR GRÈVE

Les agents C.G.T. et C.F.D.T. du cadastre de Paris ont décidé, le 9 avril, de reconduire la grève commencée il y a près d'un mois pour la « permanisation » des auxiliaires et la levée des sanctions touchant vingt-six titulaires. L'intersyndicale juge totalement insuffisantes les propositions faites, le jour même, par la direction générale des impôts, devant le groupe d'étude ministériel (syndicats-administration) chargé de résoudre les problèmes posés par les agents non titulaires.

La grève des personnels de la direction lancée par les syndicats C.G.T., F.O., C.F.D.T. et autonomes a été largement suivie le 8 avril, déclare-t-on de source syndicale, et 3 000 personnes ont défilé à Paris (550 selon la police).

La direction générale des impôts estime que la participation a été de 28 % à 29 % des agents pour l'ensemble du pays.

SOCIAL

Les valeurs vernaculaires

(Suite de la première page.)

Or, estime Ivan Illich, ce secteur est « colonisé ». Ce que font les femmes au foyer, les enfants, les hommes après le travail, représente tout un domaine où règne une nouvelle forme d'asservissement. Ce « travail fantôme » n'est pas un *travail salarié sous-payé. « Il est un travail non payé dont l'accomplissement permet précisément que les salaires soient payés. »*

Les activités vraiment autonomes, libres, échappant au contrôle du marché et aussi de son appendice « informel », qui peuvent aller de la préparation des repas à la formation du langage, contenir l'enfantement aussi bien que le divertissement, tous « *ces actes de compétence, d'appétence ou de sollicitude que nous voulons protéger des évaluations chiffrées ou des manipulations de l'école de Chicago et des commissaires socialistes* », Ivan Illich propose de les appeler « vernaculaires », du vieux mot latin que Varron introduisit pour définir le « parler » fait de mots et de tournures cultivés dans le domaine propre de celui qui s'exprime, par opposition à ce qui vient d'ailleurs. Les valeurs « vernaculaires » sont au fond les valeurs d'usage opposées aux valeurs d'échange.

Fidèle à ses schémas — certains diraient ses phantasmes, — Ivan Illich voudrait que l'on restaurât ce support de la convivialité détruit à peu près depuis... Alcuin (mais pourquoi pas depuis le *magister* de la Rome antique ?), ce philosophe de la cour de Charlemagne qui voulut que le prêtre devînt un professionnel des services : enseignant, travailleur social, etc. L'idéologie de l'ère industrielle sort de là : « *Pas de salut sans services individuels fournis par les professionnels au nom d'une mère Eglise institutionnelle.* » Dans le même ordre d'idées, la science s'est abâtardie depuis le jour (fin du douzième siècle) où, cessant d'être considérée comme un remède pour soulager la faiblesse des hommes, elle devint un moyen de dominer la nature.

Rêveur, nostalgique d'une sorte de paradis perdu, celui où les groupes de foyers savaient pourquoi et pour qui ils s'activaient, où ils ne se déchargeaient pas sur des institutions ou des experts de la tâche de répondre aux besoins fondamentaux, « *où la nécessité de gagner sa vie par un travail salarié était la marque de ceux qui avaient touché le fond, où le mot pauvreté désignait bien plus une attitude estimable qu'une condition économique* », Ivan Illich une fois de plus enrage contre notre société écartelée, froide, automatisée. Son message passe, mais, si l'on essaie d'attraper quelques fils qui permettraient de l'adapter à notre état du monde, pfuitt ! ils s'envolent. Illich ou l'« oiseau-prophète ».

PIERRE DROUIN.

★ Ivan Illich, *le Travail fantôme*. Editions du Seuil, 68 pages, 45 F environ.

● *Annulation de 139 licenciements chez Bidermann.* — Le tribunal administratif de Nantes vient d'annuler une décision du ministre du travail et de la participation, *qui avait autorisé*, le 19 février, la société Bidermann (prêt-à-porter) à licencier, pour raisons économiques, 139 salariés de ses usines de production de La Roche-sur-Yon et La Caillère (Vendée). Le tribunal a considéré que « *les baisses de vente enregistrées à partir de 1980 n'ont pas présenté un caractère d'intensité et d'irréversibilité tel qu'elles aient pu justifier le licenciement de 139 salariés* » et il a souligné que « *les dirigeants de la société Bidermann n'ont à aucun moment jugé nécessaire de réduire les horaires de travail durant l'année 1980* ». Au contraire, ils ont recouru « *intensivement aux heures supplémentaires* ».





Avis financiers des sociétés

ALSTHOM - ATLANTIQUE

Le conseil d'administration d'Alsthom - Atlantique, réuni le 9 avril 1981, sous la présidence de M. Roger *Schulz*, a *arrêté* les comptes de l'exercice 1980, premier exercice suivant l'absorption des deux filiales Alsthom - Unelec et Delle-Alsthom.

Les comptes de cet exercice se soldent par un bénéfice net de 125,2 millions de francs se comparant au déficit de 8 millions de francs *de l'exercice précédent*. Ce bénéfice s'entend notamment après dotation de 288,4 millions de francs contre 239 millions de francs aux comptes d'amortissement, de 214,2 millions de francs à la provision pour impôt sur les sociétés (0 en *1979*) et de 36,8 *millions* de francs à la réserve de participation des salariés aux frais de l'expansion (non dotées en 1979).

Il sera proposé à l'assemblée la mise en paiement à *dater du 30 juin* prochain d'un dividende de 9 francs *par action* assorti d'un avoir fiscal de 4,50 francs. Le revenu global par action s'établirait ainsi à 13,50 francs contre 3,75 francs au titre de l'exercice 1979.

Les actionnaires seront d'autre part invités à compléter le conseil en faisant appel à MM. Paul Combeau, Jean - Pierre Desgeorges et Claude Marcilhacy.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée le 18 juin 1971, à 15 h. 30, au siège social de la société et sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire appelée notamment à *se prononcer, en application de la* loi du 24 octobre 1980, sur une distribution gratuite d'actions aux salariés.

∴

M. Roger Schulz a rappelé que, lors du départ de M. Pierre Loygue, il avait accepté, tout en restant directeur général adjoint de la Compagnie *générale d'électricité*, d'assurer la présidence d'Alsthom - Atlantique, avec l'intention, d'une part, de mettre en place une organisation adaptée à la dimension et la diversité du groupe et, d'autre part, de préparer par promotion interne les hommes destinés à en assurer ultérieurement la direction. La nouvelle *organisation, mise en place* en juin 1979, a fait preuve de son efficacité et deux directeurs généraux, issus des cadres de la société, ont été nommés en décembre dernier.

Estimant avoir atteint le but qu'il s'était fixé, M. Schulz a fait part *de son intention de cesser ses fonctions* de président à l'issue de la prochaine assemblée et de proposer alors au conseil de nommer M. Jean-Pierre Desgeorges président-directeur *général et M. Paul Combeau* vice-président-directeur général.

Bien que regrettant vivement la décision du président Schulz, le *conseil, comprenant* les raisons de son départ et s'inclinant devant sa volonté, a marqué son accord sur les dispositions proposées pour assurer son remplacement à la tête de la société.

Puis le conseil, après avoir rendu hommage à l'action du président Schulz, lui a *exprimé* ses chaleureux remerciements pour le très brillant redressement de la situation *d'Alsthom-Atlantique*.

CREUSOT - LOIRE

Le conseil d'administration a arrêté les comptes et le bilan de la société pour l'exercice 1980.

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 27 millions de francs, pour un *chiffre* d'affaires de 5,6 milliards de francs. Le chiffre d'affaires est en augmentation de 25 %, à structures comparables, sur celui de 1979. L'annuité d'amortissements, limitée come les années précédentes à l'amortissement linéaire, est de 158 millions de francs.

Par contre, le compte de pertes *et profits* doit supporter les charges exceptionnelles des opérations de remise en ordre, voire de liquidation, de filiales déficitaires qui se poursuivent encore cette année. Il enregistre aussi d'ailleurs les résultats des opérations d'apport de l'activité produits *longs en aciers spéciaux* à Creusot-Loire-Dunes et de la restructuration des activités de négoce autour de la nouvelle filiale International Metal Service.

Au total, la perte nette de l'exercice est de 34 millions de francs. La marge brute d'autofinancement, redevenue positive, est ainsi de 124 *millions de francs*.

Ces résultats marquent une étape dans le redressement de l'exploitation.

Les premiers mois de l'exercice 1981 ont vu l'aboutissement de plusieurs opérations très importantes qui s'inscrivent *dans la stratégie* de désinvestissement et de redéploiement amorcée depuis 1979.

La conclusion de l'accord négocié avec Usinor, auquel les pouvoirs publics ont été étroitement associés, dans le domaine des produits longs en *aciers spéciaux*, a pour conséquence une prise de participation d'Usinor à hauteur de 75 % dans le capital de Creusot-Loire-Dunes, devenue depuis lors la Compagnie Française des Aciers spéciaux. Bien que Creusot - Loire reste actionnaire de cette société à 25 %, cette opération est de nature à apporter un allégement sensible de sa structure financière.

Dans le même domaine de la métallurgie, les activités de la filiale *Sicaworms, spécialisée dans le négoce* et la préparation des ferrailles et qui ont été lourdement déficitaires en 1980, ont fait l'objet d'un désinvestissement total au début de cette année dont les effets pèseront encore sur les résultats de l'exercice en cours.

Dans le domaine de l'énergie nu*cléaire, les récents accords intervenus* entre Framatome et Westinghouse *mettent fin* de façon anticipée au contrat de licence, lui substituent des relations de coopération et marquent, par le transfert à Creusot-Loire des 15 % du capital de Framatome encore détenus par Westinghouse, la francisation totale de cette *société : Creusot-Loire détient* désormais 66 % du capital, le Commissariat à l'énergie atomique 30 % et diverses sociétés du groupe Schneider 4 %. La société voit ainsi sa position renforcée dans l'un de ses sceteurs d'activité fondamentaux.

Schneider S.A. a *fait* connaître son intention de réunir une some de *200 millions de francs, pour conforter* — sous une forme à déterminer — la situation financière de Creusot-Loire.

L'assemblée générale des actionnaires sera réunie le 10 juin, à 10 heures, au siège social. Le conseil d'administration ne peut lui proposer, cette année encore, la distribution d'un *dividende*.

Le conseil d'administration a coopté trois nouveaux administrateurs : MM. Didier Pineau-Valencienne, François Morin et Gilles Cosson.

CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST (C.I.O.)

Le 9 avril 1981, l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires du Crédit Industriel de l'Ouest s'est réunie à *Nantes*, 8, *rue* d'Alger sous la présidence de *M. Christian de Lavarène*, président du conseil d'administration, et elle a adopté tous les projets de résolution présentés par le conseil.

Compte tenu de l'affectation de la somme de 5 413 205,86 F au *fonds* de participation du personnel aux *fruits de l'expansion — ce* qui représente une augmentation de 52 % par rapport à l'exercice précédent et porte à 33 779 402 F l'ensemble des sommes ainsi prélevées depuis l'origine, c'est-à-dire treize ans — le bénéfice net ressort à 25 240 203,34 F *contre 18 520 220,48 F* l'an *dernier*.

L'assemblée a décidé de distribuer un dividende porté de 7,50 F à 8,80 F par action de 50 F lequel, assorti d'un avoir fiscal de 4,40 F, sera payable à partir du *16 avril 1981* contre remise du coupon n° 38 aux caisses du Crédit Industriel de l'Ouest, du Crédit Industriel et Commercial et des banques du Groupe.

Elle a en outre renouvelé, pour *une durée de six ans arrivant à* expiration le jour de l'assemblée *appelée à examiner* les comptes de l'exercice 1986, le mandat d'administrateur de M. Pierre Cointreau et celui de M. Paul Metadier.

Elle a également autorisé le *conseil d'administration à émettre* sur le marché des obligations négociables jusqu'à concurrence d'un montant nominal de 200 000 000 de F.

Elle a aussi nommé en qualité de commissaires aux comptes titulaires pour six exercices M. André Huet *et M. Jean Gravier*.

L'assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue *ensuite*, a décidé de procéder en faveur des *membres du personnel* à la distribution gratuite d'actions prévue *par la loi du 24 octobre 1980 et*, pour y parvenir, elle a donné tous pouvoirs au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de 3 % et d'établir le barème de répartition *des 48 000 actions à créer* d'une valeur nominale globale de 2 400 000 F.

Une revue économique détaillée concernant la région sera jointe, sur demande, au compte rendu de ces assemblées.

Le conseil d'administration siégeant à l'issue de celles-ci a nommé président d'honneur M. Christian de Lavarène, qui a atteint la limite *d'âge statutaire mais qui conserve* son mandat d'administrateur.

Le conseil a appelé à la présidence M. Philippe Giffard qui continuera à assurer la direction générale de la Maison.

Sur proposition de ce dernier, et au cours de cette même séance, le conseil d'administration a nommé directeur général M. Jean-Pierre Nussbaumer, administrateur, et ratifié *la désignation de M. Jean-Louis* Rusterholtz comme directeur général adjoint.

Usant enfin de la délégation de *pouvoirs à lui consentie* par l'assemblée générale extraordinaire, le conseil a décidé de porter le capital social de 80 000 000 de francs à 82 400 000 francs et il a arrêté la grille de répartition des 48 000 actions gratuitement attribuées aux *salariés de la société*.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

Le conseil d'administration de Jacques Borel International, réuni le 8 avril 1981, a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Au niveau consolidé, le volume d'affaires hors taxes du groupe en *1980 s'est élevé à 2 128 millions de* francs contre 2 286 millions de *francs en 1979*. Cette diminution s'explique essentiellement par la cession de 90 % des actions Sofitel dont le chiffre d'affaires n'est plus inclus dans les chiffres de 1980. *Compte tenu de quelques autres* secteurs et activités cédés *ou* fermés *en 1979* et *en 1980* (restauration collective en Belgique, au Pays-Bas et au Portugal, restaurants des Baléares et des Canaries), le volume d'affaires hors taxes du groupe, à activités comparables, progresse de 12,5 %, passant de 1 869 millions de *francs à 2 102 millions de francs*.

Le résultat d'exploitation redevient positif, non seulement du fait de l'élimination d'activités en pertes, mais aussi de l'amélioration de l'ensemble des autres activités. Ce résultat est un bénéfice de 19,5 millions de francs contre une perte de 4,8 millions de francs en 1979.

Le *bénéfice* net consolidé du groupe pour l'exercice 1980 est de 31,9 millions de francs contre une perte de 37,7 millions de francs en 1979. Outre le bénéfice d'exploitation, les éléments entrant en ligne de compte dans l'établissement du bénéfice net *consolidé sont*, d'une part, le profit sur la cession *des actions* S.I.H. Sofitel à Novotel, d'autre part, les prélèvements pour amortissement de survaleur, provisions et impôt sur les bénéfices. Hors la plus-value réalisée sur la cession Sofitel, le groupe Jacques Borel International est revenu, en *1980, à l'équilibre de ses résultats* nets.

La société mère, Jacques Borel International S.A., a, pour sa part, réalisé un bénéfice net de 15,8 millions de francs contre une perte de 29,2 millions de francs en 1979.

Le conseil d'administration, dans la même séance, a décidé de soumettre aux actionnaires un projet de *modification des statuts, afin* de doter la société d'un directoire *et d'un conseil de surveillance*, à la place du conseil d'administration.

Les assemblées générales seront convoquées pour le 28 mai, à 10 heures, à l'Hôtel Sofitel Paris.

COMPAGNIE LYONNAISE IMMOBILIÈRE

Le conseil d'administration s'est réuni le *3 avril 1981 sous la présidence* de M. Sauty de Chalon, afin *d'arrêter les comptes* de l'exercice 1980. Il a fixé au 12 juin 1981, à Lyon, la date de l'assemblée générale.

Le patrimoine de la société comprend, au 31 décembre 1980, 3 663 appartements, soit 273 819 mètres carrés de surfaces habitables et 26 225 mètres carrés *de surfaces* commerciales.

Les recettes locatives au titre de l'exercice 1980 se sont élevées à 54 386 000 F contre 48 327 000 F en 1979, soit une progression de 12,54 %.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 37 665 383,88 F, dont 1 563 238,83 F de plus-values nettes à *long terme*, contre 35 178 469 F, dont 2 741 971,68 F *de plus-values* nettes à long terme.

Compte tenu de ces résultats, le conseil d'administration proposera à l'assemblée des actionnaires de porter le dividende à 11 F, dont 2,38 F exonérés d'impôt, contre 10 F, dont 2,21 F exonérés d'impôt, au titre de *l'exercice précédent*.

La restructuration du patrimoine, qui s'est poursuivie en 1980, fera l'objet de nouveaux arbitrages d'immeubles en vue d'une amélioration de sa composition.

lordex
SDR DE LORRAINE

Le conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice 1980, qui se soldent par un bénéfice net de 5 767 000 (+ 51 %).

Il sera proposé à l'assemblée du 4 juin 1981 de *distribuer* un dividende net de 10 F assorti d'un *avoir fiscal* de 4,08 F, soit un revenu global de 14,08 F (contre 12,02 F).

Sur la base du dernier bilan, la valeur mathématique de l'action ressort à 147,35 F pour une cotation de 110,50 F fin mars.

En 1980, l'activité de LORDEX *s'est traduite par* 268 millions de francs de financements à long terme, moyen terme et fonds propres, pour cent soixante-huit sociétés implantées dans les quatre départements lorrains.

Sur 180,8 millions de francs de *crédits à long terme*, 111,6 millions de francs, soit 62 %, concernaient des prêts spéciaux consentis à des taux superbonifiés aux entreprises lorraines créatrices d'emplois, économisant *l'énergie ou les matières* premières et favorisant les exportations.

De plus, LORDEX, agréée pour l'instruction et l'attribution de fonds F.D.E.S. par le biais du CIDISE et du CODIS, a réalisé en Lorraine, treize opérations de prêts participatifs pour un montant de 11,6 mil*lions de francs*.

Pour le premier trimestre 1981, soixante-trois dossiers ont *été présentés* au conseil pour un montant de 115 millions de francs (+ 53 %).

LOCAFRANCE

Il faut préciser (voir *le Monde* daté 8 avril 1981) que la baisse du résultat financier a été *limitée* en raison du volume des lignes à un taux *ferme que* la société avait mises en place en couverture de ses emplois...

CESSATION DE GARANTIE

La Société générale pour favoriser le développement du commerce et de *l'industrie en France*, S.A. au capital de 1 142 810 690 F, siège social à Paris, 29, boulevard Haussmann, registre du commerce : Paris n° B 552.120.222, avise le public :

Que la garantie qu'elle avait accordée par l'intermédiaire de son agence Saint-Vincent-de-Paul, *107*, rue La Fayette, 75010 Paris, à la S.A.R.L. *Travoydem, 67, rue de* Maubeuge, 75010 Paris (n° de licence 1079), au titre des engagements contractés par ladite agence, tant envers ses clients que des prestataires de services visés par la loi du 11 juillet 1975 et le décret du 28 mars 1977, a pris fin ; ceci *à la suite de la publication* au « Journal *officiel* » du 25 juin 1980 de l'arrêté du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs en date du 27 mai 1980, suspendant la licence d'agent de voyage n° 1079, en application des articles 37, alinéa 2-1 du décret et article 14 de la loi (textes déjà sus-mentionnés) et à la mise en liquidation des biens de ladite S.A.R.L. par jugement du 8 mai 1980.

Les créanciers éventuels de ladite S.A.R.L. ont à compter de cette publicité, un délai de trois mois pour produire leur créance née antérieurement à la date de cessation de cette garantie, auprès de l'agence de la Société générale Saint-Vincent-de-Paul, 107, rue La Fayette à Paris-10e, conformément à l'article 21 du décret du 28 mars 1977.

Groupe PRÉSENCE

Lors de la conférence de presse récente qui a suivi la célébration du centenaire de la Providence Iard et du Secours Iard, la structure du *groupe PRESENCE* (*constitué* par la Providence Iard, le Secours Iard, Présence-Vie et le Secours de Belgique) a été présentée avec des commentaires sur la nature et l'esprit de la collaboration au sein de ce groupe.

Il faut voir une confirmation de cet état de choses dans le fait que *le SECOURS s.a.* vient de porter à plus de 50 % sa participation directe et indirecte dans la *Providence* Iard.

On sait que les deux principaux actionnaires du SECOURS s.a. sont le groupe PARIBAS et la PROVIDENCE s.a.

Parallèlement le groupe PARIBAS a augmenté substantiellement sa participation au capital de la PROVIDENCE s.a. et est donc amené, conformément aux recommandations de la commission des opérations de bourse, à faire savoir que de ce fait sa participation a largement franchi le seuil de 10 %.

Ces opérations préludent à un resserrement des liens entre la PROVIDENCE s.a. et *le SECOURS* s.a. qui permette, avec l'appui du groupe PARIBAS, *de donner la plénitude* de ses moyens et sa totale cohésion au groupe PRESENCE.

Ets NICOLAS

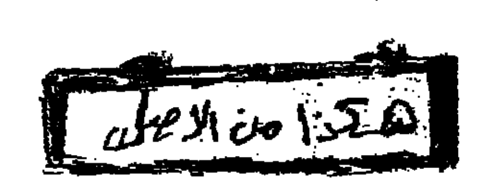
Le conseil d'administration a arrêté, dans sa *séance du 26 mars*, les comptes de l'exercice 1980.

Le bénéfice *d'exploitation* est de 6.664.716 F au lieu de 17.665.380 F *en 1979*.

Le bénéfice net, qui comprend 710.169 F de plus-values nettes à long terme, s'élève à 5.246.432 F. En 1979, il était de 6.618.949 F dont 853.914 F de plus-values nettes à long terme.

L'assemblée générale, qui sera convoquée pour le 25 juin, sera invitée à décider l'affectation de 1.000.000 de francs aux réserves et la *distribution* d'un dividende égal au précédent, c'est-à-dire 15 F avec un avoir fiscal de 7,50 F.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 AVRIL

Le marché se stabilise

La Bourse de Paris s'est stabilisée à la veille du week-end. Sur sa lancée des deux précédentes séances, elle avait d'abord poursuivi son avance, mais au fil des cotations sa progression s'est ralentie pour s'arrêter presque complètement et, à la clôture, l'indicateur s'établissait seulement à 0,08 % au-dessus de son niveau précédent.

Des points de fermeté sont encore apparus à la cote, mais leur nombre a diminué. Parmi les plus remarquables, citons : Crédit du Nord (+ 6,4 %), Cetelem (+ 5,1 %), Imétal (+ 4,9 %) et Darty (+ 4,3 %).

Après l'annonce par le groupe Rhône-Poulenc d'un déficit de près de 2 milliards de francs pour 1980, dont 1,6 milliard provoqué par constitution d'une provision destinée à préserver l'avenir, la cotation du titre était attendue avec un mélange de curiosité et d'appréhension. Ce dernier n'a finalement baissé que de 2,3 %. La défense, paraît-il, était bien organisée.

Comme ces derniers jours, le marché a bénéficié de quelques achats de soutien faits par les grands organismes de placement. Des spécialistes réputés affirment aussi que certains investisseurs étrangers jouant, comme la spéculation locale, la réélection du chef de l'Etat, reprennent le chemin de notre place contribuant, notamment dans le compartiment sidérurgique, à nourrir un peu les courants d'échanges. Mais, de l'avis général, la Bourse continue d'être gouvernée par les grandes Sicav des banques nationalisées, qui, en cas d'élection de M. Mitterrand, n'ont pas grand-chose à redouter et tout à gagner dans le cas contraire.

L'or a fortement baissé, à Londres, de 12 dollars l'once à 491 dollars, et à Paris avec le lingot à 85 995 F (− 805 F). Le napoléon n'a pratiquement pas varié à 850 F (+ 0,10 F).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST. — Bénéfice net pour 1980 : 25,24 millions de francs contre 18,52 millions. Dividende global : 13,20 F. M. Philippe Giffard, *directeur général, a été nommé président.*

EPARGNE DE FRANCE. — Bénéfice net pour 1980 : 32,5 millions de francs contre 6,85 millions. Le dividende global est porté de 13,50 F à 15 F, qui s'applique à un capital augmenté à titre gratuit (1 pour 12). Nouvelle attribution d'une action gratuite pour 12.

ALSTHOM-ATLANTIQUE. — Les comptes de l'exercice 1980 se soldent par un bénéfice net de 125,2 millions de francs contre un déficit de 8 millions précédemment. Le dividende global est porté de 3,75 F à 13,50 F.

AU PRINTEMPS S.A. — Bénéfice net consolidé pour *1980: 67,5* millions de francs contre 87 millions. Cette baisse est imputable à l'alourdissement des impôts (74 millions de francs contre 40,5 millions) dû à l'épuisement des reports fiscaux déficitaires. Pour la première fois, en outre, les résultats d'Armand Thiéry ont été consolidés et ils sont déficitaires de 3,6 millions. Le dividende global est porté de 7,50 F à 9 F.

ETABLISSEMENTS NICOLAS. — Bénéfice net pour 1980 : 5,24 millions de francs (dont 0,71 million de plus-values) contre respectivement 6,61 millions et 0,85 million. Le dividende global est maintenu à 22,50 F.

RUCHE MÉRIDIONALE. — Bénéfice net du groupe pour 1980 : 16,29 millions de francs (+ 30 %). Le résultat net de la société mère progresse de 62 % à 17,24 millions de francs, compte tenu d'une plus-value de 2 millions. Le dividende global est porté de 19,50 F à 25,50 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	8 avril	9 avril
Valeurs françaises	99,6	100,4
Valeurs étrangères	110,4	111,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,6	109,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 avril ..... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/4	10/4
1 dollar (en yens)	213,80	214,55

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Le petit ballet autour de la barre des 1 000 s'est poursuivi jeudi à Wall Street. Tantôt au-dessus tantôt au-dessous, le marché s'est finalement redressé dans un ultime sursaut sans parvenir toutefois à la refranchir, et l'indice des industrielles s'est établi en clôture à 998,82, soit à un niveau supérieur de 5,40 points à celui atteint la veille.

L'activité s'est encore accrue et 59,52 millions de titres ont changé de mains contre 55,14 millions précédemment.

Les difficultés rencontrées par le *plan Reagan pour obtenir l'approbation* du Congrès sont en grande partie responsables des incertitudes et de l'hésitation qui régnaient autour du « Big Board ». Le rejet de ce plan par la commission budgétaire de la Chambre a, durant un moment *même, produit l'effet d'une douche* froide. Mais les opérateurs ont été ensuite rassurés par les déclarations du président de la chambre de commerce, fermement persuadé que les mesures préconisées par le chef de l'exécutif seraient adoptées en bloc.

Sur 1 899 valeurs traitées, 892 ont monté et 620 ont baissé.

VALEURS	Cours 8 Avril	Cours 9 Avril
Alcoa	35	35 1/8
A.T.T.	53 7/8	55 1/8
Boeing	34	34
Chase Manhattan Bank	46 1/8	46
Du Pont de Nemours	48	48 5/8
Eastman Kodak	80 7/8	82 3/4
Exxon	68 3/4	67 3/4
Ford	21 7/8	22 3/8
General Electric	65 3/4	66
General Foods	33 1/4	33 1/4
General Motors	53 1/2	53 1/2
Goodyear	18 1/4	18
I.B.M.	60	61 1/2
I.T.T.	32 7/8	33 3/8
Kennecott	56 5/8	57
Mobil Oil	66	64 3/4
Pfizer	53	53
Schlumberger	100 3/4	100
Texaco	36 3/4	36 1/2
U.A.L. Inc.	24 7/8	26 7/8
Union Carbide	58 1/2	58 1/4
U.S. Steel	32	33 3/8
Westinghouse	29 1/2	30
Xerox Corp.	55 7/8	58

BOURSE DE PARIS — 10 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	771	771
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	....
Concorde	336 50	336
Epargne de France	385	387
Financ. Victoire	293	296 50
France I.A.R.D.	140	140
GAN (Sté Cent.)	740	742

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.A.M.E.	95 80	....
Crédital	107 70	107 20
Créd. Gén. Ind.	248 10	248
Crédit Lyonnais	282	281 50
Electro-Banque	190 20	198 —
Eurobail	143 50	145
Financière Sofal	367	366
Fr. Cr. et B. (Cie)	152	153
France Bail	310	....
Hydro-Energie	23 40	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sterry Rand	290	....
Steel Cy of Can.	162	....
Stilfontein	104	99 90
Suéd. Allumettes	125 60	125 60
Tenneco	236	235
Thorn EMI	38	....
Thyssen c. 1 000	153	155
Vaal Reefs	353	344
Vieille Montagne	134	....
Wagons-Lits	141	....
West Rand	18 80	18 40

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	173 50	....
Sicomur	185	185
Solibus	221	....
Rodamco	249 30	248 80

Autres valeurs hors cote

Alsar	128	....
Cellulose du Pin	34	....
Copawex	500	505
Iéna Industries	13	....
La Mure	86	....
Métallurgique Minière	164	....
Océanic	26 60	13 70 o
Pétrofigaz	424	....
Pronuptia	250	255
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufimex	224	....
Voyer S.A.	1 80	....
Rorento NV	269 90	270 90

SICAV (9/4)

	Émission Frais inclus	Rachat net
Unigestion	361 25	344 88
Uni-Japon	507 38	484 37
Uniriente	1175 97	1137 30
Valorem	248 15	236 90
Worms Investiss.	431 11	411 56

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2475	4,5 % 1973	2375	2321	2331	2315
3001	C.N.E. 3 %	2950	2970	2960 10	3101
510	Afrique Occ.	506	510	510	503
490	Air Liquide	473	466	468	466
120	Als. Part. Ind.	127	126 60	125 50	125

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
43	De Beers	44 75	45 60	45 50	44 70
675	Deutsche Bank	689	693	690	690
435	Dome Mines	434	430	435	427
240	Du Pont-Nem.	242	249	249	244
400	Eastman Kodak	409	418	418	413 50
97	East Rand	89 10	89 20	90	90
144	Ericsson	153	155 50	155 50	155
335	Exxon Corp.	353 50	349	349	....
122	Ford Motor	112 50	112 50	112 50	111 70
255	Free State	244	242 20	248	244 50
98	Gencor	99 80	101 50	101 50	103 50
330	Gen. Electr.	335	338	338	340

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
270	U.S.	298	299	298	294
60	U.C.B.	162	152 10	152 10	152 10
99	Un. Fr. Banque	171	171	171	169 50
9	U.T.A.	170	170	170	166 60
280	Usinor	11 20	11 40	11 40	11 40
270	Gen. Motors	274 50	275 50	275 50	270
60	Goldfields	54 50	53 50	53 60	53 50
99	Harmony	92 80	93 90	93 50	93 10
9	Hitachi	10 50	10 40	10 45	10 40
280	Hoechst Akt.	296	297	297	291 90
42	Shell transp.	41 10	41 50	41 50	40 80
585	Siemens A.G.	606	597	606	596
89	Sony	91 10	92 95	92 95	91 50
280	Unilever	300 50	301	301	295
104	Un. Min. 1/10	103	102	102	....
280	Unit. Techn.	291	289	289	291
375	West Drief.	382	373	373	378
245	West Deep	245	245	244	250
370	West Hold.	378	376	378	378 50
295	Xerox Corp.	283	291 50	291 50	290 50
3 15	Zambia Corp.	3 28	3 20	3 23	3 20

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 046	5 086	4 880	5 130
Allemagne (100 DM)	236	235 950	229	241
Belgique (100 F)	14 428	14 408	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	213 130	213 020	208	217
Danemark (100 krd)	74 980	75 050	72 500	77 500
Norvège (100 k)	92 630	92 830	90	95
Grande-Bretagne (£ 1)	11 073	11 090	10 800	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 680	9 681	....	....
Italie (1 000 lires)	4 738	4 739	46	5
Suisse (100 fr.)	259	259	254	267
Suède (100 krs)	108 390	108 710	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 345	33 365	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 816	5 819	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 765	8 760	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 255	4 278	4 150	4 380
Japon (100 yens)	2 360	2 384	2 260	2 390

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/4
Or fin (kilo en barre)	86800	86000
Or fin (en lingot)	86800	85995
Pièce française (20 fr)	849 90	850
Pièce française (10 fr)	450 10	450 50
Pièce suisse (20 fr)	615	610 50
Pièce latine (20 fr)	589 90	590
Souverain	760 50	760
Pièce de 20 dollars	3202 40	3202
Pièce de 10 dollars	1515	1530
Pièce de 5 dollars	768	.....
Pièce de 50 pesos	3509	3460 50
Pièce de 10 florins	601	600 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA SITUATION AU LIBAN

• La trêve semble respectée à Beyrouth et à Zahlé
• Les Israéliens ont effectué un nouveau raid dans le Sud

Quatre fedayin et un soldat israélien ont été tués et un soldat israélien blessé lors du raid israélien dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 avril contre un camp palestinien au nord-est de Nabatiyeh, au Sud-Liban, a annoncé, ce vendredi matin, le commandant israélien du front nord, le général Avigdor Ben Gal.

Le général Ben Gal a ajouté que les effectifs du camp palestinien attaqué — une quarantaine d'hommes — se sont repliés en direction du Zaharani, tandis que toute la force israélienne qui avait participé à l'opération a été évacuée par hélicoptères.

Le chef d'état-major israélien, le général Raphaël Eytan, a annoncé de son côté que les forces israéliennes avaient détruit deux chars T-34 de fabrication soviétique que l'O.L.P. avait récemment reçus de Hongrie.

A Beyrouth, l'agence d'information Wafa a affirmé que l'opération israélienne s'était soldée par un « échec total » et n'avait fait que deux blessés parmi les combattants palestiniens.

Peu après, une escadrille de chasseurs-bombardiers Phantom lançait un raid en profondeur à une vingtaine de kilomètres seulement au sud de Beyrouth contre des positions palestiniennes dans la région de Damour.

De notre correspondant

Beyrouth. — A quelques bavures près, la trêve entrée en vigueur mercredi après-midi était toujours respectée ce vendredi matin 10 avril à Beyrouth et à Zahlé. Ce qui, dans cette dernière localité, durement éprouvée et privée de ses moyens hospitaliers par les bombardements, a permis l'évacuation de dix-neuf blessés. Un convoi de la Croix-Rouge et du C.I.C.R. comprenant onze véhicules chargés de secours et transportant des équipes médicales a été seul autorisé à pénétrer à Zahlé, dont les accès demeurent interdits. En dehors des blessés évacués, dont la liste avait été au préalable soumise au commandement syrien, personne n'a pénétré dans la ville ou n'en est sorti.

Les entorses au cessez-le-feu ont été peu nombreuses et, selon les normes libanaises, peu graves.

Il n'empêche que la trêve demeure fragile, n'étant fondée sur aucun accord politique. Les positions des parties en présence demeurent toujours figées.

Les exigences de Damas n'ont pas changé, et le ministre syrien des affaires étrangères a déclaré au journal *Al-Safir* : « *Le cessez-le-feu a pour objet d'évacuer les éléments armés de Zahlé.* » Le président Assad a reçu à Damas le chef du mouvement national (progressiste) M. Walid Joumblatt accompagné de M. Ibrahim Koleilat, chef des Mourabitoun et les a raffermis dans leur soutien de la politique syrienne.

Les phalangistes de leur côté, encouragés par l'évolution en leur faveur constatée dans le monde occidental, notamment de la part des Etats-Unis, confirment leur détermination d'obtenir l'internationalisation de la crise libanaise en vue de son règlement.

Si une accalmie a été observée jeudi à Beyrouth et Zahlé, en revanche, le Sud a été le théâtre d'une opération israélienne relativement importante : des troupes héliportées ont été lâchées dans la région de Nabatyeh et de Zahrani. Elles ont accroché les fedayin en six points de ce secteur avant de se retirer. En même temps, un commando débarquait sur le littoral à bord de canots pneumatiques, à Aboul-Assouad, et détruisait un véhicule palestinien. Entre-temps, un navire de guerre bombardait continuellement la région et la ville de Tyr. Les Israéliens, qui disent avoir eu deux blessés, affirment avoir fait plusieurs tués parmi les fedayin (qui ont annoncé deux blessés à Aboul-Assouad sans préciser le nombre de leurs victimes ailleurs) et détruit deux tanks, des arsenaux et des véhicules.

LUCIEN GEORGE.

M. François-Poncet : la paix ne peut être rétablie qu'à l'abri des ingérences extérieures

A l'issue d'un entretien avec M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a annoncé ce vendredi 10 avril que la France allait « *prendre contact en cette fin de semaine avec l'ensemble des pays arabes de la région intéressés dans la situation au Liban, pour établir, dans le cadre des Nations unies, une situation de cessez-le-feu* ».

Auparavant, un porte-parole du Quai d'Orsay avait fait une déclaration analogue, ajoutant que la France comptait « *sur toutes les parties pour s'abstenir de toute action susceptible de rallumer les affrontements et d'ajouter aux épreuves du peuple libanais cruellement éprouvé* ».

M. Jean François-Poncet, d'autre part, a été entendu, le jeudi 9 avril, par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Le ministre, selon les termes du communiqué publié à l'issue de cette audition, a exprimé la vive émotion du peuple et du gouvernement français devant les tragiques épreuves que subit à nouveau le peuple libanais. Le ministre a informé la commission du rapport que lui a fait M. Hubert Argod de sa mission au Liban. Cette mission a confirmé l'extrême gravité de la situation à Zahlé.

M. Jean François-Poncet a aussitôt adressé à M. Khaddam, ministre des affaires étrangères de Syrie (*le Monde* du 10 avril), un message lui demandant de faciliter l'évacuation des blessés qui se trouvent dans cette ville et notamment de ceux qui doivent recevoir des soins en France. Il a obtenu dans la nuit l'accord du ministre syrien. Des contacts ont été immédiatement établis pour la mise en œuvre de cette opération humanitaire.

M. Maurice Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale a approuvé l'action humanitaire engagée. L'essentiel, selon lui, était de rechercher quelles initiatives la France pouvait prendre sur le plan politique pour conduire à un règlement.

M. Edouard Frédéric-Dupont, député apparenté R.P.R. de Paris, a estimé que la volonté politique de la France apparaît singulièrement faible. Il s'est étonné qu'aucune sanction ne soit envisagée à l'encontre du gouvernement syrien. M. Jacques Baumel (R.P.R., Hauts-de-Seine) a demandé si la France n'envisage pas de consulter ses partenaires européens afin de définir une position commune.

Dans ses réponses, M. François-Poncet a remarqué que l'action humanitaire de la France, immédiate, correspond à l'attente de l'opinion libanaise et que la France est intervenue avec la plus grande netteté auprès des autorités syriennes. Il a rappelé que la France a constamment soutenu que la paix ne peut être rétablie au Liban qu'à l'abri des ingérences extérieures.

M. GISCARD D'ESTAING RÉPOND AU MESSAGE DE M. BREJNEV SUR LES RELATIONS EST-OUEST ET LE DÉSARMEMENT

Le président Giscard d'Estaing a adressé, vendredi 10 avril, une lettre à M. Leonid Brejnev, a annoncé M. Jean-Marie Poirier, porte-parole de l'Elysée. Cette lettre, a-t-il précisé, est une réponse au message envoyé le 6 mars dernier au président français par M. Brejnev, à l'issue du vingt-sixième congrès du parti communiste d'U.R.S.S. Ce message avait été adressé à d'autre chefs d'Etat et de gouvernement.

La lettre du président Giscard d'Estaing a été confiée à M. Henri Froment-Meurice, ambassadeur de France à Moscou, qui regagne son poste. — (*A.F.P.*)

[Le message de M. Brejnev, remis le 8 mars au président de la République, expliquait la position de l'U.R.S.S. sur les situations de crise et ses propositions dans les négociations sur la sécurité, notamment l'embargo sur les euromissiles.]

LA RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES DES CINQ

Français et Allemands auront du mal à obtenir un engagement américain pour abaisser les taux d'intérêt

C'est dans des conditions assez difficiles, semble-t-il, que se tiendra dimanche après-midi 12 avril, à Londres, la réunion des ministres de l'économie et des finances des Cinq (Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne et Japon). Cette conférence qui devait être surtout consacrée à la préparation de la session du comité intérimaire du Fonds monétaire et du comité de développement (Fonds monétaire et Banque mondiale), qui se tiendra à Libreville le 22 mai prochain, va être l'occasion pour M. René Monory, ministre français de l'économie, et son collègue allemand, M. Matthoefer, d'essayer d'arracher une déclaration d'intention sur « *la baisse concertée des taux d'intérêt dans le monde* ». Les Allemands ne sont pas tout à fait d'accord entre eux sur ce point.

Le chancelier Schmidt vient de confirmer à la télévision qu'il avait reçu à ce sujet une lettre du premier ministre français, M. Raymond Barre, attirant son attention sur le niveau élevé des taux d'intérêt en R.F.A. Le chancelier estime lui aussi que le loyer de l'argent pèse sur l'activité économique et handicape les petites et moyennes entreprises qui devraient être les premières à bénéficier des emprunts internationaux que la R.F.A. va lancer en même temps que la France. Mais le chancelier Schmidt s'est gardé de critiquer directement la politique de la Bundesbank, dont le président, M. Karl Otto Poehl, dans un discours prononcé jeudi à Munich, a déclaré que la politique actuelle des taux d'intérêt élevés devrait être maintenue tant que l'inflation ne sera pas stoppée en Europe occidentale et aux Etats-Unis. M. Poehl a, dans le même discours, qualifié « d'alarmants » les déficits budgétaires des pays européens : déficits qui sont aussi à l'origine, a-t-il rappelé, du niveau élevé des taux d'intérêt, étant donnée la nécessité devant laquelle se trouve le Trésor public de faire un appel croissant à l'épargne pour les financer.

C'est un point de vue assez proche qu'a exprimé le sous-secrétaire américain au Trésor chargé des affaires monétaires, M. Beryl Sprinkel. Celui-ci a déclaré, devant une commission du Congrès, que les Etats-Unis mettront à la conférence de Londres l'accent sur la nécessité prioritaire de réduire l'inflation. « *Nous n'encourageons pas*, a-t-il ajouté, *le Système de Réserve Fédérale* (institut d'émission des Etats-Unis) *à injecter des liquidités dans l'économie pour réduire les taux d'intérêt.* » Il a encore précisé que le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, insistera à Londres auprès de ses collègues européens et japonais pour qu'ils s'en tiennent à leurs programmes respectifs de lutte contre l'inflation.

C'est la poursuite de telles politiques qui devrait permettre d'aboutir à une réduction des taux d'intérêt, selon le sous-secrétaire au Trésor. Si M. Regan tient effectivement ce langage à Londres, les gouvernements français et allemand, soucieux de voir les taux d'intérêt baisser avant le lancement de leurs emprunts simultanés sur le marché international, n'obtiendront pas de leurs interlocuteurs américains les apaisements qu'ils en attendent. Cependant le ralentissement de la conjoncture aux Etats-Unis, dont certains attendent une nouvelle diminution des taux d'intérêt américains, est un autre facteur dont il faut aussi tenir compte.

En vue de préparer la prochaine session de Libreville du comité intérimaire dont il est le président, M. René Monory s'est entretenu la semaine dernière avec les autres ministres de l'économie et des finances de la C.E.E. avec lesquels il s'est mis d'accord sur un ou deux points de l'ordre du jour :

1) Les Européens encourageront le Fonds monétaire à compléter l'accord qu'il vient de conclure avec l'Arabie Saoudite (laquelle lui prêtera 8 milliards de D.T.S. en 1981 et 1982 et peut-être encore 2 à 4 milliards en 1983) par d'autres emprunts auprès de pays pétroliers. Ils sont d'accord pour participer à des financements d'accompagnement, les pays de l'O.C.D.E. devant d'après eux mettre à la disposition du Fonds monétaire environ 1 milliard de D.T.S. Même au cas où les Américains n'accepteraient pas de participer à cette dernière opération, les Européens feraient cavalier seul, profitant de l'occasion pour souligner la communauté de leurs vues face aux Etats-Unis.

2) M. Monory plaidera à nouveau en faveur de l'ouverture d'une nouvelle facilité de crédits auprès du Fonds monétaire, dite « facilité alimentaire » (pour financer des importations de produits denrées agricoles) ;

3) La question de la création d'un fonds de bonification destiné à venir en aide aux pays les plus pauvres sera encore discutée à Libreville. La France a déjà annoncé qu'au cas où un tel fonds serait créé, elle apporterait immédiatement sa contribution. La R.F.A. est beaucoup plus réservée, c'est le moins qu'on puisse dire, sur cette question.

BONNE TENUE DU DOLLAR BAISSE DE L'OR

Le dollar a progressé vendredi matin sur les marchés des changes à la suite d'une légère tension des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Le cours de la devise américaine s'est ainsi inscrit à 5,0655 F à Paris (contre 5,0460 F) et 2,1470 DM à Francfort (contre 2,14 DM). Le franc n'a pratiquement pas varié vis-à-vis de la devise allemande à 2,36 DM.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de métal précieux a fléchi, revenant à 495 dollars environ contre 512 dollars la veille en clôture à Londres.

LE LANCEMENT DE LA NAVETTE SPATIALE A LA TÉLÉVISION

Après le lancement de la navette spatiale américaine, ce vendredi 10 avril, à Cap-Kennedy, retransmis en direct par TF 1, la première chaîne française a prévu plusieurs autres émissions. Un résumé de la journée sera fait au cours du journal de 20 heures, puis, à 23 heures, une émission spéciale sera diffusée.

Samedi 11 avril, à 13 h. 45, un reportage sur les activités en vol sera présenté et, à 23 h. 20, le dernier journal fera rapidement le point.

Dimanche 12 avril, à 22 h. 10, Michel Chevalet, à Paris, assisté des astronautes américain Fred Haise (Apollo-13) et soviétique B. Volynov, et J.-P. Chapelle avec G. Tiziou, sur place au centre spatial Kennedy, commenteront l'atterrissage en direct ou en léger différé.

La retransmission en direct du départ et de l'atterrissage est également assurée par Antenne 2, avec les commentaires de G. Leclère. Les différentes éditions de la soirée du samedi 11 avril (18 h. 30, 20 heures et 23 heures) résumeront les événements.

Sur FR 3, pendant tout le week-end, les éditions de Soir 3 présenteront des reportages de D. Durandet.

● *Deux inculpations après les incendies des églises évangéliques de Lyon.* — Les policiers de la sûreté urbaine de Lyon ont arrêté, mercredi 8 avril, MM. Yves Poquerus, vingt-quatre ans, et Aristide Ségura, vingt-deux ans, soupçonnés d'avoir participé aux incendies des églises évangéliques qui se sont produits à Lyon depuis quatre mois. Quatre foyers de culte avaient été, en effet, incendiés à Lyon et dans la région lyonnaise (*le Monde* daté 4-5 janvier et du 22 janvier). M. Poquerus a avoué être l'auteur de l'un d'entre eux mais a nié sa participation aux autres. La police estime que M. Poquerus, qui est évangéliste, n'est pas en possession de toutes ses facultés mentales. Il a été inculpé jeudi 9 janvier d'incendie volontaire d'édifice et écroué. Quant à M. Ségura, qui affirme être étranger à ces incendies, il a également été inculpé mais laissé en liberté.

Le numéro du « Monde » daté 10 avril 1981 a été tiré à 525 213 exemplaires.

A B C D E F G